

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

Histoire éditoriale du musée des Beaux-arts de Lyon 1791-1962 : Les catalogues de collections

Anouk Eguisier

Sous la direction de Fabienne Henryot
Maître de conférence – École Nationale Supérieure des Sciences
de l'Information et des Bibliothèques

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à Madame Fabienne Henryot, directrice de ce mémoire pour son implication, son intérêt et ses relectures toujours encourageantes et constructives.

J'adresse également mes remerciements aux personnels de l'ensemble des institutions avec lesquelles j'ai échangé pour produire ce mémoire : les Archives municipales de Lyon, les Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon, les Archives Nationales, la Bibliothèque municipale et le musée des Beaux-Arts de Lyon.

Enfin, je tiens à remercier mes amis, tout particulièrement Andréa et Loïc, et ma famille pour leur soutien et leurs encouragements tout au long de cette année.

Résumé : Le catalogue de collections est un objet incontournable de l'édition muséale. Ce mémoire s'attache à l'étude d'une typologie précise : les catalogues de collections permanentes des musées de province après la Révolution française. En rappelant l'histoire des musées en France et plus particulièrement celle des musées de province, de leurs catalogues de collections, puis à l'aide des recherches historiques précédentes et des objets eux-mêmes, nous avons pu retracer les grandes tendances éditoriales nationales. L'étude du cas des Musées de Lyon, désignation ancienne de l'actuelle musée des Beaux-Arts nous a permis de confirmer, infirmer et identifier des choix particuliers éclairants à l'aune de ces pratiques éditoriales. Nous avons, autant qu'il a été possible, consulté et travaillé directement avec les catalogues afin de confronter leur matérialité aux usages prescrits, ce qui constitue une dialectique importante dans le rapport au lecteur, visiteur et spectateur des musées.

Descripteurs : catalogue de collections, inventaire, histoire des musées de France, musée de province, musée des beaux de Lyon, édition

Abstract: The collections catalogue is an important part of the museum's organization publishing. This dissertation deals with a specific typology linked with the history of French museums: the permanent collections catalogue of the provincial museums after the French Revolution. While reminding the history of the origins and history of the museums in France and more precisely the history of the provincial museums, we used to study directly the collections catalogue in order to redraw the main evolution of this type of museum edition. Eventually, we choose to study the production of the fine arts museum of Lyon. This case study will help to confirm, invalidate or nuance in comparison with the national trends.

Keywords: collection catalogue, inventory, history of museums in France, provincial museums in France, museum of fine arts of Lyon, edition, publishing.

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE. LE MUSÉE EN FRANCE, ENTRE PARIS ET LA PROVINCE

De la constitution de la collection publique nationale

De la répartition de la collection publique nationale

Aux origines des musées de Lyon

Cartographie éditoriale des musées de province

DEUXIÈME PARTIE. LE CATALOGUE DE COLLECTIONS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Enjeux formels : typologie et modèles

Enjeux administratifs : l'absence d'un cadre législatif clair

Le catalogue : définition d'une œuvre culturelle

TROISIÈME PARTIE. LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

Les premières publications lyonnaises au XIX^e siècle

Les catalogues des musées de Lyon

Nouvelles dynamiques éditoriales : la disparition progressive du catalogue de collections

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le musée, quelle que soit la nature de ses collections, est une institution culturelle de premier plan, un pendant aux bibliothèques en termes de conservation et de valorisation. Fruit d'une longue évolution, la définition donnée par le Conseil International des Musées (ICOM) est la suivante :

« Une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'étude, d'éducation et de délectation¹ ».

Les missions de conservation sont prégnantes, elles conduisent à la tenue d'inventaires et à la valorisation des collections dont fait partie le processus éditorial. Les musées se font éditeurs et promeuvent par ce biais leurs collections. Parmi les nombreux éléments publiés par ces institutions culturelles, certains sont payants à l'achat tandis que d'autres ne le sont pas. Ces derniers, difficilement quantifiables et ne faisant pas l'objet d'un processus de conservation sont désignés par l'expression « littérature grise ». Cette littérature grise tient aujourd'hui une très large place dans la sphère culturelle. Pour autant, il est apparu complexe de les étudier dans le cadre d'une recherche universitaire. C'est pourquoi le sujet a été orienté vers les catalogues de collections, objet dont la traçabilité et l'étude sont plus aisées. En effet ce sont des objets publiés et édités, à la fois objet de vente, de diffusion et support de conservation.

Plus précisément, le sujet porte sur l'étude des catalogues de collections permanentes du musée des Beaux-Arts de Lyon. Le musée des Beaux-Arts de Lyon est le nom actuel du premier musée lyonnais fondé sur le dépôt révolutionnaire créé dans la ville. Ce musée est successivement désigné comme le Conservatoire des Arts, puis les Musées de Lyon en référence aux différents départements qui le composent en termes d'administration et de conservation. Ce cas spécifique nous engage à étudier une typologie précise : le catalogue de collections d'un musée de province. Nous nous intéressons aux productions d'un musée conservant des collections étatiques et municipales, et par extension des collections permanentes publiques. En outre, le musée de Lyon est un musée dit de province, constituant par ailleurs une catégorie particulière d'un point de vue législatif. Étudier les catalogues de collections d'un musée de province revient à s'intéresser à l'histoire de l'institution éditrice et à la constitution de ses collections à partir de sa création entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Cette nécessité méthodologique nous engage à partir du cas lyonnais, à une étude qui s'échelonne de 1791 à 1962.

¹ PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées », dans DELAIGLE Francine, *Les Catalogues d'exposition : guide de catalogage*, Paris, Documentation du musée national d'Art moderne, Centre Georges-Pompidou, 1991, p. 123. Nous gardons celle-ci bien qu'il y en ait eu une nouvelle en 2019. Cette définition suffit et n'implique aucun débat.

Ces dates correspondent d'une part à la création du dépôt des œuvres et objets saisis à Lyon dans l'ancienne abbaye des Dames de saint-Pierre et à la création de la future collection des Musées de Lyon, tandis que 1962 fait référence au départ du conservateur René Jullian (1903-1992) de la direction du musée. Si la période étudiée peut paraître étendue, elle nous permet d'envisager une véritable évolution dans les pratiques éditoriales lyonnaises et de les replacer dans un contexte national élargi qui fera par ailleurs l'objet d'une étude dans ce mémoire.

Il s'est d'abord agi de se documenter sur l'ensemble des éléments recoupant ce sujet ; à savoir l'histoire des musées de province en France, les recherches menées sur l'édition des musées, et plus précisément sur le musée des Beaux-Arts de Lyon. Les musées de province sont créés officiellement et multiplient sur le territoire français à partir de l'arrêté du 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801) bien qu'ils existent auparavant. Dès lors, les ouvrages publiés découlent directement de ces fondations et des problématiques soulevées par la gestion nouvelle des œuvres et objets d'art. Le catalogue de collections tel qu'il est élaboré, procède d'une réflexion différente et constitue par ce biais une typologie particulière. Si l'histoire des musées de province a fait l'objet de recherches historiques poussées par l'intermédiaire des nombreux travaux de l'historien Dominique Poulot et, de manière plus précise par les travaux de l'historien de l'art Édouard Pommier dans les *Lieux de mémoire* de Pierre Nora, il n'en reste pas moins que le catalogue de collections produit par ces musées reste marginal dans les études². Mis à part des remarques précises et quelques allusions, les catalogues de collections sont le plus souvent périphériques à l'étude des musées de province. Cependant, une publication se détache dans l'histoire des musées en France et des catalogues de collections. Ce sont les actes d'un colloque organisé par l'École du Louvre et l'Institut National d'Histoire de l'Art en 2012³. Parmi les communications, plusieurs se sont révélées pertinentes vis-à-vis de ce sujet notamment les interventions de Stéphane Loire sur les catalogues de peinture du Musée du Louvre et d'Éric Pagliano sur la figure du rédacteur de catalogues. Plusieurs autres références ont été consultées à la suite de la lecture de cet ouvrage. Pour le reste, bien souvent le catalogue de collections représente une ouverture du sujet abordé ou un élément étayant une démonstration, mais rarement le sujet propre de la recherche.

Parmi les sources écrites contemporaines, les écrits de Philippe de Chennevières-Pointel (1820-1899) et de Clément de Ris (1820-1882) sont incontournables pour comprendre les problématiques soulevées par la conservation des collections des musées de province et l'importance donnée aux catalogues dans ce contexte historique précis. Plus particulièrement, plusieurs éléments portent directement sur les Musées de Lyon à une date définie et permettent ainsi une compréhension immédiate de l'état des collections et des publications. En outre, Philippe de

² POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » dans NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation. 2. Le Territoire, l'État, le Patrimoine*, Paris, Gallimard, 2002, p. 451-496.

³ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états, actes de colloques*, Paris, École du Louvre, Institut National d'Histoire de l'Art, 12, 13, 14 décembre 2012.

Chennevières-Pointel propose une approche du catalogue de collections et de ces prérequis au milieu du XIX^e siècle, illustrant par ce biais la réflexion portée par l'administration centrale en charge des musées de province. Ces écrits sont très importants pour l'étude des catalogues de collections et des enjeux liés à leur production. Enfin, le musée des Beaux-Arts de Lyon a fait l'objet de nombreux écrits tant sur son histoire, sur la constitution et l'accroissement de ses collections que sur sa muséographie dès 1906, par l'intermédiaire d'une publication pour le Comité Local du Congrès de Lyon⁴. Parmi ses auteurs se trouvent deux conservateurs des Musées de Lyon, Paul Dissard (1852-1926) et Jean-Baptiste Giraud (1844-1910). Encore aujourd'hui, les conservateurs font éditer des ouvrages où se retrouve toujours l'histoire du musée. Son historique est d'ailleurs un point de compréhension important. Les références bibliographiques complètent le plus souvent les publications et sont aussi importantes dans la transmission d'indications sur certains catalogues retenus par les rédacteurs. Le système de référencement de l'ensemble des publications transmet une mémoire des productions antérieures. Parmi les nombreuses sources, ce sont plus particulièrement les écrits de Marie-Claude Chaudonneret et de Philippe Durey qui ont contribué à une meilleure appréhension du musée des Beaux-Arts de Lyon car ils développent une histoire complète de l'institution lyonnaise.

Après ces premiers rappels historiques nécessaires au raisonnement et au cadrage méthodologique, nous nous sommes concentrée sur l'objet catalogue. Il est important de rappeler que la définition actuelle donnée par le corps des bibliothécaires est la suivante :

« Les catalogues de collections permanentes des musées sont destinés à la communauté scientifique des conservateurs et des universitaires, aux spécialistes du monde et du commerce des arts, aux amateurs, collectionneurs ou non⁵ ».

Point de départ de notre réflexion, cette définition ne correspond cependant pas complètement à la réalité des premiers rédacteurs et lecteurs des catalogues produits à partir de la fin du XVIII^e siècle. Dans ce cas, le catalogue de collections est uniquement défini par le lectorat auquel il s'adresse aujourd'hui. Or, il apparaît nécessaire de comprendre l'élaboration typologique des catalogues de collections qui a mené à la définition actuelle, alors que l'ensemble des éléments constitutifs de la matérialité et de la production des catalogues est évacué. Il convient donc à l'occasion de cette étude de proposer ou repenser une définition historique et matérielle du catalogue de collections depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'au XX^e siècle. Plusieurs outils nous permettent d'étudier cette typologie parmi lesquels le *Répertoire des catalogues des musées de province* de Denise Jalabert⁶. L'inventaire

⁴ LECHAT Henri, VIAL Eugène, DISSARD Paul, GIRAUD Jean-Baptiste *et al.*, « Les musées de Lyon » dans *Lyon en 1906*, Comité Local du Congrès de Lyon, Association Française pour l'avancement des sciences, Lyon, A. Rey & C^{ie}, Imprimeurs-éditeurs (4, rue Gentil, 4), 1906.

⁵ PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées » ..., *op. cit.*, p. 123.

⁶ JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province*, Paris, Armand Colin, 1924.

réalisé au début des années 1920 de cette typologie nous permet d'ores et déjà d'entrevoir la distinction entre les musées parisiens et les musées en région. En effet, le Musée du Louvre fait l'objet d'un répertoire dédié. Ce répertoire constitue un support important à la réflexion d'ensemble permettant de projeter une première image de ce que sont les catalogues entre la fin du XVIII^e siècle et la date de publication du répertoire. À première vue, il semble pertinent d'imaginer le catalogue de collections comme un objet invariant, reposant sur une méthodologie scientifique définie, propre à l'ensemble du corps des professionnels chargé de leur rédaction. L'étude de la production lyonnaise constitue dans cette recherche l'application de référence.

Ce répertoire donne un ensemble d'informations bibliographiques : l'auteur, le titre, l'éditeur et la date de publication. Le tout est complété par le format, le nombre de page et la présence ou l'absence d'illustrations. Pour cette dernière caractéristique, nous avons eu recours à l'*Inventaire du fonds français* portant sur les gravures conservées à la Bibliothèque Nationale de France lorsqu'il est nécessaire d'identifier la production d'un graveur. Enfin, le *Répertoire des catalogues des musées de province* est un moyen de dresser un état des lieux de la publication des catalogues en ne concentrant pas seulement l'étude sur le cas lyonnais. Ainsi parmi les nombreuses sources, les catalogues de collections et les publications lyonnaises sont des sources de premier plan, complétées par les fonds d'archives du musée des Beaux-Arts de Lyon. Une partie est conservée aux Archives municipales de la ville sous la cote 78 WP, le reste est encore conservé sur site. Un deuxième fonds s'est révélé intéressant ; celui du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sous la cote 1400 WP. Nous nous sommes intéressée aux documents en lien avec les catalogues ou en faisant mention. Ainsi, les documents pertinents pour la recherche sont des notes de service, des échanges épistolaires et des factures. Nous avons également pu consulter deux inventaires des collections du musée des Beaux-Arts entre 1813 et 1818. Ces éléments éclairent la production lyonnaise et certains choix éditoriaux. Un troisième fonds d'archives est important pour la recherche. Les Archives nationales de France conservent l'ensemble des documents du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et plus précisément du service chargé de l'inspection des musées de province, sous la cote F²¹. Parmi les documents archivés pour chaque musée se trouvent les rapports de l'inspection sur les Musées de Lyon. De plus, certains éléments ont permis une meilleure compréhension de l'évolution du statut et de la législation des musées de province qu'il est difficile d'appréhender aujourd'hui sans informations discriminantes. Enfin, quelques archives ont été consultées sur le site des Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon en moindre quantité car plus anecdotiques vis-à-vis du sujet.

Ainsi, la première question qui se pose est celle de la définition du catalogue de collections d'un musée en France après leur création administrative. Qu'est-ce qu'un catalogue de collections permanentes publiques ? Comment sont-ils élaborés, édités et imprimés ? Qui sont les rédacteurs ? Qui sont les éditeurs ? Quel est le coût financier de ces publications ? Quel en est leur réception ? Ce sont ces questions directrices qui amènent dans un second temps à une problématique axée sur la

production des catalogues de collections du musée des Beaux-Arts de Lyon et qui serait la suivante : quelle place tient la production éditoriale du musée des Beaux-Arts de Lyon à l'échelle nationale ? Quels sont les types d'ouvrages édités ? À quelle fréquence ? Qui sont les rédacteurs ? Quelles fonctions sont allouées localement à ces ouvrages ? Pouvons-nous les qualifier de catalogues ? Sinon, de quoi s'agit-il ? Nous pouvons raisonnablement penser que la publication des catalogues est soumise à un ensemble de règles, à un cahier des charges procédant d'une démarche scientifique et méthodologique précise. L'étude des catalogues lyonnais permet ainsi de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. En termes de quantité, nous avons initialement pensé que le nombre de catalogues publiés serait élevé sur la période qui couvre plus d'un siècle et demi.

L'objet de ce mémoire reste l'étude des catalogues de collections produits par les Musées de Lyon. Ainsi quand cela a été possible, nous avons porté une attention à l'aspect matériel de ces objets qui, souvent de petits formats, ont pu être malmenés par le temps et les usages. Il n'a pas été possible sans avoir accès aux fonds conservés sur le site du musée, de rendre compte des reliures d'origines de ces catalogues. Seule la reliure de quelques catalogues de la fin du XIX^e siècle ont pu faire l'objet d'une observation directe. La même problématique ne s'est pas posée pour les catalogues du XX^e siècle. Lorsque cela a pu être possible, nous avons consulté en priorité les versions imprimées des catalogues. Sinon, nous avons consulté leurs versions numériques. Enfin, pour les catalogues et publications d'autres institutions auxquelles nous sommes amenée à nous intéresser, seules des versions numériques ont été consultées.

S'il nous a paru nécessaire de penser le catalogue de collections à travers l'objet en tant que tel, la démarche générale s'est construite sur un raisonnement qui va du général, les musées de province, au particulier, les Musées de Lyon et de la même manière pour les catalogues de collections, d'une évolution typologique et historique à l'échelle de la France aux catalogues de collections lyonnais. Cela nous permet de créer un cadre de connaissance et de compréhension de cet objet et de pouvoir qualifier et quantifier plus précisément les éditions lyonnaises, les potentiels rapports et liens entretenus avec l'administration de tutelle et les autres musées constitutifs du réseau.

Nous avons choisi d'étudier les catalogues et notices édités par différents conservateurs des Musées de Lyon. Certaines publications font l'objet d'une étude précise car elles présentent des caractéristiques particulières et nécessitent un développement plus important. D'autres apparaissent intéressantes à titre de comparaison et permettent de mettre en exergue d'autres réalisations, de pointer des manques, des irrégularités et des cas atypiques. L'étude des catalogues tant en ce qui concerne le musée des Beaux-Arts de Lyon que l'évolution historique du genre à l'échelle nationale ne prétend pas à l'exhaustivité. Nous avons opéré des choix selon ce qui semble le plus révélateur de ce genre littéraire, éditorial et typologique. Nous avons choisi d'étudier des ouvrages portant sur les collections de peinture, sur les collections archéologiques et antiques et, de manière plus ponctuelle sur

l'ensemble des collections révélant par ce biais les éléments souvent développés et valorisés auprès des lecteurs de ces ouvrages. Suivant l'évolution des publications, des auteurs et des éditeurs, nous avons inclus des publications du XX^e siècle dont l'éditeur n'est plus directement lié à la municipalité lyonnaise.

En plus des éditions lyonnaises, nous avons retenu des publications importantes pour l'évolution historique de ce genre éditorial. Ce sont des catalogues édités par le Musée du Louvre en 1793 et 1849, le catalogue du Musée des Monuments français en 1795, deux catalogues du Muséum provisoire de Toulouse en 1770 et 1795 ainsi qu'un catalogue portant sur des collections antiques rédigé par Arcisse de Caumont, un archéologue français. Pour chaque catalogue étudié, que ce soit en comparaison avec d'autres ou seul, nous nous sommes intéressée à l'organisation intellectuelle du livre, aux différentes pièces liminaires, aux choix typographiques, à la présence ou à l'absence d'illustrations et de reproduction, aux formats usités, aux éléments d'informations contenus. L'étude de ces caractéristiques permet de définir des invariants typologiques, des particularités ou des originalités selon les collections cataloguées, et selon les différents rédacteurs. Le tout permet d'élucider le lectorat prescrit et avéré de ces ouvrages.

Ainsi, dans une première partie nous rappellerons le processus historique de création des musées français à Paris et en région, par le prisme de la constitution de la collection publique nationale et de sa répartition équitable en région. Par ce biais, nous initierons l'étude du catalogue de collections à l'aide des premières publications parisiennes du Musée du Louvre en 1793 et du Musée des Monuments français en 1795. Ensuite, nous nous arrêterons plus précisément sur la constitution de la collection lyonnaise, sur son organisation administrative et les nombreux conservateurs des Musées de Lyon afin de dresser un panorama historique de l'institution et de pouvoir étudier ultérieurement plus en détail sa production éditoriale. Pour finir, et à partir du *Répertoire des catalogues des musées de province*, il s'agira d'initier la recherche de définition du catalogue de collections grâce à la comparaison des publications de certains musées que nous définirons ultérieurement. Il s'agit dans cette première partie d'établir un cadre historique de recherche et d'analyse nous permettant de commencer à définir les fonctions et la typologie du catalogue de collections. Cette analyse nous permet dans une seconde partie d'élaborer une définition complexe du catalogue de collections qui prend en compte à la fois les caractéristiques historique, typologique et administrative afin de comprendre l'élaboration du genre, de confirmer ou infirmer ce que nous aurons déduit du répertoire. Enfin, nous finirons par l'étude du cas des Musées de Lyon. Cela nous permet de replacer une production dans un contexte général et de rendre compte de tendances et d'évolutions particulières. Lyon constitue un cas intéressant dans le sens où il s'agit d'une ville importante, commerçante et dynamique et qui, comme nous le verrons a une production conséquente et atypique par certains aspects.

PREMIÈRE PARTIE.

LE MUSÉE EN FRANCE, ENTRE PARIS ET LA PROVINCE

Si aujourd'hui le musée est une institution de service public ancrée dans le quotidien des citoyens français, il convient de rappeler que la création du musée ayant une vocation de service public reste relativement récente dans l'histoire de la France puisqu'elle tient ses origines de la Révolution française de 1789. Ainsi, il s'agira dans cette première partie de revenir sur l'histoire et les origines des musées français : l'instauration d'un système de conservation des collections publiques constituées d'objets et d'œuvres d'art, le tout issu d'un procédé original propre au contexte national. Pour ce faire et après avoir rappelé le contexte de saisie des biens nationaux et de leurs dépôts, nous évoquerons la fondation du Muséum central des arts au Louvre à Paris en 1793. Dans un second temps, nous reviendrons sur la formation des musées de province, dits aussi musées des départements, officialisée par l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801) afin de pouvoir développer plus précisément le cas de la ville de Lyon. Enfin, nous proposerons une étude ciblée sur les ouvrages produits par les musées de province depuis cette formation jusqu'au passage du XX^e siècle. Tout au long de cette première partie, il s'agira de préciser la place donnée à la conservation des collections publiques, à leur répartition dans les musées nouvellement formés et aux outils mis en place pour contrôler un nouveau maillage territorial, institutionnel et culturel.

DE LA CONSTITUTION DE LA COLLECTION PUBLIQUE NATIONALE

En France comme ailleurs, la création des musées n'est pas une création *ex nihilo*. La volonté de réunir en un même endroit un ensemble d'objets et d'œuvres d'art n'est pas propre aux idées révolutionnaires, la notion même de musée lui est antérieure. En revanche, la Révolution participe à l'élaboration d'un système de pensée dans lequel la réunion des biens dits nationaux est un espace ouvert à tous en lien avec la Déclaration des Droits de l'Homme⁷. La mise en exercice des musées en France est un fait de la Révolution et c'est ce qui marque l'originalité de la fondation française. À titre de comparaison, le British Museum en Grande-Bretagne est une fondation parlementaire⁸.

Plusieurs approches historiques et méthodologiques s'intéressent à ce sujet. Dominique Poulot écrit une histoire politique des musées en France à partir du modèle parisien tandis qu'Édouard Pommier s'intéresse à cette histoire en déplaçant directement le curseur sur la constitution des musées en province. Si dans la

⁷ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, éditions de la Découverte, 2005, p. 8.

⁸ *Ibid.*, p. 7.

réflexion du premier, les musées de province ne sont que périphériques à l'étude, pour le second, Paris et le reste de la France sont deux géographies indissociables lorsque l'histoire des musées en France est expliquée. Ainsi Édouard Pommier souligne dans son essai sur la naissance des musées de province qu'il est artificiel de disjoindre l'élaboration du Muséum national, des musées de province. Il explique par ailleurs :

« Il serait vain de chercher à situer, dans l'espace et le temps, l'apparition du premier musée. Aboutissement d'une longue évolution, caractérisée par des composantes dont l'origine est très diverses, mais qui convergent à l'horizon du XVIII^e siècle, le musée, défini comme un lieu où des objets sont exposés au regard du public, implique une réflexion sur le statut des œuvres d'art et des objets (reconnus capables de raconter une histoire et de constituer une mémoire, donc de revendiquer une pérennité équivalente à celle de l'écrit ; et aussi de servir de références à la création artistique, à une époque où l'art est objet d'enseignement à partir de modèles), et sur celui des collections et leur ouverture au public⁹ ».

L'idée d'un espace dédié aux arts et ouvert au public existe donc avant la Révolution. La monarchie française possède une collection d'œuvres et d'objets d'art qui sert dès 1750 à l'ouverture d'une galerie de peinture au palais du Luxembourg, organisée par le peintre Charles Coypel (1694-1752)¹⁰. L'accès donné aux collections royales répond à deux principaux objectifs : améliorer la conservation des œuvres exposées et offrir des modèles à voir aux peintres en formation. Cette galerie est fermée en 1779 par le comte de Provence à son installation au palais¹¹. Dans les milieux académiques, l'idée d'exposer des objets pour leur valeur de témoins historiques apparaît dans les années 1740¹². Cette tendance est liée à l'enseignement du dessin qui constitue alors une formation de base aux sciences et aux arts. Cette deuxième fonction semble intrinsèque à l'exposition d'œuvres et d'objets d'art puisqu'il s'agit aussi d'une des fonctions allouées à la galerie de Charles Coypel. Par ailleurs, l'exposition d'objets et d'œuvres d'art est largement pratiquée par les marchands d'art du pont Notre-Dame à Paris, chez Edme-François Gersaint (1694-1750) par exemple.

D'autre part, il est acquis par les recherches historiques qu'il existe déjà un projet de muséum sous la monarchie. Dans un mémoire du 15 avril 1786, le Comte d'Angiviller (1730-1809) écrit ainsi :

⁹ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 451-452.

¹⁰ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France*..., *op. cit.*, p. 30.

¹¹ *Ibid.*, p. 31.

¹² POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 454.

« les ordres généraux de Sa Majesté pour l'enrichissement de Sa Collection de tableaux et du muséum projeté en faveur du public ont déterminé les acquisitions¹³ ».

Le document que ce dernier rédige pour la tenue des États généraux du 5 mai 1788 et approuvé par Louis XVI le 31 mars 1788 est l'acte fondateur du musée installé au Louvre¹⁴. Comme le démontre Dominique Poulot, le muséum et les acquisitions ont une portée politique forte et parallèlement, l'idée d'un musée royal et donc national commence à se former dès le milieu du XVIII^e siècle. La Révolution se saisit d'un projet monarchique qu'elle adapte à son idéologie. Le choix du palais du Louvre comme réceptacle de la collection royale puis nationale n'est pas non plus propre aux idées révolutionnaires. En effet, dans le *Dictionnaire des Beaux-Arts* de Claude-Henri Watelet (1718-1786), le terme de musée est associé au Louvre, seule entrée où il se trouve¹⁵. Il y a donc une association d'idées fortes entre le Louvre, la collection destinée au public et le musée comme réceptacle et présentoir de cette collection.

Les biens nationaux

À la révolution, plusieurs événements et décisions législatives sont liés à la constitution des biens nationaux et retiennent ici notre attention. Ainsi, dès le début du mouvement révolutionnaire, la loi du 2 novembre 1789 déclare la confiscation des biens de l'Église, celle du 9 novembre 1791, la confiscation des biens des émigrés, la loi du 10 août 1792, la confiscation des biens de la Couronne et enfin la loi du 8 août 1793, la confiscation des biens des académies¹⁶. Ces quatre lois participent à la création d'un ensemble hétérogène de biens, d'objets, d'œuvres d'art, et de bâtiments provenant des principaux acteurs de l'Ancien Régime, appartenant aux classes nobles, dirigeantes et pensantes. Cette masse forme une collection d'œuvres, d'objets et de savoirs qui deviennent par la confiscation des biens nationaux offrant à la nation naissante un ensemble commun sur lequel construire une identité. Le premier à verbaliser cette idée est François Puthod de Maisonrouge (1757-1820) dans le mémoire qu'il rend devant l'Assemblée le 4 octobre 1790¹⁷. Parallèlement aux lois de confiscation décrétées entre 1789 et 1793, l'Assemblée constituante crée une commission le 13 octobre 1790 pour « aviser aux moyens de connaître, vérifier et conserver tous les monuments du Royaume relatifs

¹³ D'ANGIVILLER, *Mémoires*, publiés par Louis Bobé, Paris, 1933 dans POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 33.

¹⁴ FRANCE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Le rôle de l'État dans la constitution des collections des musées de France et d'Europe, actes du colloque du Bicentenaire de l'Arrêté consulaire dit Arrêté Chaptal (14 fructidor an IX – 1^{er} septembre 1801)*, (Paris, Grand Palais, 2001), Paris, Direction des musées de France, 2003, p. 29.

¹⁵ WATELET Claude-Henri, *Dictionnaire des Beaux-Arts*, Paris, Panckouke, 1788 dans POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 45.

¹⁶ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., op. cit., p. 465.

¹⁷ FRANCE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Le rôle de l'État...*, op. cit., p. 35.

aux sciences et aux arts¹⁸ ». Cette commission est placée sous l'autorité du Comité d'instruction publique et du ministère de l'Intérieur¹⁹. La commission est précédée de deux lois importantes pour cette question des inventaires, les lois du 24 et du 25 janvier 1790 qui instaurent les quatre-vingt-trois départements en remplacement des provinces de l'Ancien régime²⁰. Ces départements président à la gestion des biens nationaux saisis hors du giron parisien et constitue des relais du régime révolutionnaire puis républicain.

La Commission des monuments s'organise selon dix sections et transmet la responsabilité de ces inventaires aux directoires des départements et à la municipalité de Paris. Contrairement à son titre, la Commission des monuments ne traite pas seulement des bâtiments. La Commission temporaire des arts lui succède d'ailleurs entre le 1^{er} septembre 1793 et le 26 décembre 1795.

Tout au long de la première période révolutionnaire, plusieurs décrets sont pris afin de protéger et conserver les monuments et objets saisis appartenant désormais aux biens nationaux, jusqu'à l'insertion de ces dispositions de protection dans le code pénal de 1810. En mars 1794, Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) et Dom Germain Poirier (1724-1803) rédigent l'*Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement* sous l'impulsion de ladite commission²¹. Ces instructions sont adoptées par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale.

Les lois de confiscation confèrent aux collections nationales un caractère vandale qui marque selon Édouard Pommier l'ambivalence révolutionnaire²². La création d'une commission destinée à trouver les outils nécessaires à l'inventaire et à la quantification des nouvelles richesses de la nation répond à un impératif administratif et cherche à éviter un rejet iconoclaste sur les objets ayant appartenu à ceux que la Révolution a dépossédés de leurs prérogatives avec de l'Ancien Régime.

En outre, la Révolution considère le musée comme un outil politique²³. La lettre écrite par Jean-Marie Roland de la Platière (1734-1793), alors Ministre de l'Intérieur montre la portée politique associée à l'idée du musée et l'action que ce dernier doit avoir sur l'éducation du public auquel il est destiné. En effet, la portée éducative est

¹⁸ TUETÉY Louis, *Procès-verbaux de la commission des Monuments*, Paris, 1902-1903 dans POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p.465-466.

¹⁹ BRESC-BAUTIER Geneviève, CHANCEL-BARDELOT Béatrice de, *Un musée révolutionnaire. Le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir*, Paris, Hazan, 2016, p. 88.

²⁰ POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2014, p. 50.

²¹ VICQ-D'AZYR Félix, *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*, Paris, Imprimerie Nationale, 1793, F/17/1045, Archives Nationales de France.

²² POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 467.

²³ Lettre de Jean-Marie Roland de la Platière à Jacques-Louis David, député à la Consultation Nationale, le 17 octobre 1792 dans POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, *op. cit.*, p.46.

concomitante aux considérations politiques, le ministre explique à son interlocuteur la chose suivante :

« Ce muséum doit être le développement des grandes richesses que possède la nation en dessins, peintures, sculptures et autres monuments de l'art : ainsi que je le conçois, il doit attirer les étrangers et fixer leur attention ; il doit nourrir le goût des beaux-arts, recréer les amateurs et servir d'écoles aux artistes ; il doit être ouvert à tout le monde, et chacun doit pouvoir placer son chevalet devant tel tableau ou telle statue, les dessiner, peindre ou modeler à son gré ce monument sera national, et il ne sera pas un individu qui n'ait droit d'en jouir²⁴ ».

Ainsi, le futur muséum est un espace public destiné à l'éducation et la délectation des individus. L'idée de la nation est, par ailleurs, omniprésente. Dominique Poulot insiste à ce sujet en concluant que le musée français est national et intrinsèquement lié à l'état²⁵. Cette lettre précède d'un an l'ouverture au public du muséum du Louvre, décrit ici.

Le musée du Louvre est fondé par le décret du 27 juillet 1793, et assorti d'une charte fondamentale²⁶. S'il ouvre le 10 août de la même année, il est fermé quelques temps plus tard au début de l'année 1794 afin d'être réaménagé et restauré²⁷. Le muséum prend le nom de Muséum central des arts le 20 janvier 1797 tandis que la Grande Galerie est ouverte de façon permanente à partir du 7 avril 1799²⁸. Il représente une première étape dans l'aboutissement de la constitution des biens nationaux en collection publique nationale mise à la portée de tous. L'utilisation du terme central n'est rien d'anodin, il évoque la volonté de l'institution du Louvre d'être l'« *exemplum virtutis* », le modèle indépassable tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle européenne²⁹.

La centralisation est une idée introduite par la Révolution. Elle préside aux fonctionnements des institutions culturelles, tant pour les musées que pour les bibliothèques dont les problématiques sont proches. En effet, les livres sont également des biens saisis à la Révolution. Des ensembles sont d'ailleurs conservés dans les dépôts puis dans les musées qui en découlent. Initialement, il n'y a pas de séparation des biens en fonction de la création des futures institutions culturelles, musées et bibliothèques. Ainsi, le musée de Lyon conserve longtemps une collection

²⁴ Lettre de Jean-Marie Roland de la Platière à Jacques-Louis David, député à la Consultation Nationale, le 17 octobre 1792, feuillet 2, Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France.

²⁵ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 191.

²⁶ DOUTREMÉPUICH Camille, « L'appropriation du modèle du Louvre par les musées de province au tournant du XIX^e siècle », dans *Les Cahiers de l'École du Louvre* [en ligne], 2017, mis en ligne le 26 octobre 2017, consulté le 18 février 2021 ; POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 52.

²⁷ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 53.

²⁸ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 173.

²⁹ DOUTREMÉPUICH Camille, « L'appropriation du modèle du Louvre par les musées de province au tournant du XIX^e siècle », dans *Les Cahiers de l'École du Louvre* [en ligne], 2017, mis en ligne le 26 octobre 2017, consulté le 18 février 2021.

d'ouvrages, transférée plus tard dans les collections de la bibliothèque municipale de la ville.

Dans le même temps, un deuxième musée parisien est également fondé à la même période en 1795. Il s'agit du musée des Monuments français, héritier du dépôt des Petits-Augustins. Le peintre Alexandre Lenoir (1761-1839) en est nommé administrateur. Bien qu'ayant une durée de fonctionnement courte, puisqu'il est fermé sous la Restauration en 1815, ce musée reste une fondation importante de la période.

Les premiers catalogues parisiens

Le Muséum central des arts et le musée des Monuments français, par l'intermédiaire de leurs administrateurs et donc conservateurs, produisent des catalogues sur leurs collections dès leur ouverture respective. L'activité éditoriale des musées fait donc partie de leurs premières fonctions. Nous nous concentrons sur ces deux institutions car elles semblent être les premières à produire des éléments de ce genre éditorial et à avoir une envergure nationale suffisante pour prétendre avoir un impact sur les pratiques des dépôts révolutionnaires de province. Les catalogues produits par ces institutions sont des marqueurs importants pour la production éditoriale des musées et ont chacun leurs spécificités.

La spécificité du musée des Monuments français relève d'abord de sa collection. En effet, ce musée créé sur l'idée de son conservateur, Alexandre Lenoir, est composé des collections du dépôt des Petits-Augustin ainsi que de nombreux fragments et objets récupérés avant qu'ils ne soient potentiellement détruits. Il y a là un souci de préservation des réalisations des œuvres de l'Ancien Régime. Ce musée est destiné³⁰ :

« (...) à la sauvegarde du patrimoine français (...) conservera donc les tombeaux, les sculptures françaises, surtout funéraires, et les vitraux, du V^e-VI^e siècle jusqu'à l'ère contemporaine. Tous les objets réunis dans les salles du musée illustrent l'histoire nationale³¹ ».

Alexandre Lenoir publie une notice sur le musée des Monuments français dès son ouverture en 1795, et la réédite régulièrement³². Cette notice s'apparente à un catalogue de collections, qu'il fait treize fois rééditer et publier jusqu'en 1821 avec des modifications, ajouts, soustractions et changements selon les accrochages et leurs évolutions³³. Ce travail d'envergure permet aux historiens de comprendre la

³⁰ BRESCH-BAUTIER Geneviève, CHANCEL-BARDELOT Béatrice de, *Un musée révolutionnaire...*, op. cit., p. 87.

³¹ *Ibid.*, p. 230.

³² *Ibid.*, p. 231.

En pratique, Alexandre Lenoir rédige une première *Notice succincte des objets de sculpture et architecture réunis au Dépôt provisoire national, rue des Petits-Augustins*, Paris, 1793 dans PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées », dans DELAIGLE Francine, *Les Catalogues d'exposition : guide de catalogage*, Paris, Documentation du musée national d'Art moderne, Centre Georges-Pompidou, 1991, p. 128.

Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, SCHWARTZ Emmanuel, « LENOIR, Alexandre », consulté le 13 avril 2021. URL :

mise en exposition d'une collection originale à la fin du XVIII^e siècle d'autant qu'Alexandre Lenoir met en pratique la théorie de J. J. Winckelmann (1717-1768). Il propose un classement chronologique des œuvres dont les salles figurent les limites spatiales, associé à la notion du progrès dans l'art³⁴. Ainsi « l'itinéraire que recommande le catalogue suggère un dévoilement progressif du vrai » en s'appuyant donc sur la théorie du progrès et la luminosité des salles selon l'époque qu'elles abritent³⁵. Cette notion de progrès dans l'art transparaît dans la rédaction des catalogues de ce musée. Cette organisation révèle en parallèle de la constitution des musées en France, la constitution du champ disciplinaire de l'histoire de l'art³⁶. Cet exemple illustre également l'importance tenue par la théorie de J. J. Winckelmann sur la science du catalogage et la classification des œuvres d'art, particulièrement dans le domaine de la peinture³⁷.

Choix original donc que celui opéré par Alexandre Lenoir pour le musée des Monuments français, qui n'est pas le parti pris du Muséum central des arts du Louvre. Tout comme le musée des Monuments français, les conservateurs du Muséum central font rapidement publier un premier catalogue dès 1793, intitulé *Catalogue des objets contenus dans la Galerie du muséum, décrété par la Convention nationale le 27 juillet 1793, l'an second de la République française*³⁸. Ce premier catalogue s'appuie également sur l'accrochage des œuvres qui n'a pas été faite suivant les écoles :

« On a cru devoir mélanger, parce que ce système paraît le plus propre à développer le génie des élèves et à former leur goût d'une manière sûre et rapide, en leur présentant sous un même point de vue des chefs-d'œuvre en divers genres³⁹ ».

Cette manière de procéder se dit topographique. Elle permet de créer des liens visuels entre différentes formes qui peuvent n'avoir jamais coexistées dans un même cadre spatio-temporel⁴⁰. La manière d'accrocher, d'exposer et d'organiser les collections publiques révèle des modes de pensée et les objectifs que doivent permettre d'atteindre les collections publiques. Enfin, pour Stéphane Loire, les premiers catalogues publiés au Louvre se distinguent du classement par écoles car c'est celui employé par les Salons de l'Académie. En ça, les premières notices du

<https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/lenoir-alexandre.html>

³⁴ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p 54.

³⁵ *Ibid.*, p. 103.

³⁶ *Ibid.*, p. 7.

³⁷ WATERFIELD Giles, « The Origins of the Early Picture Gallery Catalogue in Europe, and its Manifestation in Victorian Britain » dans PEARCE Susan, *Arts in Museums*, cinquième volume, Londres, Athlone Press et Susan Pearce, 1995, p. 49.

³⁸ PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées » ..., op. cit., p. 128. *Catalogue des objets contenus dans la Galerie du muséum, décrété par la Convention nationale le 27 juillet 1793, l'an second de la République française*, Paris, De l'imprimerie C. F. Patris, imprimeur du Muséum national, 1793.

³⁹ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 48.

HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 172.

Louvre se positionnent davantage comme les héritières de celles produites pour l'exposition du palais du Luxembourg⁴¹.

Une deuxième étape est franchie par la création de la Réunion des Musées Nationaux. Plus d'un siècle après la publication des premiers catalogues des musées fondés à la Révolution et alors que le réseau des musées en France s'est considérablement développé et complexifié comme nous le verrons ultérieurement, une loi est votée pour la création de la Réunion des Musées Nationaux. Les quatre premiers musées de cette réunion sont le musée du Louvre, le musée du Luxembourg, le musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et le château de Versailles⁴². Les musées nationaux conservent les collections de l'État et sont directement placés sous la tutelle du ministère qui en a la charge. Cette loi du 16 avril 1895 est une loi de finance destinée à favoriser l'acquisition d'œuvres d'art par les musées qu'elle réunit. De ce fait, elle est assortie d'une pratique commerciale au sein de laquelle se retrouve l'édition des catalogues. Elle préfigure le maillage territorial des musées français. Aujourd'hui, les musées proprement nationaux sont au nombre de soixante-et-un alors que la Réunion des Musées Nationaux a gagné en influence dans le réseau des musées de province depuis sa création.

⁴¹ *Ibid.*, p. 172.

⁴² HUA Régine, *Les Editions de la Réunion des Musées Nationaux : évolution, transformation, mutation ?*, Villeurbanne, ENSSIB, 1992, p. 8.

DE LA REPARTITION DE LA COLLECTION PUBLIQUE NATIONALE

Précédemment, nous avons pu rendre compte de l'élaboration du modèle parisien que représente le Muséum central des arts du Louvre. Cependant, très vite se pose la question des biens nationaux saisis à Paris et en province, de leur conservation et de leur répartition à l'échelle nationale.

Des dispositions révolutionnaires à l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX

À la Révolution, « l'impératif d'une multiplication et d'un partage des jouissances appelle une distribution des patrimoines nationalisés qui satisfasse à la fois à l'équité et au sens de la communauté nationale », qui pourtant recoupe des réalités encore bien différentes⁴³. L'État prend la responsabilité de garantir une juste répartition des biens nationaux collectifs⁴⁴. Le 2 décembre 1790, la Commission des monuments décide la création de dépôt dans les villes importantes, et valide le remploi des églises désacralisées pour la conservation des objets⁴⁵. Faire l'inventaire des biens de l'Ancien régime est « l'une des grandes affaires de la Révolution⁴⁶ ».

Plusieurs textes fondamentaux participent à la création progressive des musées en province. Tout d'abord, la circulaire du 14 mars 1791 des Comités réunis d'administration ecclésiastiques et d'aliénation des biens nationaux à tous les districts de France affirme « la compétence exclusive de l'Assemblée en matière artistique⁴⁷ ». Puis dès 1792, la Commission des monuments demande la tenue d'inventaires en vue de « rassembler et produire au grand jour l'état général de toutes les richesses que possède la France⁴⁸ ». Cette demande est suivie par le décret du 16 septembre 1792 sur la répartition des biens saisis entre le Muséum national et « ceux qui pourront être créés dans les départements⁴⁹ », complété par la circulaire du 3 novembre 1792⁵⁰. Cette première volonté est supplantée par le décret du 10 septembre 1793 affirmant la primauté de Paris sur le choix des œuvres, qui seront ensuite réparties en province équitablement⁵¹. Même si la Révolution française agit dans un souci d'égalité entre les individus, Paris et le Louvre gardent une aura hégémonique sur l'art et la répartition des biens nationaux. Ce décret est pris aussi

⁴³ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 46.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 46.

⁴⁵ POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture...*, op. cit., p. 51.

⁴⁶ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 60.

⁴⁷ GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province ou comment "concilier la liberté d'initiatives des villes et les devoirs de l'État" dans *Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale* [en ligne], juillet-septembre 1992, n°160, p. 67.

⁴⁸ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 56.

⁴⁹ GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province... », op. cit., p. 67.

⁵⁰ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., op. cit., p. 474.

⁵¹ GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province... », op. cit., p. 67.

car les institutions parisiennes n'ont tout simplement pas la place de conserver l'ensemble des richesses nationales. Il convient donc de fixer les éléments qui permettent de procéder à la répartition.

Les villes désignées dans chaque département pour abriter les dépôts et conserver les biens saisis localement sont des villes ayant déjà une certaine importance à l'échelle de leur territoire. L'enseignement y est développé ce qui permet la création des écoles en lien avec les dépôts. Il est admis que les musées de province, pour une large part existent dès la mise en place des dépôts sans toutefois obtenir leur reconnaissance administrative. Dès la création de ces dépôts, les problématiques de conservation, de tri des collections, de définition des professionnels capables de la gestion du bâtiment et de son contenu sont les mêmes que celles des futurs musées. Certaines municipalités cherchent donc à valoriser ces dépôts par l'exposition des œuvres déposées.

Selon Édouard Pommier, l'origine des musées est à rechercher dans l'établissement des écoles de dessin gratuites du XVIII^e siècle, dont la préfiguration serait l'ouverture en 1741 de l'école de dessin gratuite de Rouen⁵². La première école gratuite parisienne ouvre par la suite en 1765⁵³. En effet, l'école de Rouen et les suivantes se constituent une collection destinée à servir à l'enseignement par le biais des modèles. Nous retrouvons ici une idée similaire à celle qui motive l'établissement des musées à la Révolution.

La mise en place des dépôts et des écoles de dessin gratuites, tous deux préfigurations des musées, suivent le triptyque enseignement-collections-expositions défini par Édouard Pommier. Ils sont aussi le fruit d'une volonté d'égalité géographique ; l'idée que tout citoyen doit avoir accès aux richesses nationales avec la même aisance⁵⁴. Cette notion d'égalité géographique est sous-jacente à toutes les décisions prises lorsqu'il s'agit pour les autorités compétentes de légiférer sur les musées de province. Elle régit également les rapports entretenus entre Paris et ces derniers. C'est ainsi que plusieurs décrets pris les 24 octobre 1793, 18 décembre 1793 et 27 janvier 1794 organisent la répartition des richesses dans les dépôts selon le lieu de saisi le plus proche⁵⁵. Les lois du 6 ventôse an II (24 février 1795) et 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) portent la création des écoles centrales en région dans les départements en corrélation avec l'établissement abritant le dépôt⁵⁶. Toutes ces dispositions mènent éventuellement le Conseil de conservation, en remplacement de la Commission temporaire des arts à l'élaboration de l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801) suite au rapport rendu par le M. le Comte Chaptal (1756-1832). L'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX marque l'officialisation de quinze musées en province dont l'existence jusqu'alors n'était

⁵² POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 456.

⁵³ *Ibid.*, p. 458.

⁵⁴ TUETÉY Louis, *Procès-verbaux de la création de la commission des Monuments*, Paris, 1902-1903 dans *Ibid.*, p. 472.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 476.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 478.

pas reconnue administrativement par l'État central. Ce sont les musées de Lyon, Marseille, Bordeaux, Genève, Nantes, Lille, Bruxelles, Strasbourg, Nancy, Dijon, Toulouse, Caen, Rouen et Rennes. Cet arrêté procède ainsi d'une déconcentration des richesses nationales.

Le choix d'inscription des villes est éminemment révélateur du choix final. La dernière minute de lettre relative à l'arrêté est signée de la main du premier consul. Il aurait réorganisé l'ordre d'apparition des quinze villes⁵⁷. Ainsi, Lyon est placée en tête du cortège et aurait été choisie au même titre que les villes de Bruxelles, Genève et Strasbourg car ayant déjà manifesté sa volonté de posséder son musée⁵⁸. Les 846 tableaux répartis entre les quinze villes restent des propriétés nationales dont la gestion échoue aux municipalités et départements sans qu'il y ait véritablement un partage des responsabilités. Par cet arrêté se fonde le système des envois et des dépôts du Louvre vers les musées de province et la réalisation des inventaires comme contrepartie des envois⁵⁹.

Parallèlement à l'arrêté du 14 fructidor an IX, les bibliothèques municipales comme pendant des musées pour la conservation des livres anciens, sont créées en région par l'arrêté du 28 janvier 1803. À l'inverse des musées régionaux désignés comme provinciaux, cette caractéristique géographique ne semble pas revêtir autant d'importance pour les bibliothèques. En revanche, Paris et ses quatre bibliothèques : royale, mazarine, Sainte-Geneviève et Arsenal joue un rôle similaire à celui tenu par le Louvre pour les musées. L'État procède également par un système d'envoi pour les bibliothèques où la problématique de conservation des fonds d'état reste tout aussi mal définie.

Rapports, enquêtes et inspection des musées de province

La direction des Beaux-Arts, placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur puis du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, cherche tout au long du XIX^e siècle à reconstituer l'inventaire et la répartition des œuvres et objets d'art conservés dans les musées de province. À titre d'exemple, en témoigne une lettre émanant du Ministre de l'Intérieur au préfet du département du Rhône en date du 5 juillet 1828. Il est ainsi fait remarquer au préfet que le ministère ne possède que peu de renseignements sur le musée de Lyon ne l'engageant pas à lui envoyer davantage d'œuvres :

« Cependant il m'est demandé chaque jour des tableaux, des statues, des modèles de toute espèce pour les établissements de cette nature qui ont été successivement formés sur les divers points du royaume. Pour juger des besoins qui existent réellement, et avant d'examiner quels sont les moyens que j'ai d'y satisfaire, il est nécessaire que je sache dans quelle position se trouvent aujourd'hui les dépôts d'arts et d'antiquités, quelle est

⁵⁷ FRANCE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Le rôle de l'État...*, op. cit., p. 71.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 71.

⁵⁹ POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture...*, op. cit., p. 74.

l'importance qu'ils peuvent avoir, quel est le degré d'intérêt qu'ils méritent. Je vous prie de m'envoyer le catalogue des musées de votre département, de vouloir bien y joindre des éclaircissements sur les divers articles que je crois devoir signaler à votre attention (...)»⁶⁰

Rapidement et avant la création de l'inspection des musées, l'administration de tutelle cherche à contrôler et garder une trace des envois et de leurs états puisqu'à la fin de cette missive, l'auteur rappelle que :

« Les catalogues sont presque partout imprimés ; mais je désire qu'à la notice ordinaire on ajoute des indications sur l'origine des objets, sur le prix d'achat, ou sur la valeur approximative de chaque pièce des Musées. Ce travail, fait avec soin, mettra à même de comparer les richesses de chaque département ; il donnera un aperçu aussi exact que possible de tout ce que la France possède dans les arts, et c'est une connaissance qu'il est utile de se procurer»⁶¹.

L'objet catalogue tient une place toute particulière pour le contrôle des collections déposées en province. Il permet également à l'administration de tutelle de se rendre tout à fait compte de l'envergure des collections, dépôts et acquisitions, et des compétences des rédacteurs, bien souvent confondus avec les conservateurs de ces musées au XIX^e siècle.

Dès 1848, quatre inspecteurs sont dépêchés dans les musées des départements pour rendre compte de l'état des collections et de la tenue d'inventaires, le tout à destination du musée central, le Louvre⁶². Cette première inspection est mise en place par l'arrêté pris par Alexandre Ledru Rollin (1807-1874) en date du 3 avril 1848. Jusqu'en 1850, et d'une manière générale, les envois sont peu qualitatifs et les musées peu regardant, sauf exception⁶³.

Les années 1880 constituent un tournant dans la législation associée au musée de province à la manière d'une « reprise en main»⁶⁴. Plusieurs dispositions sont prises d'abord par le décret du 26 avril 1881 portant sur l'organisation des musées dans les départements. C'est surtout la création, par l'arrêté du 13 janvier 1887, d'un service chargé de l'inspection des musées de province que révèle la volonté du ministère de tutelle de mieux connaître ces institutions et de parfaire son système d'envoi tout autant que son fonctionnement⁶⁵. L'inspection des musées est faite par des artistes qui peuvent conseiller les institutions qu'ils inspectent. Ils poussent à la tenue

⁶⁰ Lettre du Ministre de l'Intérieur au préfet du département du Rhône, Paris, le 25 juillet 1828, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon, voir Annexe 1, p. 147-148.

⁶¹ Lettre du Ministre de l'Intérieur au préfet du département du Rhône, Paris, le 25 juillet 1828, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon, voir Annexe 1, p. 147-148.

⁶² DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome premier, Paris, V^e Jules Renouard, Libraire-éditeur (rue de Tournon, 6), 1859, p. 10.

⁶³ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 130.

⁶⁴ GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province... », op. cit., p. 66.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 65.

régulière des inventaires et à la publication des catalogues, pour lesquels l'administration réserve une partie de son budget⁶⁶.

Enfin, Philippe de Chennevières-Pointel évoque une loi dite d'échange entre le Louvre et d'autres établissements dont les musées de province, qui ne semble pas avoir été votée⁶⁷. Il rappelle que cette loi se fonderait sur l'ordonnance royale du 22 février 1839 instituant les comités d'achats et des échanges réciproques d'objets et livres composant les fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales. Un parallèle est fait entre le fonctionnement des bibliothèques et des musées dès le début de leur fonctionnement respectif entraînant des comparaisons et des tentatives réciproques de transposition des méthodes de travail.

Les musées de province, ce sont aussi des professionnels, des conservateurs dont le statut est également au cœur des réflexions étatiques. Ils sont préposés à la conservation, l'exposition et la tenue des inventaires desquels découlent les catalogues de collections. C'est d'ailleurs leur première mission à l'issue de la Révolution :

« Employés au recensement des richesses dont on s'enorgueillit, et auxquelles il faut trouver à la fois un abri et un usage, ils ont consenti un remarquable effort de confection de catalogues⁶⁸ ».

Des dispositions législatives sont aussi prises à ce sujet, dont le décret du 25 mars 1852 donnant l'autorité au préfet de nommer les conservateurs des musées de leurs départements⁶⁹. Ce décret est lié à la nouvelle réalité politique de la France sous le Second empire où la charge de maire n'existe plus, dans laquelle le préfet devient l'entité la plus à même de remplir cette mission.

Le rapport-enquête produit par Henry Lapauze (1867-1925) alors conservateur du musée des beaux-arts de la ville de Paris, vient à nouveau dresser un bilan des musées de province à sa publication en 1908, à l'issue du XIX^e siècle⁷⁰. Ce rapport est commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par la Commission chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'organisation des musées de province et à la conservation de leurs richesses artistiques. Ce rapport porte sur l'ensemble des questions évoquées par les bilans dressés précédemment par Clément de Ris et Philippe de Chennevières-Pointel qu'il cite dans son rapport ainsi :

« C'est devenu un truisme que nos collections provinciales sont d'une richesse enviable. Écrivains et savants y ont attardé leur rêverie et leur science. Chennevières, Clément de Ris, Olivier Merson en ont rapporté naguère des

⁶⁶ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, op. cit., p. 132.

⁶⁷ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe, *Observations sur le musée de Caen et sur son nouveau catalogue*, Argentan, impr. Barbier, 1851, p. 46.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 60.

⁶⁹ GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province... », op. cit., p. 65.

⁷⁰ LAPAUZE Henry, *Les musées de province. Rapport – Enquête – Législation*, Paris, Typographie Plon-Nourrit et C^{ie} (rue Garancière, 8), 1908.

observations dont on n'a pas assez tenu compte – l'actualité le démontre trop clairement tous les jours⁷¹ ».

Ainsi, divers points sont investigués : les budgets, le gardiennage des bâtiments, la tenue des inventaires, des catalogues et la conservation des collections⁷². Le musée de Lyon fait partie de la septième circonscription inspectée en 1907 par M. Chigot⁷³. La sous-commission note un état de délabrement généralisé des musées de province, sans que cela soit le cas des musées de la ville de Lyon. Il s'agit ici d'une remarque générale.

Ce rapport constitue un marqueur important dans l'histoire législative des musées de province. En effet, de ce dernier découle le décret du 27 décembre 1910 instituant le droit de l'État à inspecter les musées contenant plus de vingt dépôts⁷⁴. La responsabilité de l'inspection échoue finalement aux conservateurs des Musées Nationaux par le décret du 27 décembre 1928⁷⁵. La Réunion des Musées Nationaux récupère ainsi la responsabilité de la conservation des collections conservées dans les musées les plus importants du territoire français.

Les musées de province : une typologie particulière

Ainsi les musées de province ne sont pas par définition des musées nationaux, bien que certains exposent et/ou conservent des œuvres appartenant à l'État. Les musées de 1801 comptent parmi ceux conservant des dépôts d'œuvres d'art propriétés de l'État. Une certaine ambiguïté marque donc la constitution d'une partie de leurs collections. Ces musées ont un caractère hybride et se différencient, comme le fait remarquer Clément de Ris de ceux dont les collections sont exclusivement municipales⁷⁶. C'est cette ambiguïté qui amène la Réunion des Musées Nationaux à prendre en main leur inspection comme nous avons pu le rappeler précédemment. Ces musées constituent une catégorie des musées de province à part entière. La situation est d'autant plus complexe que comme le rappelle Chantal Georgel dans son article « L'État et "ses" musées de province ou comment concilier la liberté d'initiatives des villes et les devoirs de l'État » dans *Le Mouvement social* en 1992, ces musées :

« (...) se trouvèrent, de ce fait, détenir des œuvres "déposées par l'État" qui, en ne s'en dessaisissant pas par le don, entendit pouvoir exercer un droit de contrôle sur elles... et donc sur les musées eux-mêmes⁷⁷ ».

⁷¹ *Ibid.*, p. 17.

⁷² *Ibid.*, p. 15.

⁷³ *Ibid.*, p.16.

⁷⁴ Dossier 3a – Séance du 6 avril 1933 de la Commission des Musées Départementaux et Municipaux instituée par le décret du 3 décembre 1932, F/21/4910/B, Archives nationales de France.

⁷⁵ Dossier 3a – Séance du 6 avril 1933 de la Commission des Musées Départementaux et Municipaux instituée par le décret du 3 décembre 1932, F/21/4910/B Archives nationales de France.

⁷⁶ DE RIS Clément, *Les musées de province...*, *op. cit.*, p. 4.

⁷⁷ GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province... », *op. cit.*, p. 68.

Clément de Ris et Philippe de Chennevières-Pointel ont tous deux étudié les musées de province et délivrent des informations et axes d'analyse qui nous permettent de mieux les définir au cours du XIX^e siècle. Ils reviennent sur les origines de ces musées en rappelant le cadre législatif et les envois caractérisant l'élaboration des collections régionales. Leurs écrits constituent par ailleurs des points d'appui pour les recherches et rapports ultérieurs écrits à ce sujet. Philippe de Chennevières-Pointel rappelle les sources d'approvisionnement des musées de province qui se font par des donations et des legs, par des acquisitions sur les fonds des collectivités en charge du musée et par les envois de la direction des Beaux-Arts⁷⁸. Ces derniers sont basés sur les acquisitions faites au Salon lequel n'est plus organisé à partir de 1880. Les œuvres transférées en province proviennent de quatre sources préalables : les anciennes collections royales conservées par le Louvre, les prix de l'Académie revenus à l'État par le décret de 1793, les tableaux des églises et couvents de Paris et ceux issus des conquêtes⁷⁹. Suite aux envois des 846 tableaux en 1801, de nouveaux sont prévus par le décret du 15 février 1811 pour les villes de Lyon, Toulouse, Dijon, Grenoble, Bruxelles et Caen⁸⁰. Plus encore que son prédécesseur, Philippe de Chennevières-Pointel soutient l'idée qu'une répartition des œuvres selon une approche géographique est la meilleure option évitant par ce biais une décontextualisation géographique et historique des objets et œuvres d'art⁸¹.

Plus tardivement, au passage du XX^e siècle et jusque dans les années 1930 se pose la question du régime des musées de province encore mal défini. La création de la Commission des Musées Départementaux et Municipaux par le décret du 13 décembre 1932 a ainsi pour objectif selon l'article 2 :

« d'améliorer l'organisation générale de ces Musées ; elle établira, en particulier, un projet de classement de ces Musées par catégories correspondant à leur importance⁸² ».

Cette commission ne comprend en réalité aucun membre issu de l'administration des musées de province. Même les conservateurs de musées régionaux conviés à siéger à la commission sont associés par leur formation à l'administration parisienne. À titre d'exemple le conservateur du musée des Beaux-Arts de Rouen, Fernand Guey (1877-1964) est un envoyé de l'administration centrale parisienne à Rouen et un ancien élève de l'École du Louvre. Difficile néanmoins d'établir le travail accompli par cette commission à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

Elle fait suite cependant à un essai de l'historien de l'art et conservateur du musée du Louvre, Paul Vitry (1872-1931) *Musées de province. Nationalisation ou*

⁷⁸ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe, *Observations sur le musée de Caen...*, op. cit., p. 45

⁷⁹ DE RIS Clément, *Les musées de province...*, op. cit., p. 7.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁸¹ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, « Les musées de province » dans *La gazette des beaux-arts : courrier européen de l'art et de la curiosité* [en ligne], 1^{er} février 1865, vol. XVIII, n° 104, p. 129.

⁸² Dossier 3a – Séance du 6 avril 1933 de la Commission des Musées Départementaux et Municipaux instituée par le décret du 3 décembre 1932, F/21/4910/B, Archives nationales de France.

classement ?⁸³ L'auteur expose sa réflexion sur le meilleur moyen d'organiser les musées de province. Il s'appuie sur le mode de fonctionnement des Monuments Historiques en reprenant les idées de classement et d'inscription à définir selon l'importance accordée à chaque musée, tenant compte à la fois de la qualité des collections conservées et du type de fondation. La notion de classement soulevée par Paul Vitry rappelle le décret pris en 1897 pour le classement des bibliothèques municipales conservant des fonds d'état. L'objectif de ce décret est de rappeler la responsabilité des bibliothèques vis-à-vis de la conservation de ces fonds. Le classement des musées de province, départementaux et municipaux n'est mis en place que plus tard à l'issue de la Seconde Guerre mondiale par la promulgation de l'ordonnance du 13 juillet 1945 réorganisant les musées nationaux et les musées de province. La législation mise en place pour les bibliothèques municipales constituent un modèle réflexif pour les musées de province.

⁸³ VITRY Paul, *Musées de province. Nationalisation ou classement ?*, épreuve d'un article de Paul Vitry, 1930, F/21/4909/A, Archives nationales de France.

AUX ORIGINES DES MUSEES DE LYON

Après avoir précisé le contexte historique de la constitution d'un espace public destiné à la conservation et l'exposition des collections nationales à Paris et en province, il s'agit maintenant de rappeler le contexte historique et les événements relatifs à l'élaboration des musées de la ville de Lyon.

Le dépôt de l'ancienne abbaye des Dames de Saint-Pierre

Le musée de Lyon est officiellement créé par l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801) à la suite du rapport remis par M. le comte Chaptal. Il est surtout le premier à apparaître sur la liste des quinze musées de 1801. Pour autant, la réalité du musée de la ville de Lyon commence avant cette officialisation administrative. En effet, les origines du musée de Lyon remontent à 1791, date à laquelle les tableaux issus des confiscations et des saisies sont entreposés dans l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, désacralisée en 1789, désormais propriété de l'État afin, en outre, d'éviter la vente du bâtiment⁸⁴. Par un arrêté du 22 août 1791, le Directoire du district de Lyon nomme Philippe-Auguste Hennequin (1762-1833) et Joseph Janin pour établir un « état des tableaux, médailles, bronzes et autres monuments des arts » entreposés à l'abbaye des Dames de Saint-Pierre, dont le premier inventaire précis est rédigé en 1796⁸⁵. Entre temps, la révolte de 1793 réprimée par le pouvoir central fait perdre à la ville de Lyon ses œuvres les plus remarquables dont *l'Incrédulité de saint Thomas* peinte par Francesco Salviati (1510-1563), qui était avant la saisie des biens de l'Église conservée dans la chapelle des Gadagne de l'église des Jacobins⁸⁶. C'est en 1795, suite au rapport du 27 floréal an III (16 mai 1795) que l'abbaye des Dames de Saint-Pierre est désignée pour accueillir le futur musée de la ville⁸⁷. En pratique, la décision prise par le département n'est pas réalisée⁸⁸.

La volonté de se munir d'un musée est officiellement marquée par le rapport de Mayeuvre de Champvieux (1743-1812) remis au Conseil municipal le 3 mars 1799 intitulé *Rapport fait au conseil municipal, par le citoyen Mayeuvre ; Sur les Établissements qui peuvent raviver les Arts et les Manufactures de Lyon*⁸⁹. Ce dernier aborde l'idée d'un musée à Lyon au point cinq et, au point six en ce qui concerne le bâtiment le plus à même de recevoir le musée. Suivant ce rapport le Maire de la division nord, en charge du dépôt de l'abbaye, prend un arrêté nommant

⁸⁴ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 9.

⁸⁵ CHAUDONNERET Marie-Claude, « Les origines du musée des beaux-arts de Lyon 1791-1799 » dans ROCHER-JAUNEAU Madeleine (dir.), *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, n°1, Lyon, Palais Saint-Pierre, 1986, p. 326 et p. 331. Inventaire Hennequin du 9 octobre 1792, Archives départemental, 1. L.1073.

⁸⁶ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 482 et LECHAT Henri, VIAL Eugène, DISSARD Paul, GIRAUD Jean-Baptiste *et al.*, « Les musées de Lyon »..., *op. cit.*, p. 9.

⁸⁷ CHAUDONNERET Marie-Claude, « Les origines du musée des beaux-arts de Lyon... », *op. cit.*, p. 330. Rapport du 27 floréal an III, Archives départementales, 1. L.1073.

⁸⁸ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 482.

⁸⁹ « Rapport fait au conseil municipal, par le citoyen Mayeuvre ; Sur les Établissements qui peuvent raviver les Arts et les Manufactures de Lyon » Mayeuvre de Champvieux, 702.976, Archives Municipales de Lyon.

une « Commission pour aviser aux moyens de restauration des Arts et des Manufactures ». Cette dernière mention marque la dynamique privilégiée à la ville de Lyon : les arts sont au service de l'industrie du textile considérée comme artistique. Suite à ces événements, l'État envoie la même année six tableaux de fleurs le 2 thermidor an VII (20 juillet 1799)⁹⁰. Ainsi si le musée n'est pas encore officiellement reconnu, l'État procède néanmoins à des envois d'œuvres à destination de l'école de dessin qui remplit alors les fonctions de conservation en région. Lyon reçoit également un lot de dessins saisis chez un émigré, Albani et quarante planches coloriées représentant des oiseaux⁹¹. Finalement, le musée est officiellement reconnu le 1^{er} septembre 1801 par l'arrêté consulaire, soit dix ans après la réunion des premières pièces. L'abbaye des Dames de Saint-Pierre est, elle, officiellement concédée par l'État l'année suivante par le décret consulaire du 23 germinal an X (13 avril 1802)⁹². Le musée ouvre pour la première fois en 1803 d'abord une unique salle au premier étage de l'aile sud⁹³. Par la suite, le musée de Lyon reçoit successivement trente-un tableau le 13 ventôse an XI (4 mars 1803), quatorze le 20 fructidor an XIII (7 septembre 1805) et cinquante-deux le 15 février 1811⁹⁴.

L'abbaye des Dames de Saint-Pierre est renommée suite à la cession du bâtiment par l'État à la ville de Lyon. Plusieurs échanges épistolaires attestent d'une réflexion portant sur le nom à donner à l'ensemble constitué du Conservatoire des arts, nommé ainsi en référence à la réunion entre les musées de la ville et l'École des beaux-arts créée par le décret du 25 germinal an XIII (15 avril 1805), la bibliothèque du palais des arts, le tribunal de commerce et la Bourse. Dans une lettre, le préfet du Rhône explique le choix de renommer l'ensemble, le Palais du Commerce et des Arts en référence à l'importante industrie manufacturière de la ville à laquelle l'art doit rendre service⁹⁵. Cette conception de l'utilité de l'art marque durablement l'installation du musée lyonnais au cours du siècle, ce que remarque d'ailleurs Clément de Ris lors de sa visite. Ainsi dans le deuxième tome qu'il publie en 1864, Clément de Ris propose un état des lieux et des collections du musée de Lyon, qui date en réalité de 1853⁹⁶. Deux éléments dénotent dans son retour : d'abord l'association qui est faite dans un même bâtiment de la Bourse et du tribunal de commerce avec le musée et le manque d'entretien des bâtiments et des collections qui y sont conservées :

⁹⁰ CHAUDONNERET Marie-Claude, « Les origines du musée des beaux-arts de Lyon... », *op. cit.*, p. 333.

⁹¹ BANEL-CHUZEVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée : le Musée des beaux-arts de Lyon*, Lyon, Éditions Fage, 2005, p. 164.

⁹² BRUYÈRE Gérard, *Louis Antoine Moutonnat (1754-1834), premier conservateur du musée de Lyon*, Genève, Genava, 1997, p. 44.

⁹³ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁴ ANGRAND Pierre, *Histoire des musées de province au XIX^e siècle. 5 Rhône-Alpes : Lyonnais, Bresse et Bugey, Savoie, Dauphiné*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, 1988, p. 9-10.

⁹⁵ Lettre du préfet du département du Rhône à Monsieur le Comte, à Lyon le 8 (?) 1814, 4T/59, Archives départementales du Rhône et métropolitaine de Lyon, voir Annexe 2, p. 149-150.

⁹⁶ DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome second, Paris, V^e Jules Renouard, Libraire-éditeur (rue de Tournon, 6), 1864, p. 81.

« Faute d'une allocation suffisante, cette collection est dans un état qui afflige pour la seconde ville de France, et devant lequel la fécondité et l'habileté de ressources de son conservateur actuel sont parfois impuissantes⁹⁷ ».

L'assertion de Dominique Poulot au sujet du manque d'intérêt des villes jusqu'à la moitié du XIX^e siècle pour leur musée se trouve ici confirmée⁹⁸. Les musées de Lyon stagnent d'ailleurs selon Philippe Durey et n'opèrent pas de changement particulièrement marquant jusqu'en 1878⁹⁹. Clément de Ris reconnaît cependant que la galerie des peintres lyonnais est une salle importante, développée depuis les années 1820 et finalement ouverte en 1851. Selon ce dernier, elle constitue un modèle à appliquer dans d'autres institutions¹⁰⁰. Ces salles de peintures dites locales existent parallèlement à la montée en puissance d'un nouveau dynamisme en région, dont celle de Lyon est une des plus prestigieuses.

Les conservateurs et la collection des musées de Lyon

François Artaud (1767-1838) est considéré comme le premier conservateur du musée. En charge entre 1807 et 1830, il est nommé directeur du Conservatoire des arts et de l'École des Beaux-Arts à partir de 1812. Il est précédé par Louis Antoine Moutonnat (1754-1834) qui administre le Conservatoire des arts entre 1802 et 1806¹⁰¹. François Artaud procède à l'ouverture de plusieurs salles dont le salon des fleurs et publie de nombreuses notices tout au long de son exercice. Il est remplacé en 1830 par le peintre Augustin Thierriat (1789-1870) pour des raisons politiques. Ce dernier est également un des conservateurs ayant le plus publié de notices au cours de l'histoire du musée. À partir de 1841, les collections sont divisées en deux musées : le musée archéologique associé aux objets du Moyen Âge et de la Renaissance dont le conservateur est Ambroise Comarmond (1786-1857) et les musées de peinture et de sculpture sous l'autorité d'Augustin Thierriat.

Ambroise Comarmond est remplacé à son décès par Edme-Camille Martin Daussigny (1805-1878), qui cumule, après le décès d'Augustin Thierriat, le poste de conservateur des musées de Peinture et de Sculpture. En 1878, de grands travaux sont entrepris, le bâtiment est rénové par Abraham Hirsh (1828-1913)¹⁰². C'est aussi l'année d'une importante réorganisation en ce qui concerne le nombre de départements et le nombre de conservateurs. Le musée est ainsi divisé en trois départements : les musées de Peinture, Sculpture, Gravure et Dessins ; les musées d'Épigraphie, Sigillographie, Numismatique et Antique et les musées archéologiques. Tous sont administrés par un conservateur différent

⁹⁷ *Ibid.*, p. 76. Le conservateur auquel Clément de Ris fait référence est sûrement Augustin Thierriat.

⁹⁸ POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France...*, *op. cit.*, p. 130.

⁹⁹ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁰ BANEL-CHUZÉVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée...*, *op. cit.*, p. 78.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 165.

¹⁰² DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, *op. cit.*, p. 10.

respectivement : Joseph Guichard (1806-1880) remplacé à son décès par Achille Chaîne (1814-1884), Auguste Allmer (1815-1899) et Jean-Baptiste Giraud. Finalement, en 1886, Paul Dissard cumule les charges de conservateur des musées de Peinture et Sculpture et des musées des Antiques. En 1910, un arrêté municipal rétablit une unité de gestion de la conservation en maintenant le conservateur Paul Dissard, remplacé en 1913 par Henri Focillon (1881-1943). Les deux derniers conservateurs de la période étudiée sont Léon Rosenthal (1870-1932) entre 1924 et 1932 et René Jullian jusqu'en 1962.

Parallèlement aux changements à la tête de la conservation des musées, la ville de Lyon légifère et crée différents comités ayant pour mission de veiller à la conservation et aux acquisitions par les musées. Ainsi, dès 1802, un Conseil du Conservatoire des Arts est créé dont les six membres sont nommés par arrêté préfectoral¹⁰³. Par la suite en 1847 est instauré un Comité des surveillances des musées archéologique, bientôt suivi en 1851 par un premier Comité d'inspection permanent des Musées de peinture et de sculpture instauré par arrêté municipal, il précède la création de l'Inspection générale des musées de 1887 et est remplacé en 1872 par la Conseil d'administration des musées¹⁰⁴. C'est en 1897 qu'est finalement institué la Commission consultative des musées présidé par Édouard Aynard (1837-1913). Ce changement réduit le pouvoir décisionnel de l'ancien conseil d'administration en ne lui permettant plus que de donner un avis sur les acquisitions à faire par le musée du Palais des Arts¹⁰⁵. Cette commission disparaît dans les années 1970.

Expansion et division des institutions culturelles

Les collections du Palais des arts sont multiples et remarquables à plusieurs titres. Depuis les premiers dépôts de l'État entre 1798 et 1799, le musée lyonnais n'a cessé de s'enrichir de plusieurs dons dont celui du Pape Pie VII (1742-1823) concernant l'*Ascension* de Pérugin, d'envois étatiques dont deux cents antiques provenant de la collection Campana en 1863, des acquisitions et legs de collections des anciens conservateurs du musée ou encore d'œuvres d'artistes dont celles du lyonnais Paul Chenavard (1807-1895)¹⁰⁶. Notons que les documents d'archives et la littérature secondaire portant sur le Palais des arts de Lyon décrivent et parlent des collections en évoquant les « musées de Lyon ». Il convient donc de faire la différence entre ces Musées, tous présents au Palais Saint-Pierre et les musées de Lyon comme entités indépendantes à partir de la fin du XIX^e siècle.

¹⁰³ LECHAT Henri, VIAL Eugène, DISSARD Paul, GIRAUD Jean-Baptiste *et al.*, « Les musées de Lyon » ..., *op. cit.*, p. 6.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 7 et BANEL-CHUZEVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée...*, *op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁵ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁶ BANEL-CHUZEVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée...*, *op. cit.*, p. 167 ;

Trois musées sont fondés à Lyon entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. En 1879, le collectionneur Émile Guimet (1836-1918) fonde le musée d'histoire naturelle Guimet, en 1890, Édouard Aynard fonde le musée historique des tissus et en 1921 le musée d'histoire de Lyon est créé et installé dans l'hôtel de Gadagne. Ces trois fondations impliquent des échanges et des transferts de collections amenant à une spécialisation croissante des musées lyonnais. Ainsi les collections de tissus du Palais des arts sont transférées à la Chambre de commerce tandis qu'un certain nombre d'œuvres et d'objets d'art attachés à l'histoire de Lyon sont également transférés dans le nouveau musée Gadagne.

Il est également important de noter que la bibliothèque du Palais des arts, ouverte au public en 1831 est déplacée en 1911 et réunie avec la grande bibliothèque de l'ancien archevêché dans le Palais Saint-Jean¹⁰⁷. Enfin, la création du musée gallo-romain de Fourvière en 1956 entraîne le déménagement des collections des antiquités romaines organisées et conservées tour à tour par François Artaud et Auguste Allmer, vers ce nouveau bâtiment, tandis que le musée des Beaux-Arts récupère les collections égyptiennes issues de la collection Guimet de Lyon¹⁰⁸. Aujourd'hui donc, il est difficile d'envisager les proportions véritables des collections conservées au Palais des arts avant l'expansion des musées à Lyon. Nous pouvons noter une spécialisation croissante des institutions culturelles à Lyon amenant à la configuration actuelle. Ces spécialisations se discernent dans la rédaction et la publication des catalogues et autres éditions des musées. Ils permettent de suivre leurs évolutions et les spécialisations qui s'opèrent entre les différentes collections des musées de Lyon. Leur nombre est également une donnée importante à laquelle nous allons nous intéresser.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 169.

¹⁰⁸ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, op. cit., p. 13 et BARNAUD Germaine, SAMOYAUULT Jean-Pierre, *Répertoire des musées et collections publiques de France*, Paris, Ministère de la Culture, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, [1959] 1982, p. 207.

CARTOGRAPHIE EDITORIALE DES MUSEES DE PROVINCE

Il s'agit maintenant de porter un regard plus attentif à la production éditoriale des musées de province. Pour ce faire, nous nous proposons de développer une étude analytique ayant pour source le *Répertoire des catalogues des musées de province* publié en 1924 par Denise Jalabert¹⁰⁹. Diplômée de l'École du Louvre, elle est conservatrice honoraire des musées nationaux¹¹⁰. Si toutefois Denise Jalabert est l'auteure principale, ce répertoire reste publié sous l'autorité de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France, cofondée en 1922 par celui qui rédige la préface, Jean-Joseph Marquet de Vasselot (1871-1946). Également formé et diplômé de l'École du Louvre en 1896, c'est un conservateur du musée du Louvre et historien de l'art français¹¹¹. Cette préface, ainsi que les deux co-auteurs marquent l'influence durable qu'entretient la capitale sur le réseau des collections publiques en France. Jean-Joseph Marquet de Vasselot a publié le *Répertoire des catalogues du musée du Louvre (1793-1917)* en 1917¹¹². Ainsi, s'il n'est pas l'auteur de ce catalogue, il maintient sa place dans cette recherche en participant à la réalisation de son pendant. Enfin, si ce catalogue existe, c'est qu'il fait certainement suite à une demande de l'administration ou du corps professionnel des conservateurs des musées français pour la création d'un outil pour investiguer ce champ d'étude. Dans sa préface, Jean-Joseph Marquet de Vasselot expose l'objectif de ce travail qui selon lui, comble un manque au rapport produit en 1908 par Henri Lapauze, en ce qui concerne les références bibliographiques des musées de province¹¹³. Par ailleurs, il rappelle brièvement la sélection opérée par l'auteure de cette manière :

« Toutefois M^{lle} Jalabert a indiqué, en plus des *Catalogues* proprement dits, les *Guides* dans les musées, et certains ouvrages ou articles relatifs à des séries, à des ensembles, qui remplacent des catalogues et qui présentent par là un intérêt général¹¹⁴ ».

Si ce répertoire ne recherche pas l'exhaustivité, force est de constater que certaines publications ont été sélectionnées alors qu'elles peuvent ne pas avoir été produites par un musée, ou ne pas offrir une référence directe au genre du catalogue. Pourtant la sélection opérée tend à respecter un cadre défini de manière implicite sur ce qui peut ou ne peut pas être considéré comme un catalogue de collections de musée.

¹⁰⁹ JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province...*, op. cit., 1924.

Ibid., p. 2.

¹¹¹ Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, onglet « MARQUET DE VASSELLOT, Jean-Joseph », consulté le 13 avril 2021. URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/marquet-de-vasselot-jean-joseph.html>

¹¹² PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées » ..., op. cit., p. 129.

MARQUET DE VASSELLOT Jean-Joseph, *Répertoire des catalogues du Musée du Louvre (1793-1917)*, Paris, Société française de bibliographie, Hachette, 1917.

¹¹³ JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province...*, op. cit., p. 3.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 3.

Enfin, le terme de catalogue n'est jamais véritablement défini ce qui ne nous permet pas en tant qu'usager de comprendre la sélection des références. Pour chacune d'elles, le répertoire précise l'auteur, le titre, le lieu d'édition, l'éditeur, la date de publication, le format, le nombre de pages et le nombre de planches, parfois en précisant la nature. Les musées répertoriés dans le cadre de ce répertoire sont ceux qui conservent des « collections publiques d'art et d'archéologie appartenant à des départements, à des villes, à des collectivités¹¹⁵ ».

Cette recherche offre un panorama de la production éditoriale des musées de province, hors des musées labélisés nationaux. C'est une référence pour l'étude de ce sujet et une source de premier plan permettant d'établir une géographie nationale des publications de ce type de musée en France. Proposer cette analyse doit pouvoir nous permettre de rendre compte de la production éditoriale du musée de Lyon au sein du maillage des musées français. Est-ce un musée qui édite et publie beaucoup ? Quelle est la proportion de catalogue dans ses publications ? Quelle place a-t-il en comparaison au reste des musées français ? Est-il précurseur ? Ou à l'inverse, est-ce que sa production dénote un retard en comparaison avec les autres musées de province ?

Méthode d'analyse

Ce répertoire référence les publications de 201 musées. Afin que cette analyse reste intelligible et cohérente avec la période étudiée, nous nous concentrerons dans un premier temps sur douze des quinze musées créés par l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX, les trois derniers Bruxelles, Mayence et Genève n'appartenant plus au territoire national français. Ainsi, nous nous intéresserons à Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lille, Strasbourg, Nancy, Dijon, Toulouse, Caen, Rouen et Rennes. Néanmoins, nous ne nous développerons pas le cas de la ville de Strasbourg pour laquelle seule trois des onze références sont de langue française. L'étude de la production éditoriale des musées de Strasbourg se heurte à son annexion à la nation allemande à l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870. Le choix de se concentrer sur ces musées coïncide avec leurs origines administratives. Nous pouvons néanmoins rappeler que d'autres villes se sont rapidement constituées des musées aussi importants que ceux de 1801. C'est le cas notamment pour la ville de Grenoble dont la première publication date de 1801 indiquant l'ouverture du musée le 10 nivôse an IX (31 décembre 1800)¹¹⁶.

Nous nous intéressons au nombre d'ouvrages édités et imprimés dans chacune des villes. Nous ne cherchons pas ici à définir l'auteur à l'origine des publications ni à définir précisément l'organisation des musées et des relations qu'ils entretiennent dans chacune des villes. Les catalogues et ouvrages publiés nous permettent de

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 3-4.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 71-75. JAY, *Notices des tableaux des Écoles française, italienne, allemande, flamande et hollandaise ; des statues, sculptures, gravures, dessins et autres objets d'art exposés dans le Musée de Grenoble, dont l'ouverture aura lieu le 10 nivôse an IX*, Grenoble, impr. David, an IX (1801).

comprendre et de déterminer les choix éditoriaux portant sur les spécialisations et les médiums les plus représentés.

En théorie l'objectif de ce répertoire est de faciliter la recherche aux chercheurs ou à toute personne ayant besoin de travailler sur ce genre éditorial et littéraire, en pratique cela se révèle assez complexe. En effet, à l'inverse de l'auteur, il est difficile aujourd'hui d'accéder à l'ensemble des ouvrages répertoriés, et en l'absence de définition claire de comprendre la sélection opérée. Malgré les indications données dans la préface, des publications sont parfois recensées, issues de revues spécialisées et portant sur l'histoire dudit musée sans que le rapport à la notion de catalogue ne soit tangible. L'usage du terme « catalogue » n'implique pas nécessairement un contenu portant sur l'ensemble des collections ou intégrant les œuvres non exposées. La méthodologie de l'auteure laisse apparaître des références qui n'ont parfois pas de lien direct avec le musée et la collection qu'il contient, elles portent alors sur l'architecture ou l'histoire de la ville qui paraît être le sujet de la publication. À titre d'exemple, nous retrouvons des références comme la *Gazette des Beaux-Arts*. Elle est mentionnée pour les villes de Marseille, Rouen et Lille. Pour le reste, ce sont généralement des revues spécialisées et régionales qui s'intéressent à un point précis de la collection ou du musée.

Aussi, bien souvent, le terme de catalogue est interchangeable, et a selon les musées et les rédacteurs la même valeur que les termes « livret », « notice » ou bien « guide ». Il convient de prêter attention à l'ensemble du titre qui indique généralement sur quelle partie de la collection l'édition se concentre. Par ailleurs, les termes « sommaire » et « raisonné » semblent relativement peu employés.

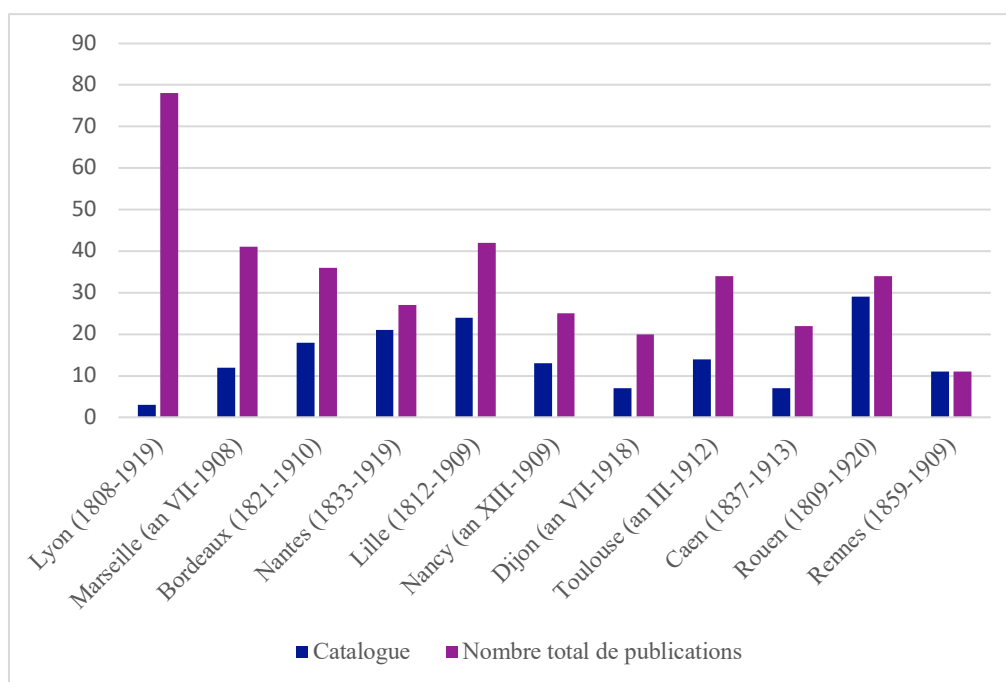
Au vu de la pluralité des publications et des titres donnés, de l'impossibilité de consulter l'ensemble les publications directement : seuls les ouvrages portant dans leur titre le mot catalogue seront considérés comme tels en prenant en compte la date de publication du premier. Nous discriminerons ensuite les livrets, notices et guides à destination des visiteurs et ne traiterons pas des écrits portant sur l'histoire de l'institution et de ses collections. Enfin, si certaines publications appartiennent à des séries d'éditeurs privés connus, elles seront mentionnées. Lorsque des éléments originaux pouvant être pertinents interviennent, ils sont systématiquement mentionnés. L'étude de ce répertoire donne lieu à l'élaboration du tableau et du graphique suivant :

Tableau 1 - De l'usage du terme catalogue dans les titres des publications de musées.

Ville (Intervalle de publication)	Catalogues	Nombre total des publications
Lyon (1808-1919)	3	78
Marseille (an VII-1908)	12	41
Bordeaux (1821-1910)	18	36
Nantes (1833-1919)	21	27
Lille (1812-1909)	24	42
Nancy (an XIII-1909)	13	25
Dijon (an VII-1918)	7	20
Toulouse (an III-1912)	14	34
Caen (1837-1913)	7	22
Rouen (1809-1920)	29	34
Rennes (1859-1909)	11	11

Source : Tableau réalisé à partir de JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province*, Paris, Armand Colin, 1924¹¹⁷. Ce tableau donne lieu au graphique suivant qui permet une meilleure visualisation des proportions.

Graphique 1 - Représentation du nombre d'ouvrages désignés comme des catalogues sur l'ensemble des publications de chaque musée



¹¹⁷ *Ibid.*, Lyon p. 92-97, Marseille p. 99-104, Bordeaux p. 37-40, Nantes p. 115-118, Lille p.85-89, Strasbourg p. 151-152, Nancy p. 113-115, Dijon p. 62-64, Toulouse p. 154-157, Caen p. 43-46, Rouen p. 139-143 et Rennes p. 135-137.

Les premiers musées à éditer leurs propres ouvrages sont ceux de Toulouse, Dijon, Marseille et Nancy. Avec des catalogues publiés en l'an III, en 1804 et en 1809 respectivement, les musées de Toulouse, Marseille et Rouen peuvent être considérés comme précurseurs dans ce domaine éditorial¹¹⁸. La majorité des musées fondé par l'arrêté consulaire publient leur premier catalogue dans la première moitié du XIX^e siècle dès 1830 pour Lille, 1833 pour Nantes et 1842 pour Strasbourg. Bordeaux et Rennes publient en 1855 et 1859 tandis que Lyon et Caen publient leur premier catalogue tardivement à la fin du siècle, en 1887 et 1891. Dans le cas de la ville de Lyon, cette date interpelle. Comment expliquer que le premier musée de province publie le premier catalogue de ses collections seulement en 1887 ?

Le cas de Rennes est original. Seules onze références apparaissent dans le répertoire, publiées entre 1859 et 1909, et toutes sont des catalogues portants sur les collections des arts du dessin, peinture et sculptures, et les collections archéologiques. Ce sont d'ailleurs les deux grandes tendances de spécialisation qui se retrouvent dans les catalogues de collections. Si donc la proportion de catalogues publiés par le musée de Rennes n'est pas représentative, nous pouvons noter que la proportion de catalogues publiés par les musées reste très variable allant de trois pour le musée de Lyon à l'ensemble ou presque, dans le cas des musées de Rennes ou de Nantes. Aucune tendance uniforme ne se dégage.

Cependant, toutes publications confondues dans ce répertoire, les musées de la ville de Lyon ont très largement publié et été publiés sans commune mesure en comparaison avec les autres musées fondés par l'arrêté du 14 fructidor an IX. À Lyon est publié au moins deux fois le volume des autres dans les cas de Marseille et Lille, jusqu'à huit dans le cas de Rennes. Il y a de très fortes disparités géographiques. Peuvent-elles être liées aux politiques menées par les entités en charge de ces institutions, municipalités et départements ? Par la volonté des conservateurs de produire ces catalogues ?

Il est à noter que dans le cas lyonnais, deux musées sont fondés dans la seconde moitié du XIX^e siècle : le musée historique des tissus en 1856 et le musée d'histoire naturelle-Guimet en 1879. Ils représentent à eux deux sept références¹¹⁹. Enfin, Denise Jalabert a également répertorié deux catalogues portant sur la collection de

¹¹⁸ *Ibid.*, p.154 LUCAS Jean-Paul, *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse*, Toulouse, an III ; p. 99 *Catalogue des tableaux du Muséum de Marseille*, Marseille, 1804 ; p. 139 DESCAMPS Jean-Baptiste, *Catalogue raisonné des tableaux exposés au Musée de Rouen*, Rouen, 1809.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 96-99.

Musée d'art et d'industrie (série B). *Reproductions d'ivoires*, Lyon, impr. Bellon, 1882 ; COX Raymond, *Le Musée historique des tissus de la chambre de commerce de Lyon. Précis historique de l'art de décorer les étoffes et catalogue sommaire*, Lyon, impr.-édit. Rey, 1902 ; *La collection de dentelles au Musée des tissus de Lyon*, Châteaudun – Paris, impr. photo-typogr. de la Société anonyme des anciens établissements Laussedat, 1909 ; REINACH Adolphe, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos en 1910 et 1911, exposées au Musée Guimet de Lyon*, Chalon-sur-Saône, impr. Bertrand, 1913 ; *Guide illustré du Musée Guimet de Lyon*. [Égypte, Inde et Indo-Chine, Japon, Chine.], Chalon-sur-Saône, impr. Bertrand, 1913 ; HENNEZEL Henri d', *Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée historique des tissus de la Chambre de commerce de Lyon*, Paris, Laurens, 1922 ; TERME Anthony et COX Raymond, *Catalogue sommaire des collections du Musée historique des tissus*, Lyon, impr. Rey, s.d.

moulages de l'université de Lyon¹²⁰. Mais même en prenant en compte ces publications qui ne concernent pas le sujet, le musée de Lyon domine très largement dans le nombre des publications.

Tableau 2 - Spécialisation des catalogues.

Ville	Catalogues		
	Arts du dessin ; arts décoratifs	Archéologie et antiquités	Autres catalogues (hors musées de 1801)
Lyon (1808-1919)	3		6
Marseille (an VII-1908)	6	5	1
Bordeaux (1821-1910)	15	2	1
Nantes (1833-1919)	15	4	2
Lille (1812-1909)	22	2	/
Nancy (an XIII-1909)	13		/
Dijon (an VII-1918)	7	/	/
Toulouse (an III-1912)	10	4	/
Caen (1837-1913)	5	2	/
Rouen (1809-1920)	20	7	2
Rennes (1859-1909)	7	4	/

Source : Tableau réalisé à partir de JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province*, Paris, Armand Colin, 1924.

Le Palais des arts de Lyon a publié trois catalogues entre 1887 et 1900 sur l'ensemble de ses collections tant en ce qui concerne les œuvres et objets d'art que les collections antiques et archéologiques. Ce n'est pas nécessairement le parti pris de l'ensemble des autres musées. Nous pouvons remarquer deux spécialisations principales : d'une part, les arts du dessin et d'autre part, l'archéologie, avec une plus grande proportion de publications pour le domaine des beaux-arts, particulièrement dans le domaine de la peinture. Le tableau ci-devant ne permet pas en revanche de spécifier davantage le contenu des catalogues. À titre d'exemple, le musée de Lille procède très tôt à la rédaction de catalogues spécialisés sur une ou plusieurs écoles de peinture dès 1830 avec un *Catalogue des tableaux des Écoles italiennes, flamande et française qui composent le Musée de la Ville de Lille*. Parallèlement la même année, il publie un premier catalogue plus généraliste : *Catalogue des tableaux du Musée de Lille, augmenté des esquisses des tableaux des différentes écoles, vignettes et croquis lithographiques*¹²¹.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 97-98. LECHAT Henri, *Catalogue sommaire du Musée des moulages pour l'histoire de l'art antique*, Lyon, impr. Rey, 1903 ; LECHAT Henri, *Université de Lyon. Faculté des lettres. Collections de moulages pour l'histoire de l'art antiques*, 2^e catalogue [avec supplément], Lyon, impr. Rey, 1911.

¹²¹ *Ibid.*, p. 86. *Catalogue des tableaux du Musée de Lille, augmenté des esquisses des tableaux des différentes écoles, vignettes et croquis lithographiques*, Lille, 1830 ; *Catalogue des tableaux des Écoles italienne, flamande et française qui composent le Musée de la ville de Lille*, Lille, impr. Jacqué, 1830.

Questions de vocabulaire

Après ces premières remarques et indications, nous allons revenir sur plusieurs références présentées pour les musées de Marseille, de Toulouse et de Lyon. Seules ces trois institutions ont publié des ouvrages sur leurs collections qui n'ont pas été compris dans le compte des catalogues. Pour autant, les titres et le vocabulaire employés peuvent prêter à confusion quant à leurs contenus.

Ainsi à Toulouse, Alexandre Dumège (1780-1862) publie la *Description du Musée des antiques de Toulouse* en 1830, rééditée successivement en 1835 et 1855¹²². Une quatrième référence est éditée en 1858 par Casimir Roumeguère (1828-1892) *Description des médailles grecques et latines du Musée de la ville de Toulouse*¹²³. Le terme « description » semble dans ces deux cas remplacer le terme de « catalogue ». En effet, ils sont tous deux spécialisés voire très spécialisés, notamment concernant la description de 1858, tout en renvoyant à l'idée de ce qui pourrait être attendue d'un catalogue. Nous retrouvons cette typologie pour les références lyonnaises, également pour des travaux portant sur l'archéologie et les antiques. Le conservateur des musées archéologiques Ambroise Comarmond publie la *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon* entre 1846 et 1854, complétée en 1857¹²⁴. Il se trouve que cet ouvrage est désigné comme un catalogue¹²⁵. Faudrait-il alors prendre le terme de description comme un équivalent du terme catalogue ? Pour la ville de Lyon, ces ajustements remettent en perspective le retard potentiellement accusé par le musée de la ville qui n'aurait publié son premier catalogue qu'en 1887.

L'usage d'un deuxième terme peut également porter à confusion. À Marseille, le conservateur du musée de la ville Paul-Louis Bouillon-Landais (1825-1911) publie une *Nomenclature des objets d'arts composant le musée de Marseille, suivie d'un essai historique ce sur musée* en 1875¹²⁶. De nouveau le terme « nomenclature » peut nous amener à penser que cet ouvrage tend à remplir le rôle du catalogue de ce musée, qui plus est lorsqu'il est suivi de la mention « objets d'arts composant le musée ». Il pourrait donc porter sur l'ensemble des collections, exposées et entreposées en réserve.

Au-delà de ces cas particuliers, il convient en pratique de porter une attention importante à l'ensemble du titre des publications. Il ne semble pas y avoir de

¹²² *Ibid.*, p. 155-156. DUMÈGE Alexandre, *Description du Musée des antiques de Toulouse*, Toulouse, impr. Douladoure, 1830 (réédité en 1835 et 1855).

¹²³ *Ibid.*, p. 156. ROUMEGUÈRE Casimir, *Description des médailles grecques et latines du Musée de la ville de Toulouse*, Toulouse, impr. Chauvin, 1858.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 94-95. COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, impr. Dumoulin, 1846-1854 ; COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Supplément*, Lyon, impr. Dumoulin, 1857.

¹²⁵ Lettre du 17 juin 1850 d'Ambroise Comarmond au Maire de la Ville de Lyon, 78 WP/16 MUSEE SAINT-PIERRE : COMPTABILITE GENERALE AN XII (1804)-1897, Archives Municipales de Lyon, voir Annexe 8, p. 172-174.

¹²⁶ JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province...*, op. cit., p. 103. BOUILLON-LANDAIS Paul-Louis, *Nomenclature des objets d'art composant le Musée de Marseille, suivie d'un essai historique sur ce Musée*, Marseille, impr. Cayer, 1875.

codification particulière, si bien que chaque musée rédige et titre selon le vocabulaire choisi par le rédacteur et conservateur. Il est donc possible de trouver des catalogues listant les œuvres d'une salle d'exposition et des notices sur l'ensemble des collections. À titre d'exemple, le conservateur du musée de Lille, Édouard Reynart (1802-1878) publie un *Catalogue des tableaux, bas-reliefs et statues exposés dans les galeries du Musée des tableaux de Lille* en 1869 tandis qu'à Caen, Georges Mancel (1816-1862) publie une *Notice des tableaux composant le Musée de Caen, précédée d'une notice historique* en 1837¹²⁷. Difficile dans ces conditions de savoir exactement de quoi il retourne sur ces simples titres. La notice publiée pour le musée de Caen pourrait autant faire référence aux tableaux exposés, qu'à l'ensemble des collections du musée. Il est indiqué qu'elle est longue de cent-une pages, sans que cela soit une information satisfaisante. En effet, une connaissance accrue de l'institution et de l'histoire des collections devient alors nécessaire.

À Bordeaux, Pierre Paris (1859-1931) publie un *Musée archéologique de Bordeaux. Catalogue méthodique des moulages des œuvres de sculpture grecque* en 1889¹²⁸. C'est un cas particulièrement précis pour lequel l'auteur choisit de préciser dès le titre le degré de précision du travail rendu long de quatre-cent-quarante-quatre pages et deux-cent-quatre-vingt numéros. Cet exemple démontre combien il est important de prêter attention au titre, mais aussi à la longueur de l'ouvrage et aux potentielles autres indications renseignées par le répertoire.

Les éditeurs privés

Denise Jalabert a également répertorié toutes les références éditées par des maisons d'éditions privées. Parmi les musées étudiés, nous les retrouvons pour les musées de Toulouse, Lille, Nantes, Rouen et Lyon.

La maison d'édition d'Henri Laurens (1861-1933) a édité sur trois des musées précédemment cités : Henri Focillon publie en 1918 pour le musée de Lyon, et Marcel Nicolle (1871-1934) pour les musées de Nantes en 1919 et de Rouen en 1920¹²⁹. Ces trois ouvrages s'inscrivent dans la collection *Memoranda*. Tous sont au format in-octavo, composé de soixante-quatre pages et quarante-quatre planches. Particulièrement codifiés et de petites tailles, ces livres semblent être destinés à se rendre accessible au plus grand nombre. Ces mêmes éditions publiaient déjà en 1912

¹²⁷ *Ibid.*, p. 87. REYNART Édouard, *Catalogue des tableaux, bas-reliefs et statues exposés dans les galeries du Musée des tableaux de Lille*, Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq, 1869 ; p. 43. MANCÉL George, *Notice des tableaux composant le Musée de Caen, précédée d'une notice historique*, Caen, impr. Hardel, 1837.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 39-40. PARIS Pierre, *Musée archéologique de Bordeaux. Catalogue méthodique des moulages des œuvres de sculpture grecque*, Bordeaux, impr. Veuve Cadoret, 1889.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 98. FOCILLON Henri, *Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée de Lyon. Peintures*, Paris, Laurens, 1918 ; p. 118. NICOLLE Marcel, *Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée de Nantes. Peintures*, Paris, Laurens, 1919 ; p. 143. NICOLLE Marcel, *Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée de Rouen. Peintures*, Paris, Laurens, 1920.

un ouvrage sur le musée de Lyon par l'intermédiaire du prédécesseur d'Henri Focillon, Paul Dissard¹³⁰.

Enfin, Philippe de Chennevières-Pointel publie en 1851 des *Observations sur le Musée de Caen et sur son nouveau catalogue*¹³¹. Étonnante publication au premier abord puisque nous avons vu précédemment que le premier ouvrage pouvant être identifié comme un catalogue est publié en 1891. Rappelons également les éléments de vocabulaire qui nous ont conduit plus haut à remettre en perspective l'interprétation qui doit être faite des titres. C'est d'ailleurs la notice du musée de Caen mentionnée à des fins de démonstration à laquelle semble faire référence ici Philippe de Chennevières-Pointel.

Même après ces recensements et analyses, il apparaît complexe de déduire les dynamiques éditoriales de ces onze institutions et cela est en partie dû aux problèmes de définition et au manque de marqueurs clairs permettant de les identifier sûrement. L'impossibilité d'avoir un accès direct empêche également de les feuilleter et de se rendre véritablement compte du contenu. Néanmoins, il apparaît clairement qu'aucune politique éditoriale commune n'existe, qu'aucune normalisation des publications n'est de mise au moins jusqu'aux années 1920.

Ainsi aux termes de cette première partie, nous avons eu l'occasion de rappeler les événements et lois à l'origine d'un procédé original : la mise en place des musées en France et les tentatives de gestion des collections à l'échelle de Paris, et à l'échelle des musées fondés dans les grandes villes françaises parmi lesquelles Lyon. S'il y a donc une certaine déconcentration des biens nationaux en France tout au long du XIX^e siècle, l'administration de tutelle tente difficilement de se constituer des outils de contrôle parmi lesquels la tenue des inventaires et des catalogues semble revêtir beaucoup d'attente. Pourtant, comme nous avons pu nous en rendre compte, il n'y a pas de codification ni même de dynamique particulière entre les musées sur l'édition et la publication de leurs catalogues de collections. Cela semble en partie dû au manque de ressources et d'intérêts alloués par les collectivités de tutelles, et en partie dû à un flou législatif dans lequel évolue les musées de 1801 et à la définition même que peuvent avoir les conservateurs du catalogue de collections. Ce flou législatif est semblable à celui dans lequel évolue également les bibliothèques municipales dont nous avons brièvement rappelé quelques dates clés. Il existe également pour leurs collections des répertoires semblables à ceux produits par Jean-Joseph Marquet de Vasselot et Denise Jalabert, portant cette fois-ci directement sur leurs collections. En ce qui concerne les bibliothèques, si les problématiques de conservation et de formation des bibliothécaires sont similaires à celles des musées et de leurs conservateurs, un vaste projet de catalogage national est initié dès 1849 dans l'objectif de produire un catalogue de l'ensemble des

¹³⁰ *Ibid.*, p. 98. DISSARD Paul, *Musées et collections de France. Le Musée de Lyon. Peintures*, Paris, Laurens, 1912.

¹³¹ *Ibid.*, p. 44. CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Observations sur le Musée de Caen et sur son nouveau catalogue*, Argentan, impr. Barbier, 1851.

manuscrits et incunables des bibliothèques françaises¹³². La démarche dénote un effort d'inventorisation plus organisé et centralisé. La pluralité des médiums et typologies des objets composant les musées de province constitue peut-être une difficulté supplémentaire pour le catalogage en l'absence de catégories génériques comme elles peuvent exister pour les fonds des bibliothèques distinguant les manuscrits, incunables et livres imprimés après 1501.

D'une manière générale, la tenue des inventaires et la publication des catalogues par les musées de province participent d'une politique d'inventorisation nationale des biens culturels au même titre que les projets de catalogue des fonds patrimoniaux des bibliothèques des départements dès le milieu du XIX^e siècle.

¹³² Ministère de l'Instruction publique (dir.), *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*, Paris, Imprimerie Nationale, 1849 (pour le premier tome).

DEUXIÈME PARTIE.

LE CATALOGUE DE COLLECTIONS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ainsi par l'étude du répertoire de Denise Jalabert, nous avons pu rendre compte des problèmes de définition et d'usage du vocable catalogue, interchangeable et dont le sens fluctue selon le rédacteur. Il semble que la définition et l'usage même du terme soient bien plus complexe que ce que l'étymologie du mot pourrait laisser penser. Pour rappel, le terme catalogue du latin « *catalogus* » est emprunté au grec « *κατάλογος* » signifiant « liste » et attesté dès le IV^e siècle. Le catalogue est par définition une « liste, établie dans un ordre donné, de noms de personnes ou de choses formant une collection¹³³ ». Deux notions importantes transparaissent : celle d'ordonnance, d'une réflexion hiérarchisée des énumérations amenant la notion de création d'un ensemble homogène et cohérent. Il s'agit d'une définition généraliste de l'objet catalogue s'appliquant à toutes les typologies et domaines possibles. Giles Waterfield (1949-2016), historien de l'art et conservateur britannique propose dans sa contribution « *The Origins of the Early Picture Gallery Catalogue in Europe, and its Manifestation in Victorian Britain* » à l'ouvrage de Susan Pearce *Arts in Museum*, trois catégories de catalogues répertoriant des collections privées et semi-privées au XVIII^e siècle en Europe¹³⁴. Il distingue le « *inventory-catalogue* », le « *expository-catalogue* » et le « *presentation volume* », ce dernier concerne des publications in-folio sur des collections royales ou nobles, richement décorées et ornementées, ce qui n'est pas directement en lien avec le sujet¹³⁵. En revanche, les deux premières catégories sont pertinentes et reprises pour l'étude du musée des Monuments Français et adaptées à l'étude des catalogues des collections publiques¹³⁶. Ce glissement typologique est facilité par la création des biens nationaux, transférant la propriété de ces collections privées à l'État et aux collectivités territoriales publiques à la Révolution dans le domaine français. Le « *inventory-catalogue* » désigne les catalogues destinés à une utilisation in situ et relativement sommaire dans leurs contenus, tandis que le « *expository-catalogue* » contient davantage d'informations sur les œuvres¹³⁷. Cette classification est intéressante et permet de commencer à discriminer les typologies du genre du catalogue.

Il s'agit dans cette seconde partie d'étudier le catalogue, non plus seulement à partir de répertoires et de listes, mais en tant qu'objet matériel au sens propre. Nous

¹³³ Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne], consulté le 22 mars 2021.

¹³⁴ WATERFIELD Giles, « *The Origins of the Early Picture Gallery Catalogue in Europe and its Manifestation in Victorian Britain* » ... *op. cit.*, p. 42-73.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 46 "Third type of publication was a presentation volume, especially associated with royal or noble collections. Usually a folio, with handsome ornamental frontispiece, such volumes generally contained large engravings of some or all of the works in the collection, accompanied by an explanatory or descriptive text again of unreliable quality."

¹³⁶ BRESCH-BAUTIER Geneviève, CHANCEL-BARDELOT Béatrice de, *Un musée révolutionnaire...*, *op. cit.*, p. 233.

¹³⁷ WATERFIELD Giles, « *The Origins of the Early Picture Gallery Catalogue in Europe, and its Manifestation in Victorian Britain* » ..., *op. cit.*, p. 45.

choisissons d'étudier certains catalogues en particulier car ils constituent des marqueurs historiques et présentent des changements typologiques. Au-delà de l'étude du titre, l'étude de la matérialité de ces objets et de leur législation nous permet de déduire leurs fonctions et usages selon trois axes. Tout d'abord, en portant notre attention sur l'organisation de l'information, l'aspect matériel et l'évolution historique du catalogue à travers l'étude de trois d'entre eux, deux produits par la ville de Toulouse en 1770 et 1795, le troisième étant la première publication du Muséum central des arts en 1793. La comparaison de ces trois catalogues nous amènera à nous intéresser au catalogue des peintures du musée du Louvre publié en 1849, considéré comme un modèle du genre. Pour terminer, nous nous intéresserons aux catalogues portant sur l'archéologie et les antiques ayant également fait l'objet d'une réflexion sur la manière d'organiser leurs contenus. Ce premier état des lieux appelle l'étude de la place donnée au catalogue dans la législation des musées de province, afin de relever les enjeux administratifs qu'il revêt. Ces deux axes nous permettent de rendre compte de ce que représente matériellement, intellectuellement et administrativement le catalogue de collections permanentes d'un musée de province et de voir les éventuels écarts entre théorie et pratique. Enfin, nous nous intéresserons au catalogue en tant qu'objet culturel de communication tant à destination des professionnels qu'aux publics des musées, et ainsi nous proposerons une définition prenant en compte l'objet matériel, ses implications intellectuelles, administratives et le lectorat visé. Il s'agit par ces trois axes de donner une perspective historique et de rendre compte des fluctuations et évolutions de ce genre éditorial sur l'ensemble de la période étudiée depuis la Révolution en 1789 aux années 1960.

ENJEUX FORMELS : TYPOLOGIE ET MODELES

L'analyse produite précédemment nous amène d'abord à une tentative de définition typologique du catalogue de collections du musée public. Initialement, il ne semble pas y avoir de réflexion d'ensemble sur les critères constitutifs du catalogue d'une collection publique des musées de province. C'est pourquoi, nous allons nous intéresser à trois publications de la fin du XVIII^e siècle : le premier catalogue publié par le Muséum central des arts que nous avons évoqué auparavant en 1793, et les deux premiers catalogues produits par un musée de province, celui de Toulouse en 1770 et 1795. Ce premier état des lieux nous permet par la suite, d'étudier le catalogue de Frédéric Villot (1809-1875) pour les peintures du musée de Louvre en 1849. Enfin, nous nous intéresserons au catalogue portant sur l'archéologie et les antiques conservés dans les collections publiques des musées de province.

Le musée de Toulouse : les premiers catalogues de province

Édouard Pommier identifie ce qui constitue selon lui le premier catalogue imprimé d'une collection publique produit par un musée de province : il s'agit de *l'Analyse des différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans*

l'hôtel de ville de Toulouse publié par Pierre Rivalz (1720-1785) à Toulouse en 1770¹³⁸. Cette publication constituerait donc un marqueur important bien que le terme de catalogue ne soit pas employé. Elle n'apparaît pas d'ailleurs dans le répertoire produit par Denise Jalabert dont la première occurrence pour la ville de Toulouse est le *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse* rédigé par Jean-Paul Lucas (?-1808) en l'an III (1795)¹³⁹. Par ailleurs, c'est cette publication qui constitue pour Camille Doutremépuich, le premier catalogue de collections édité en région¹⁴⁰. Quel que soit le marqueur historique retenu, il n'en reste pas moins que la ville de Toulouse est particulièrement dynamique et précurseuse dans ce domaine. Séparées par vingt-cinq ans, les deux éditions toulousaines offrent deux approches distinctes. C'est surtout que le catalogue édité en 1795 est produit après la Révolution et l'élaboration de la collection publique à l'échelle nationale. En 1770, le catalogue est une initiative municipale destinée à montrer les objets conservés et exposés dans l'Hôtel de Ville de Toulouse. En 1795, si cette idée reste, elle révèle plutôt la volonté de faire reconnaître l'existence du musée de la ville comme en témoigne le titre donné à la publication. Rappelons que le musée de Toulouse est officialisé par l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX. Les choix opérés ici révèlent les deux approches déterminant la publication du premier catalogue d'une collection publique en région. Publiés sous deux régimes différents, avant et après 1789, les choix éditoriaux sont radicalement différents et témoignent par conséquent d'approches distinctes de l'objet catalogue et de sa fonction.

En 1770, Pierre Rivalz, désigné comme le « garde » du musée par Édouard Pommier, rédige, au sens propre du terme, une description du musée, il ne s'agit pas seulement dans ce cas d'une énumération d'œuvres¹⁴¹. Ce catalogue de quarante pages est divisé en deux parties : les pièces liminaires comprenant la page de titre et la préface dédicacée à Mademoiselle de Vaudeuil par Pierre Rivalz. Le corps du texte est constitué d'un ensemble rédigé portant sur ce qui se trouve exposé dans l'Hôtel de Ville de Toulouse. C'est avec une permission donnée par un juge-mage du nom de Lartigue, le 23 mai 1770 que ce catalogue est imprimé. Le titre de l'ouvrage est repris pour introduire le corps du texte, divisé en douze articles. L'auteur décrit et analyse autant l'architecture du Capitole de Toulouse que ce qui y est exposé selon une organisation topographique, depuis la façade d'entrée jusqu'à la galerie de peinture. La mise en page n'utilise pas l'énumération. Ainsi, bien souvent, si l'auteur, la technique, voire le titre et les dimensions de l'œuvre sont indiqués, l'auteur ne s'attarde pas à fournir un rappel biographique ni à porter une critique esthétique des œuvres qu'il présente. Par certaines descriptions, Pierre Rivalz fait davantage œuvre d'ekphrasis, de textes descriptifs et explicatifs dans laquelle le

¹³⁸ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 459.

¹³⁹ JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province*..., *op. cit.*, p. 154.

¹⁴⁰ DOUTREMÉPUICH Camille, « L'appropriation du modèle du Louvre par les musées de province au tournant du XIX^e siècle », dans *Les Cahiers de l'École du Louvre* [en ligne], 2017, mis en ligne le 26 octobre 2017, consulté le 18 février 2021.

¹⁴¹ POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » ..., *op. cit.*, p. 459.

support visuel est absent. Cette publication est à destination du public présent devant les tableaux, les sculptures et l'architecture du palais municipal : c'est un support de médiation. À titre d'exemple, le premier tableau à gauche présenté dans la galerie de peinture est décrit ainsi :

« On suppose le spectateur regardant le tableau du fond ; ce tableau fut le premier qu'Antoine Rivalz peignit à son retour de Rome ; il représente Sostrate, Roi de Macédoine, fait prisonnier par les Tectosages ; il est composé, dessiné et peint dans la plus grande des manières. Sostrate, dont le cheval a été tué, combat pourtant avec beaucoup de valeur ; plusieurs de ses Officiers sont à ses côtés les plus grands efforts pour le défendre, mais il tombe à la fin entre les mains des Tectosages ; on en voit devant lui qui sont très-bien contrastés & d'un dessein mâle et vigoureux ; la figure de Sostrate est grande, son manteau noblement accommodé, ses armes d'une bonne forme & peintes avec beaucoup d'esprit ; le Tectosage lui le saisit par son manteau s'élance sur lui avec impétuosité malgré ses Gardes ; (...) ¹⁴² ».

Le lecteur prescrit est clairement identifié par l'auteur, il s'agit de tous les potentiels visiteurs de l'Hôtel de Ville de Toulouse. Ainsi, si nous devons nous référer à la typologie de Giles Waterfield, il semblerait que cet ouvrage appartienne à la catégorie des « expository-catalogue », un guide du visiteur usant de typographies variées, d'ornements gravés et de larges blancs laissés dans la mise en page nous amenant à l'associer à la catégorie du « presentation volume ». Ce livret se révèle ainsi être un objet destiné à augmenter le prestige de la ville de Toulouse.

¹⁴² RIVALZ Pierre, *Analyse des différens ouvrages de peinture, sculpture et architecture, qui sont dans l'Hôtel de Ville de Toulouse*, Toulouse, Imprimerie de Joseph Dalles, Imprimeur-Libraire, rue des Changes, 1770, p. 28.

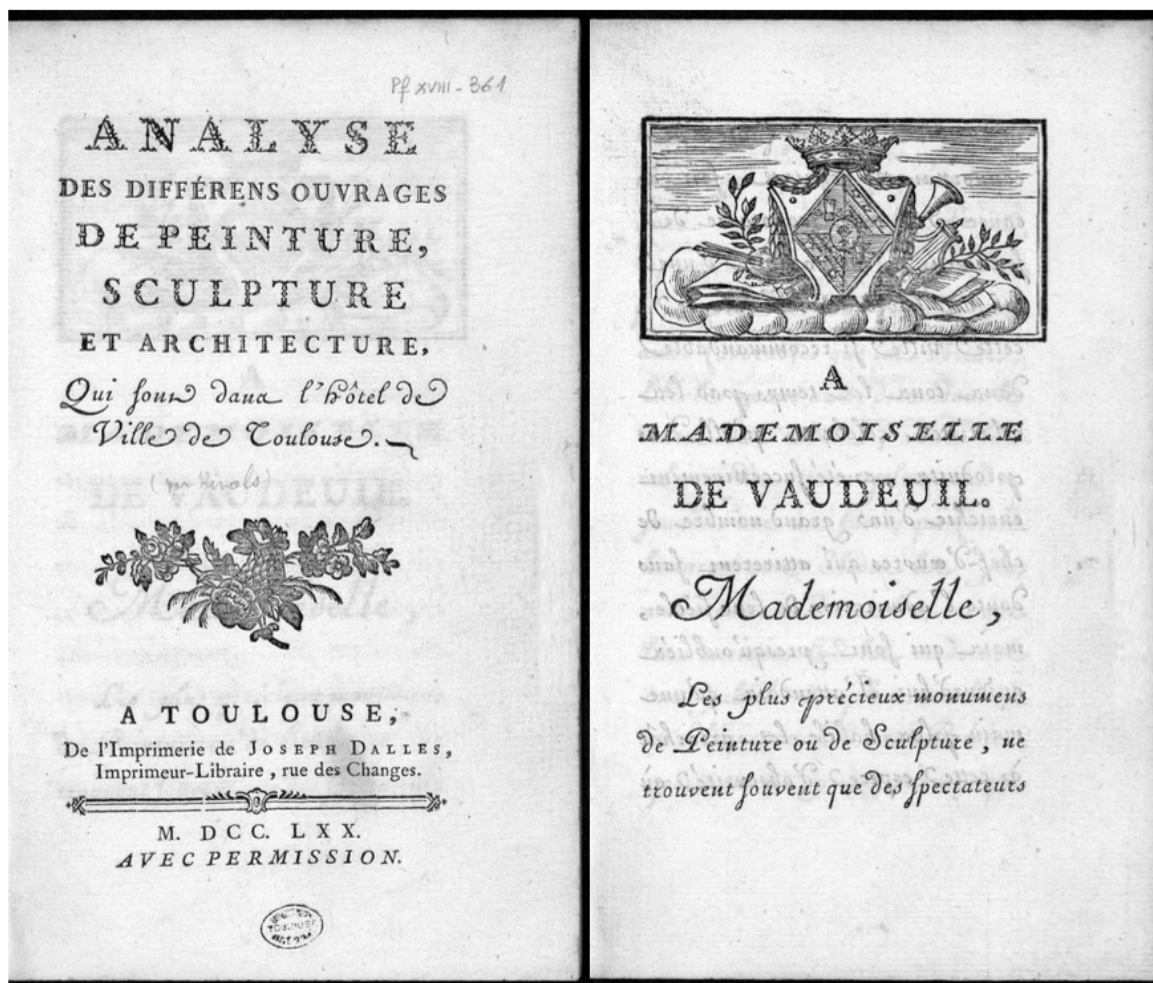


Figure 1 - Page de titre et dédicace de l'*Analyse des différens ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans l'Hôtel de Ville de Toulouse*, RIVALZ Pierre, 1775, feuillet 1 et 3
Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France

Vingt-cinq ans plus tard donc, un deuxième catalogue est publié et titré *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse*. Les pièces liminaires comprennent une page de titre et un avertissement à destination de tous les usagers du musée. Il est ainsi rappelé la conservation nécessaire des peintures, sculptures et objets d'art dès 1791 dans le dépôt ouvert dans l'ancien couvent des Augustins et la tentative de rédaction d'un catalogue raisonné, trop coûteux à éditer, remplacé par la présente édition dans laquelle :

« En attendant on s'est borné à un abrégé très succinct, qui offre aux yeux des curieux, des amateurs & des élèves, l'indication du numéro du tableau, le sujet qui y est traité, & autant qu'il a été possible, le véritable nom du Peintre, le lieu & l'époque de sa naissance & de sa mort, ainsi que le nom du maître qui l'a formé. Cependant les amateurs ne perdront pas le fruit du travail du citoyen LUCAS ; en attendant l'impression du grand catalogue, il offre de leur donner

tous les renseignements qu'il contient, & tous ceux qu'il pourra encore se procurer¹⁴³ ».

À nouveau, le lectorat est clairement défini par l'auteur du catalogue. Tout d'abord, nous pouvons noter qu'ici encore, le musée et son catalogue constitue un outil de travail pour les élèves de l'école des beaux-arts de la ville. En outre, l'auteur explicite la démarche méthodologique présidant aux informations contenues dans le catalogue. Ainsi, le lecteur-spectateur peut trouver des informations importantes et synthétisées sur les œuvres qu'il voit : auteur et sujet représenté, ainsi que le numéro donné aux œuvres, issu certainement des inventaires du dépôt de 1791.

Le catalogue à proprement parler est introduit par le titre « Tableaux et autres monuments [sic] des arts ». Une cotation alphanumérique est employée selon que les œuvres répertoriées appartiennent à la première édition, ou au supplément ajouté pour la seconde édition qui sert ici de support d'étude. Les œuvres cataloguées au supplément sont annotées de A à T. La partie principale recense les peintures, sculptures et mosaïques du muséum provisoire. L'avertissement ne communique aucune information sur le choix du classement opéré dans le catalogue qui débute par une copie de la *Joconde* d'après Léonard de Vinci (1445-1520)¹⁴⁴. En ce qui concerne les tableaux, l'organisation n'est ni topographique ni fonction des écoles de peinture. Le nom de l'auteur est en majuscule, centré s'il n'est suivi d'aucune information complémentaire indiquée en italique. Si l'auteur est inconnu, soit cela est indiqué ainsi, soit l'œuvre est associée à une école, italienne, flamande ou française. Les œuvres sont signalées par des titres forgés, références directes aux sujets représentés, parfois accompagnés de précisions sur le style, la manière ou de jugements esthétiques :

« DAVID TENIERS le jeune, élève de son père & d'Adrien Brauwer, & perfectionné sous Rubens, né à Anvers en 1610, mort à Bruxelles en 1690, âgé de 84 ans.

N°. 94. La tentation de Saint Antoine. L'on connoit trois sujets pareils de ce maître ; mais celui-ci offre des idées plaisantes et bizarres.

N°. 95. Deux paysages connus sous le nom de déjeûnés de Teniers.

N°. 96. Un homme tenant un verre de vin. Ce petit tableau est touché avec art¹⁴⁵. »

Une comparaison avec le catalogue publié en 1793 par le Muséum central des arts semble pertinente. Cela nous permet d'identifier de possibles invariants, des ressemblances et des éléments constitutifs du catalogue de collections publiques des musées fondés après la Révolution. Ainsi, il s'agit également par cette occasion de

¹⁴³ LUCAS Jean-Paul, *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse*, seconde édition revue, corrigée et augmentée, Toulouse, Imprimerie de P. B. A. Robert, rue ci-devant Sainte-Ursule, 1795, non paginé (feuillet 2).

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 5.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 14.

définir plus précisément ce que peut recouvrir la notion de catalogue à la fin du XVIII^e siècle. Comme nous l'avons rappelé précédemment, le catalogue publié en 1793 par le Muséum central des arts, est organisé selon l'accrochage des œuvres dans les salles du musée. Les objets répertoriés sont divisés en deux ensembles : les peintures et, les sculptures et autres objets, l'ensemble est coté numériquement. Les noms des artistes sont centrés, écrits en majuscule et suivis de leurs œuvres numérotés avec un titre forgé et les dimensions :

« NICOLAS POUSSIN

No. 1. Les Israélites recevant la mâne dans le désert.

Hauteur 4 pieds 7 pouces, largeur 6 pieds.¹⁴⁶ »

Tout comme pour le catalogue publié en 1795, aucune reproduction des œuvres n'est présentée dans le catalogue, constituant seulement un support écrit. Contrairement à ce qui pourrait être attendu, la typologie semble se forger sur une absence d'illustration, nécessitant la présence sur place du lecteur-spectateur. En revanche, deux principaux invariants éditoriaux sont à relever : la mise en page typographique des noms d'artistes et les titres donnés aux œuvres. Pour les informations complémentaires, deux choix distincts sont faits à Toulouse et à Paris : la première privilégiant les informations sur l'artiste, la seconde, les dimensions de l'œuvre. Les choix éditoriaux toulousains ne semblent pas avoir été influencés par une édition parisienne postérieure à celle de 1793, puisque le catalogue suivant n'est édité que trois ans plus tard. Enfin, ces trois catalogues n'ont pas été élaborés sur un seul type de médium. La peinture au même titre que la sculpture et les objets d'art sont catalogués.

Frédéric Villot : l'élaboration d'un modèle pour le catalogue de peinture

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le catalogue de collections n'est pas un genre éditorial et typologique stable. Aucune politique éditoriale d'envergure n'existe à l'échelle nationale, comme nous avons pu en rendre compte par l'étude du *Répertoire des catalogues des musées de province* de Denise Jalabert. Le renouvellement typologique et la recherche d'un modèle de catalogue de collections viable est le fruit d'une demande croissante dans la presse dans les années 1840, notamment par l'intermédiaire de Clément de Ris¹⁴⁷. La rédaction des catalogues de collections dans les musées publics est encouragée par les administrations successives érigeant le musée du Louvre en modèle, avec pas moins de dix-sept catalogues publiés entre 1793 et 1803¹⁴⁸. Pourtant, entre 1816 et les

¹⁴⁶ *Catalogue des objets contenus dans la Galerie du musée, décrété par la Convention nationale le 27 juillet 1793, l'an second de la République française*, Paris, De l'imprimerie C. F. Patris, imprimeur du Muséum national, 1793, p. 5.

¹⁴⁷ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 176.

¹⁴⁸ DOUTREMÉPUICH Camille, « L'appropriation du modèle du Louvre par les musées de province au tournant du XIX^e siècle », dans *Les Cahiers de l'École du Louvre* [en ligne], 2017, mis en ligne le 26 octobre 2017, consulté le 18 février 2021.

années 1840, le format et le contenu de ces catalogues n'évoluent pas ou peu : il s'agit d'une liste des œuvres exposées rendant compte de l'évolution de l'accrochage au cours du temps, et vendus au prix de 2 francs¹⁴⁹.

C'est sous la gouvernance de Philippe-Auguste Jeanron (1808-1877), entre 1848 et 1849 aux Musées Nationaux, qu'est nommé le 1^{er} mars 1848 Frédéric Villot (1809-1875), conservateur du département des peintures du musée du Louvre¹⁵⁰. Il reste en poste jusqu'au mois de mars 1861. Le catalogue du musée redevient alors une mission de premier plan des conservateurs. Dès 1849, Frédéric Villot publie un premier catalogue sur les écoles italienne et espagnole de peinture¹⁵¹. Si le terme de catalogue n'est, une fois de plus, pas employé dans le titre, cette notice longue de 212 pages spécialement dédiée aux écoles italienne et espagnole laisse penser qu'il s'agit davantage de la typologie du catalogue dont il retourne. Cette notice est complétée par deux autres volumes publiés jusqu'en 1855 comprenant pour le deuxième les écoles allemande, flamande et hollandaise, et pour le troisième, l'école française¹⁵².

La refonte des catalogues du musée du Louvre procède d'une recherche portant sur l'attribution des œuvres et les preuves qui les sous-tendent¹⁵³. En effet, il s'agit pour Frédéric Villot de produire un document scientifique ayant valeur d'autorité :

« Le souci de retracer l'historique du tableau [...] En cherchant une plus grande rigueur dans les domaines de l'expertise (l'attribution), de la caractérisation et de l'historiographie (les circonstances de la production, les possesseurs successifs, Villot ambitionnait de fournir aux chercheurs en histoire de l'art un document fiable¹⁵⁴ ».

Autorité qui se trouve renforcée par la vérification de l'ensemble des informations répertoriées dans le catalogue, ce que mentionne Frédéric Villot dans l'avertissement¹⁵⁵. Philippe de Chennevières-Pointel rappelle que ces catalogues ont été appuyés par les travaux d'Eudore Soulié (1817-1876) conservateur de la chalcographie au musée du Louvre, à l'origine de la rédaction des fiches des tableaux, et au travail du conservateur-adjoint du département des peintures, Eugène

¹⁴⁹ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 175-176.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 177.

¹⁵¹ VILLOT Frédéric, *Notice des tableaux exposées dans les galeries du Musée National du Louvre, 1^{re} partie Écoles d'Italie*, Paris, Vinchon, Imprimeur des Musées Nationaux, 1849.

¹⁵² HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 177.

VILLOT Frédéric, *Notice des tableaux exposées dans les galeries du Musée National du Louvre...*, op. cit., p. VII.

¹⁵³ Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, D'ANTIN Cécile, « VILLOT, Frédéric », consulté le 13 avril 2021. URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/villot-frederic.html>

¹⁵⁴ Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, D'ANTIN Cécile, « VILLOT, Frédéric », consulté le 13 avril 2021. URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/villot-frederic.html>

¹⁵⁵ VILLOT Frédéric, *Notice des tableaux exposées dans les galeries du Musée National du Louvre...*, op. cit., p. VIII.

Daudet¹⁵⁶. Dans ce cas, le lectorat prescrit est différent de celui des premiers catalogues de la fin du XVIII^e siècle, Frédéric Villot et l'administration du Louvre ambitionne l'élaboration d'un référentiel pour le champ professionnel, tant en ce qui concerne le classement et les choix informationnels que le lecteur prescrit pour ce type d'ouvrage.

Le catalogue s'ouvre sur les pièces liminaires composées de la page de titre et de l'avertissement au lecteur que nous venons de mentionner. Ce dernier est particulièrement intéressant pour la compréhension des ambitions à l'origine de ce renouvellement typologique. Les catalogues ainsi produits auraient plusieurs niveaux de lecture et différents usages selon le type de lecteur. Ce serait d'abord un moyen de transmettre un savoir aux nouveaux usagers des musées, soulevant par ce biais la problématique économique marginalisante :

« Encourageons de tout notre pouvoir ces heureuses tendances ; venons en aide à ce besoin d'instruction en mettant dans les mains du peuple des livres où il trouve une érudition réservée habituellement à des publications d'un prix élevé et qui ne s'adressent qu'à un nombre restreint de lecteurs ;¹⁵⁷ »

Le prix d'achat de 1 franc, indiqué sur la page de titre, rend cette publication accessible à tous. D'autre part, Frédéric Villot et l'administration du musée du Louvre ambitionne à un niveau européen de favoriser une dynamique menant à la rédaction de ce type de catalogue dit raisonné pour toutes les galeries et musées européens afin de procéder à une mise en commun des connaissances et à la correction des erreurs encore présentes dans les musées, inventaires et catalogues¹⁵⁸.

¹⁵⁶ CHENNEVIERE-POINTEL Philippe de, *Souvenirs d'un directeur des Beaux-Arts*, Paris, Arthena, 1979 [1883-1889] dans HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 177.

¹⁵⁷ VILLOT Frédéric, *Notice des tableaux exposées dans les galeries du Musée National du Louvre...*, op. cit., p. VI.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. VII.

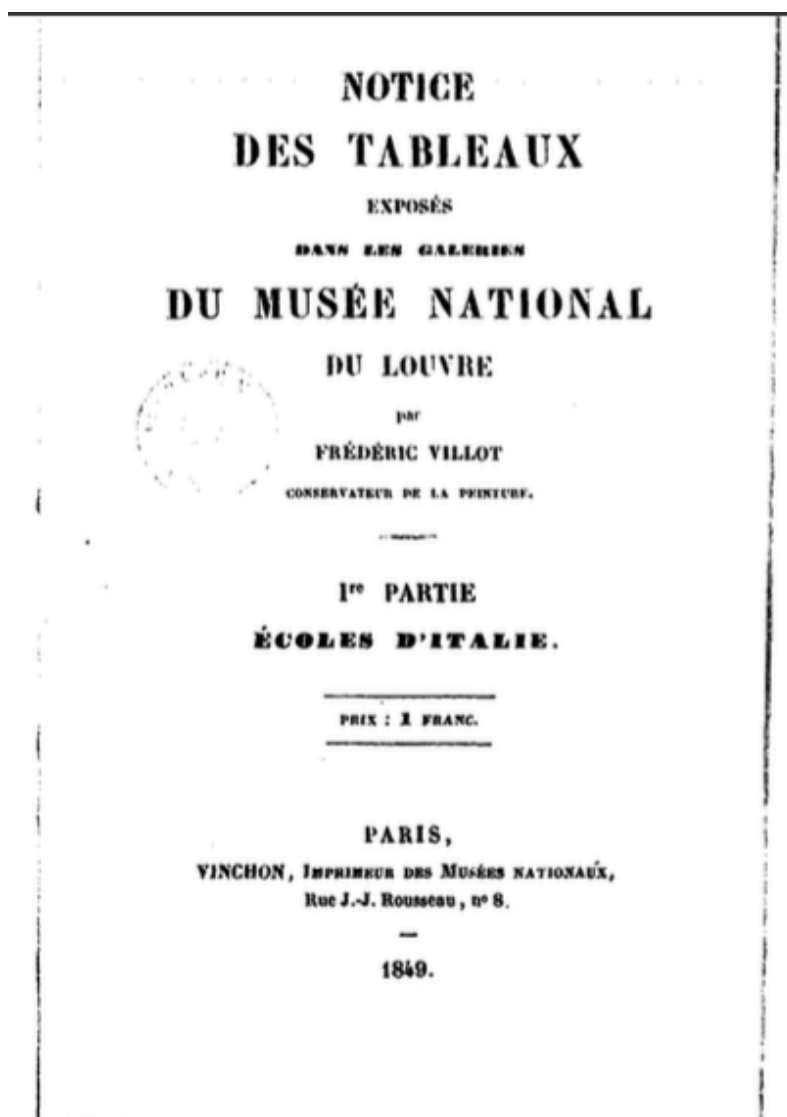


Figure 2 - Page de titre de la *Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée national du Louvre*, VILLOT Frédéric, 1849, feuillet 1
Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France

Enfin, il détaille la méthodologie employée et les éléments retenus pour la rédaction de la notice. Les œuvres sont classées par ordre alphabétique du nom de l'artiste, pour en faciliter l'usage à ceux qui ne sont pas familiers de l'histoire de l'art. Pour chacun des artistes, sont renseignés le nom, la date et le lieu de naissance et de mort, l'école d'appartenance. Viennent ensuite la biographie dudit peintre, le sujet de l'œuvre, les dimensions, la matière et la grandeur des figures représentées. Les différents types de représentation sont précisés selon que les figures soient grandeur nature, en buste, etc., amenant à une description judicieuse du sujet. Ensuite, le lecteur trouve la liste des principales gravures produites d'après le tableau. Pour finir, ce sont l'histoire du tableau et les possibles restaurations, altérations et modifications qui sont répertoriées. Tous ces éléments participent à fournir un panorama général de chaque œuvre en discriminant les éléments originaux et

permettant une recherche approfondie ultérieure. D'autres informations, non détaillées dans l'avertissement, sont indiquées : les ventes et les différents possesseurs avec les estimations faites sous l'Empire et sous la Restauration, les références à des chalcographies, l'emplacement ancien et nouveau s'il a lieu d'être¹⁵⁹.

Le catalogue se termine par une table chronologique, palliant l'organisation alphabétique des artistes dans le corps du catalogue, afin de permettre au lecteur de comprendre la chronologie historique dans laquelle ont exercé les artistes dont les œuvres sont cataloguées. Cette table permet la contextualisation des informations.

Les catalogues produits sous l'autorité de Frédéric Villot rencontrent un franc succès. L'édition de 1849 est épuisée dès l'année suivante, réédité et corrigée en 1852¹⁶⁰. En 1855, il est possible d'acquérir les trois volumes pour 5 francs et une édition abrégée traduite en anglais¹⁶¹. L'accessibilité de ces volumes est renforcée par un prix attractif et une ouverture à l'internationale par l'usage de l'anglais. La notion de diffusion de modèle est sous-entendue par ces dispositions. Ce catalogue constitue en France et en Europe un modèle que nombre de musées s'emploient à imiter. Au sein de l'institution mère, il n'y a cependant pas d'équivalent produit par la suite. Seul un *Catalogue sommaire des peintures* est édité en 1890 sans qu'il ait un retentissement aussi important¹⁶².

Arcisse de Caumont : un modèle pour l'archéologie et les antiques ?

Frédéric Villot et l'administration du Louvre ont façonné un référentiel important pour l'élaboration et le catalogage des peintures, et par extension, des dessins et chalcographies qui s'y trouvent référencés. Si un effort important est amené pour la rédaction de ces catalogues, le musée du Louvre n'élabore pas de catalogues de ce type pour la sculpture, l'archéologie et les antiques, ou les objets d'art. Tout du moins, aucune de leurs publications de ce type n'est louée en ce sens. Nous pouvons noter une certaine hiérarchie entre les œuvres conservées dans les musées : la peinture constitue le cœur de la recherche du catalogage, médium pour lequel il semble y avoir des attentes particulièrement élevées. Notons quand même que la sculpture, en tant qu'art du dessin, suit généralement les normes utilisées pour les catalogues de peinture, bien que le système des écoles soit moins opérant et que l'ordonnance chronologique y soit privilégiée.

¹⁵⁹ GEORGEL Chantal (dir.), *La Jeunesse des musées. Les Musées de France au XIX^e siècle*, Paris, RMN, 1994, p. 210-211.

¹⁶⁰ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 178.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 178.

¹⁶² *Ibid.*, p. 180, MUSÉE DU LOUVRE, *Catalogue sommaire des peintures exposées dans les galeries du Musée National du Louvre : (tableaux et peintures décoratives)*, Paris, Libraires-Imprimeries Réunies, 1890.

Enfin, pour les objets archéologiques et antiques, un catalogue est désigné par Philippe de Chennevières-Pointel comme référence, il s'agit du catalogue produit par Arcisse de Caumont (1801-1873) :

« Lorsque le musée, comme il arrive dans beaucoup de collections départementales, se composera moitié de tableaux et de dessins, moitié d'antiquités, c'est-à-dire de menus objets antiques provenant des fouilles locales, et de meubles ou poteries des siècles passés, – les tableaux et dessins suivront le modèle de catalogue que nous venons de formuler plus haut ; les antiquités, y compris les sculptures en bois, marbre ou terre, de la Renaissance et modernes, se conformeront au spécimen de catalogue d'un musée d'antiquité rédigé par M. de Caumont¹⁶³ ».

Arcisse de Caumont, archéologue normand est à l'origine de la création en 1839 de l'Institut des provinces¹⁶⁴. Pensé comme un parallèle à l'Institut de France, cette académie a pour objectif de développer les connaissances, savoirs et identités des provinces en permettant aux sociétés savantes de se connaître, de se réunir et d'échanger. Pour le reste, cette remarque de Philippe de Chennevières-Pointel soulève les problématiques liées semble-t-il, spécialement aux musées de province dont les collections sont plus variées en ce qui concernent la nature, la qualité et l'originalité des œuvres et objets conservés. Elle révèle peut-être aussi une organisation spécialisée des œuvres et objets d'art moins forte dans ces musées qu'à Paris. À la date de rédaction de cet essai en 1852, Arcisse de Caumont ne semble pas avoir encore publié un ouvrage de type catalogue. L'emploi du futur et du terme « spécimen » peuvent nous amener à penser que ce catalogue est en cours de rédaction et qu'il est amené à être publié. Dans ce cas, il s'agirait probablement du *Catalogue du Musée plastique de la Société française d'archéologie de Caen* publié en 1860¹⁶⁵.

Contrairement aux catalogues étudiés précédemment, celui-ci n'est pas produit par le conservateur d'un musée public. Arcisse de Caumont est invité par la Société française d'archéologie à la rédaction de ce catalogue. Cette publication met en exergue l'importance des sociétés savantes dans la création de nouveaux musées, ici le musée de la Société française d'archéologie, et la portée de leurs travaux pour la classification et le catalogue. Il convient en effet de rappeler que nombre de musées fondés au XIX^e siècle sont le fait de sociétés savantes et d'initiatives privées.

Ce catalogue est relativement succinct, long de seulement quarante pages. La page de titre est semblable à celle du catalogue de Frédéric Villot. Le prix d'achat est de 40 centimes, moins de la moitié du prix du catalogue des peintures du musée du

¹⁶³ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe, *Essais sur l'organisation des arts en province*, Paris, J.-B. Dumoulin (Quai des Augustins, 13), 1852, p. 15-16.

¹⁶⁴ GUILLET François, « L'érudition normande dans la France du XIX^e siècle : le rôle d'Arcisse de Caumont » dans SOT Michel (dir.), *Pratiques de la médiation des savoirs*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019, p. 54.

¹⁶⁵ JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province...*, op. cit., p. 44. CAUMONT Arcisse de, *Catalogue du Musée plastique de la Société française d'archéologie de Caen*, Caen, impr.-typogr. Hardel, 1860.

Louvre. Les pièces liminaires comprennent aussi un avertissement dans lequel est rappelé l'origine du musée, des objets exposés, et les missions de la Société française d'archéologie.

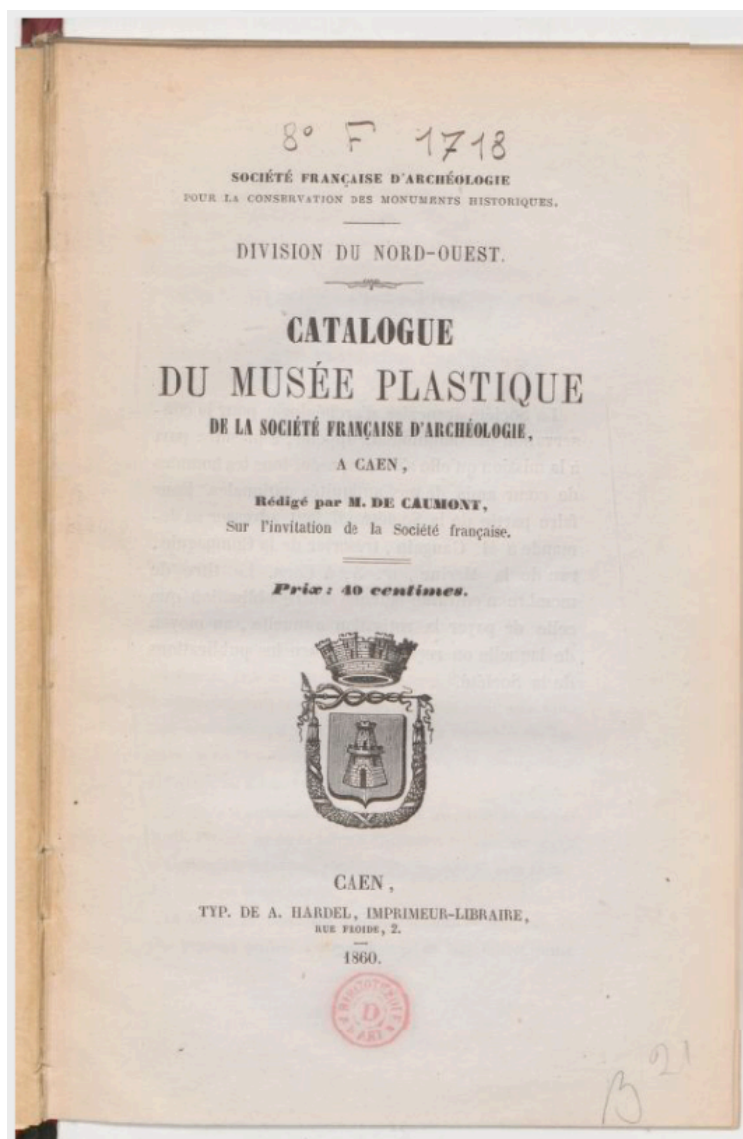


Figure 3 - Page de titre du *Catalogue du Musée plastique de la Société française d'archéologie de Caen*, CAUMONT Arcisse de, 1860, feuillet 1
Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France

Il est rédigé selon une organisation topographique dans laquelle Arcisse de Caumont explique au lecteur l'histoire de la salle d'exposition puis de manière rédigée, référence l'ensemble des cent-dix objets du musée. Les explications données par l'auteur sont accompagnées de gravures et de schémas explicatifs représentant les œuvres. Les inscriptions antiques sont également mises en exergue dans le texte avec une typographie différente. La mise en page et l'organisation des informations sont radicalement différentes de celles opérées par le catalogue de Frédéric Villot. Nous pouvons raisonnablement penser qu'il ne s'agit pas ici d'un véritable modèle destiné à la rédaction de catalogues. Le catalogue édité en 1864 par Charles Gervais (1791-

1878) pourrait davantage constituer un modèle sur lequel les conservateurs pourraient alors se fonder¹⁶⁶. Néanmoins, en 1864, et comme il en est fait référence, la *Description du musée de Lyon* par Ambroise Comarmond a été publiée et suffisamment diffusée pour apparaître dans ce catalogue et constituer un précédent à l'échelle nationale¹⁶⁷.

Il apparaît plus complexe de définir quel catalogue a pu servir de modèle à la rédaction de cette typologie. Les publications lyonnaises peuvent constituer des marqueurs tout aussi pertinents que ce qu'une seule référence donnée par Philippe de Chennevières-Pointel élève au rang de modèle, sans en préciser davantage. Le catalogue de 1864 est organisé selon la provenance géographique des objets, puis selon leur typologie, inscriptions, bas-relief, etc. du plus ancien au plus récent. Enfin, le terme description que nous retrouvons dans le titre du catalogue est intéressant à mettre en lien avec la publication lyonnaise pour laquelle c'est également ce terme qui a été retenu. La référence faite par Philippe de Chennevières-Pointel au catalogue rédigé par Arcisse de Caumont interroge donc quant à sa pertinence. En effet, elle intervient dans le discours que prononce Philippe de Chennevières-Pointel au Congrès des Sociétés savantes des départements en 1851 à la demande d'Arcisse de Caumont, et c'est à ce détail que tient toute l'ambiguïté de ce potentiel modèle de catalogue pour les antiques et l'archéologie.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 44. GERVAIS Charles, *Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes exposés au Musée*, Caen, impr. Le Blanc-Hardel, 1864.

¹⁶⁷ GERVAIS Charles, *Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes exposés au Musée*, Caen, impr. Le Blanc-Hardel, 1864, p. 20.

ENJEUX ADMINISTRATIFS : L'ABSENCE D'UN CADRE LEGISLATIF CLAIR

Ainsi, dans une perspective historique, tant le format, la mise en page que le contenu des catalogues de collections, tendent à se stabiliser au milieu du XIX^e siècle dans le domaine français, avec une influence certaine du modèle du Louvre sur les publications qui lui sont postérieures.

Au-delà de ces recherches formelles et éditoriales, le catalogue de collections des musées publics doit certainement tenir une place dans l'appareil législatif des musées de province. Au cours de la première partie, nous avons rappelé l'histoire des musées de province, la création de l'inspection des musées, et mentionné le rapport-enquête remis par le conservateur du musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, Henri Lapauze. Nous allons nous y intéresser à nouveau en portant notre attention à la place que tient le catalogue dans le fonctionnement des musées de province et de leur contrôle.

Philippe de Chennevières-Pointel : un essai de définition

L'inspection des musées de province, d'abord instituée par le décret du 10 avril 1848, prend véritablement de l'importance par l'arrêté du 13 janvier 1887. En pratique, les musées de province sont régulièrement surveillés par les administrations de tutelle bien avant la première officialisation en 1848. À titre d'exemple, une lettre datée du 25 août 1828 du maire de la ville de Lyon Jean de Lacroix-Laval (1782-1860) détaille selon plusieurs points ordonnancés : l'époque de fondation des musées, le bâtiment et sa situation géographique, ses désignations et les institutions qui s'y trouvent, les frais du premier établissement entre 1807 et 1827, les dépenses d'entretien, les différents types d'objets conservés et le directeur de l'établissement, en réponse à la demande d'informations faite par le Ministère de l'Intérieur le 5 juillet 1828 dans le but de mieux connaître le patrimoine conservé¹⁶⁸. En pratique, comme nous allons en rendre compte, les informations attendues par le Ministère de l'Intérieur sont similaires à celles faites ultérieurement par le corps administratif de l'Inspection des musées de province. En 1828, aucune mention n'est encore faite au sujet des catalogues. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que la législation évolue. Les mutations politiques, ici le passage d'un régime monarchique, la Monarchie de Juillet à la Seconde République semble être l'occasion, tant dans les administrations parisiennes par la nomination de Philippe-Auguste Jeanron et de Frédéric Villot, qu'ailleurs de changements de paradigmes dans le domaine muséal et dont le catalogue se trouve être un reflet.

Parmi les nombreux observateurs des musées de province, Philippe de Chennevières-Pointel constitue une figure à part entière et parmi ceux ayant le plus œuvrés pour la rédaction et l'impression des catalogues de collections. Homme de

¹⁶⁸ Lettre du 25 août 1828 du Maire de la Ville de Lyon à Monsieur le Comte, préfet du département du Rhône, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon, , voir Annexe 3, p. 151-157.

lettre, collectionneur et historien de l'art, il entre dans l'administration du musée du Louvre en 1846 où il reste jusqu'en 1878¹⁶⁹. En 1852, il obtient le titre d'Inspecteur des Musées de province¹⁷⁰. Entre 1861 et 1868, il est conservateur au musée du Luxembourg avant d'être nommé Directeur des Beaux-Arts en 1873¹⁷¹. Il publie de nombreux textes sur les musées de province dont quatre volumes entre 1847 et 1862 *Travaux préparatoires et explicatifs du Rapport adressé par M. le Directeur des musées nationaux à M. le ministre de l'Intérieur, sur la nécessité de relier les musées des départements au musée central du Louvre* et les *Essais sur l'organisation des arts en province* en 1852¹⁷². Ce court rappel biographique nous permet d'envisager l'importance de ses écrits et de ses réflexions sur la rédaction et la publication des catalogues au sein même de l'administration des Beaux-Arts. Dès 1848, il s'adresse au directeur des Musées Nationaux, Philippe-Auguste Jeanron nouvellement nommé et lui expose les critères présidant à la rédaction d'un catalogue par la caractérisation scientifique et l'érudition qu'il doit refléter. Il distingue le catalogue de collections des guides de voyages, pour élaborer :

« un important livre sur la peinture qui intéresse les curieux de l'art dans l'Europe entière et dans tous les temps¹⁷³ ».

Philippe de Chennevières-Pointel recense les éléments qui doivent selon lui être retrouvés dans un catalogue de collections portant sur les peintures :

« Chaque nom de peintre serait accompagné, comme il se pratique partout, du lieu et de la date de sa naissance, du lieu et de la date de sa mort, et du nom de son maître. Puis, après le titre du tableau, sa dimension et le nombre et la proportion des personnages qui y figurent ; la matière, toile, bois ou cuivre sur lequel il est peint ; la courte description de sa composition, son histoire, s'il en a une, le nom de ses propriétaires successifs si leur collection a eu quelque renommée, et enfin sa dernière provenance¹⁷⁴ ».

À ces éléments, le rédacteur doit selon lui évoquer les maîtres anciens originaires du territoire où se trouve le musée afin de pallier l'absence de leurs œuvres dans les collections. Enfin, parallèlement à la tenue des inventaires et à la rédaction et à la publication des catalogues, Philippe de Chennevières-Pointel appelle à la constitution de bibliothèques adossées aux musées en complément du service

¹⁶⁹ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, FOUCART Jacques, ROSENBERG Pierre, SCHNAPPER Antoine (dir.), *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts*, Paris, Arthéna, [1883-1889] 1979, non paginé.

¹⁷⁰ *Ibid.*, non paginé.

¹⁷¹ *Ibid.*, non paginé.

¹⁷² CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Travaux préparatoires et explicatifs du Rapport adressé par M. le Directeur des musées nationaux à M. le ministre de l'Intérieur, sur la nécessité de relier les musées des départements au musée central du Louvre*, Paris, 1847-1862.

CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Essais sur l'organisation des arts en province...*, op. cit., 1852.

¹⁷³ Extrait de Philippe de Chennevières-Pointel, *Au directeur des Musées nationaux, sur les diverses fonctions des inspecteurs, délégués par l'administration des musées du Louvre, et sur les relations qu'ils doivent établir entre les musées des départements et l'administration qu'ils représentent, De l'organisation des musées nationaux*, Paris, 1848 dans POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture...*, op. cit., p. 111-112.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 111-112.

d'archives¹⁷⁵. Par ailleurs ce dernier point révèle la destination de ces catalogues : contribuer à la diffusion des connaissances et à la constitution d'une somme pouvant servir à tous les conservateurs et professionnels des musées de France et de l'étranger. Anticipation ou contribution au travail du conservateur du département des peintures du Louvre Frédéric Villot, il est difficile d'en démêler l'apport. Il semble néanmoins que l'entrée dans l'administration des Beaux-Arts ait permis à Philippe de Chennevières-Pointel de prendre la mesure du retard accumulé dans ce domaine éditorial le menant à la publication de ses *Essais* en 1852, année même où il est nommé inspecteur. Cet ensemble comporte un essai intitulé « Discours sur la classification des peintures et des sculptures dans les musées de province, et particulièrement dans leurs catalogues¹⁷⁶ » prononcé au Congrès des Sociétés savantes des départements qui s'est tenu au musée du Luxembourg le 20 février 1851, organisé par l'Institut des provinces. Philippe de Chennevières-Pointel, désigné par le directeur de l'Institut Arcisse de Caumont, propose dans son discours :

« Un spécimen de catalogue uniforme, applicable à tous les musées de tableaux, de dessins et de sculptures¹⁷⁷ ».

À nouveau, nous remarquons que les catalogues sont réfléchis selon les œuvres sur lesquels ils portent. Chaque médium et, par extension chaque département de musée, doit répondre à des attentes précises. La peinture constitue le sujet privilégié des catalogues, et le sujet privilégié de la réflexion de Philippe de Chennevières-Pointel. Sa démonstration est divisée en cinq parties. Le spécimen décrit suit le modèle produit par Frédéric Villot pour les peintures du musée du Louvre. Pour terminer, il rappelle l'importance de l'uniformité des catalogues pour :

« Obtenir le répertoire complet des richesses d'art de la France¹⁷⁸ ».

Enfin, il relativise les innovations apportées par le catalogue des peintures du département du musée du Louvre de 1849 :

« Ce que j'appelle la méthode de Paris n'est d'ailleurs, touchant les catalogues, que la méthode du sens commun, et les nouveaux catalogues de Lyon, de Grenoble, de Valenciennes, pour ne citer que ceux-là avaient précédé dans cette voie le dernier catalogue du Louvre, lequel a repris son modèle dans les excellentes notices que l'administration du musée central des arts publiait, lors des conquêtes d'Italie, pour décrire le magnifique butin que nous en envoyaient nos armées¹⁷⁹ ».

Si les apports du musée du Louvre sont indéniables, les professionnels et conservateurs des musées de province participent également au renouveau du genre éditorial. La différence majeure qui s'opère entre Paris et la province tient au

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 112.

¹⁷⁶ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Essais sur l'organisation des arts en province...*, *op. cit.*, p. 121.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 13.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 17.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 25-26.

rayonnement de la capitale à l'échelle nationale et européenne, lui permettant sûrement une diffusion plus forte et importante de ses productions. Par contre, Philippe de Chennevières-Pointel ne caractérise pas la matérialité du qu'il définit.

L'inspection des musées de province

Ces éléments de contexte nous ont semblé important à rappeler. Ils illustrent la réflexion menée dans les cercles administratifs et intellectuels sur le contenu et le format de ce type éditorial parallèlement aux débuts de l'inspection des musées de province. Ils ne constituent pourtant pas en eux-mêmes une définition législative du catalogue de collections publiques rédigé par les conservateurs des musées de province. Afin de mieux cerner le catalogue du point de vue administratif et sa place dans la législation des musées de province, nous allons nous intéresser aux formulaires à remplir, envoyés aux musées de province lors des inspections de 1881 et de 1887.

En juin 1881, le président du Conseil d'administration des Musées de Lyon, Édouard Aynard (1837-1913) adresse un rapport au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts¹⁸⁰. Composé de six rubriques : 1. Origine, 2. Organisation. – Administration, 3. Installation, 4. Ressources, 5. Inventaire et 6. Observations. Le conservateur du musée remplit les pages paires tandis que les pages impaires sont laissées pour l'inspecteur. La cinquième rubrique est celle qui nous intéresse car elle contient les questions suivantes :

Y-a-t-il un catalogue imprimé ?

Nombre et dates des éditions de ce catalogue.

Le catalogue imprimé ou manuscrit a-t-il été envoyé à la commission de l'inventaire ?

Tous les objets inscrits sur l'inventaire sont-ils placés dans les locaux du musée ?

Les œuvres portent-elles une indication pour le public ?

État numérique des objets appartenant au musée.

Nous pouvons noter l'importance accordée au catalogue par son positionnement dans le questionnaire alors même que la rubrique porte le nom « Inventaire ». C'est le premier objet investigué avant l'inventaire et les œuvres elles-mêmes. Cette disposition des questions révèle une interrelation entre trois entités : le catalogue, l'inventaire et les collections, matérialisée par leur ordre d'apparition dans le questionnaire. Le catalogue est le produit du travail de conservation et de valorisation des conservateurs sur les collections dont ils ont la charge. L'inventaire est une étape intermédiaire et interne au musée tandis que le catalogue est un objet public. L'inspection des musées de province prend le parti de questionner d'abord

¹⁸⁰ Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Rapport adressé au Ministre par Monsieur le président du Conseil d'administration des musées, juin 1881, F/21/4508/B, Archives nationales de France, voir Annexe 4, p. 158-162.

la présence ou l'absence d'un catalogue imprimé afin d'avoir une idée de l'état d'avancement de l'inventaire du musée inspecté. Dans un second temps, ces questions nous renseignent sur la destination des catalogues. Si une partie est destinée à la vente aux publics en complément des indications ou autrement dit des cartels in situ, un exemplaire de chaque catalogue produit est censé être conservé par la commission de l'inventaire, rattachée au service de l'Inspection des musées de province. Enfin, une distinction s'opère entre un inventaire manuscrit et un catalogue imprimé. Par leur définition et leur destination, l'inventaire et le catalogue sont deux objets opposés, l'un destiné à un usage strictement professionnel et interne, l'autre destiné à un usage public et à une sphère professionnelle élargie.

En 1887, une inspection est de nouveau menée au musée de Lyon. De manière similaire, le questionnaire est divisé en cinq rubriques : Ressources, Personnels, Bâtiments et installations des collections, Collections, et Observations générales¹⁸¹. La rubrique « Collections » remplace celle de l'« Inventaire » de l'inspection de 1881 et contient les questions suivantes :

Existe-t-il un catalogue imprimé ?

Le catalogue imprimé est-il complété par un supplément manuscrit pour les œuvres récemment ajoutées aux collections ?

À défaut de catalogue imprimé, existe-t-il un inventaire manuscrit de toutes les œuvres appartenant au Musée ?

Ces trois questions sont suivies des observations faites par l'inspecteur. Si l'envergure du questionnaire est réduite, c'est qu'il se concentre désormais uniquement sur les catalogues imprimés et la tenue de l'inventaire manuscrit. Cela peut également s'expliquer par le court laps de temps séparant cette inspection de la précédente. Toujours est-il que le catalogue tient une place prépondérante dans le mode de pensée de l'inspection des musées de province. Ces questionnaires, que ce soit celui de 1881 ou bien celui de 1887, laisse la place au conservateur de développer ou non ses réponses, tandis que les observations faites par l'inspecteur tendent à rééquilibrer l'état des données transmises. Si le musée de Lyon est l'étude de cas retenu dans le cadre de ce mémoire, il semble que ses réponses ne tendent pas à représenter l'état général des musées de province. En effet, selon les dires des observateurs depuis Clément de Ris aux inspecteurs de la fin du XIX^e siècle, c'est un musée bien entretenu et dont les conservateurs sont compétents¹⁸².

Néanmoins, ces deux questionnaires nous permettent de relever le lien important qui s'établit de la collection vers le catalogue, dans lequel l'inventaire joue un rôle intermédiaire. Les inspections fréquentes sont un symptôme de la prise d'importance des musées de province dans l'administration centrale, par leur nombre croissant et

¹⁸¹. Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Enquête de 1887 : questionnaire au musée municipal de Lyon, F/21/4508B, Archives nationales de France, voir Annexe 5, p. 163-168.

¹⁸² DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome second..., *op. cit.*, p. 59.

Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Enquête de 1887 : questionnaire au musée municipal de Lyon, p. 10-11, F/21/4508B, Archives nationales de France, voir Annexe 5, p. 163-168.

l'intérêt que suscite leurs collections. Le catalogue constitue quant à lui un prérequis attendu par l'inspection sans qu'aucun élément ne vienne obliger leur rédaction au niveau administratif. Que ce soit en 1881 ou en 1887, le questionnaire ne fait pas la distinction sur le contenu des catalogues, c'est-à-dire qu'il n'est pas précisé ce qui est considéré comme tel : spécialisation, respect d'une typologie éditoriale, répertoire complet des collections ou seulement des collections exposées. Aucune attente sur le vocabulaire n'est présente et aucun prérequis sur le contenu n'est apparent.

Le rapport-enquête d'Henri Lapauze 1905-1908

Ces éléments permettent d'entrevoir la place réservée au catalogue dont l'aspect administratif est relativement mal défini. Ainsi, il convient de nous intéresser plus précisément au rapport-enquête produit par Henri Lapauze que nous avons évoqué précédemment. Commande du Ministère de l'Instruction Publique, il fait suite à la tenue de la commission extraparlamentaire des musées de province de 1905 appelé par Étienne Dujardin-Beaumetz (1852-1913), sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. Elle est divisée en deux sous-commissions, législative et artistique. Le rapport rédigé par Henri Lapauze est daté du 25 octobre 1907, suite à une enquête menée dans l'ensemble des musées de province à partir de 1905. La publication assortie des données de l'inspection, est publiée l'année suivante. Cette enquête place la rédaction et la publication des catalogues au centre de la réflexion menée sur l'organisation et l'état des musées de province un peu plus d'un siècle après leur création :

« D'autre part, au point où sont en France nos industries d'art et l'enseignement de l'histoire de l'art, il apparaît nécessaire qu'un classement soit opéré de nos richesses artistiques. Comment y parvenir mieux que par la rédaction de catalogues-inventaires des musées provinciaux ?¹⁸³ »

Rappelant le lien intrinsèque entre la tenue des inventaires et la rédaction des catalogues de ces mêmes collections, Henri Lapauze mélange les deux notions. En ce sens, ce rapport est à situer dans la continuité de l'inspection des musées de province du XIX^e siècle.

Les usagers des musées sont également précisés. Ces publications sont destinées à leurs différents usages : aux étudiants et élèves, aux savants, aux visiteurs, curieux et amateurs, aux scientifiques et critiques. Plusieurs niveaux de lecture et d'informations doivent ainsi être disponibles et accessibles. Ces différents niveaux de lecture doivent-ils nécessairement être accessible dans une unique publication ou considère-t-on plusieurs publications adaptées à un lectorat type ? Le rapport ne le précise pas, il semble néanmoins que le catalogue doit pouvoir être accessible à tous les usagers et donc à un lectorat élargi.

¹⁸³ LAPAUZE Henry, *Les musées de province. Rapport – Enquête – Législation...*, op. cit., p. 3.

Toujours est-il que le catalogue apparaît comme un instrument de contrôle des musées en province, c'est d'ailleurs le premier outil mis en avant dans ce rapport :

« L'occasion serait également propice de provoquer la rédaction des inventaires partout où ils font défaut, ce qui permettrait à l'État de rendre un compte exact de la situation où sont présentement les œuvres envoyés par lui en province depuis plus d'un siècle¹⁸⁴. »

Le rapport-enquête a le mérite de proposer un récapitulatif de la législation des musées de province dont la loi la plus importante est la loi finance du 6 avril 1895 portant la création de la Réunion des Musées Nationaux et le décret du 30 septembre 1906, inspiré de l'article 52 de la loi précédente pour l'obtention de la personnalité civile par les musées départementaux et communaux¹⁸⁵. Ces lois portent sur le statut de ces musées qui n'est pas clairement défini. La demande de personnalité civile doit s'accompagner de :

« ° la nomenclature de tous les objets d'art dont le musée est en possession ;
3° Un état descriptif, avec plan à l'appui, des locaux qui sont ou vont être affectés à l'exposition des collections, et de l'indication des frais de matériel et de personnel, y compris, s'il y a lieu, le traitement de l'agent comptable mentionné à l'article 5 ci-après que le département ou la commune s'engage à supporter¹⁸⁶ »

Mais n'est à nouveau pas clairement soumis à la rédaction des catalogues de collections. Pour autant, aucune loi majeure n'a été promulguée sur la tenue des inventaires et la rédaction des catalogues. Tout au plus, le décret du 9 frimaire an III (29 novembre 1794) oblige l'isolement des musées afin d'éviter l'altération et la mauvaise conservation des œuvres.

Un avant-projet de décret vient en conclusion de ce rappel de la législation et si le décret de 1906 ne fait pas mention des catalogues, cet avant-projet lui, en fait le rouage nécessaire à la réglementation des musées de province :

« (...) résoudre la question des rapports des musées de province avec l'État »

Au sujet de :

« 1° Le dépôt des œuvres d'art, leur réforme, et leur retrait définitif ou temporaire ; 2° l'inscription au budget des dépenses nécessités par l'exposition et la conservation desdites œuvres ; 3° la tenue régulière d'un inventaire et la publication d'un catalogue sur un modèle déterminé ; 4° la nomination des conservateurs, sous certaines conditions ; 5° l'échange d'œuvres entre musées (...) Comme conséquence naturelle de ce développement, l'État exigera la tenue régulière d'un inventaire sur registres et sur fiches et la publication d'un

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 4-14.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 7.

catalogue sur un modèle proposé par l'État, d'accord avec la Commission de l'Inventaire des richesses d'art¹⁸⁷ »

L'article 9 est particulièrement révélateur :

« Le conservateur tient à jour l'inventaire des prêts de l'État, il en dresse le catalogue sur un modèle uniforme, arrêté par le ministre.

Quatre exemplaires de chaque édition du catalogue du musée doivent être adressés au ministre des beaux-arts¹⁸⁸ »

De nouveau, nous retrouvons les notions identifiées dans le cahier des charges établi par Philippe de Chennevières-Pointel en 1852 : la réunion d'une somme de connaissances par l'administration centrale et l'idée d'un modèle pour les catalogues, sans que le modèle soit adjoint à l'avant-projet. Il semble même que cet avant-projet de décret n'ait pas été officialisé. La rédaction des catalogues tient dans ce rapport-enquête une place importante, ce qui n'est plus le cas par la suite et notamment lors de la tenue de la première séance de la Commission des Musées Départementaux en 1932. Finalement, s'il n'y a pas de cadrage législatif sur la forme, il n'y a pas non plus d'indications claires sur le rédacteur du catalogue, désigné sous le néologisme de « catalographe » par Éric Pagliano¹⁸⁹. Utilisé dans une perspective contemporaine, ce terme reste intéressant à utiliser dans l'idée qu'un cheminement préside à l'élaboration des catalogues.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 10-11.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 13.

¹⁸⁹ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 257.

LE CATALOGUE : DEFINITION D'UNE ŒUVRE CULTURELLE

La progressive stabilisation des catalogues de collections dans le domaine français passe par le travail des rédacteurs tant à Paris au musée du Louvre que dans les musées de province. Si le musée du Louvre constitue un modèle du genre dès le XIX^e siècle et plus encore par la publication des trois volumes du catalogue des peintures sous l'autorité de Frédéric Villot, plusieurs initiatives en province participent aussi à l'élaboration de critères et d'invariants typologiques. Pour tenter de produire une définition claire et pertinente de cet objet éditorial, nous allons maintenant nous intéresser aux deux principaux publics auquel il est adressé : les publics, les visiteurs des musées et les professionnels, conservateurs, qui sont tout à la fois rédacteur et lecteurs, les artistes et critiques, ce qui nous permettra finalement de proposer une définition du catalogue de collections permanentes publiques.

Un objet de médiation et de communication scientifique

Les deux principaux publics visés par les catalogues de collections sont opposés. Les premiers sont visiteurs et usagers des musées, qui à titre personnel sur leur temps libre visitent les salles, regardent et s'intéressent à l'art, aux objets exposés. Les seconds sont les professionnels, eux-mêmes potentiellement rédacteurs des mêmes types d'ouvrages et consultent les catalogues.

Le catalogue de collections est d'abord un ouvrage destiné à la vente au sein de l'institution dont il se fait le porte-parole. Selon le type de catalogue et la diversité des informations transmises, il peut constituer un support utile, pratique et indispensable à la visite des salles de son musée. Au-delà des catégories proposées par Giles Waterfield, il s'agirait de pouvoir distinguer le catalogue de collections de la notice explicative à utiliser in situ. Nous savons que ces deux termes sont interchangeables entre eux d'une part, et que d'autres termes sont utilisés dont description, nomenclature ou encore livret. Définir si une publication est un catalogue ne tient donc pas seulement à l'usage d'un vocabulaire précis, l'analyse de l'ensemble du titre est nécessaire, puis dans un second temps de l'ensemble du contenu, de sa longueur et du format.

Historiquement, le catalogue de collections est synonyme de variation et l'objet de multiples approches. C'est qu'au début, il s'apparente souvent à un guide du visiteur¹⁹⁰. Les deux catalogues produits à Toulouse en sont des exemples. Le catalogue édité en 1795 remplit à la fois les fonctions de catalogues du muséum provisoire et à la fois le rôle de notice explicative. Les musées et les œuvres conservées sont désormais accessibles à de nouveaux usagers pour lesquels en l'absence de cartels informatifs, le catalogue joue ce rôle. D'abord succinct et bref, les catalogues tendent à s'étoffer, ce que nous avons pu voir avec les trois volumes portant sur le département des peintures du musée du Louvre, publiés entre 1849 et 1855. Le catalogue semble par définition un objet vierge de toute illustration. C'est

¹⁹⁰ GEORGE Chantal (dir.), *La Jeunesse des musées...*, op. cit., p. 209.

un fait étonnant dans un temps historique où la photographie et la chromolithographie deviennent des outils performants, où le fac-similé tend lui aussi à prendre de l'importance et où les catalogues produits dans d'autres sphères notamment dans les salles de ventes sont eux assortis de reproductions. Le catalogue, livret ou notice selon l'importance du contenu ne doit pour autant pas remplacer le temps passé devant l'œuvre. Il joue davantage le rôle de support au jugement esthétique et à l'analyse visuelle par le visiteur. C'est pourquoi pour Chantal Georgel, les catalogues ne sont pas ou très peu illustrés, ils servent de support au développement du jugement esthétique, et sont en concurrence directe avec la progressive apparition des cartels apposés auprès des œuvres¹⁹¹ :

« ces informations dispensent le visiteur d'acheter "le livret du concierge" (c'est-à-dire le catalogue du musée)¹⁹² »

Cet exemple tiré des archives du musée de Bordeaux révèle encore une fois les problèmes de définition qui font du catalogue un genre éditorial variable. Cela nous apprend également où les visiteurs peuvent se procurer le catalogue de collections dans un musée. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence d'illustration, les catalogues et les notices peuvent paraître aride, d'un caractère monotone pour un lectorat peu connaisseur. Si donc les visiteurs font partie du lectorat prescrit dans les avertissements, il se peut qu'ils n'en soient pas les véritables utilisateurs. Sans les chiffres de vente ou de fréquentation, difficile de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Il n'en reste pas moins que les catalogues ont logiquement une visée pédagogique et didactique, directement associé aux premières fonctions allouées au musée dès la fin du XVIII^e siècle. Ils se doivent d'être un support à l'enseignement. Plusieurs expressions utilisées au sujet des musées de province indiquent cette fonction : « manuel d'art de sa province », « l'un des instruments les plus actif de l'éducation intellectuelle de la province » ou encore « l'idéal est de se situer délibérément entre prolixité savante et laconique stérilité, en se contentant de décrire précisément les œuvres et de retracer les très grandes lignes de la vie des artistes¹⁹³ ». La réalité des ventes et de l'apport éducatif porté par les catalogues de collections reste pourtant largement inconnue¹⁹⁴. Peu ou pas de témoignages portent sur ces visites et sur l'usage de l'objet catalogue par les publics qui constituent la moitié du lectorat prescrit tout au long du XIX^e siècle. De la même manière, il existe très peu de représentation dans lesquelles le catalogue est montré et utilisé par ses usagers. En pratique, rendre compte de l'apport des catalogues aux publics non professionnels des musées reste complexe tandis que l'évolution de ce genre éditorial au sein même des institutions muséales nécessite une recherche en archives précise et pléthorique.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 212-213.

¹⁹² CAHN Isabelle, « Cadres et cartels » dans GEORGEL Chantal (dir.), *La Jeunesse des musées...*, op. cit., p. 226.

¹⁹³ CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Essais sur l'organisation des arts en province...*, op. cit., p. 32-34.

GEORGEL Chantal (dir.), *La Jeunesse des musées...*, op. cit., p. 214.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 214.

Pour les professionnels, scientifiques, conservateurs et critiques, la rédaction continue des catalogues de collections encouragée par l'administration des Beaux-Arts constitue un référentiel et une somme de connaissances importantes à leurs propres travaux de recherche, une somme culturelle et scientifique commune. L'élaboration de cette somme de connaissances et les échanges de catalogues entre les institutions participent à l'évolution typologique du catalogue de collections. Comprendre cette évolution nécessite une étude des relations des musées entre eux, et à leur administration de tutelle. Il n'en reste pas moins que le catalogue de collections tel qu'il se conçoit au XIX^e siècle doit répondre à deux fonctions antithétiques : rendre compte de l'état précis et objectif de conservation et de valorisation des collections à une communauté professionnelle et scientifique tout en étant suffisamment accessible et compréhensible aux néophytes. Il remplit une fonction signalétique par la constitution d'un ensemble de données pratiques et théoriques¹⁹⁵.

Vers une définition du catalogue de collections

Avant de proposer une définition du catalogue qui prenne en compte le format, la mise en page, le contenu et les différentes destinations et fonctions identifiées, nous rappellerons d'abord la définition générique et actuelle donnée par les professionnels des bibliothèques :

« Les catalogues de collections permanentes des musées sont destinés à la communauté scientifique des conservateurs et des universitaires, aux spécialistes du monde et du commerce des arts, aux amateurs, collectionneurs ou non¹⁹⁶ ».

Cette définition décrit ce qui constitue aujourd'hui un catalogue de collections publiques et permanentes de musée. Toutefois, elle ne rend pas compte de son évolution historique et fonctionnelle.

Le catalogue de collections d'un musée se caractérise par sa variabilité et par la recherche d'un format éditorial opérant. Dans une perspective historique large, le catalogue publié par le muséum provisoire de Toulouse en 1795 constitue le premier catalogue de collections publiques publié en province. Le catalogue publié en 1770 porte sur une collection qui n'est pas véritablement publique. De ce point de vue, nous ne le considérons pas comme la première occurrence. Il ne remplit d'autre part, pas les invariants du catalogue de collections. Néanmoins, l'étude de ces deux catalogues publiés par la municipalité toulousaine sont deux sources d'informations et de comparaisons particulièrement riches selon plusieurs points.

Formellement, le catalogue de collections est un ouvrage dont l'importance matérielle dépend de la collection sur laquelle il porte, sur le degré d'informations et de détails apporté à chaque œuvre listée. Généralement, le catalogue de collections

¹⁹⁵ HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 258.

¹⁹⁶ PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées » ..., op. cit., p. 123.

est au format in-octavo. Prenons à titre d'exemple, le musée de Marseille. Parmi, les ouvrages pour lesquels le format est précisé, il s'agit soit de format in-octavo ou in-12° en proportion égale. Ce dernier est associé aux notices et correspond probablement à une volonté signalétique propre au musée de Marseille. Le format peut ainsi visuellement indiquer aux visiteurs vers quel ouvrage ils peuvent se référer selon le degré d'information voulu. Autre exemple, à Lyon, la majorité des publications sont éditées au format in-octavo entre 1808 et 1887. Quelques-unes sont au format in-quarto et correspondent seulement aux publications portant sur les collections antiques, très peu sont au format in-12°. Là encore, il semble que cela tienne au choix du conservateur à l'origine de la publication. Toujours est-il que le format in-octavo reste le plus représenté en permettant une plus grande maniabilité dans les salles d'exposition.

Le catalogue de collections comporte des pièces liminaires dont une page de titre et un avertissement au lecteur dans lequel la destination du catalogue, le lectorat visé et l'historique des collections sont spécifiés. L'auteur, le « catalographe » souvent confondu avec le conservateur des collections cataloguées peut préciser en outre, le choix de classement opéré et l'ajout d'éléments tels que des tables chronologiques ou une liste des abréviations. C'est également lui qui apporte les informations complémentaires à certaines œuvres. Deux classements priment : un classement topographique, reflet de l'accrochage et de ses évolutions, et un classement par écoles de peinture dans lequel les artistes sont classés par ordre alphabétique. Le choix de l'un ou l'autre de ces classements s'opère selon que le catalogue soit davantage pensé à destination des publics non connaisseurs de l'histoire de l'art ou de professionnels auxquels la recherche d'informations se trouverait facilitée par un classement historique.

La place laissée à l'image est très marginale alors même que le médium le plus catalogué est celui de la peinture. Ce domaine semble faire l'objet des réflexions les plus importantes et, à partir duquel s'élabore les autres catalogues pour les arts du dessin : chalcographies et estampes, dessins et sculptures. En somme, le catalogue de collections s'adresse à tous les publics des musées, aux professionnels de la conservation et aux chercheurs.

À partir du XX^e siècle, l'importance du catalogue semble décroître jusqu'à ne plus apparaître dans les rapports de l'inspection. André Chastel identifie d'ailleurs la disparition de ce genre éditorial et les raisons à l'origine de sa décroissance entre les années 1920 et 1930¹⁹⁷. Selon ce dernier, le désintérêt progressif pour ce format est un effet de la prise d'importance de la Réunion des Musées Nationaux sur le fonctionnement des musées en région. Ce procédé d'inclusion dans un réseau culturel plus large s'accompagne par une plus grande performativité des systèmes d'inventaire ne nécessitant plus aussi largement l'emploi de publications comme des traces de l'accrochage, comme preuve de la bonne conservation des objets. C'est

¹⁹⁷ CHASTEL André, « Le problème des catalogues de musées », *Revue de l'art*, n°6, 1969, p. 4-7 dans HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états...*, op. cit., p. 183.

aussi lié à un désintérêt pour cet objet livre de la part des publics. L'ensemble de ces paramètres réunis entraîne l'inopérance du catalogue en tant que support de connaissances, de recherche et de médiation. Notons par ailleurs, la publication du *Répertoire des catalogues des musées de province* par Denise Jalabert en 1924 au moment même où ce genre est sur le déclin démontrant la nécessité de garder une trace de ces publications en un ensemble ordonné.

La disparition progressive des catalogues de collections des musées est aussi liée à la place grandissante prise par la photographie dans les musées. Une plus grande proportion d'images nécessite une mise en page et un format adapté augmentant par ce biais le coût de production et d'achat des catalogues qui comme nous avons pu en rendre compte, est un genre très accessible au XIX^e siècle. La tenue et l'organisation toujours plus nombreuses d'expositions temporaires dans la dynamique muséale participent aussi de la perte d'importance de l'exposition des collections permanentes pour les publics¹⁹⁸. Enfin l'évolution des procédés de médiation, la systématisation des cartels, l'allègement des savoirs associés aux œuvres et la photographie ne rendent plus ce genre éditorial attractif. Puisque dans un effet inverse à l'allègement progressif des savoirs transmis aux visiteurs via les cartels, l'accroissement continu des collections des musées publics entraînent nécessairement l'allongement du catalogue, finalement à terme si son usage avait été maintenu, le catalogue n'aurait été qu'un genre de transition nécessitant une refonte typologique complète pour supporter une masse de connaissance toujours plus grande.

Les évolutions sociétales ont également modifié la place donnée au musée dans l'éducation et l'enseignement. Ce rapport intrinsèque établi au début du XIX^e siècle ne perdure pas au XX^e siècle. Le catalogue ne revêt alors plus, non plus cette fonction éducative. Si André Chastel identifie le désintérêt des publics pour ce format, cela ne concerne qu'une moitié des usagers. Le catalogue de collections constitue encore une source d'informations importante pour les professionnels, donnant une vision de l'étendue des collections publiques très largement absente des expositions permanentes et temporaires¹⁹⁹.

En somme, le catalogue de collections publiques permanentes du musée de province tel qu'il est créé au passage du XIX^e siècle est un objet éditorial propre à son siècle d'apparition et au début du XX^e siècle dans un temps où il constitue un outil nécessaire aux administrations pour la tenue des inventaires. La publication de ce type d'ouvrages correspond à une attente administrative et est donc le fruit d'un projet du musée détenteur des collections qui fait publier son propre projet de catalogue. Ainsi, nous excluons de la définition du catalogue de collections publiques et permanentes, les publications dont l'idée n'est pas celle d'un conservateur ou d'un professionnel de la conservation, ou répondant à l'attente de l'administration des Beaux-Arts. Dès lors que les inventaires deviennent opérants,

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 183.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 183.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CATALOGUE DE COLLECTIONS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

le catalogue apparaît superflu. Ce genre éditorial perdure de manière très sporadique. Quelques initiatives sont discernables tout au long du XX^e siècle à l'image d'un important projet de publication de catalogues portant sur l'ensemble des collections permanentes de musées dans la seconde moitié du XX^e siècle, dont le musée des Beaux-Arts de Lyon offre un exemple parlant.

TROISIÈME PARTIE.

LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

Nous en venons à présent à l'étude d'un cas précis : les catalogues et publications de l'actuel musée des Beaux-Arts de Lyon, descendant direct du Palais des Arts et des Musées de Lyon du XIX^e siècle. Entre 1808 et 1962, les Musées de Lyon comptent une soixantaine d'ouvrages toutes publications confondues, sans compter les initiatives privées. Ces dernières sont difficilement quantifiables et nous retiendrons ici celles dont l'auteur est un conservateur des Musées de Lyon, ou bien qui ont fait l'objet d'un projet d'envergure nationale. Par l'étude de ces publications, il s'agit de comprendre comment fonctionne et interagit le domaine éditorial avec le processus de conservation, les dynamiques éditoriales et historiques que nous avons pu identifier auparavant. Le musée des Beaux-Arts de Lyon ne constitue pas nécessairement un cas exemplaire, il n'en reste pas moins que ses collections et son importance dans le réseau des musées français nous permettent de supposer que son étude peut servir à dresser un état plus précis de ce qui a été fait en région. Suivant un raisonnement chronologique, nous allons d'abord nous intéresser aux premières publications : les notices et ouvrages édités sous la direction des conservateurs François Artaud, Augustin Thierriat et Edme-Camille Martin Daussigny. Dans un second temps, il s'agira d'étudier les ouvrages édités de la seconde moitié du XIX^e siècle au passage du XX^e siècle. Ces deux axes nous permettent d'identifier les choix éditoriaux de chaque conservateur et ceux liés à la conservation des collections elles-mêmes. Enfin, pour finir nous verrons la prise d'importance croissante des maisons d'éditions privées pour ce genre éditorial et le dernier grand projet de publication de catalogues de la collection permanente du musée des Beaux-Arts de Lyon mené par René Jullian entre 1945 et 1962. Ce développement vise à caractériser la production lyonnaise tant en ce qui concerne les aspects matériels des publications que la réflexion présidant à leurs contenus. Finalement, nous pourrions donner un aperçu de la production et la qualifier : classique, atypique, pauvre, riche ou pléthorique, etc. Cela nous amène à interroger directement la production lyonnaise : en quoi peut-elle être révélatrice de la dynamique générale des Musées de Lyon ? Dans quelle mesure ces nombreuses publications donnent-elles de la visibilité à cette institution et participent à la diffusion d'un savoir ?

Il ne s'agit pas d'étudier précisément chaque ouvrage édité sur les collections des Musées de Lyon. Nous avons seulement retenu pour cette étude ceux qui nous ont paru les plus représentatifs, les plus documentés par les archives consultées et ceux qui donnent à voir les politiques éditoriales des Musées de Lyon et de ses conservateurs. Ainsi, et afin de faciliter la compréhension de l'étude des catalogues, ci-dessous se trouve un tableau référençant l'ensemble des publications éditées entre 1808 et 1962, avec en gras, celles qui serviront à l'étude, avec un fond jaune les

TROISIÈME PARTIE.
LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

publications sur les collections antiques et archéologiques, et en bleu les publications d'éditions non lyonnaises.

Tableau 3 - Tableau récapitulatif des publications des Musées de Lyon

Date de publication	Titre	Auteur(s)	Imprimeur	Pages	Illustrations	Format
1808	<i>Notices des antiquités et des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Ballanche	106-42 p.	/	In-octavo
1815	<i>Notice des tableaux du Musée de la ville de Lyon</i>	François Artaud	Pelzin	26 p.	/	In-octavo
1816	<i>Notice des tableaux du Musée de la ville de Lyon</i>	François Artaud	Pelzin	32 p.	/	In-octavo
1816	<i>Notice des inscriptions antiques du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Pelzin	87 p.	/	In-octavo
1816	<i>Cabinet des antiques du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Pelzin	134 p.	/	In-octavo
1817	<i>Notice des tableaux du Musée de la ville de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	23 p.	/	In-octavo
1818	<i>Notice des tableaux du Musée de la ville de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	32 p.	/	In-octavo
1819	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	31 p.	/	In-octavo
1820	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	36 p.	/	In-octavo
1820	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	39 p.	/	In-octavo
1821	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	39 p.	/	In-octavo
1822	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	31 p.	/	In-octavo
1822	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	32 p.	/	In-octavo
1823	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	34 p.	/	In-octavo
1824	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	34 p.	/	In-octavo
1825	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	34 p.	/	In-octavo
1826	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	36 p.	/	In-octavo
1827	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	36 p.	/	In-octavo
1828	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	36 p.	/	In-octavo

TROISIÈME PARTIE.

LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

1829	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	38 p.	/	In-octavo
1830	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Lambert-Gentot	39 p.	/	In-octavo
1831	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Barret	44 p.	/	In-octavo
1832	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Barret	44 p.	/	In-octavo
1833	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Barret	44 p.	/	In-octavo
1834	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Barret	44 p.	/	In-octavo
1836	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Barret	44 p.	/	In-octavo
1837	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	François Artaud	Barret	44 p.	/	In-octavo
1838	<i>Notice des tableaux du Musée de Lyon</i>	s. n.	Barret	40 p.	/	In-octavo
1839	<i>Notice de la galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon</i>	s. n.	Barret	23 p.	/	In-octavo
1840	<i>Notice de la galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	32 p.	/	In-octavo
1842	<i>Notice de la galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	27 p.	/	In-octavo
1842	<i>Notice de la galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	38 p.	/	In-octavo
1844	<i>Notice de la galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	28 p.	/	In-octavo
1847	<i>Notice des tableaux exposés dans les Musées de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Boitel	107 p.	/	In-octavo
1850	<i>Notice des tableaux exposés dans les Musées de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	XVI-108 p.	/	In-octavo
1851	<i>Galerie des peintres lyonnais</i>	Augustin Thierriat	Perrin	64 p.	/	In-16°
1851	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	102 p.	/	In-16°
1853	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Barret	106 p.	/	In-16°
1846-1854	<i>Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Epigraphie antique</i>	Ambroise Comarmond	Dumoulin	512 p.	19 pl.	In-quarto

TROISIÈME PARTIE.

LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

	<i>du département du Rhône</i>					
1855	<i>Notice du Musée lapidaire de la ville de Lyon</i>	Ambroise Comarmond	Dumoulin	148 p.	/	In-octavo
1855	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin	106 p.	/	In-octavo
1856	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin	109 p.	/	In-octavo
1855-1857	<i>Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon</i>	Ambroise Comarmond	Dumoulin	851 p.	28 pl.	In-quarto
1857	<i>Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Supplément</i>	Ambroise Comarmond	Dumoulin	50 p.	/	In-quarto
1857	<i>Notice des antiquités égyptiennes du Musée de Lyon</i>	Théodule Devéria	Dumoulin	31 p.	2 pl.	In-quarto
1857	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin	110 p.	/	Petit in-octavo
1859	<i>Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée de Lyon</i>	Théodule Devéria	Dumoulin (?)	32 p.	/	In-quarto
1859	<i>Musée lapidaire de la ville de Lyon</i>	Jean-Baptiste Monfalcon	Perrin	XII-28 p.	/	In-quarto
1859	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin	112 p.	/	In-16°
1859	<i>Galerie des peintres lyonnais</i>	Augustin Thierriat	Perrin	77 p.	/	Petit in-octavo
1861	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin	112 p.	/	Petit in-octavo
1863	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin (?)	112 p.	/	In-16°
1866	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin	128 p.	/	Petit in-octavo

TROISIÈME PARTIE.

LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

1868	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Perrin (?)	128 p.	/	In-16°
1869	<i>Galerie des peintres lyonnais</i>	Augustin Thierriat	Nigon	88 p.	/	In-octavo
1870	<i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i>	Augustin Thierriat	Lépagnez	128 p.	/	In-octavo
1877	<i>Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée de Lyon au Palais des Arts</i>	Edme-Camille Martin Daussigny	Perrin et Marinnet	XXV-187 p.	/	In-12
1877	<i>Notice des tableaux donnés au Musée de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875 [avec supplément]</i>	Jacques Bernard (?)	Perrin et Marinnet	112 p.	/	In-12
1881	<i>Notice des tableaux donnés à la ville de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875, formant le Musée qui porte son nom</i>	/	Perrin	130 p.	/	In-octavo
1887	<i>Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon</i>	Paul Dissard	Mougin-Rusand	237 p.	Dessins d'Adrien Allmer	In-octavo
1888	<i>Musée de Lyon. Inscriptions antiques</i>	Paul Dissard, Auguste Allmer	Delaroche	5 vol. (462-523-495-516-235 p.)	2 pl.	In-octavo
1888-1889	<i>Musée de Lyon. Inscriptions antiques</i>	Paul Dissard, Auguste Allmer	Delaroche	2 vol. (462-523 p.)	2 vol. (2-28 pl.)	In-octavo
1898	<i>Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon</i>	Paul Dissard	Mougin-Rusand, Waltener	XXIV-374 p.	143	In-octavo
1900	<i>Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon [avec supplément]</i>	Paul Dissard	Mougin-Rusand, Waltener	XXIV-374 p.	Non précisé	In-octavo
1905	<i>Le legs Arthur Brölemann au Musée de Lyon [émaux, plaques d'orfèvrerie,</i>	Jean-Baptiste Giraud	Rey	40 p.	22 pl.	In-4°

TROISIÈME PARTIE.

LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE

	<i>reliures, livres d'Heures, etc.]</i>					
1912	<i>Musées et collections de France. Le Musée de Lyon</i>	Paul Dissard	Henri Laurens	236 p.	354 gravures	In- octavo
1918	<i>Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée de Lyon. Peintures</i>	Henri Focillon	Henri Laurens	64 p.	50 pl.	In- octavo
1919	<i>Musées de Lyon. Montres et horloges.</i>	Claudius Cote	Deux- Collines	39 p.	3 pl.	In- octavo
1919	<i>Musées de Lyon. Sculptures de Rodin</i>	Henri Lechat	Deux- Collines	47 p.	/	In- octavo
1928	<i>Musée du Palais des arts de la ville de Lyon. Guide du visiteur</i>	Léon Rosenthal	Albert Morancé	66 p.	12 pl.	In-16
1928	<i>Florilège du Palais des Arts de Lyon</i>	Léon Rosenthal	Albert Morancé	X-202 p.	51 pl.	In- quarto
1945	<i>Catalogue du Musée de Lyon III : la sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance</i>	René Jullian	Éditions de la plus grande France	246 p.	48 pl.	In- octavo
1956	<i>Catalogue du musée de Lyon VII : la peinture des XIX^e et XX^e siècle</i>	René Jullian et Madeleine Vincent	I.A.C.	VII-421 p.	96 pl.	In- octavo

Source : JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des Musées de province*, Paris, Armand Colin, 1924 et recherches dans différents catalogues de bibliothèques.

LES PREMIÈRES PUBLICATIONS LYONNAISES AU XIX^E SIÈCLE

Les Musées de Lyon comptent un nombre important de publications dans la première moitié du XIX^e siècle dont la majorité est éditée sous deux auctorialités principales : François Artaud et Augustin Thierriat. Nous allons porter attention à ces publications afin d'étudier cette première typologie lyonnaise. Pour finir, nous nous intéresserons aux ouvrages publiés sous la direction d'Edme-Camille Martin-Daussigny, nommé à la conservation après les décès successifs d'Ambroise Comarmond et d'Augustin Thierriat.

L'étude de ces multiples publications offre également l'opportunité de nous intéresser aux cercles des imprimeurs lyonnais dont les nombreuses maisons ont tour à tour produit ces notices.

François Artaud : entre la tenue de l'inventaire et l'édition de notices

Vingt-cinq inventaires différents ont été établis sur les collections des musées de Lyon depuis 1808, uniformisés à partir de 1934 sur l'année d'entrée ou d'acquisition des œuvres²⁰⁰. C'est à partir de la rédaction des inventaires et de leurs mises à jour que sont rédigées les publications sur les collections du musée à partir de 1808. La définition de l'inventaire est la suivante :

« Dénombrement des biens figurant dans un lieu et appartenant à une communauté, un service ou placés sous la responsabilité de quelqu'un ».

Il n'y a donc pas, au début des musées en France, de notion juridique associée à la tenue de ces inventaires. Connaître les collections des Musées de Lyon devient alors un prérequis pour comprendre les enjeux de conservation et de publication que rencontrent le musée tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Outre une bibliothèque ouverte en 1730, la ville de Lyon possède une collection de médailles et d'antiques qu'elle ajoute aux collections de la bibliothèque en 1733. Une partie de ces objets constitue encore aujourd'hui une part des collections du musée des Beaux-arts²⁰¹. Après les multiples missions nommées pour inventorier le dépôt de l'ancienne abbaye des Dames de Saint-Pierre, une première liste de trente-quatre tableaux est établie par le peintre Pierre Cogell (1732(?) - 1812) et le sculpteur Clément Jayet (1731 - 1804) en 1797 pour les garder de la vente des biens nationaux à destination de l'école de dessin et du musée à venir²⁰². En pratique, il s'agit du premier inventaire portant sur les collections des Musées de Lyon.

Après l'officialisation administrative des Musées de Lyon en 1801, et la nomination de François Artaud, de nouvelles dispositions sont prises en faveur des collections antiques et de l'inventaire. François Artaud crée en 1807 le musée épigraphique dit

²⁰⁰ BANEL-CHUZÉVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée...*, op. cit., p. 78.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 163.

²⁰² *Ibid.*, p. 164.

aussi musée lapidaire sous le cloître de l'ancienne abbaye²⁰³. De l'année suivante est daté le premier inventaire manuscrit des Musées de Lyon intitulé *Inventaire général des objets d'art et de sciences renfermés dans le Palais St Pierre suivi de celui du mobilier de l'École spéciale et du conservatoire des arts*²⁰⁴. Sans auteur identifié, nous pouvons raisonnablement penser qu'il s'agit de François Artaud. Il est divisé en plusieurs sections : « Monuments antiques, sous les portiques », « ouvrages déposés au Conservatoire des arts », « salle des tableaux en étoffe et autres », « salles d'antiques, au 1^{er} étage du Palais », « Plâtres moulés sur l'antique », « étude M. Baraband », « cabinet des Bosses et dessins », « grand coffre contenant : portefeuilles de dessins, à la pierre noire, d'après l'antique, la nature et les Grands maîtres », « portefeuille de l'École de la figure », « principes gravés », « tableaux du musée », « pilastres antiques », « cabinet de physique » et « meubles concernant les écoles ». Les choix de ces divisions révèlent un inventaire topographique suivant l'organisation des objets dans les salles du Palais des arts. Chaque fois, les objets sont numérotés sans qu'aucune information autre que le titre, ne soit ajoutée. Notons également que le terme déposé est encore employé, nous indiquant que l'inventorisation et le classement des objets est encore en cours.

François Artaud est, parmi les nombreux conservateurs des Musées de Lyon, un de ceux ayant eu une importante activité éditoriale avec pas moins de seize notices publiées entre 1808 et 1830, date de son départ. Pourtant contre toute attente, des notices continuent d'être publiées sous son nom entre 1831 et 1837²⁰⁵. À partir de 1831, il publie non plus en tant que « Directeur du musée et de l'École royale des Beaux-Arts », mais en tant que « membre de l'Académie de Lyon, associé-correspondant de l'Institut de France, etc.²⁰⁶ ». Ce n'est qu'en 1840 que son successeur commence à son tour à faire publier des notices sous son nom propre.

La première publication du Musée de Lyon est datée de 1808, ce qui est relativement tardif en comparaison avec les autres musées de 1801. Longue de cent quarante-huit pages au format in-octavo, elle est titrée *Notice des antiquités et des tableaux du Musée de Lyon*. Elle est imprimée par l'Imprimerie de Ballanche père et fils à Lyon. L'exemplaire conservé aux archives municipales de Lyon est dédié par François Artaud. L'ouvrage comporte des signatures et est paginé selon deux ensembles distincts : une notice des antiquités et une notice des tableaux : [2] VI [3]106 [3] 42 [2] pages, la part allouée aux antiquités est deux fois plus importante que celle des tableaux. Les pièces liminaires comportent la page de titre et un avertissement comme nous les avons identifiés dans les éditions toulousaines et parisiennes. Dans

²⁰³ *Ibid.*, p. 165.

²⁰⁴ *Inventaire général des objets d'arts et de sciences renfermés dans le Palais de St Pierre suivi de celui du mobilier de l'École spéciale et du conservatoire des arts*, 1808, ensemble manuscrit de dix feuillets reliés, 78 WP/9 INVENTAIRES ARTISTIQUES, Archives municipales de Lyon.

²⁰⁵ ARTAUD François, vingt fascicules annuels (manque 1829-1835), Lyon, 1815-1837, 1C/197, Archives municipales.

ARTAUD François, *Notice des antiquités et des tableaux du musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie Ballanche père et fils (aux halles de la Grenette), 1808, SM/538, Archives municipales de Lyon.

²⁰⁶ ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Lambert-Gentot, 1830, page de titre.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie Barret, 1831, page de titre.

l'avertissement rédigé par François Artaud, ce dernier adresse une critique au sujet de la politique municipale de la ville. Cet espace du catalogue que nous avons identifié comme un invariant, se prête au rédacteur en tant qu'espace de communication. Les ressources financières et l'implication municipale sont considérées comme insuffisantes par le conservateur :

« Ouvrir une galerie qui s'étendra dans toute la longueur de la façade nord sur la cour de ce palais, y placer avec goût et méthode les ouvrages des grands peintres, tel est le projet du Conservatoire des arts ; et si MM. les Membres de cette Administration diffèrent encore l'exécution de ce plan superbe, c'est que les ressources sont loin de répondre au zèle qui les anime²⁰⁷ ».

Ce problème semble récurrent au sein des Musées de Lyon. En effet, Clément de Ris note en 1864 pour Lyon :

« Je ferai remarquer, en terminant, que le conseil municipal ne semble attacher qu'une importance secondaire à l'entretien et à la conservation de son musée (...) Faute d'une allocation suffisante, cette collection est dans un état qui afflige pour la seconde ville de France, et devant lequel la fécondité et l'habileté de ressources de son conservateur actuel sont parfois impuissantes²⁰⁸ ».

À cette date, Augustin Thierriat est alors en poste à la place de François Artaud. Ensuite et comme cela est attendu dans cette partie du catalogue, il y a d'abord un rappel historique sur l'origine des collections, accompagné d'une appréciation sur leurs manques, suivi de la classification, puis des informations choisies pour chaque œuvre de la notice dont la volonté d'accessibilité est notable :

« Nous avons pensé qu'en expliquant plus qu'on ne le fait ordinairement dans une notice, le sujet et l'importance des tableaux et des monumens, nous mettrions toutes les classes à portée d'en jouir davantage et d'y prendre un plus vif intérêt²⁰⁹ ».

Une nuance est amenée, une notice n'est pas par définition un support détaillé. Dans cette publication de 1808, François Artaud fait pourtant le choix d'étoffer les informations transmises se rapprochant de l'objet catalogue, sans pour autant préciser les numéros d'inventaire ou les dimensions. Ces indications tendent à expliciter la différence majeure entre le catalogue et la notice : elle réside dans le type de contenu transmis, qui se trouverait synthétisé dans une notice.

Difficile par ailleurs de qualifier l'ordre d'apparition des objets dans la notice, une organisation topographique semble correspondre à la volonté d'accessibilité mentionnée dans l'avertissement. Enfin, hormis le schéma d'une stèle gravée, aucune illustration n'est présentée dans la section des peintures, mais certaines

²⁰⁷ ARTAUD François, *Notice des antiquités et des tableaux du musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie Ballanche père et fils, 1808, p. VI.

²⁰⁸ DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome second..., *op. cit.*, p. 76.

²⁰⁹ ARTAUD François, *Notice des antiquités et des tableaux du musée de Lyon...*, *op. cit.*, p. V.

inscriptions antiques sont ajoutées à la suite des notices des objets sur lesquels elles sont inscrites²¹⁰. Elles se distinguent dans le texte par l'usage d'une typographie romaine différente à la manière antique. La notice comporte d'importantes descriptions. Elle s'appuie directement sur l'inventaire rédigé la même année. Pour la section des tableaux, si soixante-deux sont inventoriés en 1808, soixante sont inscrits dans la notice²¹¹. Les deux tableaux manquants procèdent soit d'un oubli, soit d'un choix délibéré qui pourrait être lié à une attribution manquante, ou au manque d'intérêt présenté par les œuvres. La notice présente l'ensemble des tableaux conservés au musée et dans ce sens fait office de catalogue de collections permanentes, d'autant qu'elle contient davantage d'informations que l'inventaire lui-même. Cette notice publiée en 1808 constitue une transposition augmentée de l'inventaire de la même année et un support de travail. Un deuxième inventaire est commencé le 10 juin 1813 et augmenté jusqu'en 1818, en remplacement du précédent²¹².

À partir de 1815 et chaque année jusqu'en 1837, cette notice est rééditée sous l'autorité de François Artaud, augmentée d'années en années, passant de vingt-six à quarante-quatre pages en 1837. Ces différentes notices sont éditées par diverses imprimeries différentes de l'imprimerie Ballanche et fils qui édite la notice de 1808. Ce sont les imprimeries Pelzin pour 1815 et 1816, Lambert-Gentot entre 1817 et 1830, année à partir de laquelle, les notices sont imprimées par l'imprimerie de Barret. Ces trois centres d'impressions font parties des dix-huit imprimeries recensées en activité à Lyon au début du XIX^e siècle²¹³. Afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de ces notices, nous nous concentrerons sur les éditions de 1815, 1830 et 1837, autrement dit la première et la dernière notice publiée sous la direction de François Artaud suivant l'édition de 1808. Enfin, nous nous intéresserons au dernier spécimen et état final de cette notice avec l'édition publiée en 1837. Cela nous permet en outre de relever le cas échéant de potentielles caractéristiques d'impression, de typographie ou de mise en page propre à chaque imprimerie.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 87.

²¹¹ *Inventaire général des objets d'arts et de sciences renfermés dans le Palais de St Pierre suivi de celui du mobilier de l'École spéciale et du conservatoire des arts*, 1808, ensemble manuscrit de dix feuillets reliés, 78 WP/9 INVENTAIRES ARTISTIQUES, Archives municipales de Lyon.

²¹² Deux volumes broché identiques, 78 WP/9 INVENTAIRES ARTISTIQUES, Archives municipales de Lyon.

²¹³ GUILLO Laurent, *Louis-Benoit Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon (1823-1865-1883)*, mémoire de recherche, diplôme supérieur des bibliothèques (dir. DUREAU Jeanne-Marie), Villeurbanne, École Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1986, p. 5.

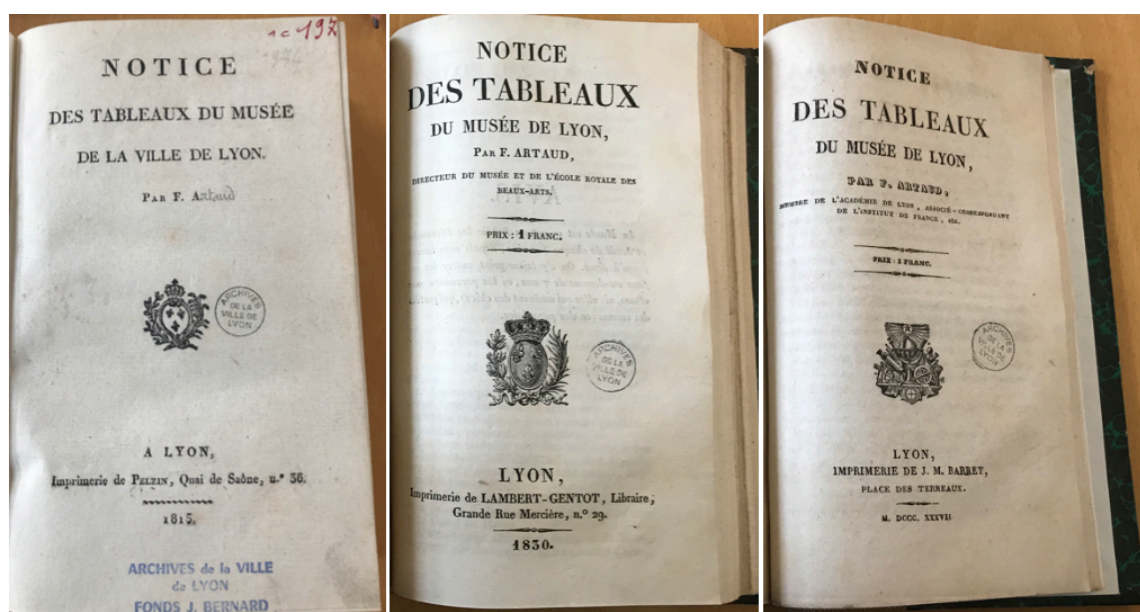


Figure 4 - Pages de titre des notices de 1815, 1830 et 1837

La page de titre est un marqueur important du catalogue et de la notice de musée. Depuis 1815, elle s'est complexifiée tout en respectant sa mise en forme canonique avec une séparation claire entre la zone intellectuelle et la zone commerciale, matérialisée ici par une héraldique. Le prix a été ajouté au bas de la zone intellectuelle après le nom et la nature de l'auteur, séparé par un filet à partir de 1830. Ce prix de 1 franc facilite l'achat pour les visiteurs.

Dans l'ensemble, il n'y a pas de considérables changements dans l'organisation, la mise en page et la rédaction des notices entre 1815 et 1837. Les éditions de 1815 et 1830 ont, à la suite de la page de titre, un « Avis » où le lecteur-spectateur retrouve les horaires d'ouverture. À partir de 1830 les conditions vestimentaires nécessaires à l'accès au musée y sont aussi présentées. Le corps de la notice contient les tableaux qui se trouvent référencés selon la salle d'accrochage du salon des fleurs, vers la galerie du musée jusqu'à la salle des antiques. La deuxième partie constitue chaque fois la partie la plus importante de la notice. Les multiples éditions sont relativement simples, bon marché et maniables. Le papier est fin et ne fait pas marque d'une très grande qualité. Si en 1815, François Artaud précise à la fin de la notice quels sont les cent vingt-sept tableaux non accrochés appartenant aux collections du musée ainsi :

« Néanmoins il croit devoir en faire l'énumération, afin de compléter l'inventaire des tableaux du Palais des Arts²¹⁴ »

Les collections s'agrandissant au fil du temps, il n'est plus précisé en 1837 combien et quelles œuvres restent hors de la vision des lecteurs-spectateurs. À chaque réédition, la notice précédente sert certainement de modèles à l'imprimeur,

²¹⁴ ARTAUD François, *Notices des tableaux du Musée de la Ville de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Pelzin, 1815, p. 23.

augmentée des ajouts et corrections, car nous ne notons pas de changement majeur dans l'impression entre les différents imprimeurs.

Parallèlement à ces fréquentes publications, François Artaud fait éditer deux notices en 1816 sur les antiques²¹⁵. La faible représentation des antiques est peut-être liée à l'importance prise par la peinture pour l'administration centrale via les envois et les tentatives d'inspection menées tout au long du XIX^e siècle, ou bien à une volonté municipale en lien avec la reconnaissance croissante de l'école de peinture lyonnaise.

Augustin Thierriat : la continuité éditoriale

En 1830, suite à la proclamation de la Monarchie de Juillet, François Artaud n'est pas reconduit à la tête de la direction du Musée de Lyon et est remplacé par le peintre lyonnais Augustin Thierriat. Formé à l'école des Beaux-Arts de Lyon, ce dernier est un peintre de fleurs et de paysages. Il enseigne le dessin pour la fabrique de la soierie de 1820 à 1860²¹⁶. En tant que conservateur des peintures après la division des Musées de Lyon en deux entités entre les collections de peintures et de sculptures et les collections archéologiques, Augustin Thierriat poursuit une politique de publication similaire à celle de son prédécesseur en lien avec l'imprimerie de Barret en 1840. Il fait éditer, bien que moins régulièrement, des notices sur les peintures exposées. En outre, trois notices portant sur la galerie des peintres lyonnais sont publiées en 1851, année de son ouverture, puis de nouveau en 1859 et 1869²¹⁷. Cette galerie est un *unicum* du genre en France, loué par Clément de Ris. C'est un dispositif qui selon lui devrait être appliqué dans les autres musées de province²¹⁸.

Afin de prétendre offrir une vue d'ensemble de l'état et du contenu des notices publiées, nous nous intéresserons à la page de titre et au contenu de ces notices à l'aide des éditions de 1840, 1855 et 1870²¹⁹. L'étude de ces trois éditions nous permet de cerner les choix d'organisation opérés pour les notices et les changements liés aux différents imprimeurs les ayant produites. Enfin, nous porterons notre attention sur deux éditions portant spécialement sur la galerie des peintres lyonnais²²⁰.

²¹⁵ ARTAUD François (b), *Notices des inscriptions antiques du Musée de la Ville de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Pelzin, 1816.

ARTAUD François (c), *Cabinet des antiques du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Pelzin, 1816.

²¹⁶ BANEL-CHUZEVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée...*, op. cit., p. 146.

²¹⁷ THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des peintres lyonnais*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1851.

THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des Peintres Lyonnais*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1859.

THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des Peintres Lyonnais*, Lyon, Nigon, 1861.

²¹⁸ DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome second..., op. cit., p. 77.

²¹⁹ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, op. cit., p. 128.

²²⁰ THIERRIAT Augustin (a), *Notice de la Galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1842.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Lépagniez, 1870.

En ce qui concerne les notices sur les tableaux de la grande galerie, notons qu'entre 1840 et 1870, elles ont été produites par cinq imprimeries différentes : l'imprimerie de Barret, l'imprimerie de Léon Boitel, l'imprimerie de Jacques Nigon, l'imprimerie de Louis Perrin et l'imprimerie de Lépagnez. Ces entreprises sont en exercice au moins depuis 1811²²¹. Les changements peuvent être des indicateurs de l'évolution des rapports de force et de concurrence existant entre les imprimeurs lyonnais, la question financière est sans doute la plus importante, compte tenu du rythme de publication. Sans facture ou tout autre élément indiquant la raison de ces changements, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses alors même que le milieu des imprimeurs lyonnais du XIX^e siècle reste peu connu. Entre 1840 et 1870, ce n'est donc pas seulement le contenu et l'illustration de l'accroissement des collections de peinture des Musées de Lyon que les catalogues nous permettent d'envisager, c'est aussi les différents styles et usages des imprimeurs lyonnais au milieu du XIX^e siècle.

Sur les dix-sept notices publiées et rééditées entre 1840 et 1870, les titres ont fluctué tout en évoquant toujours les tableaux listés, qu'ils soient qualifiés d'anciens et/ou de modernes, dans la grande galerie des Musées de Lyon. Le terme de notice et le prix de 1 franc sont les deux invariants de cette production du milieu du XIX^e siècle.

La première notice publiée sous le nom d'Augustin Thierriat est la *Notice de la galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon* en 1840²²². Elle n'est pourtant pas mentionnée dans la monographie sur le musée des Beaux-Arts de Lyon²²³. Elle est longue de trente-deux pages et cent-vingt-quatre numéros. Première publication de ce conservateur, elle porte à la fois sur les tableaux des artistes lyonnais et non lyonnais, réunion qui n'a plus cours dès 1842. Publiée par l'imprimerie de Barret, les titres sont composés avec des typographies variées à chaque retour à la ligne, mélangeant des polices italiques, ombrées ou en gras. Entre les zones intellectuelle et commerciale, se trouve une figure en buste casquée, entourée d'une couronne de laurier sur un parapet. De part et d'autre, se trouvent des instruments de mesure et deux chevalets sur lesquels sont disposées des toiles dont une représentant un temple antique. Enfin, sur le parapet est inscrit à l'antique le mot « ARTS ». Il s'agit très certainement de la marque de l'imprimerie de Barret ou bien d'un élément gravé choisi spécialement pour l'impression des notices du musée. Elle disparaît de la mise en page à partir de l'édition de 1850²²⁴. Le terme tableau est l'élément du titre le plus mis en avant visuellement.

²²¹ GUILLO Laurent, *Louis-Benoit Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon...*, op. cit., p. 5.

²²² THIERRIAT Augustin, *Notice de la galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1840.

²²³ DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon...*, op. cit., p. 128.

²²⁴ THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans les musées de Lyon*, Lyon, Barret, 1850.



Figure 5 - Pages de titres des notices de 1840, 1850, 1856 et 1870
Sources : Bibliothèque numérique Numelyo et photographies personnelles

Ainsi, à l'inverse de l'édition de 1842 qui ne prend désormais plus en compte les peintres dits lyonnais, en 1840, la notice se compose en deux temps : une « Explication des tableaux » puis une « Explication des tableaux peints par les artistes de Lyon »²²⁵. Le classement des peintres est alphabétique et donne le prénom, le nom, le lieu et la date de naissance, le titre en italique du tableau et une brève description accompagnée des dimensions de l'œuvre. Certaines descriptions sont particulièrement développées. En comparant avec la dernière notice publiée en

²²⁵ THIERRIAT Augustin, *Notice de la galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1840, p. 5-16 et 17-32.

1837 par François Arthaud, nous pouvons nous rendre compte que le contenu est identique. À titre d'exemple, la description du numéro 31 de la notice de 1840 correspondant au numéro 23 de la notice de 1837 dans la partie sur la galerie du musée²²⁶. La différence entre les deux publications tient à une organisation des noms d'artistes qui n'est plus topographique avec une organisation salle par salle, mais géographique en fonction de l'origine des artistes, qu'ils soient de Lyon ou non. Ce changement de paradigme est très fortement lié à la montée des localismes, régionalismes et nationalismes au XIX^e siècle parmi lesquels Lyon figure ici un bon exemple. Les arts participent à la promotion de l'identité lyonnaise.

À partir de 1855, il revient à l'imprimerie de Louis Perrin la production des notices des musées de Lyon. Déjà en 1851, c'est cette maison qui réalise la première notice portant sur la galerie des peintres lyonnais. La page de titre est encore composée sur des jeux de typographies selon les entités composant les zones intellectuelle et commerciale. Parmi les pièces liminaires, l'explication des origines du musée est réintégrée²²⁷. Les tableaux sont désormais classés dans les différentes écoles de peinture géographiques et nationales, d'abord française, puis allemande, flamande et hollandaise réunies pour finir avec les écoles d'Italie et d'Espagne. Le tout se conclut par un supplément allant du numéro 199 à 218. Les artistes sont classés par ordre chronologique de naissance jusqu'aux artistes vivants, comme cela est le cas pour l'école française. Ce choix de classement permet une contextualisation à la fois chronologique et géographique des productions. Les informations associées à chaque artiste et œuvres restent les mêmes que celles fournies depuis 1840.

Enfin, paraît en 1870 la dernière notice avant le décès d'Augustin Thierriat. Elle comporte trois suppléments ajoutés depuis 1856, et 266 numéros pour un nombre total d'œuvres accrochées plus important, certaines étant associées en lot sous un seul numéro²²⁸. Elle est à situer dans la continuité éditoriale des précédentes, l'imprimerie Lépaignez ayant probablement eu recours aux éditions précédentes pour produire celle-ci. Il n'y a plus de jeux typographiques sur la page de titre, la mise en page a été simplifiée. De petit format, la notice tient largement dans une main, peut se glisser dans une poche, et correspond véritablement dans son contenu et sa matérialité à l'usage du visiteur dans les salles du musée.

²²⁶ *Ibid.*, p. 10 et ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1837, p. 14.

²²⁷ THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1856, p. 5-12.

²²⁸ THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Lépaignez, 1870, p. 105-128.



Figure 6 - Comparaison des tailles de la *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon* en 1870 à droite et la *Galerie des peintres lyonnais* en 1859 à gauche, 1C/307806 et 1C/303400, Archives municipales de Lyon

Les deux notices portant sur la galerie des peintres lyonnais sont publiées par l’Imprimerie de Louis Perrin, qui compose à partir de typographies Didonnes²²⁹.

²²⁹ GUILLO Laurent, *Louis-Benoit Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon...*, op. cit., p. 24.

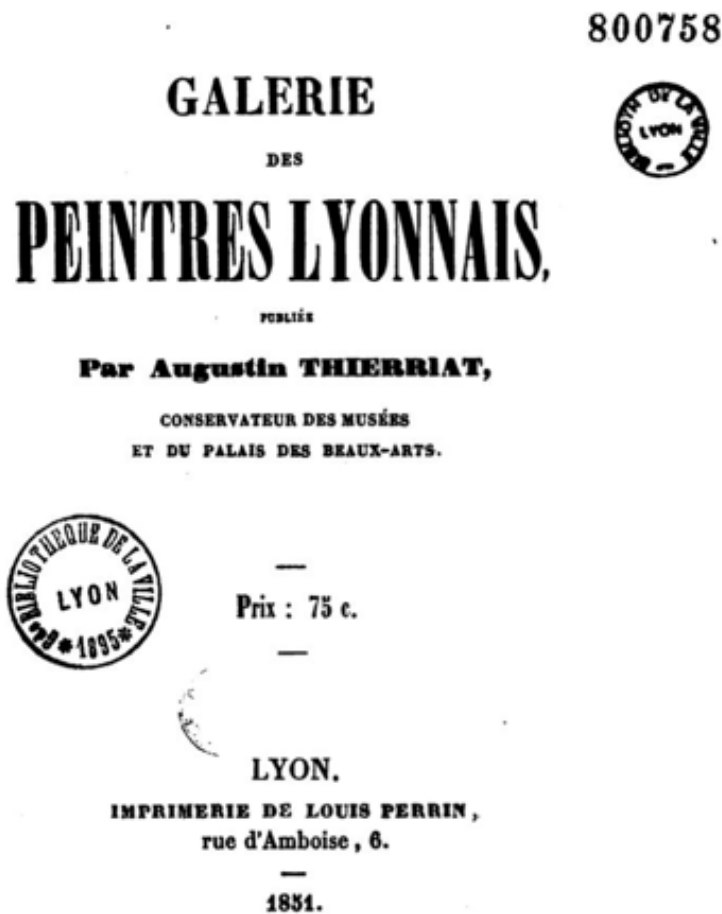


Figure 7 - Page de titre de la notice *Galerie des peintres lyonnais*, THIERRIAT Augustin, 1851
Source : Bibliothèque numérique Numelyo

L'édition de 1851 affiche un prix de 0,75 franc augmenté à 1 franc en 1859, toujours mis en exergue au centre de la page de titre. Autant l'héraldique que la marque de libraire ont été retirées de la mise en page. Hormis ces deux éléments de détail et le changement de date, les deux notices sont pratiquement identiques. L'édition publiée en 1859 a été augmentée et compte soixante-dix-sept pages contre soixante-et-onze pages en 1851, en 1869 il y a quatre-vingt-huit pages. Comme il est d'usage, les origines du musée de Lyon puis de la galerie en question sont rappelées dans les pièces liminaires. Le lecteur-spectateur apprend ainsi que cette galerie a été inaugurée le 16 février 1851²³⁰. Hormis des artistes peintres, le lecteur retrouve une liste de graveurs et de sculpteurs lyonnais dans les deux éditions, sans précision des

²³⁰ THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des peintres lyonnais*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1851, p. 13.

œuvres qui leurs sont associées²³¹. Quelques modifications ont été apportées à l'édition de 1859. L'ensemble des œuvres listées monte à cent-quarante-sept numéros contre cent-quarante en 1851. Les tableaux sont classés par ordre alphabétiques sauf pour les nouveaux numéros ajoutés au supplément sans qu'il n'y ait une réorganisation préalable des artistes. Les nouveaux tableaux ont simplement été ajoutés à la suite. Dans la notice de 1859, le titre du numéro 95 a été modifié, passant de *Ververt* à *Vert-Vert*²³². Un resserrement dans la mise en page a été opéré pour le Supplément réduisant la proportion du blanc à la fin de la notice de 1859. Cette modification doit certainement avoir été entreprise pour répondre à un cahier des charges et à un nombre de pages prédéfinis par le Conseil municipal. Le contenu resserré permet de n'augmenter que très légèrement la longueur de la notice tout en ajoutant de nouvelles informations.

Parallèlement aux publications de notices sur les collections de peintures des Musées de Lyon, paraissent des ouvrages sur les collections archéologiques. Nous nous intéresserons aux productions d'Ambroise Comarmond, ultérieurement pour évoquer les travaux de l'égyptologue Théodule Devéria (1831-1871). Il n'est pas directement associé aux Musées de Lyon et a pourtant publié sur leurs collections. Une note de facture datée du 30 juin [1857] renseigne sur une notice publiée par Théodule Devéria certainement sous la direction du conservateur en charge des collections archéologiques, Ambroise Comarmond. Théodule Devéria est un égyptologue français nommé au poste d'épigraphiste attaché au département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre en 1855. Il publie une *Notice des antiquités égyptiennes du Musée de Lyon* à Lyon en 1857²³³. Il s'agit de la première publication extérieure aux conservateurs du Musée de Lyon, si nous considérons que les publications de François Artaud après 1830 sont liées à ses publications antérieures. Pour autant, la facture rattache la notice de Théodule Devéria aux dépenses propres du musée l'incluant dans les publications lyonnaises à la fois par le choix de l'imprimeur et par le choix du lieu d'édition :

« Cette facture a été intégralement acquittée. Nous ne l'avons fait figurer dans le décompte général que 800 prix des feuilles, afin de simplifier le tableau de la composition du volume²³⁴ ».

Ainsi dix feuilles coûtent 80 francs, les couvertures et brochures elles, sont à 25 et 30 francs pour un montant total de 130 francs. Cette somme n'est pas comprise dans le décompte général mentionné ci-devant.

Enfin, une note du 16 décembre 1851 du Maire de Lyon à destination du Palais Saint-Pierre évoque les manques identifiés dans les publications du musée concernant la

²³¹ *Ibid.*, p. 62-63. Idem pour l'édition de 1859.

²³² *Ibid.*, p. 53. Idem pour l'édition de 1859.

²³³ DEVÉRIA Théodule, *Notice des antiquités égyptiennes du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie Dumoulin, 1857.

²³⁴ Note de facture de l'imprimerie Dumoulin du 30 juin 1857 (?), 78 WP/16 MUSEE SAINT-PIERRE : COMPTABILITE GENERALE AN XII (1804) – 1897, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 6, p. 169.

statuaire et les marbres²³⁵. Il est vrai que jusqu'ici les publications sont particulièrement concentrées sur les collections de peintures et dans une moindre mesure sur les collections archéologiques et antiques dont le travail de Théodule Devéria constitue un des exemples.

Edme-Camille Martin Daussigny : la dernière notice des Musées de Lyon

Edme-Camille Martin Daussigny est le dernier conservateur des Musées de Lyon à faire publier une *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée de Lyon au Palais des arts* en 1877²³⁶. Elle est produite par les imprimeurs et libraires Alfred-Louis Perrin (1848-1904) et Gustave Marinet, associés depuis 1870 sous la raison sociale « Imprimerie Louis Perrin »²³⁷. C'est l'unique publication de ce type associée à Edme-Camille Martin Daussigny, le situant dans la continuité éditoriale de ses prédécesseurs. Cette notice est longue de cent quatre-vingt-sept pages, et porte uniquement sur les tableaux des collections du musée. Elle présente plusieurs éléments originaux, tant en ce qui concerne le fond que la forme, au-delà du fait qu'elle est unique et non rééditée à l'inverse des précédentes. Des notices publiées sous la direction d'Augustin Thierriat, Edme-Camille Martin Daussigny a gardé le classement par écoles avec l'école française placée en exergue.

La page de titre contient l'ensemble des informations nécessaires à l'identification de la notice. Trois zones sont délimitées par deux filets remplaçant l'usage d'une héraldique, la zone intellectuelle qui occupe près des trois quarts de l'espace, le prix, maintenu à 1 franc et la zone commerciale réduite au bas de la page. Le nom de l'auteur, Edme-Camille Martin-Daussigny est centré et caractérisé : en gras sa fonction au sein des Musées de Lyon, directeur suivi de ses autres fonctions en lien avec le Ministère de l'Instruction publique et les différentes académies et sociétés savantes.

La notice à proprement parler est précédée d'une rubrique intitulée « Origine du Musée de Lyon », paginée en chiffres romains²³⁸. Étoffée depuis l'officialisation administrative du Musée de Lyon par l'arrêté du 14 fructidor an VIII (1^{er} septembre 1801) et la place prépondérante tenue par la ville dans la géographie des musées de province, Edme-Camille Martin Daussigny offre un panorama précis des acquisitions et accroissement des collections du musée, des différents aménagements dont la galerie des peintres lyonnais, jusqu'à cette publication en 1877. Il explique qu'en 1870, à la mort de son prédécesseur, Augustin Thierriat :

²³⁵ Note du 16 décembre 1851 du Maire de Lyon à l'administration du Palais Saint-Pierre, 78 WP/2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, Archives municipales de Lyon.

²³⁶ MARTIN-DAUSSIGNY Edme-Camille., *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée de Lyon au Palais des arts*, Lyon, Librairie Perrin et Marinet, 1877.

²³⁷ GUILLO Laurent, *Louis-Benoit Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon...*, op. cit., p. 20.

²³⁸ MARTIN-DAUSSIGNY Edme-Camille., *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée de Lyon au Palais des arts*, op. cit., p. i-xij.

« La nouvelle direction s'empessa de dresser un catalogue général des tableaux, statues et bustes, non seulement de ceux des objets installés dans les galeries ouvertes au public, mais de ceux contenus dans les dépôts, qui furent mis ordre.

Les dessins furent séparés des peintures et catalogués séparément.

Les tableaux divisés par écoles, et tous pourvus d'une étiquette donnant une notice sommaire sur leur auteur et l'indication du sujet²³⁹ ».

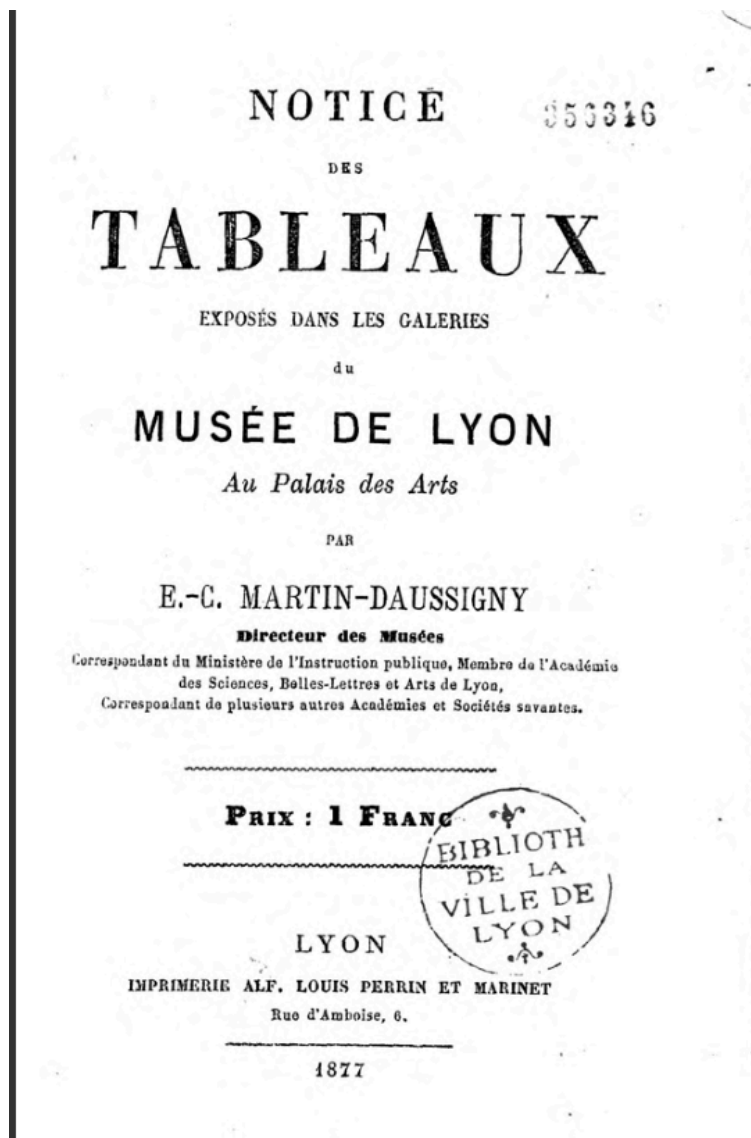


Figure 8 - Page de titre de la *Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée de Lyon*, MARTIN-DAUSSIGNY Edme-Camille, 1877
Source : Bibliothèque numérique Numelyo

Ainsi, un nouvel inventaire doit avoir été dressé à cette époque et une nouvelle classification mise en place à l'initiative d'Edme-Camille Martin-Daussigny. Il ajoute à cette notice un extrait de l'œuvre de Clément de Ris *Les musées de province*, alors conservateur-adjoint des Musées nationaux. Ce sont les prises de note de

²³⁹ *Ibid.*, p. xj.

Clément de Ris sur les envois et dons successifs de l'État au Musée de Lyon le 25 messidor an VII (13 juillet 1799), le 13 ventôse an XI (4 mars 1803), le 20 fructidor an XIII (7 septembre 1805), le 15 février 1811, les frais de restauration des tableaux déposés le 13 ventôse an XI, l'envoi de sept tableaux provenant de la collection Campana le 11 juillet 1862 et l'envoi de dix tableaux par l'arrêté du 26 mars 1869²⁴⁰. Ainsi, au-delà de l'historique du Musée de Lyon, Edme-Camille Martin-Daussigny rappelle les références et les auteurs importants pour les musées de province en France nous indiquant que cette littérature spécialisée fait partie de la culture des conservateurs.

La liste des tableaux est placée après ce rappel et est divisée selon quatre ensembles : la grande galerie des peintres lyonnais, l'école française, les écoles italienne et espagnole, et les écoles allemande, flamande et hollandaise. Un supplément comportant deux numéros conclut la notice. Cette classification n'est pas neutre. L'école lyonnaise est en exergue dans le catalogue tandis que les écoles germaniques et du nord sont placées à la fin sans justification aucune. Même l'école dite italienne n'est pas placée en tête comme cela peut être le cas par l'importance accordée à la Renaissance italienne dans l'histoire de l'art. Les artistes sont classés par ordre alphabétique et le lecteur y trouve toujours les informations suivantes : le nom du peintre en majuscule suivi du prénom entre parenthèse, le lieu et la date de naissance et de mort suivis de la liste des œuvres identifiées par le titre en italique, une brève description, le médium, les dimensions et le mode d'acquisition. D'autres informations peuvent apparaître et des descriptions plus détaillées selon les connaissances acquises sur les œuvres et les artistes. Ces éléments contenus dans les notices et catalogues peuvent permettre, dans le cas d'une étude précise sur les collections des musées, de mesurer l'évolution des connaissances et l'importance accordée à chaque information répertoriée au cours du temps.

Dans ce cas précis, une facture de l'imprimerie Louis Perrin datée du 7 décembre 1877 est conservée²⁴¹. Cet élément rend compte de l'investissement financier nécessaire à la publication d'une notice dans le dernier quart du XIX^e siècle et, au tirage moyen potentiel de ce type de publication. Nous pouvons supposer que ce nombre a crû au fil des ans proportionnellement au nombre de visiteurs et à la demande. Cette notice a été imprimée en trois milles exemplaires au format in-octavo fin à raison de 2,60 francs pour six feuillets. La facture indique également un prix de 0,80 franc par heure de correction, dont soixante-cinq ont été nécessaires dans ce cas ajoutant 52 francs de frais. Enfin, les trois milles couvertures ont coûté 68 francs. Le montant total de l'impression s'élève à 1680 francs. La facture est annotée et validée par Edme-Camille Martin Daussigny pour la remise des trois milles exemplaires au musée. Nous apprenons par ce biais que la publication de cette notice a été ajoutée sur un crédit extraordinaire de 15 800 francs, voté par le Conseil municipal le 19 juillet 1877. Le montant de la publication ne représente qu'un

²⁴⁰ *Ibid.*, p. xij-xxv.

²⁴¹ Facture de l'Imprimerie Louis Perrin, 7 décembre 1877, 78 WP/16 MUSEE SAINT-PIERRE : COMPTABILITE GENERALE AN XII (1804) – 1897, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 7, p. 170-171.

dixième de ce crédit. Faire publier une notice de ce type approchant les deux cent pages semble relativement peu chère, et pourtant difficile puisqu'elle n'est pas directement financée par les crédits municipaux du musée.

En plus du catalogue produit sur l'ensemble des peintures et sculptures du musée, Edme-Camille Martin Daussigny a également réalisé un *Catalogue des livres et du mobilier appartenant au cabinet du Conservateur des musées archéologiques de la ville de Lyon* en 1862²⁴². Dans ce « catalogue » qui remplit à nouveau la fonction de l'inventaire, une partie concerne la bibliothèque du cabinet des conservateurs. Sa composition est intéressante pour la somme de connaissances qu'elle contient et la culture littéraire, scientifique et artistique qui se transmet de conservateur en conservateur. François Artaud a d'ailleurs légué un ensemble d'ouvrages à la bibliothèque du Musée de Lyon²⁴³.

Dernier élément à noter, une autre notice est publiée sous la direction d'Edme-Camille Martin Daussigny, il s'agit de la *Notice des tableaux donnés au musée de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875* par Jacques Bernard en 1877²⁴⁴. Elle est rééditée en 1881 par l'imprimerie de Louis Perrin²⁴⁵. Dans ce cas précis, l'accroissement des collections du musée par l'intermédiaire d'un don privé fait l'objet d'une publication à part entière qui n'est pas intégré directement à la notice sur les collections du musée. Mis à part cette publication particulière, le nombre de publications lyonnaises chute drastiquement dans cette décennie.

Au terme de cette première étude, nous pouvons d'ores et déjà identifier un procédé typologique. Les conservateurs des Musées de Lyon les plus actifs jusqu'à la fin des années 1870 sont ceux en charge des collections de peinture. Ces ouvrages portent sur les peintures appartenant à leurs collections, et sont désignés sous le terme de notices bien qu'elles tendent à remplir le rôle d'un catalogue, du moins au début. Une certaine uniformité se dégage alors même que le rythme des éditions est particulièrement soutenu jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ces notices sont relativement pauvres tant pour la part illustrée que pour la qualité de leur réalisation en ce qui concerne le papier et les reliures, expliquant leur conservation actuelle, relativement difficile. Elles ont pu être reliées ensemble à l'image des notices de François Artaud, avec des reliures cartonnées sans indications de titre, ou par des reliures postérieures. Ce sont des objets maniables et pratiques sans véritable valeur esthétique. Néanmoins, il y a une nette volonté de transmettre des informations précises et utiles, tant au public visiteur qu'aux conservateurs.

²⁴² MARTIN DAUSSIGNY Edme-Camille, *Catalogue des livres et du mobilier appartenant au cabinet du Conservateur des musées archéologiques de la ville de Lyon*, 1862, 78 WP/10 musée des Beaux-arts, inventaires des livres, mobilier et différentes pièces (sceaux) (1815-1880), Archives municipales de Lyon,

²⁴³ 78 WP/10 musée des Beaux-arts, inventaires des livres, mobilier et différentes pièces (sceaux) (1815-1880), Archives municipales de Lyon.

²⁴⁴ BERNARD Jacques, *Notice des tableaux donnés au musée de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875*, Lyon, Imprimerie A. L. Perrin et Marin, 1877.

²⁴⁵ BERNARD Jacques, *Notice des tableaux donnés à la ville de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875, formant le Musée qui porte son nom*, Lyon, Imprimerie Perrin, 1881.

En outre, nous pouvons identifier différentes orientations selon le conservateur qui se trouve en charge des collections et donc des publications. Le catalogue est objet révélateur des modes de pensée, du contexte historique et du rôle que jouent les musées en Europe. Aux Musées de Lyon, les choix d'organisation révèlent des modes de réflexion propres à chacun des conservateurs. Finalement, la notice éditée en 1877 est la dernière occurrence et acte un ralentissement des publications. Le nombre de pages des notices est croissant. Il indique l'accroissement des collections des Musées de Lyon. Cet état de fait n'est pas toujours perceptible par le nombre de page, qui peut en raison de choix éditoriaux être constant, alors même que les choix typographiques permettent d'intégrer davantage de contenu.

Les choix de classement des peintures montrent une mise en exergue de l'art lyonnais de plus en plus prégnante au cours du XIX^e siècle. À Lyon, comme dans de nombreuses autres villes et régions, le localisme prend de l'ampleur autour des années 1830, Pierre-Yves Saunier explique ce phénomène ainsi :

« Il s'agit en effet de montrer comment la reconnaissance d'une « culture locale » fonde la légitimité d'une communauté territoriale, qu'il s'agisse d'une nation, d'une région, d'un pays ou, pour le cas qui nous intéresse, d'une cité. On comprendra ainsi que la démonstration et l'exhibition de modes spécifiques de dire, de faire, de dessiner, de chanter ou de peindre sont au cœur de cette ingénierie sociale quotidienne et savante occupée à réactiver en permanence les caractéristiques qui fondent et prouvent l'existence d'un groupe territorial²⁴⁶ ».

La galerie des peintres lyonnais illustre le localisme lyonnais, qui ayant tendance à l'exacerbation mène à la volonté de création d'un musée dédié à l'histoire de Lyon dès la fin du siècle. Pour autant, après la notice de 1877, ce particularisme local tend à disparaître des politiques éditoriales du musée.

²⁴⁶ SAUNIER Pierre-Yves, « L'institutionnalisation d'une identité locale : Lyon au XIX^e siècle », dans DUBOIS Vincent, *Institutions et politiques culturelles locales. Éléments pour une recherche socio-historique*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture – La Documentation française, 1996, p. 29.

LES CATALOGUES DES MUSEES DE LYON

Les éditions des Musées de Lyon évoluent au milieu du XIX^e siècle sous l'impulsion de deux conservateurs : Ambroise Comarmond et Paul Dissard, à l'origine des premiers catalogues de collections qui pour une part sont désignés comme tels et qui surtout correspondent à l'horizon d'attente de telles publications. Pour terminer, nous évoquerons un projet d'édition révélateur des nouveaux enjeux de la publication des catalogues de collections au début du XX^e siècle.

Le catalogue des antiques : l'élaboration d'un modèle lyonnais au XIX^e siècle

Les catalogues et notices ayant pour objet d'étude les antiques et les collections archéologiques se rencontrent en de bien moindres proportions dans l'ensemble de la production éditoriale lyonnaise, mis à part les notices publiées en 1816 par François Arthaud et, en 1857 par l'égyptologue Théodule Devéria. Quatre publications publiées sous les autorités intellectuelles respectives d'Ambroise Comarmond, de Jean-Baptiste Monfalcon et enfin, de Paul Dissard et Auguste Allmer se révèlent importantes au regard de l'élaboration d'un modèle performant de catalogue portant sur les collections antiques et archéologiques, à l'échelle municipale mais aussi nationale.

Pour rappel, Ambroise Comarmond est nommé conservateur des musées archéologiques en 1841, poste qu'il occupe jusqu'à son décès en 1857. Il partage les responsabilités de la conservation avec Augustin Thierriat. Si comme nous l'avons vu précédemment, ce dernier est parmi les conservateurs les plus prolifiques quantitativement, en comparaison Ambroise Comarmond a très largement moins publié. Pour autant, ces travaux constituent des sources importantes pour les réflexions et choix éditoriaux qui ont été entrepris pour la publication de ce type de catalogue au milieu du XIX^e siècle. Trois éléments principaux font de ces éditions des œuvres innovantes : les publications sont très largement illustrées, les pièces liminaires sont particulièrement développées et le format in-quarto modifie la destination et le lectorat prescrit de ces ouvrages. Par la suite, Jean-Baptiste Monfalcon publie un ouvrage portant spécifiquement sur le musée lapidaire, tandis que Paul Dissard et Auguste Allmer ne traitent que des inscriptions antiques. La publication d'Ambroise Comarmond présente l'intérêt d'étudier la totalité des collections antiques lyonnaises constituant à cette occasion l'aboutissement d'une recherche et la publication de ce qui correspond en pratique à un catalogue scientifique, comme nous allons le montrer.

La *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône*, imprimée et publiée entre 1846 et 1854 représente l'aboutissement d'un premier projet d'importance. La *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon* éditée entre 1855 et 1857, et finalement la *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon* également publiée en 1857 constituent le prolongement de la première

publication. Les deux premières sont d'ailleurs comprises comme un ensemble de deux volumes par les notes d'inspection de 1881²⁴⁷. Soulignons par ailleurs qu'il s'agit des premières publications lyonnaises au format in-quarto. La première compte plus de cinq-cents pages ce qui rend l'ouvrage à la fois épais, large et difficilement maniable. Dix ans plus tard, ce sont plus de 850 pages qui composent le volume en 1857. Par conséquent, ce sont des livres qui nécessitent un support et un cadre de consultation propice, ce sont des sources de travail. Nous pouvons d'ores et déjà supposer que la double destination ne soit pas opérante. Par ce premier choix éditorial, ces descriptions s'opposent à la maniabilité des notices dont les conservateurs des collections de peinture s'étaient rendus les plus fervents utilisateurs. Ce format procède sûrement d'un choix éditorial en lien avec l'important contenu. Le format in-octavo aurait rendu le propos moins lisible, plus difficile à assimiler et moins facile à éditer. En corrélation avec ce choix de format, ces descriptions sont complétées par des reproductions gravées des œuvres et objets d'art décrits. Par cet état de fait, il s'agit d'une production éditoriale novatrice. Pour la publication de 1846-1854, il y a dix-neuf planches, en 1855-1957, il y en a neuf de plus. Plus que le contenu dont ne nous pouvons pas évaluer l'intérêt bien qu'il constitue nécessairement une nette avancée dans ce domaine pour les Musées de Lyon de par son ampleur, c'est la place donnée aux illustrations et le choix du format qui font de cet ouvrage ce qui se rapproche le plus d'un véritable catalogue, mais aussi la publication la plus dissonante dans les éditions lyonnaises.

Le premier volume compte une partie liminaire importante comprenant un premier texte non titré, un avant-propos, une introduction, une notice sur le Palais des arts, une note suivie d'explications préliminaires de vocabulaire sur l'archéologie et l'étude des antiques²⁴⁸. À la lecture des premières lignes, Ambroise Comarmond rend compte des difficultés qui ont très largement ralenti l'impression de cet ouvrage à partir de 1847 en lien avec les changements successifs au poste de préfet du département du Rhône jusqu'à la nomination de Claude-Marius Wäisse (1799-1864) en 1853 :

« Si ce long et pénible travail pêche sous le rapport des développements qui auraient pu y entrer et plaire davantage au lecteur, notre tâche étant bornée par des limites que nous ne pouvions pas franchir, nous nous sommes efforcés de remplir le but essentiel, celui de faire une description minutieuse et vraie, qui soit pour la ville une garantie de sa propriété, et donne aux savants qui s'occupent d'archéologie l'assurance qu'ils peuvent compter sur l'exactitude du relevé textuel de toutes les inscriptions qui se trouvent dans le Musée ou éparées dans le département du Rhône, et de celles qui ont disparu et qui sont citées par les auteurs ²⁴⁹»

²⁴⁷ Musées de Lyon, rapport d'inspection juin 1881, F/21/4508/B, Archives nationales, voir Annexe 4, p. 158-162.

²⁴⁸ COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, Dumoulin, 1846-1854, p. I–LXXII et deux feuillets non paginés.

²⁴⁹ *Ibid.*, non paginé.

S'apparentant pour la suite du développement à des remerciements, ce court texte nous indique le lectorat prescrit qui sont les professionnels de l'archéologie. Il ne s'agit pas ici de s'adresser à un public néophyte. C'est une nouveauté dans les publications lyonnaises, renforcée d'autant plus que le corpus est élargi à l'ensemble du département du Rhône en ce qui concerne le deuxième volume publié entre 1855 et 1857. Ce court texte est à nouveau l'occasion pour un conservateur des Musées de Lyon de communiquer un avis sur l'influence des politiques municipales sur le fonctionnement des musées. L'avant-propos complète la genèse de cette production. Ambroise Comarmond rappelle ainsi que ce projet de statistique archéologique et monumentale découle d'une volonté politique du préfet du Rhône Hyppolite Jayr (1802-1900) et du maire de Lyon Jean-François Terme (1791-1847) alors même que c'est à ce niveau précisément que la publication est empêchée. Plusieurs lettres attestent de ces problèmes de publication à partir de 1850. Ambroise Comarmond s'adresse au maire de Lyon indiquant que la réduction des crédits de deux tiers de leur dotation n'est pas suffisante pour maintenir la publication du premier volume²⁵⁰. Les imprimeurs eux-mêmes s'adressent au Maire de Lyon afin d'obtenir le paiement de leur travail en corrélation avec la missive d'Ambroise Comarmond :

« Cet ouvrage est interrompu depuis le mois de février 1848. Cette date vous indique aussi, Monsieur le Maire, que notre travail est déjà ancien et combien nous désirons d'en toucher le prix²⁵¹ »

Après ces considérations politiques, Ambroise Comarmond rappelle la méthodologie mise en place²⁵². Il justifie le choix de classement opéré selon les aires géographiques de production et non selon un ordre chronologique :

« Si nous avions cherché à les classer chronologiquement ou par peuples, nous aurions rencontré trop de pauvreté pour certaines époques ou pour certaines nations²⁵³ »

Pour chaque aire d'influence, égyptienne, gauloise, romaine etc., les objets ont été triés selon leurs matériaux, et pour un troisième critère selon deux typologies liées aux représentations anthropomorphes et à la fonction utilitaire des objets. L'on comprend que la rédaction de ce volume et du suivant a nécessité la réorganisation du musée lapidaire et une refonte de l'inventaire :

« Dans ce volume, qui surtout a pour but la description du Musée lapidaire de Lyon, j'ai, en quelque sorte, planté le premier jalon de la statistique archéologique et monumentale du département du Rhône à laquelle je travaille. On comprendra toute l'utilité qu'il y avait à combler cette lacune pour arriver

²⁵⁰ Lettre du 17 juin 1850 d'Ambroise Comarmond au Maire de Lyon, 78 WP/16 MUSEE SAINT-PIERRE : COMPTABILITE GENERALE AN XII (1804)-1897, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 8, p. 172-174.

²⁵¹ Lettre du 17 juin 1850 des Imprimeurs Libraires Dumoulin et Ronet au Maire de Lyon, 78 WP/16 MUSEE SAINT-PIERRE : COMPTABILITE GENERALE AN XII (1804)-1897, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 9, p. 175.

²⁵² COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon...*, op. cit., p. I-II.

²⁵³ *Ibid.*, p. III.

à composer l'histoire ancienne et moderne d'un lieu si célèbre dans les temps anciens²⁵⁴ »

En pratique, les objets sont réorganisés selon les portiques, qui aident au classement de la description. L'ensemble est complètement rédigé pour chaque élément. Il y a toujours une description détaillée ainsi que les dimensions et la traduction de l'inscription si besoin. Les deux volumes procèdent d'une production en rupture avec celles qui les ont précédées. Le visiteur du musée lapidaire de Lyon est occulté du lectorat prescrit, pour une adresse complète aux archéologues et épigraphistes dont la recherche nécessite l'élaboration d'un propos scientifique. Nous pouvons supposer en l'absence d'indication concernant le prix de vente que celui-ci est supérieur à ceux des notices et que potentiellement, ces volumes ne sont pas vendus directement dans le musée.

Ces descriptions, pour les parties imprimées écrites sont éditées par l'imprimeur-libraire F. Dumoulin, établi au 20 rue Centrale puis au 20 rue Saint Pierre, à Lyon. Les reproductions gravées sont en revanche produites par les imprimeries Storck et Louis Perrin.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. V.

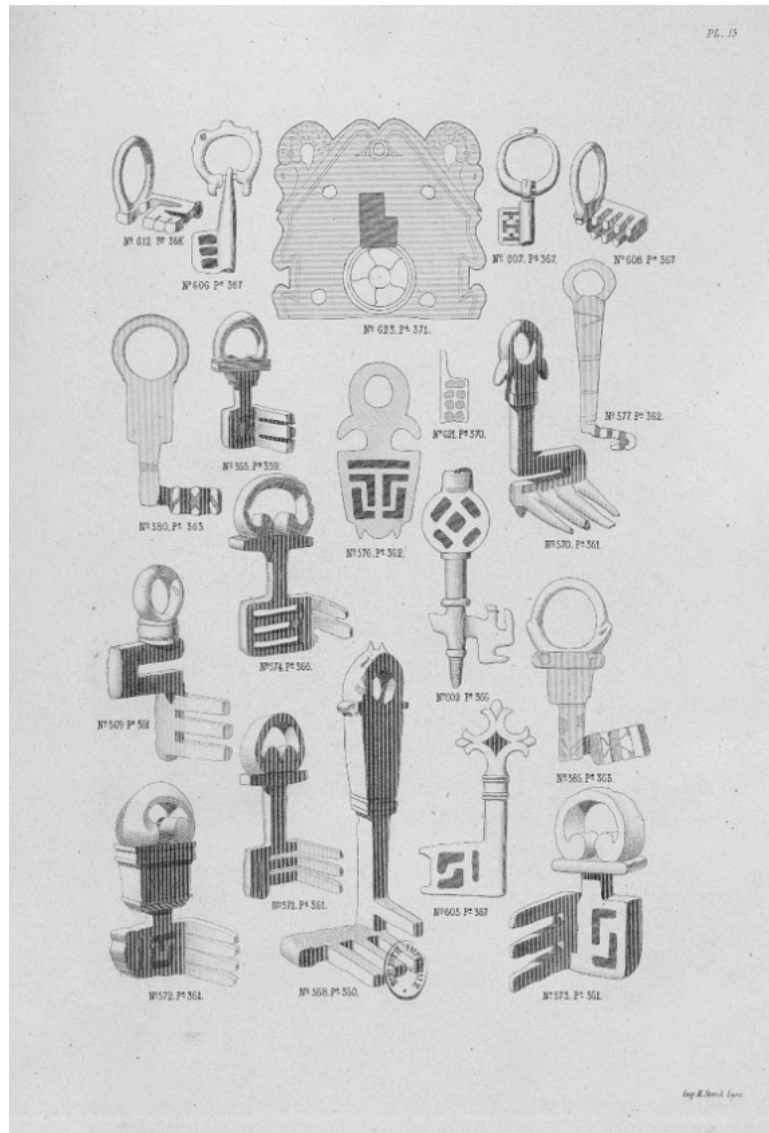


Figure 9 - Planche 15, Imprimerie Storck, Lyon dans COMARMOND Ambroise, *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon*, 1855-1857.

Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France

Le procédé utilisé est la lithographie dans laquelle est spécialisé l'imprimeur et lithographe Henri Storck. Il obtient son brevet de typographe en 1854 ce qui peut expliquer qu'il ne soit pas l'imprimeur principal ni le seul imprimeur de reproductions gravées. Ces trois imprimeurs-libraires ont travaillé entre 1846 et 1847 à l'élaboration des parties typographiées et illustrées en collaboration avec des dessinateurs et des graveurs, identifiables grâce aux signatures inscrites au bas des reproductions. Parmi les dessinateurs identifiables par l'abréviation *del* se trouvent Draguet que nous n'avons pu identifier, François Gubian pour la planche éditée par Louis Perrin, et Dubouché²⁵⁵.

²⁵⁵ ADHÉMAR Jean, LETHÈVE Jacques, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 9, Gavarret – Guillard, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1955, p. 440-441.

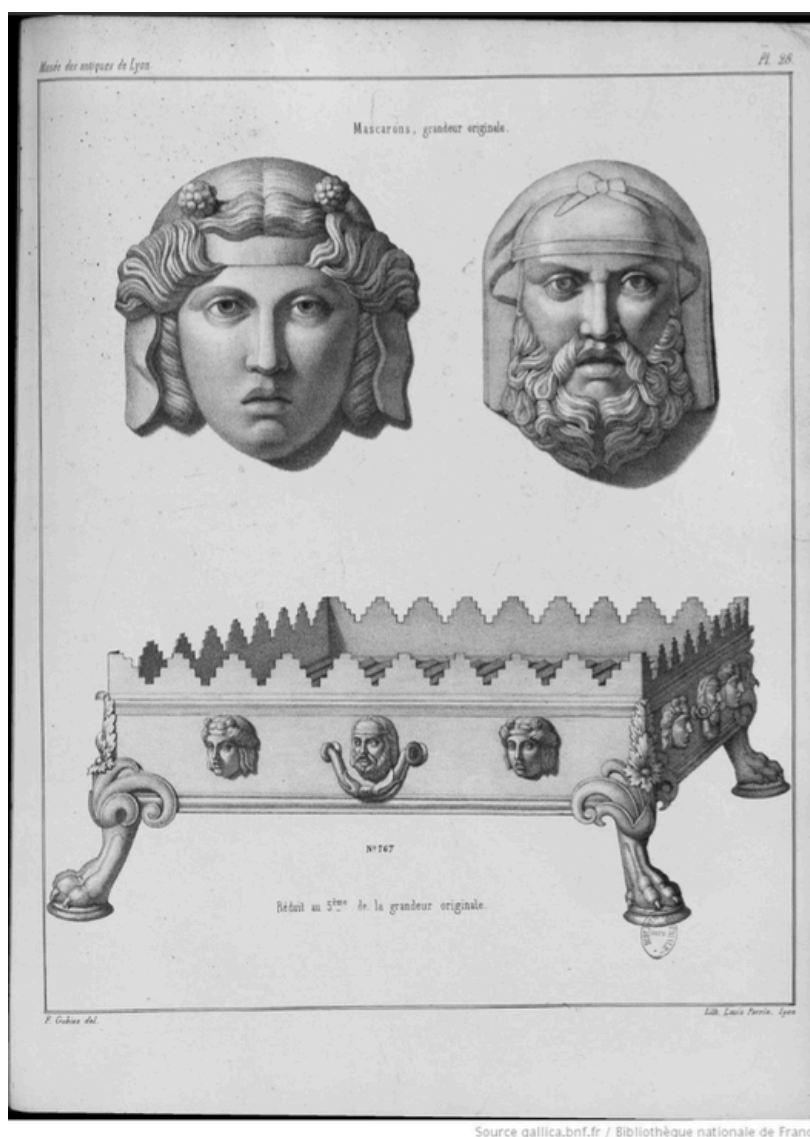


Figure 10 - Planche 28, Imprimerie Louis Perrin, Lyon dans COMARMOND Ambroise, *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon*, 1855-1857.

Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France

Pour ce dernier, trois dessinateurs-graveurs lyonnais ont été identifiés dans l'inventaire du fonds français. Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'Henri-Joseph Dubouchet dont une des références renvoie à l'imprimerie Stocrk à Lyon en 1846, soit la même année que le début de la production de la description des antiquités lyonnaises²⁵⁶. Du côté des graveurs qui s'identifient par l'abréviation *sc*, il s'agit certainement de Benoît-Joseph Chevron (1824-1875)²⁵⁷. Un autre graveur signe uniquement de son nom de famille Déchaud, désignant l'un des deux frères, tous deux graveurs, Étienne Déchaud (1821-1860) et Jean-Marie Déchaud (1820-

²⁵⁶ ADHÉMAR Jean, LETHÈVE Jacques, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 7, Doré – Folk, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1954, p. 111.

²⁵⁷ ADHÉMAR Jean, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 4 Cabane – Cicéri, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1949, p. 520-521.

1877)²⁵⁸. Les gravures sont très détaillées, elles ont une fonction didactique opérante. Elles présentent une très bonne qualité d'exécution. La lithographie permet ce rendu précis nécessaire au rendu des matériaux aidé par le grain du papier. L'ensemble des collaborateurs est issu du milieu de l'imprimerie lyonnaise.

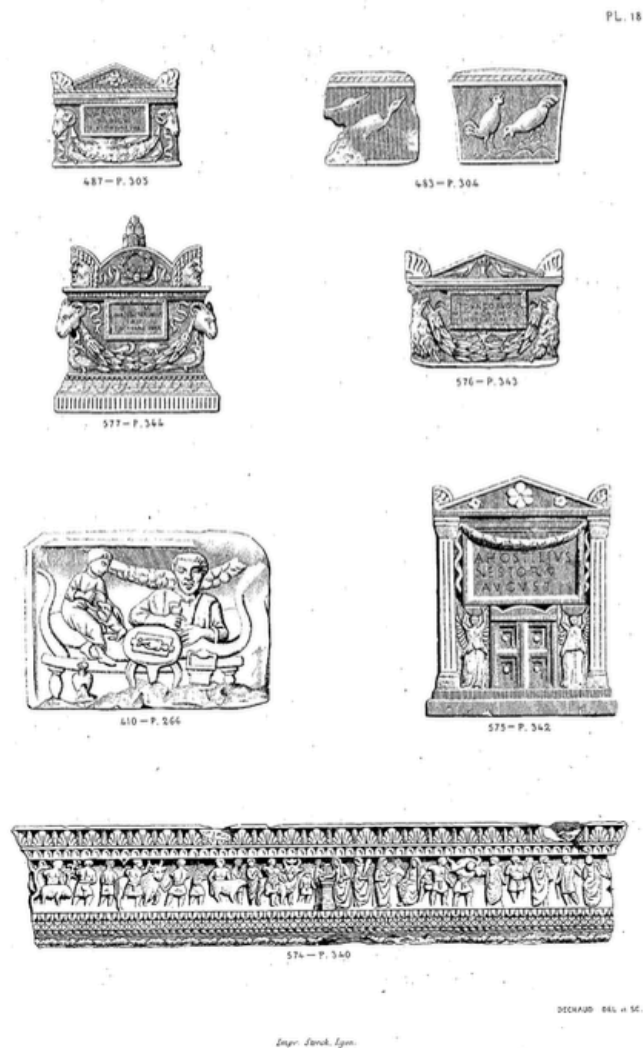


Figure 11 - Planche 18, Imprimerie Storck, COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, Dumoulin, 1846-1854.

Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France.

Ces deux volumes semblent avoir eu un retentissement dans ce domaine de recherche et une diffusion certaine comme nous avons déjà pu l'évoquer lorsque nous avons développé le cas du catalogue des antiques produit par Arcisse de Caumont. Elles ne suivent pas les mêmes procédés éditoriaux tant en ce qui concerne le format, la place des illustrations que la méthodologie usitée, présidant à une meilleure

²⁵⁸ ADHÉMAR Jean, LETHÈVE Jacques, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 6, Daumont – Dorange, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1953, p. 93-94.

connaissance des fonds lyonnais. En ce qui concerne le propos du catalogue, Ambroise Comarmond tout comme Arcisse de Caumont n'utilise pas le format de la notice abrégée, le tout est très développé, constituant à partir du milieu du XIX^e siècle un invariant. En pratique, Ambroise Comarmond fait publier en 1855 une *Notice du Musée lapidaire de la ville de Lyon*, cette fois-ci à destination des visiteurs comme l'indique l'emploi du terme notice²⁵⁹. Il opère une distinction entre les deux lectorats prescrits.

Pour finir, nous rappellerons la publication de deux autres ensembles portant sur les collections du musée lapidaire de Lyon, la publication de Jean-Baptiste Monfalcon le *Musée lapidaire de la ville de Lyon* en 1859 et les nombreux ouvrages de Paul Dissard et Auguste Allmer entre 1888 et 1889 *Musée de Lyon. Inscriptions antiques* en cinq volumes. La première est importante à souligner car elle est imprimée par Louis Perrin qui met au point une typographie dite des augustaux²⁶⁰. Ces nouveaux caractères sont inspirés de l'épigraphie antique de l'époque augustéenne conservées aux Musées de Lyon. La publication est donc l'occasion d'une recherche typographique et technique, profondément liée aux Musées de Lyon car elle est inspirée des inscriptions antiques issues directement des objets conservés.

Enfin, la publication de Paul Dissard et Auguste Allmer qui constitue le pendant au catalogue publié en 1887 et que nous étudierons ensuite, vient couronner les publications lyonnaises sur les collections antiques et épigraphiques. En témoignent, les nombreuses lettres remerciant de son envoi par des professionnels des villes de Rennes ou Besançon par exemple. La lettre du maire de cette dernière appuie d'ailleurs la portée de cette dernière publication, elle-même héritière des précédentes :

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir disposer, en faveur des Musées de notre ville, d'un exemplaire du Catalogue descriptif des inscriptions lyonnaises publié sous le haut patronage de la Ville de Lyon, par M.M. Allmer et Dissard, Conservateurs de vos Musées.

Ce catalogue où sont étudiées plusieurs inscriptions funéraires ou honorifiques de personnages séquanais sera très précieux pour l'étude de nos antiquités locales²⁶¹ ».

Il apparaît que les publications des Musées de Lyon dans ce domaine éditorial et pour ce type de collections semblent être précurseurs tant dans la démarche intellectuelle, la recherche d'une typographie précise que la diffusion des savoirs publiés et ce malgré des controverses liées à la publication des travaux d'Ambroise Comarmond. En effet, au terme de l'édition de 1846-1854, Ambroise Comarmond adresse un *postscriptum* au lecteur pour « descendre dans l'arène » selon l'auteur

²⁵⁹ COMARMOND Ambroise, *Notice du Musée lapidaire de la ville de Lyon*, Lyon, Dumoulin, 1855.

²⁶⁰ GUILLO Laurent, *Louis-Benoit Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon...*, op. cit., p. 25.

²⁶¹ Lettre du Maire de la ville de Besançon au Maire de la ville de Lyon, le 1^{er} mars 1899, 78 WP/2 ADMINISTRATION GENERALE, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 10, p. 176.

lui-même et répondre aux calomnies de M. de Boissieu²⁶². Au-delà des rivalités, et accusations de plagiat tant sur le contenu écrit qu'illustré, Ambroise Comarmond répond à chaque critique et finit par évoquer un manuscrit de François Artaud :

« Cependant malgré ce respect scrupuleux, il passe sous silence, nous a-t-on dit, un gros in-4° manuscrit d'Artaud sur le Musée lapidaire de Lyon. Ce manuscrit a été couronné par l'Institut, et la mort d'Artaud en a empêché l'impression²⁶³ ».

Cette dernière information explique l'absence de travaux sur ces collections jusqu'à la nomination d'Ambroise Comarmond au poste de conservateur du Musée des antiques et l'importance du catalogue en tant qu'objet de communication, comme nous l'avons vu précédemment dans la notice publiée en 1808 par François Artaud.

Le premier catalogue raisonné des musées de Lyon

En 1881, à la lecture des observations notées dans le rapport d'inspection des Musées de Lyon, la dernière notice publiée en 1877 n'a pas été rééditée. À la question « À défaut de ce catalogue imprimé, l'inventaire manuscrit est-il tenu à jour ? », l'inspecteur note :

« L'inventaire manuscrit est tenu à jour et de nouveaux catalogues sont en préparation²⁶⁴ ».

Le catalogue auquel il est fait référence est le *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon*²⁶⁵. Il est publié en 1887, l'année suivant le rétablissement de l'unité de gestion de l'ensemble des collections sous l'autorité du conservateur Paul Dissard, en collaboration avec Adrien Allmer pour les dessins. Ce projet de publication est évoqué dès 1883 dans les procès-verbaux de la Commission des Musées de Lyon pour un crédit de 6000 francs décidé deux ans plus tard²⁶⁶. Par comparaison avec le précédent budget de publication en 1877 qui s'élevait à 1680 francs, il y a une nette augmentation. Pouvons-nous l'interpréter comme un regain d'intérêt pour cette activité muséale ?

Le catalogue a une organisation somme toute assez classique : après la première de couverture se trouve un faux-titre, au recto inscrit en italique « Propriété de l'éditeur » suivi de la page de titre. Cette dernière procède d'une mise en page aérée où nous retrouvons une organisation similaire aux publications antérieures des Musées de Lyon : le titre est indiqué avec une même typographie selon différentes tailles mettant en exergue les expressions « Musées » et « Ville de Lyon ». Séparé

²⁶² COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon...*, op. cit., p. 507-512.

²⁶³ *Ibid.*, p. 512.

²⁶⁴ Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Enquête de 1887 : questionnaire au musée municipal de Lyon, F/21/4508/B, Archives nationales, voir Annexe 5 p. 163-168.

²⁶⁵ ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon*, Lyon, Mougin-Rusand, 1887. L'exemplaire consulté est disponible sous la cote SM/590 aux Archives municipales de Lyon, cet exemplaire comporte des pages manquantes.

²⁶⁶ Procès-verbaux de la Commission consultative des Musées de Lyon, séances des 6 septembre 1883 et 13 mai 1885, sans cote, Archives du musée des Beaux-Arts de Lyon.

par deux filets du titre et du prix, le nom de l'auteur des dessins est indiqué. Au-dessous de la zone intellectuelle, est apposé la marque de libraire de l'imprimeur-éditeur Mougin-Rusand. Enfin, la zone commerciale indique le lieu d'édition Lyon, l'imprimeur-éditeur Mougin-Rusand, leur adresse et la date d'édition. En ce qui concerne l'autorité intellectuelle, remarquons qu'elle n'est pas précisée directement sur la page de titre. Remarquons aussi la stabilité du prix de vente depuis les premières publications bien que le nombre de page, le budget et le contenu se soient étoffés depuis compte tenu que cet ouvrage porte sur l'ensemble des collections des Musées de Lyon.

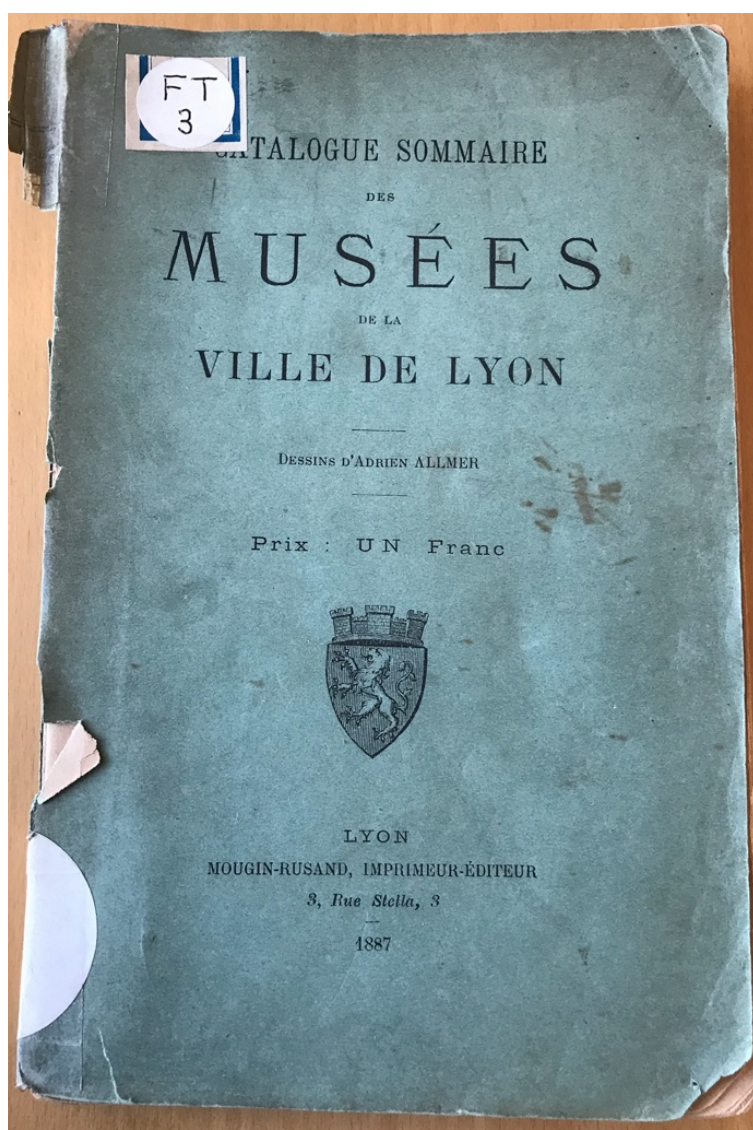


Figure 12 - Première de couverture du *Catalogue sommaire des Musées de la Ville de Lyon*, 1887, SM 590, Archives municipales de Lyon

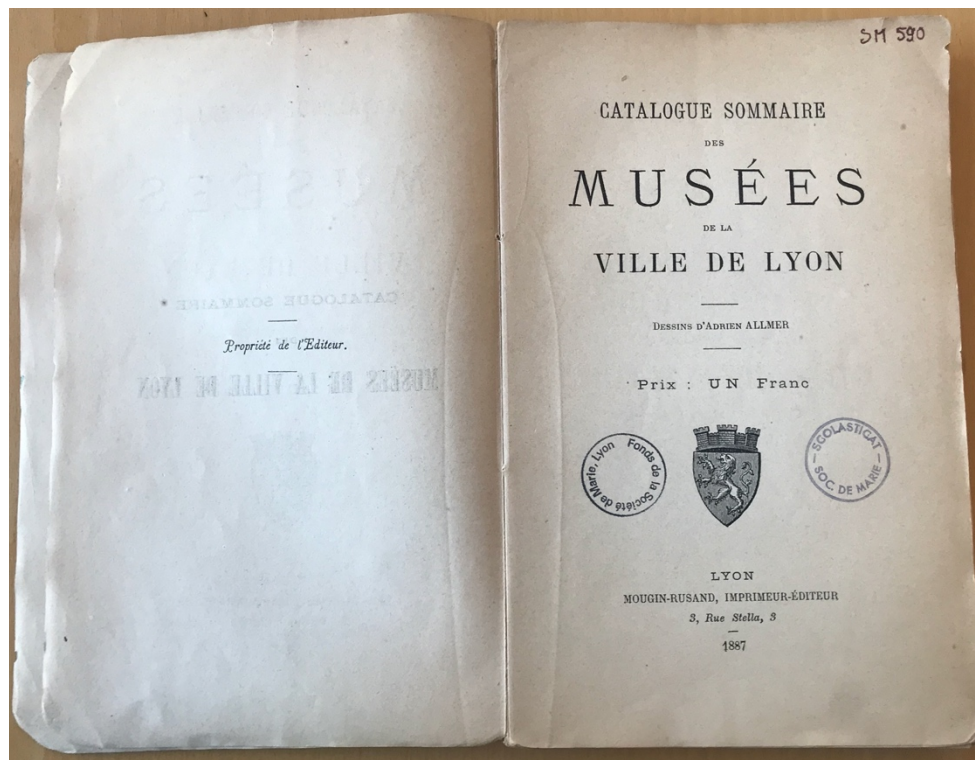


Figure 13 - Page de titre du *Catalogue sommaire des Musées de la Ville de Lyon*, 1887, SM 590, Archives municipales de Lyon

Viennent ensuite une introduction historique, la bibliographie des « Catalogues et Notices des Musées de la ville de Lyon », la liste des membres du Conseil d'administration des Musées, et les noms des deux conservateurs des Musées, Jean-Baptiste Giraud pour la troisième section Moyen Âge et Renaissance et Paul Dissard pour les deux premières, respectivement Peinture, Sculpture et Gravure, Épigraphie, Numismatique, Sigillographie et Antiques²⁶⁷. Long de 237 pages, le catalogue est divisé selon les départements des Musées de Lyon, et par extension selon les salles abritant chaque collection : Musée de Sculpture, Galerie Chenavard, Musée de Peinture, Galerie des Peintres lyonnais, Musée Épigraphique, Musée des Antiques, Cabinet des Médailles, Collections Sigillographiques et Musée du Moyen Âge et de la Renaissance²⁶⁸. C'est la première publication portant sur l'ensemble des collections des Musées de Lyon. L'emploi du terme « sommaire » l'indique, sans pour autant nous permettre d'établir si les collections non exposées sont également répertoriées.

Un élément nouveau est ajouté en complément des pièces liminaires. Trois dépliants représentant les plans des trois étages des Musées de Lyon. À l'échelle 0,002 p. m., ils indiquent les rues encadrant le bâtiment et la destination de chaque espace de visite au lecteur, sans mentionner un potentiel sens de circulation. Ces trois plans

²⁶⁷ ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon...*, op. cit., p. I-XIV.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 235-236 Table des matières, Musée de Sculpture p. 1-12, Galerie Chenavard p. 13-14, Musée de Peinture p. 17-51, Galerie des Peintres lyonnais p. 52-86, Musée Épigraphique p. 87-125, Musée des Antiques p. 126-159, Collections Sigillographiques p. 163, Musée du Moyen Âge et de la Renaissance p. 164-234.

rendent compte de la distribution des espaces. Pour autant, le classement des collections dans le catalogue ne suit pas la distribution des salles selon les étages. Soit le parcours de visite est ainsi fait que le visiteur doit passer d'un étage à un autre, soit l'organisation du catalogue suit la double autorité des conservateurs des Musées, Paul Dissard et Jean-Baptiste tout en distinguant les arts du dessin des œuvres archéologiques et des arts décoratifs.

Le corps du catalogue référence la liste des œuvres des Musées de Lyon. Le titre du département est indiqué en gras et suivi de sa localisation. D'une manière générale, les artistes sont classés par ordre alphabétique des noms de famille, le prénom est indiqué entre parenthèses. Pour chacun d'eux sont également indiqués les lieux et dates de naissance et de mort. Les œuvres sont cotées numériquement, le matériau et les dimensions sont précisés à la suite du titre inscrit en majuscule. Le Musée de Sculpture comporte une section répertoriant les « Bustes des Lyonnais dignes de mémoire » et une liste de ceux n'ayant pas encore été exécutés.

Pour le Musée de peinture, la provenance est également indiquée et une classification par école de peinture est employée : l'école italienne, l'école espagnole, les écoles allemande, flamande et hollandaise subdivisées selon l'école primitive allemande, l'école allemande, l'école flamande du XV^e siècle, et l'école hollandaise, avant de terminer par l'école française avec les maîtres inconnus placés à la fin²⁶⁹. Ces ensembles ne comportent aucune illustration ou reproduction d'œuvre.

Les dessins d'Adrien Allmer sont au nombre de quarante-un. Ils se retrouvent à partir de la page 125 et jusqu'à la fin du catalogue. Ils illustrent des œuvres du Musée épigraphique, du Musée des Antiques dont la mosaïque des Jeux du cirque, les collections sigillographiques, et le Musée du Moyen Âge et de la Renaissance²⁷⁰. Ce dernier comporte des collections pléthoriques et pluridisciplinaires telles que de l'orfèvrerie, des manuscrits, émaux, armes ou sculptures. Jean-Baptiste Giraud fait le choix d'un classement par typologie et médium, et quand cela est pertinent par matériau, notamment pour la sculpture. Il rédige un avertissement au lecteur, placé juste avant la liste des objets des départements sous son autorité²⁷¹. Ce catalogue et le choix de répartition nous permet d'envisager l'organisation des collections au quotidien selon les grandes périodes historiques quitte à diviser les sculptures sous l'autorité de deux conservateurs différents, tandis que les collections de peinture restent une collection indivisible sous l'autorité d'un seul conservateur.

Enfin, la reliure de l'exemplaire conservé aux Archives municipales de Lyon est cartonnée, très fine et d'un coloris turquoise. Le volume dans son ensemble est compact. Les indications sont identiques à celles de la page de titre. Sur la quatrième de couverture, il y a une marque que nous pouvons associer à l'imprimeur du livre,

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 17-51 Musée de Peinture.

²⁷⁰ *Ibid.*, p.134 pour le dessin de la mosaïque des Jeux du cirque.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 165-166.

Mougin-Rusand dont les initiales sont placées au centre d'une boucle dans laquelle est inscrit ARTE ET LABORE, surplombées par un lion.

Nous pouvons considérer que ce catalogue est autant un succès auprès de l'administration centrale qu'un succès d'édition commerciale. Dans une délibération du Conseil municipal de la Ville de Lyon en date du 3 mai 1898, il est rapporté les éléments suivants :

« Le Conseil municipal,

Vu la lettre, en date du 2 avril 1898, par laquelle M. Dissard, conservateur aux Musées de Lyon, fait connaître que le catalogue sommaire des Musées est épuisé depuis un certain temps et que la Commission consultative des Musées a émis le vœu qu'une nouvelle édition de cette publication soit mise à la disposition du public ; Vu le projet de traité consenti par Mme Mougin-Rusand, éditeur, et relatif à l'affermage du droit de publication des notices et catalogues sommaires des Musées de la Ville de Lyon ; Vu le rapport de M. le Maire ; La troisième Commission entendue ; Considérant que ledit projet de traité n'entraîne aucune dépense à la charge de la Ville, le concessionnaire étant tenu d'assurer à ses risques et périls l'impression du catalogue des Musées ; Considérant que, dans sa séance du 1^{er} avril 1898, la Commission consultative des Musées a émis un avis très favorable à l'approbation de ce projet de traité ;

Délibère :

Est approuvé, dans toutes ses clauses et conditions le projet de traité entre la Ville et Mme Mougin-Rusand, éditeur, et relatif à l'affermage du droit de publication des notices et catalogues sommaires des Musées de la ville de Lyon ; lequel projet de traité sera converti en acte définitif²⁷² ».

Plusieurs points importants ressortent de cette délibération. Tout d'abord, l'existence d'un cahier des charges probablement établi par le conservateur Paul Dissard pour l'impression, l'édition et la publication de catalogues et de notices sur les collections des Musées de Lyon dont il a la charge. Nous pouvons raisonnablement penser qu'il s'agit de ce cahier des charges qui préside à la publication du catalogue de 1887 et qu'il permet sa réédition. En effet, le catalogue édité en 1898 ressemble fidèlement à celui qui le précède. Nous apprenons également que le contrat passé avec la Veuve Mougin-Rusand permet à la ville et aux Musées de Lyon de ne pas s'impliquer financièrement dans la production du catalogue, écartant tout risque monétaire. Enfin, cette délibération appuie et confirme la double destination de ce catalogue vers les différents publics, non connaisseurs ou professionnels, amateurs et collectionneurs, tout en procédant à une mise à jour des connaissances sur les collections des Musées de Lyon à destination

²⁷² Registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Lyon [en ligne], 1217WP157, Archives municipales de Lyon.

de l'administration centrale. D'autant que dans une lettre du 24 avril 1887, il est fait mention d'un déplacement de Paul Dissard à Paris, déplacement pendant lequel il est chargé de remettre le nouveau catalogue au Directeur des Beaux-Arts et au chef du bureau de l'Enseignement²⁷³. Un effet solennel est recherché par cette remise en main propre aux représentants de l'administration dont le musée se doit d'être le vecteur selon les premières fonctions qui lui ont été associées : mettre les arts à portée de tous, participer et favoriser l'enseignement dans les écoles. Lors de l'inspection cette même année, l'inspecteur fait l'éloge de la nouvelle publication lyonnaise :

« Le Catalogue des Musées de la Ville de Lyon est parfaitement fait et compris²⁷⁴ ».

Il détaille l'organisation et le contenu du catalogue en louant les choix muséographiques faits en ce qui concerne la présence de la galerie Chenavard et des peintres lyonnais, en appelant de nouveau à la création d'autres ensembles de peintures sur ce modèle ailleurs en France. L'inspecteur termine son observation par le musée des antiques et les sculptures du Moyen Âge et de la Renaissance avant de conclure ainsi :

« Comme exécution, ce catalogue peut à certains égards (pour les plans notamment) servir de type et de modèle pour notre grand musée national. Il faut ajouter que le prix très bas pour lequel on a pu l'établir, le met à la portée de tous. Etablir, pour un franc, un volume de bibliothèque, un in-8° avec plans et avec planches, voilà qui fait grand honneur à l'administration du musée de Lyon et aux imprimeurs de la ville²⁷⁵ »

La conclusion de l'inspecteur sur le catalogue de 1887 révèle les enjeux de diffusion de ce genre éditorial qui se doit d'être accessible et interactif afin d'être considéré comme un succès de vente, l'ensemble des caractéristiques attendues sont représentées. Les rééditions du catalogue de 1887 sont les premiers catalogues des Musées de Lyon où sont introduits en plus des dessins d'Adrien Allmer cent-quarante-trois reproductions gravées d'œuvres dont des peintures, sculptures, inscriptions et objets d'art. Le nombre de pages se monte désormais à 374. Ainsi, en 1898, le Musée de Bordeaux fait la demande du catalogue des Musées de Lyon en offrant le leur en échange :

« (...) J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire du catalogue du musée des tableaux de Bordeaux en échange du catalogue du Musée de votre ville que vous avez bien voulu me faire parvenir.

²⁷³ Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Lettre du 24 avril 1887 du Président du Conseil d'administration des Musées de Lyon au Directeur des Beaux-Arts, F/21/4508/B, Archives nationales, voir Annexe 11, p. 177.

²⁷⁴ Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Enquête de 1887 : questionnaire au musée municipal de Lyon, F/21/4508/B, Archives nationales, voir Annexe 5, p. 163-168.

²⁷⁵ Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Enquête de 1887 : questionnaire au musée municipal de Lyon, F/21/4508/B, Archives nationales, voir Annexe 5, p. 163-168.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et cher Collègue, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués (...)»²⁷⁶

S'il s'agit ici d'un seul exemple, nous pouvons tout de même supposer qu'il existe une demande pour ces échanges de catalogues. Il y a même des catalogues recommandés et envoyés à l'initiative directe de l'administration centrale. À titre d'exemple, les Musées de Lyon reçoivent en 1897 le catalogue du Musée céramique de Sèvres d'Édouard Garnier (1840-1903) sur une proposition du Directeur des Beaux-Arts²⁷⁷. Ces échanges et la diffusion de ces publications semblent indiquer l'importance prise par certaines d'entre elles dans ce champ éditorial. La diffusion du catalogue de Sèvres sur les faïences indique certainement l'élaboration d'un référentiel typologique pour ce genre d'objet pouvant servir aux autres musées en conservant aussi. La redistribution de ce type de catalogues intervient également dans un temps historique où les arts décoratifs sont à nouveau au cœur des réflexions artistiques, ainsi la publication des catalogues paraît suivre l'évolution de l'histoire de l'art.

Un projet inachevé : le catalogue de 1909

Enfin, et à l'inverse des publications précédentes, de nombreux documents sont conservés pour un projet de catalogue pour l'année 1909. Ce projet, bien qu'inachevé et non publié, révèle les étapes présidant à l'élaboration d'un catalogue des collections du musée des Beaux-Arts de Lyon, les enjeux mêmes qui s'y trouvent liés et les rapports de force en présence. L'étude de ce projet est d'autant plus intéressante selon deux points précis : la ville de Lyon a la volonté de publier deux catalogues différents, un premier dit artistique et un second dit populaire²⁷⁸. Nous retrouvons à nouveau la double destination du catalogue de collections avec la volonté claire de les distinguer matériellement. Cette démarche appuie ce que nous avons déduit de la fonction allouée aux catalogues de collections produits par les musées de province au XIX^e siècle : le catalogue de collections constitue une unité dont l'usage doit théoriquement être possible pour l'ensemble des visiteurs et professionnels, quel que soit le degré de compétences. Le deuxième aspect intéressant tient à la personne à l'origine de ce projet qui se trouve être le bibliothécaire en chef de la ville de Lyon, Richard Cantinelli (1870-1932).

Ainsi, c'est dans une délibération datée du 1^{er} mars 1909 que le Conseil municipal de la ville de Lyon décide l'édition de nouveaux catalogues après les rééditions du catalogue produit en 1887. Lors de la séance du 7 mars 1909, il est décidé que ce

²⁷⁶ Lettre du 24 octobre 1898 de l'adjoint au maire délégué aux Beaux-Arts de la Ville de Bordeaux au Maire de la Ville de Lyon, 78 WP/2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 12, p. 178.

²⁷⁷ Lettre du 6 février 1897 du Directeur des Beaux-Arts à Monsieur le Maire de Lyon, 78 WP/2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 13 p. 179.

²⁷⁸ Lettre du 2 avril 1909 du Maire de Lyon au Président de la Commission consultative des Musées (2), Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 14, p. 180.

catalogue sera illustré. Dans la lettre, l'adjoint délégué au maire de Lyon indique la volonté politique de produire de deux types de catalogues :

« 1° un catalogue artistique comprenant avec une liste complète des œuvres de peinture et de sculpture, de très nombreuses reproductions et des commentaires des œuvres remarquables, le prix de vente de cet ouvrage sera d'environ 10 frs.

2° Un catalogue populaire qui sera vendu au prix de 0^f,10 à 0^f,25²⁷⁹ ».

Pour ce dernier, qualifié de populaire, aucune indication n'est faite sur le contenu. En revanche, compte tenu du prix affiché, jusqu'à dix fois moins cher que le premier, il doit être dépourvu d'illustration et les informations limitées au strict minimum. Outre, ces éléments, l'adjoint délégué s'adresse au président de la Commission consultative des musées qui joue un rôle intermédiaire entre le pouvoir politique municipal et le conservateur des Musées de Lyon, Paul Dissard.

La publication de ces deux catalogues a fait l'objet de plusieurs propositions de la part de différentes maisons d'éditions lyonnaises. Le contrat avec les éditions Mougins-Rusand est terminé. Quatre maisons d'éditions ont rédigé une offre pour la publication de ces catalogues : l'Imprimerie artistique en couleurs, les Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider, l'Imprimerie Nouvelle Lyonnaise et la Société Lyonnaise de Photochromogravure.

Les propositions faites par les deux premières maisons d'éditions sont particulièrement détaillées. L'Imprimerie artistique en couleurs adresse son projet directement à Richard Cantinelli dans une lettre datée du 3 avril 1909²⁸⁰. Le directeur propose la publication d'un album en précisant que des œuvres de la bibliothèque sont reproduites en simili. L'album prendrait la forme d'une brochure au format 175x220 mm en utilisant différents types de papier selon qu'ils comportent le texte ou les gravures. Le directeur propose une couverture en simili japon. Enfin, il donne les prix qui pourront être proposés selon le nombre de tirages qui pourraient être faits allant de 165 francs à 220 francs la feuille, que l'album soit tiré à 5000 ou 3000 exemplaires. L'imprimerie artistique en couleur ne propose clairement pas la production d'un catalogue de collections, d'autant qu'il y aurait un échantillon des collections de la bibliothèque municipale de la ville associé aux collections des musées de Lyon. La bibliothèque municipale de Lyon est encore située en 1909 dans l'enceinte du Palais des arts. La présence de la bibliothèque et des musées au sein du Palais des arts explique sûrement l'initiative prise par le bibliothécaire en chef pour la publication de ce catalogue.

²⁷⁹ Lettre du 2 avril 1909 du Maire de Lyon au Président de la Commission consultative des Musées (2), Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 14, p. 180.

²⁸⁰ Lettre du 3 avril 1909 de l'Imprimerie artistique en couleurs à Monsieur Cantinelli (3), Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 15, p. 181-182.

Les Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider adressent leur projet au maire de Lyon dans une lettre datée du 2 avril 1909²⁸¹. La publication se décompose en trois ensembles :

« 1°. – Deux Albums consacrés l'un à la Peinture et à la Sculpture, l'autre aux bronzes antiques et aux objets d'art (Moyen-Age, Renaissance). Chacun de ces Albums comprendra environ 400 figures tirées sur beau papier couché et sera suivi du Catalogue complet des Musées. Le prix de vente de chacun de ces volumes sera de 10 francs.

2°. – Le Catalogue complet des Musées, en un volume spécial. Ce Catalogue que je m'engage à livrer à la Ville au prix de 0,60 pourra être mis en vente au prix d'un franc.

3°. – Un Catalogue sommaire ou Guide du Musée, mis en vente au prix de 0,10 et cédé par moi à la Ville au prix de 0,08²⁸² ».

Au-delà de la production de ces trois ensembles dont le détail et la préciosité de l'édition décroît selon le prix de vente, les Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider demandent un contrat d'exclusivité avec la ville de Lyon pour ce type de publication leur permettant de réaliser les photographies et d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la bonne réalisation de ces différents catalogues. Enfin, mesurant le risque pris pour cette production, la proposition comporte une clause selon laquelle la ville se rend acquéreur de 1000 exemplaires de chaque album pour la somme totale de 15 000 francs.

Quant à l'Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, peu d'indications sont fournies concernant le format et le prix des catalogues. Leur principal argument de vente est l'acquisition de nouvelles machines pour l'exécution des similigravures et photogravures²⁸³. Enfin, la Société Lyonnaise de Photochromogravure ne propose pas de projet concret pour la publication. Ils fournissent seulement des éléments de leurs productions antérieures pour montrer le papier qui pourrait être utilisé et les types de reproductions iconographiques employés avec des plaques autochromes²⁸⁴. La prise d'importance de l'illustration et des images est prégnante dans les quatre propositions et constitue un argument de vente, tout autant que l'élément à l'origine du prix de production et de ventes bien plus élevés.

²⁸¹ Lettre du 3 avril 1909 des Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider au maire de Lyon, Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 16, p. 183-184.

²⁸² Lettre du 3 avril 1909 des Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider au maire de Lyon, Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 16, p. 183-184.

²⁸³ Lettre de l'Imprimerie Nouvelle Lyonnaise à Monsieur le Maire de Lyon, le 30 mars 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 17, p. 185-186.

²⁸⁴ Lettre de la Société Lyonnaise de Photochromogravure à Monsieur le Directeur de la Bibliothèque de la Ville de Lyon (4), le 3 mai 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 18, p. 187-188.

Si ce projet est à l'origine soumis par le bibliothécaire en chef de la ville, Richard Cantinelli, il lui faut travailler avec le conservateur des Musées de Lyon, Paul Dissard. Leurs rapports ne semblent pas particulièrement bons. Dans une lettre du 28 juillet 1909, Richard Cantinelli redemande la rédaction de fiches pour le catalogue que Paul Dissard n'a pas produites²⁸⁵. L'ébauche d'un discours dont l'auteur pourrait être Paul Dissard est conservé avec l'ensemble de ses lettres et documents. Nous y apprenons que le projet a été finalisé à la fin du mois de juin 1909 et présenté lors de la séance du 28 juin à la Commission consultative des musées :

« Le 28 juin dernier vous avez bien voulu me communiquer l'extrait ci-joint du procès-verbal de la séance de la Commission consultative des Musées du 6 du même mois, concernant le projet de création d'un catalogue sommaire à 0,10 présenté par M. Cantinelli, en me priant de vous adresser un rapport à cette proposition. Le catalogue dont il s'agit, de format in-18, aurait 36 pages dont 10 seraient occupées par des reproductions et 26 seulement pour le texte. L'impression de cette plaquette, brochée sans couverture de couleur et tirée à 100 000 exemplaires coûterait à l'administration 3300 francs, d'après le devis le plus réduit, et 200 francs pour frais d'illustration, soit un total de 3500 francs comme dépenses d'imprimerie²⁸⁶ ».

Le conservateur fait remarquer que ce projet n'est pas financièrement viable pour le musée car ce type de publication s'écoule relativement lentement et que tel qu'il est conçu, ce catalogue correspondrait tout au plus à un extrait de ce qui devrait constituer le Catalogue sommaire des Musées. Le choix d'un format in-18° ne lui semble pas judicieux :

« Ce serait, je crois, tromper le public que de lui offrir, même au prix de 0,10 sous le titre de Catalogue sommaire des Musées, un extrait du véritable catalogue sommaire qui ne contiendrait que des nomenclatures insuffisantes et des indications beaucoup moins complètes que celles inscrites sur les étiquettes placées sur les objets qu'il a sous les yeux, car même si l'on consacrait exclusivement un petit catalogue à la peinture et aux dessins, comment serait-il possible de faire entrer la matière de 100 pages in-8 finis dans 36 pages in-18 »

En comparant avec le catalogue publié en 1887 et ses rééditions, la remarque faite par Paul Dissard semble justifiée, ayant eu auparavant une expérience de publication similaire. Son opposition soulève aussi la question des lecteurs potentiels de ces ouvrages qu'il ne souhaite pas diviser en deux entités avec deux publications distinctes. L'approche de Paul Dissard se trouve être opposée à celle de Richard Cantinelli. Finalement, le conservateur des Musées de Lyon s'oppose à la

²⁸⁵ Lettre de la bibliothèque de la Ville de Lyon, le 28 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 19, p. 189.

²⁸⁶ Trois pages manuscrites, s. d., anonyme (Paul Dissard ?), Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon.

publication de ce catalogue selon ce qui a été décidé. Puisqu'aucun catalogue n'est publié en 1909 ou l'année suivante par une maison d'édition lyonnaise, nous pouvons raisonnablement penser que ce projet a été abandonné.

Nous pouvons en outre émettre l'hypothèse selon laquelle Paul Dissard et Richard Cantinelli, tous deux en charge des collections respectivement des Musées de Lyon et de la Bibliothèque municipale, se trouvent en concurrence au sein du Palais des Arts, notamment lors du déplacement de certaines collections de l'autorité de l'un vers l'autre. C'est le cas pour le transfert du fonds Rosaz des Musées vers la bibliothèque cette même année 1909²⁸⁷.

C'est finalement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et plus fortement dans le dernier quart du siècle que les publications des Musées de Lyon se révèlent être des catalogues plus précis, fonctionnels et de potentiels modèles. Paul Dissard est une figure importante de l'édition des catalogues des Musées de Lyon, par la rédaction du cahier des charges et la publication du premier catalogue raisonné de l'ensemble des collections permanentes des Musées de Lyon, sans distinction entre les médiums. L'absence d'illustration pour les collections de peinture reste un invariant alors mêmes que les catalogues portant sur les collections antiques et archéologiques s'en emparent.

²⁸⁷ Lettres des 10 et 19 juillet 1909 du Maire de Lyon à Monsieur Dissard, Conservateur aux Musées, Vie des œuvres, 1400 WP/9 Archives du service chargé de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 20, p. 190-191.

NOUVELLES DYNAMIQUES EDITORIALES : LA DISPARITION PROGRESSIVE DU CATALOGUE DE COLLECTIONS

Ainsi après le refus du conservateur Paul Dissard de faire éditer deux catalogues distincts à destination des deux lectorats des catalogues de collections en 1909, il n'y a en pratique plus aucune publication émanant de l'initiative directe des Musées ou produite à Lyon, hormis deux publications particulièrement spécialisées²⁸⁸. Les initiatives privées constituent à partir de 1910 la norme. Cet état de fait nécessite cependant une nuance avec la nomination de René Jullian à la tête de la conservation des Musées de Lyon en 1932. Nous terminerons par l'étude du projet d'édition de catalogues raisonnés portant sur l'ensemble des collections exposé en salle et entreposé en réserve à son initiative.

La prise d'importance des initiatives privées

Les initiatives dites privées correspondent aux propositions faites par des maisons d'édition sans qu'il y ait eu un projet de publication préalable. Si à Lyon, ces propositions se font jour à partir de la décennie 1910 alors que le rythme de publication décroît, ce phénomène existe déjà à la fin du XIX^e siècle.

À titre d'exemple, les éditions Henri Laurens prennent contact dans une lettre du 4 novembre 1887 avec le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour proposer la publication d'un « guide populaire du Musée du Louvre²⁸⁹ ». Il décrit ensuite le modèle de ce qui pourrait être produit à partir des notices des conservateurs des six départements du musée :

« Dans le but de vulgariser l'appréciation des collections publiques, d'engager le peuple à fréquenter nos Musées j'ai l'honneur de vous demander de faire sous le patronage de l'administration des Beaux-Arts et avec son concours un guide populaire du Musée du Louvre. (...) Je me conformerais pour l'impression et le format au type du volume ci-joint en portant à 320 le nombre des pages et en illustrant l'ouvrage de 150 à 175 vignettes. J'attacherais tous mes soins à ce que ce volume fut sous le rapport matériel au-dessus de toute critique²⁹⁰ ».

En plus de proposer une édition de qualité, Henri Laurens offre cent-cinquante exemplaires à l'administration des Beaux-Arts. L'objectif de cette publication est de rendre accessible et intelligible les œuvres conservées au Louvre. En comparaison, la notion de catalogue populaire n'apparaît clairement dans l'administration des

²⁸⁸ COTE Claudius, *Musées de Lyon. Montres et horloges*, Lyon, Imprimerie des Deux-Collines, 1919.

LECHAT Henri, *Musées de Lyon. Sculptures de Rodin*, Lyon, Imprimerie des Deux-Collines, 1919.

²⁸⁹ Lettre du 4 novembre 1887 de Henri Laurens au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, F/21/4427 Musées nationaux, catalogues et reproductions photographiques, Archives nationales, voir Annexe 21 p. 192.

²⁹⁰ Lettre du 4 novembre 1887 de Henri Laurens au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, F/21/4427 Musées nationaux, catalogues et reproductions photographiques, Archives nationales, voir Annexe 21, p. 192.

Musées de Lyon qu'avec la proposition de catalogue faite par Richard Cantinelli en 1909²⁹¹. En outre, cette lettre permet de contextualiser chronologiquement les premières initiatives privées. Il semblerait en effet logique que ce type de maisons d'édition s'adressent en premier lieu au Musée du Louvre avant d'offrir leurs services à d'autres institutions. Pour autant, ce n'est pas à Henri Laurens que sont cédés les droits de publications des catalogues des collections des musées nationaux, c'est à la S.A. des Imprimeries et Libraires réunis sous la direction de M. Motteroz²⁹². Il n'en reste pas moins que la librairie Renouard et les éditions Henri Laurens ont édité deux ouvrages sur les collections de peinture des Musées de Lyon. Une première fois en 1912 sous l'autorité intellectuelle de Paul Dissard et une seconde fois en 1918 sous l'autorité intellectuelle d'Henri Focillon²⁹³. Il est assez étonnant, alors que Paul Dissard s'était opposé fermement en 1909 à la publication de deux catalogues, l'un dit populaire et l'autre dit artistique sur la proposition de Richard Cantinelli, qu'il publie trois ans plus tard un ouvrage s'apparentant à la typologie du catalogue populaire. En effet, l'inspecteur des musées de province chargé des Musées de Lyon en 1916 note à la rubrique des catalogues :

« Il existe : 1° un catalogue des peintures, par Paul Dissard ; c'est une édition de luxe contenant de nombreuses et fort bonnes reproductions mais peu intéressante au point de vue renseignements (...) »²⁹⁴ »

L'expression édition de luxe contraste fortement avec les publications antérieures et dénote d'importantes mutations dans les nouvelles publications des Musées de Lyon, et des musées en général ? Cette tendance confirme ce que nous avons identifié précédemment à l'aide du *Répertoire des catalogues des musées de province*, il y a bien un changement de paradigme dont la proportion grandissante des reproductions d'œuvres s'avère être un des éléments révélateurs. La publication de ces ouvrages n'est plus à la charge financière de la municipalité lyonnaise, ce qui constituait déjà une clause importante du contrat de publication des catalogues dès 1887. Le rapport d'inspection mentionne également :

« (...) qu'une série de catalogues partiels à prix réduits est en cours de rédaction. Cette série comprendra une dizaine de fascicules où la peinture, la gravure, la sculpture et les dessins auront une part prépondérante, les petits ouvrages de vulgarisation, abondamment illustrés et destiné au grand public sont conçus sur le modèle du catalogue des musées de Nantes²⁹⁵ »

²⁹¹ C'est ce que nous déduisons des archives qui ont pu être consulté. Il n'est pas à exclure qu'il y ait un précédent.

²⁹² Indications inscrites par les archivistes, F/21/4427 Musées nationaux, catalogues et reproductions photographiques, Archives nationales.

²⁹³ DISSARD Paul, *Musée et collections de France. Le Musée de Lyon. Les peintures*, Paris, Henri Laurens, 1912.

FOCILLON Henri, *Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée de Lyon. Peintures*, Paris, Henri Laurens, 1918.

²⁹⁴ Lyon (Rhône) 1911-1920. Inspection des musées des départements, année 1916, F/21/4520/A, Archives nationales, voir Annexe 22, p. 193-196.

²⁹⁵ Lyon (Rhône) 1911-1920. Inspection des musées des départements, année 1916, F/21/4520/A, Archives nationales, voir Annexe 22, p. 193-196.

Ces brochures semblent préfigurer l'arrivée de la littérature grise et des guides gratuits dans les musées. En 1916, Paul Dissard n'est plus conservateur des Musées de Lyon, Henri Focillon a été nommé par l'arrêté préfectoral du 15 octobre 1913²⁹⁶. La publication des brochures susmentionnées doit être en toute logique un de ses projets. Ainsi en 1918, les publications de Claudius Côte (1881-1956) sur la collection de montres et d'Henri Lechat (1862-1925) sur les *Sirènes grecques de marbre et de terre cuite* font partie des sujets développés dans ce nouveau format. En effet, dans une lettre du 10 novembre 1918, Henri Focillon demande l'exécution de trois brochures dont celles mentionnées ci-devant sur les crédits d'entretien des Musées de Lyon²⁹⁷. Il justifie la publication de ces brochures ainsi :

« (...) publier une série de notices ou d'études destinées à faire connaître et à faire aimer, sous une forme très simple et très accessible, un certain nombre de pièces particulièrement rares et curieuses de nos collections municipales. Ces notices pourraient être largement répandues, et leur prix modique leur assurerait une rapide diffusion. Ainsi se trouveraient complétés les catalogues populaires que je suis en train de faire paraître et dont j'ai eu l'honneur de vous remettre un exemplaire. Beaucoup de grands Musées Européens publient des Mélanges. Il est souhaitable que le Musée de Lyon, l'un des plus riches d'entre eux, divulgue largement ses richesses, sans se limiter à des Notices et des Catalogues »

C'est parce que l'édition des musées est en mutation, que la publication catalogues et de notices n'est plus adaptée, qu'Henri Focillon entend produire ces brochures. Il mentionne par ailleurs à nouveau la publication de catalogues populaires, genre qui semble se forger au XX^e siècle. Toujours en 1918, les éditions Henri Laurens publient en collaboration avec Henri Focillon sur une sélection de peintures issues des collections du Musée de Lyon. Pour rappel, nous avons identifié par l'intermédiaire du *Répertoire des catalogues des musées de province* son appartenance à une série publiée à l'échelle nationale et dont les autres exemplaires portaient alors sur les collections de peintures des musées de Rouen et Nantes et le cadre matériel invariant pour chacune d'elles, intitulée *Memoranda*.

Dans une lettre du 12 décembre 1918, Henri Laurens s'adresse à Édouard Herriot au sujet de la souscription pour le catalogue du musée de Lyon autorisée par le Ministère de l'Instruction publique²⁹⁸ :

« (...) Conçue d'après un plan entièrement nouveau et mise au point avec beaucoup de soin, elle est appelée, je l'espère, à rendre de grands services en répandant le goût et la curiosité de nos richesses d'art, encore si mal connues, même des Français. J'ai tenu à ce que cette collection fut inaugurée par une

²⁹⁶ Minute de lettre du 24 novembre 1913, Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, F/21/4500 (dossier 2), Archives nationales voir Annexe 23, p. 197.

²⁹⁷ Lettre du 10 novembre 1918 d'Henri Focillon au Maire de la Ville de Lyon, 1400 WP/9 MUSEE DES BEAUX-ARTS, Archives municipales de Lyon, voir Annexe 24, p. 198.

²⁹⁸ Archives municipales de Lyon, 1400 WP/9 MUSEE DES BEAUX-ARTS, Lettre du 12 décembre 1918 d'Henri Laurens à Édouard Herriot, voir Annexe 25, p. 199.

étude sur les MUSÉES DE LYON (les Peintures), voulant ainsi mettre en valeur l'ensemble le plus riche de France après les collections Nationales (...) Je me permets de solliciter de votre haute bienveillance une souscription municipale. L'intérêt qu'il y a, par exemple, à mettre aux mains des enfants et des jeunes gens des Ecoles un pareil manuel qui, dans ses proportions réduites, peut être considéré comme un modèle du genre, ne vous échappera certainement pas. (...) J'ai l'honneur de vous adresser inclus un exemplaire de l'ouvrage dont le prix fort est majoration comprise 2.40 et prix net 1.80 »

Une annotation pose la question des crédits envisagés, entre ceux de 1918 et ceux de 1919. S'il est difficile d'identifier la part laissée à l'autodétermination de la municipalité lyonnaise alors que le Ministère de l'Instruction publique a déjà donné son accord, force est de constater que tant dans son aspect matériel que dans son contenu, cette publication ne peut être considéré comme un catalogue. Même si Henri Focillon référence ce court ouvrage par les productions de ses prédécesseurs. Les reproductions en noir et blanc tendent à faire de ce livre, un album d'image, un bref condensé des collections de peintures des Musées de Lyon. Finalement, ces publications n'ont plus le caractère scientifique ni objectif attendu d'un catalogue de collections. Pour certaines, elles correspondent finalement à une notice raisonnée à l'image des brochures de Claudius Côte et d'Henri Lechat, tandis que pour les autres, il n'y pratiquement plus d'éléments les reliant aux catalogues du XIX^e siècle. Ce sont des objets de prestige, destinée à la démonstration esthétique de l'art, pour lesquels une étude de marché a sans doute été menée au préalable.

Dans cet ordre d'idée, Léon Rosenthal fait publier en 1928 aux éditions Albert Morancé deux ouvrages, un guide du visiteur et un grand format, in-quarto apparenté à une édition de luxe²⁹⁹. Si le premier constitue ce qui est attendu d'un guide comprenant les trois plans du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage, des indications rédigées en italique selon l'organisation topographique des salles du Musée de Lyon, et complété par des illustrations permettant aux visiteurs de se repérer dans les salles, le second livre se compose d'une reliure, d'un étui de cuir imprimé sur papier vergé Hollande van Gelder à seulement soixante exemplaires. C'est un livre peu maniable, rare et luxueux.

Les visiteurs et lecteurs non professionnels sont désormais associés au terme de guide, les conservateurs n'ont plus de publication à leur usage et les musées se parent de la dimension luxueuse associée à l'art, en dehors de toute considération scientifique.

²⁹⁹ ROSENTHAL Léon, *Musée du Palais des arts de la ville de Lyon. Guide du visiteur*, Paris, éditions Albert Morancé (Paris, 30-32 rue de Fleurus), 1928.

ROSENTHAL Léon (dir.), *Florilège du Palais des Arts de Lyon*, Paris, éditions Albert Morancé, 1928.

René Jullian : un projet éditorial d'envergure au milieu du XX^e siècle

À contre-courant des mutations du champ éditorial dans les musées et leurs publications dont celles auxquelles nous venons de faire référence, le conservateur René Jullian qui succède en 1932 à Léon Rosenthal, décide l'exécution d'un important projet éditorial sur les collections permanentes du musée des Beaux-Arts de Lyon. Le premier volume publié correspond au tome III et s'intitule *Catalogue des sculptures du Moyen-Âge et de la Renaissance conservées au Musée de Lyon*³⁰⁰. Sur la page de titre, il est indiqué en outre que ce catalogue constitue la

« Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris par René Jullian ancien élève de l'École Normale Supérieure, ancien membre de l'École de Rome, agrégé de l'Université chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lyon³⁰¹ »

L'avant-propos rédigé à Lyon en 1944 par René Jullian contextualise cette publication et la genèse générale du projet auquel elle appartient. Plusieurs points sont particulièrement révélateurs des ambitions de ce conservateur pour les collections dont il a la charge :

« Ce volume se trouve être le premier prêt d'une série qui doit embrasser l'ensemble des collections du Musée de Lyon. Ce vaste projet, sans analogue dans l'histoire du Musée, requerrait une grande diversité de compétences ; (...) les circonstances n'ont pas permis que ce volume fût publié par les soins de la ville, mais les Éditions de la Plus Grande France, attentives à défendre et à illustrer les valeurs lyonnaises, ont adopté (...) ce travail consacré à un groupe important d'œuvres (...)»³⁰²

René Jullian sous-entend que les catalogues antérieurs sont des œuvres perfectibles, que ce qui a été considéré alors comme les références sur les œuvres et objets d'arts conservés par les Musées de Lyon ont finalement failli à leur mission première. Parallèlement à ce premier état des lieux, dans les notes placées après le corps du catalogue, René Jullian déplore le manque d'entretien et de précision des inventaires du musée :

« Plusieurs pièces étudiées dans ce catalogue ne figuraient pas sur les inventaires du Musée ; elles ont été inscrites pour ordre sur l'inventaire H, à la suite de celles qui y avaient été régulièrement portées auparavant. (...) Un certain nombre de pièces portées sur les inventaires du Musée n'ont pas été retrouvées lors de l'établissement de ce catalogue ; l'imprécision des

³⁰⁰ JULLIAN René, *Catalogue du musée de Lyon III : la sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance*, Lyon, Éditions de la plus grande France, 1945.

³⁰¹ *Ibid.*, page de titre.

³⁰² *Ibid.*, p. V-VII.

inventaires rend au reste parfois difficile une détermination précise de ces pièces³⁰³ »

Nous avons noté pour l'inventaire de 1813 et 1818, l'aspect sommaire des informations recensées. Il reste qu'en dépit des avancées techniques, la tenue des inventaires laisse encore à désirer au milieu du XX^e siècle. C'est à l'initiative de René Jullian qu'un fichier d'œuvres est créé, constituant une base du système de documentation du musée³⁰⁴. Ces remarques particulièrement critiques remettent en perspective la publication des catalogues au XIX^e siècle. Elles nous rendent d'abord plus suspicieux vis-à-vis de leur contenu et dans une réflexion inverse, davantage conscient de l'importance de leur publication. En effet, ils constituent malgré tout une transposition d'informations plus précises que celles de l'inventaire lui-même et, un outil centralisateur de l'administration centrale à un instant t. Ils compulsent une très grande partie des connaissances nécessaires à la gestion déconcentrée des collections publiques des musées en région.

Pour autant, ce catalogue et le projet dans lequel il s'insère n'est pas produit dans le même cadre de travail, il s'agit ici d'un projet de thèse pour lequel René Jullian, malgré la période de travail, s'est entouré d'un grand nombre de spécialistes dont le conservateur des sculptures du musée du Louvre Paul Vitry, son successeur Marcel Aubert (1884-1962), et un certain nombre de conservateur en France et à l'étranger³⁰⁵. Il s'agit ici d'un catalogue dont la dimension de référencement telle qu'elle avait été envisagée par Frédéric Villot en 1849 est poussé à son extrême. Nous n'avons pas à faire à une simple liste comprenant les informations que nous avons maintes fois citées auparavant, René Jullian a référencé chronologiquement et géographiquement les cent-soixante-douze œuvres de ce département, le tout supportée par importante bibliographie présentée à la fin du catalogue. Enfin, 48 planches imprimées sur un papier brillant concluent le catalogue après la partie imprimée. Ce sont en tout deux-cent-treize héliogravures qui sont ainsi disponible en complément de la lecture du catalogue. Elles sont la propriété de la Photographie Sylvestre et tirées directement par les Éditions de la Plus Grande France.

Le corps du texte qui correspond purement au catalogue est long de deux-cent-quarante-six pages hors pièces liminaires et planches illustrées. Un seul département est représenté : il est difficile d'envisager la portée du projet mené par René Jullian en l'absence de l'inventaire précis de la période. Néanmoins, il apparaît clairement l'impossibilité de produire ce type de catalogue raisonné en seul volume supportant l'entièreté des collections. Produire un catalogue apparaît comme une gageure, une œuvre irréalisable et un genre typologique dépassé techniquement et temporellement par rapport à l'accroissement des collections et des connaissances. Nous pouvons mesurer la portée de ce travail par la publication de deux compte-rendu Marcel

³⁰³ *Ibid.*, p. 231.

³⁰⁴ BANEL-CHUZEVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée...*, *op. cit.*, p. 50.

³⁰⁵ JULLIAN René, *Catalogue du musée de Lyon III...*, *op. cit.*, p. VI.

Aubert en 1945 et Francis Salet (1909-2000) l'année suivante. Pour ce dernier, ce catalogue est une réussite majeure pour ce genre éditorial :

« La conception d'un tel ouvrage est tout entière à louer : chaque pièce est l'objet d'une notice détaillée (...) Ces études ont un caractère hautement scientifique et témoignent chez M. Jullian d'une connaissance profonde de la sculpture. (...) L'ouvrage me paraît par là pouvoir servir de modèle à ceux qui tenteront des tâches semblables³⁰⁶ ».

Francis Salet rappelle en outre que ce projet de publication pallie un manque important pour les musées français. Cette remarque est à mettre en perspective avec ce qu'André Chastel a identifié comme le déclin des catalogues de collection, cette dynamique serait proprement française et de conclure ainsi :

« Ces réserves n'enlèvent rien à la qualité de l'ouvrage, qui reste de premier ordre et qui a le mérite d'inaugurer un genre de publication qu'on souhaiterait voir réaliser pour tous les grands musées français³⁰⁷ ».

Il y a un manque clairement identifié, un genre de catalogue de collections à développer. Le compte-rendu de Marcel Aubert est nettement moins intéressant et souligne l'intérêt historique de la publication, l'éclairage donné à chaque œuvre y compris celle identifiée comme fausse³⁰⁸.

En 1956, plus de dix ans plus tard, c'est le tome VII qui est publié par Madeleine Vincent sous la direction de René Jullian³⁰⁹. Il porte sur les collections de peintures du XIX^e et du XX^e siècle dont René Jullian a favorisé l'acquisition. Tous les autres volumes tels qu'ils ont été pu être pensé ne sont pas parus. À défaut d'avoir pu consulter des documents indiquant le nombre de volumes à paraître, nous savons au moins que le chiffre minimum se porte à sept. Après 1962 et le départ de René Jullian nommé à la chaire d'art contemporain de l'université de la Sorbonne où il enseigne jusqu'en 1973, le projet est poursuivi avec moins d'ampleur jusqu'en 1976 respectivement par Madeleine Rocher-Jauneau (1921-2013), conservatrice au musée des Beaux-Arts de Lyon entre 1963 et 1986 et par Stéphanie Boucher (1923-2009).

L'édition des catalogues des Musées de Lyon est fidèle à la tendance générale d'édition des catalogues de collections dans la première moitié du XX^e siècle. L'initiative prise par René Jullian constitue un projet particulièrement atypique dans ce genre éditorial, en voie de disparition. Il s'inscrit dans le travail d'un de ses prédécesseurs, Ambroise Comarmond dont les publications ont servi à la recherche scientifique et constituées une somme de connaissances et de références dans leur domaine. René Jullian évacue la part destinée aux visiteurs alors que le catalogue

³⁰⁶ SALET Francis, « Catalogue du Musée de Lyon. III : La sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance. Lyon, 1945 » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 106, 1946, p. 388.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 389-388.

³⁰⁸ AUBERT Marcel, « René Jullian : *Catalogue du Musée de Lyon. III : La sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance, 1945* » dans *Bulletin Monumental*, tome 104, n°1, 1946, p. 133-134.

³⁰⁹ VINCENT Madeleine, *La Peinture au XIX^e et XX^e siècles au Musée de Lyon*, Lyon, Éditions de la Plus Grande France, 1956

tend à se différencier en deux entités selon le lectorat qui lui est prescrit. Nous observons une spécialisation et une division des catalogues selon ce double lectorat dès la fin du XIX^e siècle et concrètement pour les Musées de Lyon dès 1909.

Pour terminer, nous pouvons discerner plusieurs temps éditoriaux distincts dans la production lyonnaise et une séparation nette de la production à l'orée du XX^e siècle. Les conservateurs privilégient pour le domaine des beaux-arts une publication maniable, accessible et à destination du plus grand nombre. Dès le milieu du XIX^e siècle, un changement de paradigme s'opère, d'abord dans le domaine des antiques, lentement transposé à l'ensemble des collections cataloguées. Les productions éditoriales sous les directions respectives d'Ambroise Comarmond et de Paul Dissard constituent des temps forts tant dans leur élaboration méthodologique que dans les partis pris par les conservateurs. Finalement, les Musées de Lyon se dirigent, certainement sous l'égide de l'administration centrale vers des publications imagées, simplifiées pour lesquelles, seul le visiteur est le lecteur prescrit. Les catalogues publiés par René Jullian constituent un unicum dans la production lyonnaise et certainement à l'échelle de tous les musées de province.

CONCLUSION

Ainsi et d'une manière générale, l'objectif de ce raisonnement a été d'apporter une définition à l'objet du catalogue de collections publiques et permanentes de musées en France, et plus précisément pour la catégorie des musées dits de province. La première relation s'établit verticalement de Paris vers les régions à travers les envois d'œuvres d'art dans une volonté de déconcentration. Nous avons posé plusieurs problématiques destinées à orienter la réflexion vers les différents acteurs à l'origine des catalogues de collections aussi bien que vers la matérialité et leurs réceptions. À deux échelles distinctes, et après avoir contextualisé cette production dans son cadre spatio-temporel, nous avons développé la définition la plus complète possible de ce type de catalogue de collections pour l'ensemble des musées français avant de nous concentrer précisément sur la production du musée des Beaux-Arts de Lyon. Cette étude de cas a permis de mettre en perspective la première définition du catalogue de collections. Finalement, il ressort que cette typologie de catalogue de collections est particulière, originale, liée à l'administration centrale du Ministère en charge des musées de province et, à une période précise : le XIX^e siècle. Il ressort également qu'à l'inverse de ce que nous avons pensé concernant la quantité de catalogue de collections édités, il y en a relativement peu. C'est lorsque cet état de fait est apparu à travers l'exemple du musée des Beaux-Arts de Lyon que s'est imposé la nécessité de définir ce que nous pouvons considérer comme un catalogue de collections. Car comment pouvions-nous expliquer la faible proportion de « catalogue » pour un musée aussi important en région autrement qu'en réinterrogeant la définition même de l'objet ?

Le catalogue de collections tel qu'il est élaboré depuis les premiers dépôts est un genre éditorial propre à son siècle puisqu'il disparaît au passage du XX^e siècle avec certainement des nuances à apporter selon chaque musée. Néanmoins, l'étude du *Répertoire des catalogues des musées de province* pour douze des quinze musées fondés par l'arrêté du 14 fructidor an IX a montré cette amplitude temporelle et le non référencement d'ouvrages de type catalogue au plus tôt en 1909, au plus tard en 1920. Il n'en reste pas moins que ces derniers ouvrages méritent une attention approfondie, car comme nous avons pu le montrer avec l'exemple lyonnais, ce sont pour la plupart des publications loin des standards attendus pour un catalogue de collections³¹⁰. Cette analyse était les dires d'André Chastel sur la lente disparition de ce dispositif propre aux débuts de l'institution muséale.

Historiquement donc, le catalogue de collections prend progressivement une importance dans la gestion administrative des envois parisiens en région et sert de transcription officielle de l'inventaire manuscrit tenu par chaque conservateur. Cet impératif administratif constitue sinon un moyen de pression, tout du moins un outil pour juger si les musées de province ont la capacité de conserver les œuvres déjà en

³¹⁰ Voir Tableau 1, p. 34.

leur possession et celles qui pourraient leur être octroyées ultérieurement. Les inventaires d'abord, puis les catalogues de collections qui en découlent, constituent une conséquence administrative du processus de déconcentration de la compétence conservatrice en région. Pour autant, leur production n'est pas effective et leur définition législative quasiment inexistante. Malgré les tentatives de définitions, d'abord typologique à l'initiative de Philippe de Chennevières-Pointel puis législative par le rapport d'Henri Lapauze, les différents modèles qui se sont succédés au cours du temps ont été à l'initiative directe des professionnels des musées et plus particulièrement des rédacteurs et conservateurs qui en ont la charge. Henri Lapauze est d'ailleurs lui-même un conservateur de musée, tandis que Philippe de Chennevières-Pointel est inspecteur des musées de province. Le service de l'inspection des musées de province joue un rôle important dans ce processus de définition. Le catalogue constitue une partie des questions et une importante part des observations faites par les inspecteurs, comme nous avons pu en rendre compte pour les inspections lyonnaises de 1881 et 1887. Le catalogue de collections publiques d'un musée de province est donc un genre éditorial particulier en lien avec la progressive inclusion de cette typologie dans le réseau de la Réunion des Musées Nationaux créée en 1895. Lentement leur position, auparavant marginale, tend à se réguler et à faire d'eux des acteurs du réseau au même titre que les Musées Nationaux. Jamais officiellement défini par son administration, le catalogue de collections est le fruit d'un travail d'inventaire et de réflexion des conservateurs sur leurs collections.

Les peintures et plus généralement les arts du dessin sont les collections les plus représentées. Viennent ensuite les collections d'antiques et d'archéologie tandis que le reste des collections n'est bien souvent présent que très ponctuellement. À titre d'exemple, les Musées de Lyon publie un catalogue comprenant d'autres collections que celles de peintures et d'antiques pour la première en 1887. C'est dire aussi que les catalogues sont le reflet de l'évolution des pratiques artistiques et des mouvements des arts décoratifs de la fin du XIX^e siècle. Enfin, le catalogue de collections dont nous rappelons la définition actuelle :

« Les catalogues de collections permanentes des musées sont destinés à la communauté scientifique des conservateurs et des universitaires, aux spécialistes du monde et du commerce des arts, aux amateurs, collectionneurs ou non³¹¹ »

Ils sont exclusivement définis par leur lectorat. Si le catalogue de collections est une typologie fluctuante, son lectorat a également très largement évolué. Pensé à l'origine comme un ouvrage à destination des publics, d'où l'usage du terme notice, mais aussi des conservateurs, le catalogue de collections est un ouvrage dans lequel le contenu est accessible à plusieurs niveaux de lecture, accessible à différents lectorats. Le format de certains ouvrages et l'utilisation du terme notice, à Lyon notamment, tendent à nous faire penser qu'en pratique se sont seulement les visiteurs

³¹¹ PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées » ..., *op. cit.*, p. 123.

qui sont les lecteurs avérés de ces publications. Le contenu tend à être dirigé de plus en plus vers les professionnels à mesure que la fréquence d'emploi du terme catalogue augmente jusqu'à la volonté de faire la distinction entre les deux lectorats au passage du XX^e siècle. Pour autant, l'étude de la réception de ces catalogues se révèlent éminemment complexe en l'absence de représentations ou de témoignages. L'étude des Musées de Lyon ne fournit pas suffisamment d'éléments y compris concernant les chiffres de vente. Seuls les échanges au sujet de la publication potentielle des catalogues de 1909 nous apprennent les risques financiers concomitants à l'édition de ce type de livre. Si nous avons pu donner une définition relativement complète, l'étude des catalogues Musées de Lyon nous permet d'évoquer une dernière fonction que peuvent remplir ces catalogues. Si nous les considérons comme des interfaces entre le conservateur qui s'occupe des collections et rédige les catalogues avec le visiteur présent dans les salles ; le catalogue est donc aussi un moyen de communication relativement opérant lorsqu'il s'agit pour le rédacteur de s'adresser à sa propre administration ou pour réfuter des accusations. Pour les catalogues que nous avons retenus, par deux fois, deux conservateurs François Artaud et Ambroise Comarmond, ont apposé leurs avis dans les pièces liminaires et même dans un post-scriptum pour ce dernier. Le catalogue de collections acquiert véritablement par ces exemples sa fonction d'objet de communication, et pas seulement dans une volonté de transmission d'un savoir mais plutôt dans une volonté de transmission d'une opinion.

L'étude des catalogues, notices et descriptions issus de la production éditoriale des Musées de Lyon illustre les fluctuations du genre éditorial du catalogue et les minces frontières qui les séparent. Pour Lyon, il semble clair que les conservateurs font d'abord peu cas de l'usage du terme catalogue, qu'ils lui préfèrent le vocable notice, certainement pour le rendre plus accessibles aux visiteurs, pour déclencher l'achat et la consultation. L'un ou l'autre de ces termes n'a cependant aucune influence sur le prix d'achat. Les publications lyonnaises sont pensées pour être accessible à l'ensemble des visiteurs. Par ailleurs, cette production est originale par de nombreux aspects. Tout d'abord, en comparaison avec les autres musées de 1801, elle est beaucoup plus conséquente. C'est aussi un des premiers musées à posséder une galerie de peinture dédiée exclusivement à l'art local, la galerie des peintres lyonnais. Cette recherche du localisme atteint d'ailleurs son paroxysme en 1921 avec la création du musée d'histoire de Lyon dans l'ancien hôtel de Gadagne³¹². En outre, les Musées de Lyon par les réalisations de quatre de ses conservateurs sont précurseurs dans ce domaine éditorial.

François Artaud d'abord. L'importance de sa production éditoriale et la publication de la première notice de 1808 font de lui une figure éminente, chaque fois citée en bibliographie des catalogues postérieurs. Son travail apparaît d'autant plus important à la lecture des deux ouvrages d'Ambroise Comarmond, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône* entre 1846 et 1854, et *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les*

³¹² SAUNIER Pierre-Yves, « L'institutionnalisation d'une identité locale : Lyon au XIX^e siècle »..., *op. cit.*, p. 47.

salles du Palais des Arts de la ville de Lyon entre 1855 et 1857 à l'occasion de la publication desquels il rappelle le manuscrit précédant son travail. Si l'expression figure tutélaire serait quelque peu usurpée, il n'en reste pas moins que le travail de François Artaud tant pour la conservation que l'édition ont permis aux Musées de Lyon de prendre leur place dans le réseau national. Ambroise Comarmond auquel nous venons de faire référence fait publier ces deux ouvrages qui se révèlent particulièrement importants pour le domaine des antiques. Le troisième conservateur à avoir durablement marqué le domaine éditorial lyonnais est Paul Dissard. Outre ses nombreuses publications, le catalogue publié en 1887 et ses rééditions illustrées en 1898 puis 1900 sont des marqueurs de l'édition muséale lyonnaise. De par leur facture, le contenu étoffé d'année en année et le prix invariant depuis les origines du musée font de cet objet une œuvre modèle, comme le souligne l'inspecteur des musées de province en 1887³¹³. Sa position vis-à-vis des éditions du musée est également intéressante. Premier conservateur à faire publier un ouvrage sous le vocable de catalogue, il refuse la distinction des deux lectorats auxquels se destinent le catalogue de collections lorsque le bibliothécaire en chef de la ville propose une double publication en 1909. Enfin, René Jullian et son projet d'envergure constitue un dernier jalon dans les publications des catalogues de collections à Lyon sans comparaison aucune pour son époque, ce que souligne le compte-rendu de Francis Salet. Il s'agit d'un modèle au XX^e siècle, qui se rapproche de la démarche mise en place par Ambroise Comarmond et qui par extension se destine directement aux professionnels en mesure de comprendre les attributions et les descriptions détaillées de l'auteur. À travers ces différents exemples, nous avons pu rendre compte de l'importance tenue par l'inventaire comme pré-supposé à la rédaction du catalogue. Il apparaît souvent la nécessité de réarranger les collections et de produire un nouvel inventaire comme cela est le cas pour François Artaud, Ambroise Comarmond et René Jullian. L'interrelation entre ces deux éléments n'est pas seulement liée aux attentes administratives, c'est un prérequis nécessaire aux projets des catalogues de collection. Au-delà d'un panorama de la production lyonnaise, l'étude des catalogues a permis de donner un aperçu des réseaux d'imprimeurs, éditeurs et graveurs lyonnais. Nous avons pu établir à l'aide de recherches antérieures des liens entre les maisons d'impressions et d'éditions, et les différentes productions, catalogues et notices. Ainsi, concernant ces dernières, le contenu de base se maintient entre 1815 et 1870, et bien qu'il soit augmenté suivant les accroissements des collections, les imprimeurs qui se succèdent n'opèrent pas de changement particulier sur la production du prédécesseur. Il se peut que l'administration municipale en ait fait la demande, qu'il ne soit pas nécessaire de la modifier ou qu'il existe un réseau de travail et de coopération entre ces imprimeurs.

De même, la *Description* d'Ambroise Comarmond, premier ouvrage illustré des Musées de Lyon montre l'intégration des graveurs dans ce système de production et quelles associations entre dessinateurs, graveurs et imprimeurs ont été faites au

³¹³ Musée de Lyon. Rapports d'inspection. Enquête de 1887 : questionnaire au musée municipal de Lyon, F/21/4508/B, Archives nationales, voir Annexe 5, p. 163-168.

milieu du XIX^e siècle. Enfin, la succession de maison d'édition et d'impression différentes tout au long du XIX^e siècle illustre leur implication et leur lien à un moment donné avec la municipalité lyonnaise. Nous savons à partir de l'étude de la délibération du conseil municipal du 3 mai 1898, que des contrats liant la mairie de Lyon à la maison d'édition Mougins-Rusand représentée par la Veuve Mougins sont signés et appliqués par l'ensemble des parties. Cet état de fait nous fait dire que la publication des catalogues est certainement soumise à une souscription publique à laquelle peuvent répondre les différentes maisons d'éditions lyonnaises. Pour expliquer les fluctuations, nous pouvons supposer que la question financière est prépondérante en tenant compte d'un prix de vente très bas et de la volonté de ne pas faire peser ces publications sur le budget municipal. Pour ce dernier point, il est difficile de dire s'il s'agit d'une spécificité lyonnaise ou d'une tendance nationale, qui de toute façon entre en concurrence avec les attentes de l'administration centrale pour la publication de catalogue. Ces remarques et conclusions ne sont valables que pour la période couvrant les publications lyonnaises parues entre 1808 et 1898. Après, et mis à part la tentative échouée de faire publier deux catalogues, un dit populaire et l'autre dit artistique, il n'y a plus de production proprement lyonnaise. Du même coup, cet essai de publication illustre comme nous l'avons vu, une tendance éditoriale apparue à la fin du XIX^e siècle, consistant à produire deux ouvrages distincts selon les deux lectorats prescrits aux catalogues de collections : le visiteur du musée et les professionnels de la conservation. Cette mutation est importante et tend à participer au déclin du genre auprès des publics.

Pour conclure, si la typologie est historiquement très fluctuante, et finalement inopérante au passage du XX^e siècle, elle révèle les nombreux enjeux liés aux nouveaux modes de conservation des œuvres et objets d'art après la Révolution française et les saisies des futurs biens nationaux. Lié à cet état de fait, le catalogue de collections est tout à la fois un objet de contrôle administratif, de classement, un livre d'art, un objet de communication, diffusion et médiation.

SOURCES

Archives municipales de Lyon.

78 WP : Musée des Beaux-Arts. Dépôts (1804-1898), acquisitions d'œuvres d'art (1839-1896) : correspondance.

78 WP/1 : ADMINISTRATION GENERALE 1824-1898 - organisation des commissions du musée : arrêtés ministériels et dossiers d'études 1831-1885 - nominations des membres .des commissions spéciales 1831 des comités et commissions d'inspection 1847-1861 .des commissions consultatives et de surveillance des musées 1861-1879, 1897 .du conseil d'administration des musées 1897 - rapports et procès-verbaux des commissions 1824-1890 .commissions spéciales 1824-1842 : rapports .commission consultative des musées 1861-1870 : procès-verbaux .conseil d'administration des musées 1883-1896 : extraits de procès-verbaux - comptes rendus d'activité des musées 1849-1880 - fonctionnement du palais Saint-Pierre 1830-1898 .réglementation .note sur le dénombrement des entrées .ouverture et fermeture des locaux au public .réclamations des usagers

78 WP/2 : ADMINISTRATION GENERALE : - correspondance administrative 1813-1899 ; registres chronologiques courrier : départ-arrivée de la direction des musées et de l'école nationale des Beaux-Arts 1813-1846 .départ-arrivée de la direction des musées mai 1874-décembre 1875, janvier 1876-mai 1878 .départ du conseil d'administration des musées et du conseil d'administration de l'école des Beaux-Arts octobre 1878-1880 ; acquisitions: - réglementation - correspondance sur les collections prairial an XII (mai 1804)-1898

78 WP/9 : INVENTAIRES ARTISTIQUES

78 WP/10 : Musées archéologiques : cahier de récolement (livres et mobilier) (1838-1874) ; musée des Beaux-arts, inventaires des livres, mobilier et différentes pièces (sceaux) (1815-1880)

78 WP/11 : VIE DES COLLECTIONS 1814-1901 - restauration 1814-1892 - publication de catalogues 1876-1897 : collection Chenavard, collection Bernard, catalogue du musée épigraphique - reproduction des collections : demandes et autorisation 1842-1899 – sorties des collections 1815-1901 : destruction, transfert vers les musées royaux, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, les Frères des Écoles Chrétiennes, l'État, le Museum d'histoire naturelle de Lyon, ventes, expositions à l'extérieur : exposition Delacroix 1864, Hyppolite Flandrin 1865, des musées de province à Paris 1875, exposition nationale à Paris 1883, exposition de Florence vers 1887, exposition universelle 1889, exposition du ministère de la guerre à Paris 1889, exposition Barye Paris 1889, exposition commémorative du premier centenaire de la Révolution française à Paris en 1889, exposition Chalvet à Paris 1893, exposition Meissonnier à Paris vers 1895, exposition universelle de 1900, vols 1872 et 1901, prêts aux administrations 1887-1891.

78 WP/13 : MUSEE SAINT-PIERRE : gestion du personnel 1829-1926. Dossiers de carrière 1838-1926 - papiers de conservateurs : correspondances, notes, brouillons et documents personnels 1829-1907. Artaud : "archéologie" 1829. Comarmond : Congrès Scientifique de France, correspondance 1841-1847

78 WP/15 : MUSEE SAINT-PIERRE : personnel : - papiers de conservateurs (Dissard, Giraud, Jolibois) : correspondances, notes, brouillons, documents personnels ; 7ème exposition de l'Union Centrale des Arts Décoratifs en 1882 ; armement et mobilier des XIVème et XVème siècles ; notes généalogiques et historiques 1875-1907

78 WP/16 : MUSEE SAINT-PIERRE : COMPTABILITE GENERALE AN XII (1804)-1897 - circulaire du ministère de l'intérieur relative aux dépenses pour les musées, cabinets, bibliothèques et jardins des plantes 1806 - demandes et attributions de crédit ; budget 1839-1898 - dépenses : .autorisations préfectorales de paiement an XII (1804)-1865 .factures 1807-1875 .registres dépenses août 1843 et septembre 1846, novembre 1852-juin 1882 .menues dépenses pour le Conservatoire des Arts 1836-1838 (école des Beaux-Arts, conservatoire des collections d'arts et d'antiquités, muséum d'histoire naturelle, faculté des sciences, zoologie.

1217WP170 : Délibération du Conseil municipal de la ville de Lyon, séance du 1^{er} mars 1909 [en ligne], p. 261-262.

1217WP157 : Délibération du Conseil municipal de la ville de Lyon, séance du 3 mai 1898, [en ligne], p. 11.

702.976 : Rapport fait au conseil municipal, par le citoyen Mayeuvre ; *Sur les Établissement qui peuvent raviver les Arts et les Manufactures de Lyon*, Mayeuvre de Champvieux, 3 mars 1799.

1400 WP : Archives du service chargé de l'instruction publique et des Beaux-Arts.

1400 WP/3 : MUSEE DES BEAUX-ARTS : Administration générale : - Direction du Palais Saint-Pierre : demandes de renseignements et d'avis, demandes de reproductions et de catalogues, envoi de renseignements sur la cité d'Alba Helviorum par Prevel d'Arlay, invitations à des expositions, participation au Répertoire des Musées de France : correspondance, plans 1918-1932 - Société des Amis du Palais Saint-Pierre : suggestions et projets : correspondance 1927 Acquisitions : - Propositions d'achat, refus d'achat, approbations d'achat, dons, legs, dépôts, commandes : correspondance, extraits de procès-verbaux 1900

1400 WP/8 : MUSEE DES BEAUX-ARTS - Acquisitions : propositions d'achat, refus d'achat, approbations d'achat, dons, legs, dépôts, commandes : correspondance, extraits de procès-verbaux, inventaires, catalogues, listes 1902-1932 - Vie des collections : restaurations : correspondance, extraits de procès-verbaux 1900-1906 - Publications de catalogues : correspondance 1902-1922 - Reproductions des collections : demandes et autorisations, droit de reproduction : correspondance 1902-1932 - Sortie des collections : prêts à l'exposition des Primitifs à Paris, à l'exposition Fantin-Latour au musée du Luxembourg : correspondance, extraits de procès-verbaux, notes 1904-1906

1400 WP/9 : MUSEE DES BEAUX-ARTS : - Vie des collections : restaurations : correspondance 1907-1928 - Publications de catalogues : catalogues du Palais Saint-Pierre, catalogues des Chefs d'œuvres de France : correspondance 1909-1922 - Reproductions des collections : demandes et autorisations, réglementation des dépôts et ventes des reproductions du Palais Saint-Pierre : circulaires, correspondance 1907-1936 - Sortie des collections : transferts vers les universités de Lyon, vers l'église Saint-André, vers l'école des Beaux-Arts : correspondance, extraits de procès-verbaux 1909-1930 - Prêts aux administrations : extraits de procès-verbaux, correspondance 1907-1932 - Prêts aux expositions : de l'Orangerie, d'art français à Londres, de l'Association Française d'Expansion et d'Echanges Artistiques, de la Société des Artistes Français, de l'exposition colonial internationale, du Jardin Italien à Florence, d'art byzantin au musée des arts décoratifs à Paris, exposition Ingres à Nice, exposition des Amis de la Bibliothèque de Versailles, exposition Delacroix, exposition Bovy à Zurich, exposition

internationale d'art flamand en Belgique, exposition Ernest Laurent, exposition internationale de Venise, exposition "la province et ses peintres au 19ème" au musée de Cannes, exposition de l'histoire des chevaliers de Malte, exposition de la Foire de Lyon, exposition d'art belge à Londres, exposition Courbet à Paris, exposition d'histoire économique à Amsterdam, exposition à Copenhague, exposition Poncet à Valence, exposition Manet à Berlin, exposition du musée national de Saint-Fermain, exposition internationale urbaine du musée du Vieux Lyon, exposition Poussin et Corot : correspondance, extraits de procès-verbaux 1907-1932, don du maire de Lyon de 6 tableaux de Seignemartin à la ville d'Alger : correspondance 1922, échanges de collections du musée Saint-Pierre : avec des particuliers, avec le musée Carnavalet, avec la ville de Vienne, avec le Sénat, avec l'école nationale des vétérinaires, avec le tribunal de commerce : correspondance, procès-verbaux 1928-1932 - Exposition au Palais saint-Pierre : exposition Seignemartin, exposition Jacques Martin, exposition Besnard, exposition des arts décoratifs, des arts appliqués et de peinture à la Foire de Lyon : correspondance 1907-1925

1400 WP/11 : MUSEE DES BEAUX-ARTS : Comptabilité générale : - Rappel de la réglementation en matière budgétaire, demandes et attributions de crédits, subventions accordées aux artistes et à la Société des Beaux-Arts pendant la guerre de 1914-1918 : correspondance, circulaires 1901-1932 - Dépenses : factures, mandats de paiement, livre de détail 1901-1939 - Recettes : correspondance, circulaires administratives 1901-1932

1400 WP/12 : MUSEE DES BEAUX-ARTS : Comptabilité générale : - Recettes : taxes d'entrées, ventes des reproductions et des catalogues, avances sur crédits et justifications : livres comptables 1926-1951 - Dépenses : fournitures de bureau, entretien du musée : livre de détail 1943-1951

148 WP : Beaux-arts : musée des Beaux-Arts, acquisitions d'oeuvres (1942-1950), fonctionnement (1897-1953).

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX ARTS - 6D

Note sur le classement : Classé en 1997.

148 WP/3 : BEAUX-ARTS : arrêtés de nomination des membres de la commission consultative des musées et procès-verbaux de la commission 1897-1953.

189 WP : Beaux-arts : sociétés littéraires et artistiques, subventions (1930-1970) ; établissements culturels, création, construction, fonctionnement (1877-1979) ; cours municipaux de dessin (1923-1942) ; festival international culturel étudiant (1964) ; fondations en faveur d'artistes lyonnais (1818-1951) ; monuments commémoratifs, exécution (1911-1969) ; prix littéraires, attribution (1946-1970) ; émetteur de télévision, installation (1950-1956) ; festival de Lyon-Fourvière, organisation matérielle des spectacles (1960-1975) ; auditorium Maurice Ravel, construction : plans (1972).

AFFAIRES CULTURELLES - 6D

Note sur le classement : Classé en 1997.

189 WP/27 : BEAUX-ARTS : musées : commissions consultatives et de surveillance : procès-verbaux, acquisitions 1953-1969.

En ligne : Délibérations du conseil municipal de la Ville de Lyon.

URL : <http://www.fondsenligne.archives-lyon.fr/ac69v2/deliberation.php>

Archives départementales du Rhône.

4T 1-4T208 Affaires culturelles dans le Rhône : Antiquités, objets d'art, fouilles (4T1-4). Monuments historiques et sites (4T5-25). Monuments commémoratifs (4T26-33).

Sociétés savantes et travaux scientifiques (4T34-51). **Beaux-arts et musées (4T52-82)**. Bibliothèques (4T83-114). Théâtres et spectacles (4T115-183). Musique (4T182-202). Cinéma (4T203-208).

4T/59 : Envoi de tableaux par l'État, création, constitution des collections (an VIII-an XI). Nomination des directeurs et administrateurs du Palais des arts : correspondance, arrêtés (an X-1817). Régime administratif des établissements du Palais des arts : correspondance, rapports (an X-1806). Concession à la ville de Lyon des bâtiments et dépendances de l'ancienne abbaye Saint-Pierre : copie de décrets, correspondance (an XI-1820). Commission administrative du Conservatoire des arts, projet de réunion au musée de Lyon des objets antiques établis dans les établissements publics du département du Rhône : correspondance (an XI-an XIII). Dénomination du Palais Saint-Pierre : correspondance (an XIII-1814). Revue des conscrits sous les galeries du Palais, demande de transfert vers un autre lieu (1807). Achat et installation de mobilier : correspondance, copies d'arrêtés municipaux (1812-1858). Règlement des établissements publics au Palais des arts (1813-1839). Projet d'installation de la caisse d'épargne et de prévoyance au Palais Saint-Pierre (1823). Personnel, demandes d'emploi et rémunération ; uniformes (1850-1862). Commission d'examen pour l'organisation du Palais des arts (1852). Plaintes du public (1857-1866). Ouverture illicite par un locataire d'une ouverture sur le musée lapidaire (1858). Notice sur le Palais des arts (s.d.).

4T/61 : Marbres de l'État déposés dans les hangars du citoyen Laurencin (an IX-an XI). Objets provenant de l'étranger, convois d'objets d'art en provenance d'Italie pour le Premier Consul (an IX-an XI) ; tableaux réclamés par les puissances alliées (1815-1816). Carrières de marbres (1818-1828). Construction d'un musée à Marseille, correspondance avec le préfet des Bouches-du-Rhône (1820). Inspecteur général des musées et des beaux-arts, nomination : correspondance (1821), notice sur le Palais des arts rédigée par le maire de Lyon (1828). Indemnités allouées par l'Etat à des artistes ou à leurs veuves : correspondance (1870-1882). Envoi par le tsar d'une dépouille d'auroch au Muséum d'histoire naturelle de Lyon (1878). Médaille romaine trouvée dans les fouilles de 1885 au viaduc d'Alaï, remise au Muséum de Lyon (1885). Découverte d'un petit autel romain dans l'ancien Grand séminaire, dépôt à la Faculté de lettres de Lyon (1912-1913). Archives du chapitre de la Primatiale, découverte dans la cathédrale Saint-Jean (1915).

Archives nationales de France.

F/21 : Archives du Bureau des Travaux d'arts

F/21/2215 : Correspondances relatives aux musées. Travaux d'art : commandes et acquisitions de l'État. 1881 à 1890.

Sans titre (F/21/2264-F/21/2283) : F/21/2274 : Lilleb. à Lye.

F/21/4427 : Musées nationaux, catalogues et reproductions photographiques.

F/21/4500/B : Cahiers des musées de province donnant un historique, une liste des conservateurs et des éditions de catalogues, des renseignements sur l'installation, une liste des envois de l'État : France métropolitaine, Albertville – Lyon, 1804 – 20 octobre 1938. Voir la suite sous les cotes F/21/4909, 10, F/21/4910, 1, 2.

F/21/4508/B : Série alphabétique des dossiers de musées de province 1880-1890.

F/21/4520/A : Idem, 1911 – 1920.

F/21/4909/A : Organisation générale.

F/21/4910/B : Commission des musées départementaux et municipaux ; missions d'inspection ; inspection des musées de province.

Bibliothèque Municipale de Lyon.

Ms 1795, Folio 215, tome IV, n°1 ter : Lettre de Nicolas Fay de Sathonay (1762-1812) à un ami, Lyon le 5 mars 1806.

Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Sans cote : Procès-verbaux de la Commission consultative des musées 1883-1898.

LISTE DES CATALOGUES

Musées de Lyon

ARTAUD François, *Notices des antiquités et des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie Ballanche, 1808.

ARTAUD François, *Notices des tableaux du Musée de la Ville de Lyon*, Lyon, Pelzin, 1815.

ARTAUD François (a), *Notices des tableaux du Musée de la Ville de Lyon*, Lyon, Pelzin, 1816.

ARTAUD François (b), *Notices des inscriptions antiques du Musée de Lyon*, Lyon, Pelzin, 1816.

ARTAUD François (c), *Cabinet des antiques du Musée de Lyon*, Lyon, Pelzin, 1816.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de la ville de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1817.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de la ville de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1818.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1819.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1820.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1821.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1822.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1823.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1824.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1825.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1826.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1827.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1828.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1829.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Lambert-Gentot, 1830.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1831.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1832.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1833.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1834.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1836.

ARTAUD François, *Notice des tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1837.

Notice des tableaux du Musée de Lyon, Lyon, Barret, 1838.

Notice de la galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon, Lyon, Barret, 1839.

THIERRIAT Augustin, *Notice de la galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1840.

THIERRIAT Augustin (a), *Notice de la Galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1842.

THIERRIAT Augustin (b), *Notice de la Galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1842.

THIERRIAT Augustin, *Notice de la Galerie des tableaux anciens du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie Barret, 1844.

COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, Dumoulin, 1846-1854.

THIERRIAT Augustin, *Notice de la Galerie des tableaux anciens et modernes du Musée de Lyon*, Lyon, Boitel, 1847.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans les musées de Lyon*, Lyon, Barret, 1850.

THIERRIAT Augustin (a), *Notice des tableaux exposés dans la galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1851.

THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des peintres lyonnais*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1851.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Barret, 1853.

COMARMOND Ambroise, *Notice du Musée lapidaire de la ville de Lyon*, Lyon, Dumoulin, 1855.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1855.

COMARMOND Ambroise, *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon*, Lyon, Dumoulin, 1855-1857.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1856.

COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon*, Lyon, 1857.

DEVÉRIA Théodule, *Notice des antiquités égyptiennes du Musée de Lyon*, Lyon, Dumoulin, 1857.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1857.

MONFALCON Jean-Baptiste, *Musée lapidaire de la ville de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1859.

THIERRIAT Augustin (a), *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1859.

THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des Peintres Lyonnais*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1859.

THIERRIAT Augustin (a), *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1861.

THIERRIAT Augustin (b), *Galerie des Peintres Lyonnais*, Lyon, Nigon, 1861.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1863.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, 1866.

THIERRIAT Augustin, *Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon*, Lyon, 1868.

THIERRIAT Augustin, *Notice de la galerie des tableaux du musée de Lyon*, Lyon, 1869.

BERNARD Jacques, *Notice des tableaux donnés au musée de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875*, Lyon, Imprimerie A. L. Perrin et Marinet, 1877.

MARTIN-DAUSSIGNY Edme-Camille., *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée de Lyon au Palais des arts*, Lyon, Librairie Perrin et Marinet, 1877.

BERNARD Jacques, *Notice des tableaux donnés à la ville de Lyon par M. Jacques Bernard en 1875, formant le Musée qui porte son nom*, Lyon, Imprimerie Perrin, 1881.

REYMOND Marcel, *Le Musée de Lyon. Tableaux anciens*, Paris, Librairie Fischbacher, Grenoble, Imprimerie Allier, 1887.

ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon*, Lyon, Mougin-Rusand, 1887.

ALLMER Auguste, DISSARD Paul, *Musée de Lyon. Inscriptions antiques*, Lyon, Imprimerie Delaroche, 1888-1889.

ALLMER Adrien, DISSARD Paul, *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon*, Lyon, Mougin-Rusand, Waltener, 1898.

ALLMER Adrien, DISSARD Paul, *Catalogue sommaire des Musées de la ville de Lyon*, Lyon, Mougin-Rusand, Waltener, 1900.

GIRAUD Jean-Baptiste, *Le legs Arthur Brölemann au Musée de Lyon [émaux, plaques d'orfèvrerie, reliure, livres d'Heures, etc.]*, Lyon, Imprimerie Rey, 1905.

DISSARD Paul, *Musée et collections de France. Le Musée de Lyon. Les peintures*, Paris, Henri Laurens, 1912.

FOCILLON Henri, *Collections publiques de France. Memoranda. Le Musée de Lyon. Peintures*, Paris, Henri Laurens, 1918.

COTE Claudius, *Musées de Lyon. Montres et horloges*, Lyon, Imprimerie des Deux-Collines, 1919.

LECHAT Henri, *Musées de Lyon. Sculptures de Rodin*, Lyon, Imprimerie des Deux-Collines, 1919.

ROSENTHAL Léon, *Musée du Palais des arts de la ville de Lyon. Guide du visiteur*, Paris, éditions Albert Morancé (Paris, 30-32 rue de Fleurus), 1928.

ROSENTHAL Léon (dir.), *Florilège du Palais des Arts de Lyon*, Paris, éditions Albert Morancé, 1928.

JULLIAN René, *Catalogue du musée de Lyon III : la sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance*, Lyon, Éditions de la plus grande France, 1945.

JULLIAN René (dir.), *Catalogue du musée de Lyon VII : la peinture des XIX^e et XX^e siècles*, Lyon, I.A.C., 1956.

Autres musées

RIVALZ Pierre, *Analyse des différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture, qui sont dans l'Hôtel de Ville de Toulouse*, Toulouse, Imprimerie de Joseph Dalles, Imprimeur-Libraire, rue des Changes, 1770.

Catalogue des objets contenus dans la Galerie du musée, décrété par la Convention nationale le 27 juillet 1793, l'an second de la République française, Paris, De l'imprimerie C. F. Patris, imprimeur du Musée national, 1793.

LUCAS Jean-Paul, *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Musée provisoire établi à Toulouse*, seconde édition revue, corrigée et augmentée, Toulouse, Imprimerie de P. B. A. Robert, rue ci-devant Sainte-Ursule, 1795.

VILLOT Frédéric, *Notice des tableaux exposées dans les galeries du Musée National du Louvre, 1^{re} partie Écoles d'Italie*, Paris, Vinchon, Imprimeur des Musées Nationaux, 1849.

CAUMONT Arcisse de, *Catalogue du Musée plastique de la Société française d'archéologie de Caen*, Caen, impr.-typogr. Hardel, 1860.

GERVAIS Charles, *Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes exposés au Musée*, Caen, impr. Le Blanc-Hardel, 1864.

ANDRÉ, *Catalogue raisonné du Musée d'archéologie de la Ville de Rennes*, Rennes, Imprimerie de Ch. Catel et C^{ie}, 1868.

BIBLIOGRAPHIE

Imprimeries, librairies et éditions lyonnaises au XIX^e siècle

ADHÉMAR Jean, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 4 Cabane – Cicéri, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1949.

ADHÉMAR Jean, LETHÈVE Jacques, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 6, Daumont – Dorange, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1953.

ADHÉMAR Jean, LETHÈVE Jacques, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 7, Doré – Folk, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1954.

ADHÉMAR Jean, LETHÈVE Jacques, *Inventaire du fonds français après 1800*, tome 9, Gavarret – Guillard, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1955.

AGRANE Keltoum, *Rapport de recherche bibliographique. Les Imprimeries et les librairies à Lyon du XVIII^e et XIX^e siècle*, Diplôme Professionnel Supérieur en Sciences de l'Information et des Bibliothèques (dir. VARRY Dominique), Villeurbanne, École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1995-1996.

GUILLO Laurent, *Louis-Benoit Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon (1823-1865-1883)*, mémoire de recherche, diplôme supérieur des bibliothèques (dir. DUREAU Jeanne-Marie), Villeurbanne, École Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1986.

MONFALCON Jean-Baptiste, *Étude sur Louis Perrin, imprimeur lyonnais*, Paris, Éditions des Cendres, 1994.

Édition et musées

BARUCH Marc Olivier, *Édition d'art et musées : rapport remis à M. le Directeur du livre et de la lecture*, Paris, DLL, 1993.

HUA Régine, *Les Editions de la Réunion des Musées Nationaux : évolution, transformation, mutation ?*, Villeurbanne, ENSSIB, 1992.

HURLEY GRIENER Cécilia, BARBILLON Claire (dir.), *Le catalogue dans tous ses états, actes de colloques*, Paris, École du Louvre, Institut National d'Histoire de l'Art, 12, 13, 14 décembre 2012.

JALABERT Denise, *Répertoire des catalogues des musées de province*, Paris, Armand Colin, 1924.

PERRAUD Françoise, « Les catalogues de musées », dans DELAIGLE Francine, *Les Catalogues d'exposition : guide de catalogage*, Paris, Documentation du musée national d'Art moderne, Centre Georges-Pompidou, 1991, p. 123-135.

WATERFIELD Giles, « The Origins of the Early Picture Gallery Catalogue in Europe, and its Manifestation in Victorian Britain » dans PEARCE Susan, *Arts in Museums*, cinquième volume, Londres, Athlone Press et Susan Pearce, 1995, p. 42-73.

Histoire des musées de France : musées parisiens et musées de province

ANGRAND Pierre, *Histoire des musées de province au XIX^e siècle. 5 Rhône-Alpes : Lyonnais, Bresse et Bugey, Savoie, Dauphiné*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, 1988.

BERCÉ Françoise, « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes » dans NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation. 2. Le Territoire, l'État, le Patrimoine*, Paris, Gallimard, 2002, p. 533-568.

BRESC-BAUTIER Geneviève, CHANCEL-BARDELOT Béatrice de, *Un musée révolutionnaire. Le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir*, Paris, Hazan, 2016.

BARNAUD Germaine, SAMOYAUULT Jean-Pierre, *Répertoire des musées et collections publiques de France*, Paris, Ministère de la Culture, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, [1959] 1982.

CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Observations sur le musée de Caen et sur son nouveau catalogue*, Argentan, impr. Barbier, 1851.

CHENNEVIÈRES-POINTEL Philippe de, *Essais sur l'organisation des arts en province*, Paris, J.-B. Dumoulin (Quai des Augustins, 13), 1852.

CHENNEVIÈRE-POINTEL Philippe de, « Les musées de province » dans *La gazette des beaux-arts : courrier européen de l'art et de la curiosité* [en ligne], 1^{er} février 1865, vol. XVIII, n° 104, p. 118-131.

CHENNEVIÈRE-POINTEL Philippe de, FOUCART Jacques, ROSENBERG Pierre, SCHNAPPER Antoine (dir.), *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts*, Paris, Arthena, [1883-1889] 1979.

DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome premier, Paris, V^e Jules Renouard, Libraire-éditeur (rue de Tournon, 6), 1859.

DE RIS Clément, *Les musées de province*, tome second, Paris, V^e Jules Renouard, Libraire-éditeur (rue de Tournon, 6), 1864.

GEORGEL Chantal, « L'État et "ses" musées de province ou comment "concilier la liberté d'initiatives des villes et les devoirs de l'État" » dans *Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale* [en ligne], juillet-septembre 1992, n° 160, p. 65-77.

GEORGEL Chantal (dir.), *La Jeunesse des musées. Les Musées de France au XIX^e siècle*, Paris, RMN, 1994.

LAPAUZE Henry, *Les musées de province. Rapport – Enquête – Législation*, Paris, Typographie Plon-Nourrit et C^{ie} (rue Garancière, 8), 1908.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Le rôle de l'État dans la constitution des collections des musées de France et d'Europe, actes du colloque du Bicentenaire de l'Arrêté consulaire dit Arrêté Chaptal (14 fructidor an IX – 1^{er} septembre 1801)*, (Paris, Grand Palais, 2001), Paris, Direction des musées de France, 2003.

PICOT Nicole (dir.), *Arts en bibliothèques*, Paris, éditions du Cercle de la librairie, 2003.

POMMIER Édouard, « Naissance des musées de province » dans NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation. 2. Le Territoire, l'État, le Patrimoine*, Paris, Gallimard, 2002, p. 451-496.

POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, éditions de la Découverte, 2005.

POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2014.

GUILLET François, « L'érudition normande dans la France du XIX^e siècle : le rôle d'Arcisse de Caumont » dans SOT Michel (dir.), *Pratiques de la médiation des savoirs*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019, p. 52-65.

Le musée des Beaux-arts de Lyon

AUBERT Marcel, « René Jullian : *Catalogue du Musée de Lyon. III : La sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance, 1945* » dans *Bulletin Monumental*, tome 104, n°1, 1946, p. 133-134.

LECHAT Henri, VIAL Eugène, DISSARD Paul, GIRAUD Jean-Baptiste *et al.*, « Les musées de Lyon » dans *Lyon en 1906*, Comité Local du Congrès de Lyon, Association Française pour l'avancement des sciences, Lyon, A. Rey & C^{ie}, Imprimeurs-éditeurs (4, rue Gentil, 4), 1906.

BANEL-CHUZEVILLE Nathalie, BERTHON Laurence, BOUGUET Sylvie, BRIEND Christian, BRUYÈRE Gérard et RAMOND Sylvie (al.), *Histoires d'un musée : le Musée des beaux-arts de Lyon*, Lyon, Éditions Fage, 2005.

BÉGULE Lucien, *Antiquités et richesse d'art du département du Rhône*, Lyon, Pierre Masson, 1925.

BRUYÈRE Gérard, *Louis Antoine Moutonnat (1754-1834), premier conservateur du musée de Lyon*, Genève, Genava, 1997.

CHAUDONNERET Marie-Claire, « À propos de tableaux détruits au musée Saint-Pierre » dans *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, 1977, n°1, p. 9-18.

CHAUDONNERET Marie-Claude, « Les origines du musée des beaux-arts de Lyon 1791-1799 » dans ROCHER-JAUNEAU Madeleine (dir.), *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, n°1, Lyon, Palais Saint-Pierre, 1986, p. 325-341

DUBOIS Vincent (dir.), POIRRIER Philippe, *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, Fondation Maison des sciences de l'homme, La documentation Française, 1998.

DUMAS Dominique, « La collection Jacques Bernard à Lyon : un musée dans le musée », dans *L'Estampille, L'Objet d'art*, n° 401, avril 2005, p. 72-79.

DUREY Philippe (dir.), *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Paris, Albin Michel, 1988.

DUREY Philippe, « Le palais Saint-Pierre et ses muséographies : éléments d'histoire 1^{ère} partie » dans *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, 1995, n° 3-4, p. 2-51.

DUREY Philippe, Briend Christian, BRACHLIANOFF Dominique *et al.*, *Guide Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1998.

HERVIER Marcel, *Le Palais des arts, ancienne abbaye royale des dames de Saint-Pierre : sa construction, son histoire*, Lyon, Musées de Lyon, 1922.

JULLIAN René, « Le musée des Beaux-Arts de Lyon et ses nouveaux aménagements » dans *Mouseion*, vol. 39-40, n°3-4, 1937, p. 181-197.

JULLIAN René, *Le Musée des Beaux-arts de Lyon*, Paris, Arts et style, 1957.

ROLLE Fortuné, *Enlèvement des tableaux du Musée de Lyon en 1815*, Lyon, Imprimerie Vingtrinier, 1867.

SALET Francis, « Catalogue du Musée de Lyon. III : La sculpture du Moyen Âge et de la Renaissance. Lyon, 1945 » dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 106, 1946, p. 388-389.

SAUNIER Pierre-Yves, « La territorialisation des terroirs : identité locale, pensée politique et action municipale à Lyon entre XIX^e et XX^e siècle » dans BIAREZ Sylvie, NEVERS Jean-Yves (dir.), *Gouvernement local et politiques urbaines, actes du colloque international*, Grenoble, 2-3 février 1993, p. 285-302.

SITOGRAPHIE

DOUTREMÉPUICH Camille, « L'appropriation du modèle du Louvre par les musées de province au tournant du XIX^e siècle », dans *Les Cahiers de l'École du Louvre* [en ligne], 2017, mis en ligne le 26 octobre 2017, consulté le 18 février 2021.

URL : <https://journals.openedition.org/cel/794>

PICOT Nicole., « Les Catalogues de musée » [En ligne] dans *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1997, n° 2, p. 95-96

URL : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0095-011>. ISSN 1292-8399

<https://bbf.enssib.fr/sommaire/1997/2>

VARRY Dominique, « Les imprimeurs des journaux canuts » dans *L'Écho de la fabrique : naissance de la presse ouvrière à Lyon* [en ligne], Lyon, ENS éditions, 2010, p. 74-86, consulté le 9 mai 2021.

URL : <https://books.openedition.org/enseditions/6451?lang=fr>

WELGER-BARBOZA Corine, « De l'arbre à la souris : l'édition dans les musées, une histoire de réseaux » dans la *Revue Musées et Collections publiques de France*, Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, n° 261, mars 2011. Version numérique publié le 3 avril 2012.

URL : <https://observatoire-critique.hypotheses.org/1429>

Site de la Bibliothèque Nationale de France [En ligne], onglet « Denise Jalabert », consulté le 13 avril 2021. URL : https://data.bnf.fr/fr/12334544/denise_jalabert/

Site de la Bibliothèque Nationale de France [En ligne], « Association générale des conservateurs des collections publiques, France », consulté le 13 avril 2021. URL : https://data.bnf.fr/fr/11879820/association_generale_des_conservateurs_des_collections_publicques_france/

Site de la Bibliothèque Nationale de France [En ligne], « Jean-Joseph Marquet de Vasselot (1871-1946) », consulté le 13 avril 2021. URL : https://data.bnf.fr/fr/12284566/jean-joseph_marquet_de_vasselot/

Site de la Bibliothèque Nationale de France [En ligne], « Charles-Philippe de Chennevières-Pointel (1820-1899) », consulté le 13 avril 2021. URL : https://data.bnf.fr/fr/11896535/charles-philippe_de_chennevieres-pointel/

Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, TOMASI Michèle, « MARQUET DE VASSELLOT, Jean-Joseph », consulté le 13 mars 2021.

URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/marquet-de-vasselot-jean-joseph.html>

Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, SCHWARTZ Emmanuel, « LENOIR, Alexandre », consulté le 13 avril 2021. URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/lenoir-alexandre.html>

Site de l'Institut National de l'Histoire de l'Art [En ligne], Dictionnaire critique des historiens de l'art, D'ANTIN Cécile, « VILLOT, Frédéric », consulté le 13 avril 2021. URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/villot-frederic.html>

Site de la bibliothèque numérique de Lyon Numelyo [En ligne], onglet « Artaud, François, 1767-1838 », consulté le 28 avril 2021. URL : https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_06PRV001020163

Site du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) [En ligne], THOMMES Alexandre « MORANCÉ Albert Marcel », consulté le 8 mai 2021. URL : <http://cths.fr/an/savant.php?id=119232>

Site du Comité des travaux historiques (CTHS) [En ligne], FIORI Ruth « LAURENS Henri Pierre », consulté le 9 mai 2021. URL : <https://cths.fr/an/savant.php?id=106077>

Site de l'École nationale des Chartes [En ligne], Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIX^e siècle, onglet « STORCK Henry », consulté le 9 mai 2021. URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/26784>

Site de l'École nationale des Chartes [En ligne], Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIX^e siècle, onglet « CHEVRON Jean Marie », consulté le 9 mai 2021. URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/23250>

Site du Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (MICG) [En ligne], Somme typographique « HENRY STORCK – ADRIEN STORCK & C^{IE} 1854-1908 », consulté le 9 mai 2021. URL : https://www.imprimerie.lyon.fr/sites/micg/files/2020-12/90_Henri_Storck.pdf

ANNEXES

Table des annexes

Annexe 1. Lettre du secrétaire d'État de l'intérieur De Martignac au préfet du département du Rhône, 5 juillet 1828, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon **147**

Annexe 2. Lettre du préfet du Maire de la ville Andrée-Suzanne d'Albon de Lyon à Monsieur le Comte, Lyon, - octobre 1814 (?), 4T/59 (1799-1866), Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon **149**

Annexe 3. Lettre du Maire de la Ville de Lyon à Monsieur le Comte, préfet du département du Rhône, Lyon, 25 août 1828, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon **151**

Annexe 4. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Département du Rhône, Musée de la Ville de Lyon, Rapport adressée au Ministre par le Président du Conseil d'Administration des Musées, juin 1881, Lyon (Rhône) Rapports d'inspection, F/21/4508/B, Archives Nationales de France **158**

Annexe 5. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Inspection des Musées des Départements, Enquête de 1887. Questionnaire. Musée municipale de Lyon, Lyon (Rhône) Rapports d'inspection, F/21/4508/B, Archives Nationales de France **163**

Annexe 6. Note de facture pour l'édition de la *Notice des antiquités égyptiennes du Musée de Lyon* de Théodule Déveria en 1857, Augustin Thierriat ou Ambroise Comarmond (?), Lyon, Comptabilité générale, 78 WP/16, Archives Municipales de Lyon **169**

Annexe 7. Facture de l'Imprimerie Louis Perrin à la Ville de Lyon, Lyon, 7 décembre 1877, annotation manuscrite par Edme-Camille Martin-Daussigny, Directeur du Musée le 11 décembre 1877, Comptabilité générale, 78 WP/16, Archives Municipales de Lyon **170**

Annexe 8. Lettre d'Ambroise Comarmond au Maire de la Ville de Lyon Édouard Réveil, Lyon, 17 juin 1850, Comptabilité générale, 78 WM/16, Archives Municipales de Lyon **172**

ANNEXE 9. Lettre des imprimeurs Dumoulin et Ronet au Maire de Lyon Édouard Réveil, Lyon, 17 juin 1850, Comptabilité générale, 78 WP/16, Archives Municipales de Lyon **175**

Annexe 10. Lettre du Président du Conseil d'Administration des Musées de Lyon Édouard Aynard à Monsieur le Directeur des Beaux-Arts, Lyon, 24 avril 1887, Lyon (Rhône) Rapport d'inspection, F/21/4508/B, Archives Nationales de France **176**

Annexe 11. Lettre de l'adjoint au Maire délégué aux Beaux-Arts de la Ville de Bordeaux au Maire de la Ville de Lyon, Bordeaux, 24 octobre 1898, Administration générale, 78 WP/2, Archives Municipales de Lyon **177**

Annexe 12. Lettre du Maire de la Ville de Besançon au Maire de la Ville de Lyon, Besançon, 1^{er} mars 1899, Administration générale, 78 WP/2, Archives municipales de Lyon **178**

Annexe 13. Lettre du Directeur des Beaux-Arts au Maire de Lyon, Paris, 6 février 1897, Administration générale, 78 WP/2, Archives Municipales de Lyon **179**

Annexe 14. Lettre du Maire de la Ville de Lyon au Président de la Commission Consultative des Musées, Lyon, 2 avril 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **180**

Annexe 15. Lettre du Directeur de l’Imprimerie artistique en couleurs à Richard Cantinelli, Bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, Lyon, 3 avril 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **181**

Annexe 16. Lettre des Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider au Maire de la Ville de Lyon, Lyon, 2 avril 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **183**

Annexe 17. Lettre du Directeur-Gérant de l’Imprimerie Nouvelle Lyonnaise au Maire de la Ville de Lyon, Lyon, 30 mars 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **185**

Annexe 18. Lettre de la Société Lyonnaise de Photochromogravure au Directeur de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, Lyon, 3 mai 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **187**

Annexe 19. Lettre de Richard Cantinelli à un destinataire inconnu, Lyon, 28 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **189**

Annexe 20. Lettre du Maire de la Ville de Lyon à Paul Dissard, Conservateur aux Musées, Lyon, 10 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **190**

Lettre du Maire de la ville de Lyon à Paul Dissard, Conservateur aux Musées, Lyon, 19 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon **191**

Annexe 21. Lettre d’Henri Laurens au Ministre de l’Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris, 4 novembre 1887, F/21/4427, Archives Nationales de France **192**

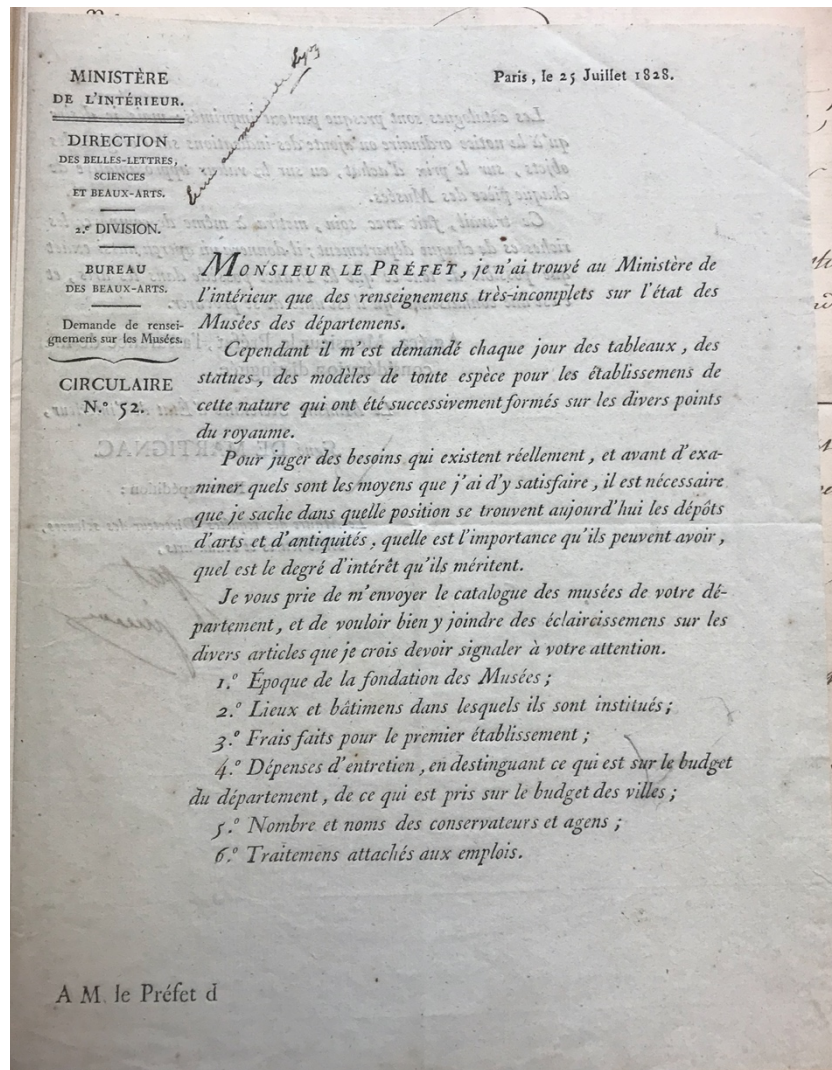
Annexe 22. Ministère de l’Instruction publique et des Beaux-Arts, Inspection des Musées des Départements, Rapport d’inspection de l’année 1916, Lyon (Rhône) 1911-1920, F/21/4520/A, Archives Nationales de France **193**

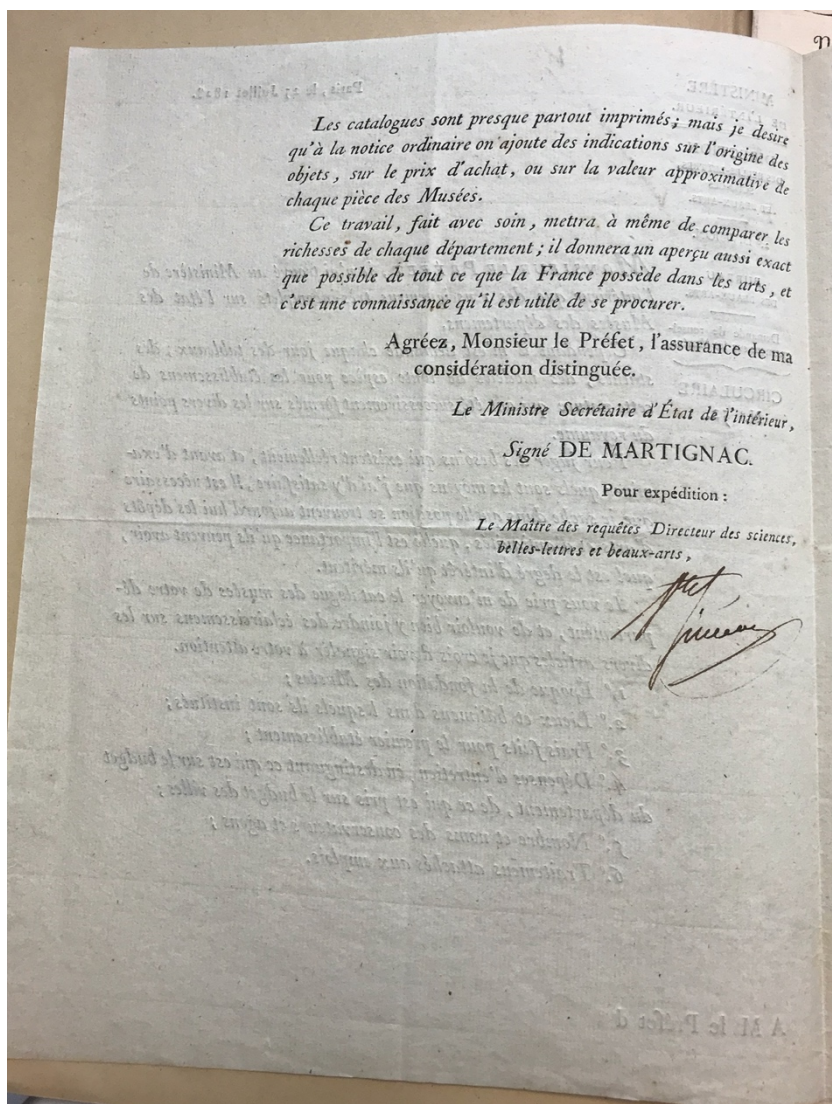
Annexe 23. Minute de Lettre du Ministère de l’Instruction publique et des Beaux-Arts, par le sous-secrétaire d’État aux Beaux-Arts, Paris, 24 novembre 1913, Dossier 2 Albertville-Lyon, F/21/4500, Archives Nationales de France. **197**

Annexe 24. Lettre du Directeur des Musées de Lyon Henri Focillon au Maire de la Ville de Lyon, Lyon, 10 novembre 1918, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon. **198**

Annexe 25. Lettre d’Henri Laurens au Maire de la Ville de Lyon Édouard Herriot, Paris, 12 décembre 1918, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon. **199**

Annexe 1. Lettre du secrétaire d'État de l'intérieur De Martignac au préfet du département du Rhône, 5 juillet 1828, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon





Annexe 2. Lettre du préfet du Maire de la ville Andrée-Suzanne d'Albon de Lyon à Monsieur le Comte, Lyon, - octobre 1814 (?), 4T/59 (1799-1866), Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon

Lyon les 8^{bre} 1814.

off. S.

Monsieur le Comte, ^{5 g^{bo}}

*qui a vu le faire
pour les arts & l'industrie
des établissements de
l'instruction publique*

Vous m'avez transmis, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19. Septembre, votre arrêté du même jour relatif à l'inscription à mettre sur le fronton du Bâtim^{nt} de St. Pierre.

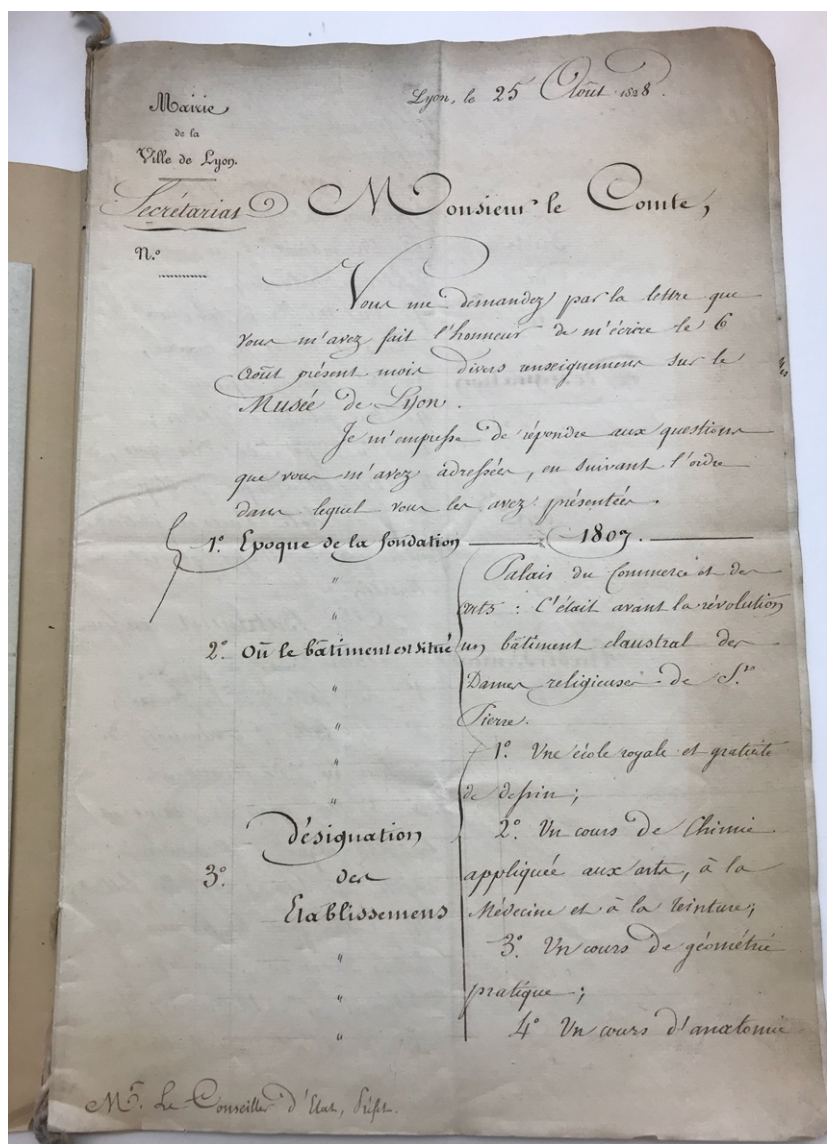
L'arrêté du Gouvernement, du 23 Germinal an 50. que j'ai eu l'honneur de vous citer dans ma lettre du 28, et que vous rappelez dans votre arrêté, met les établissements d'instruction publique, avant ceux de Commerce.

Mais, Monsieur le Comte, comme à Lyon, — ville essentiellement manufacturière, où les fabriques, le Commerce, et les manufactures ont été, et seront toujours la source de la prospérité publique, je me fais un plaisir de donner au Commerce cette marque d'attention, qui lui est due, à juste titre, et aussi —

M. Le Préfet,

pour répondre au desir que vous m'en temoigner,
 je donne l'ordre de placer l'inscription ainsi qu'il suit:
Palais du Commerce et des arts:
 Agrée Monsieur le Comte Lascurain de la
 Consideration distinguée avec laquelle j'ai l'honneur
 d'être, Votre très humble et très obéissant serviteur.
 Le Maire de la ville de Lyon.
J. L. L. L.

Annexe 3. Lettre du Maire de la Ville de Lyon à Monsieur le Comte, préfet du département du Rhône, Lyon, 25 août 1828, 4T/61, Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon

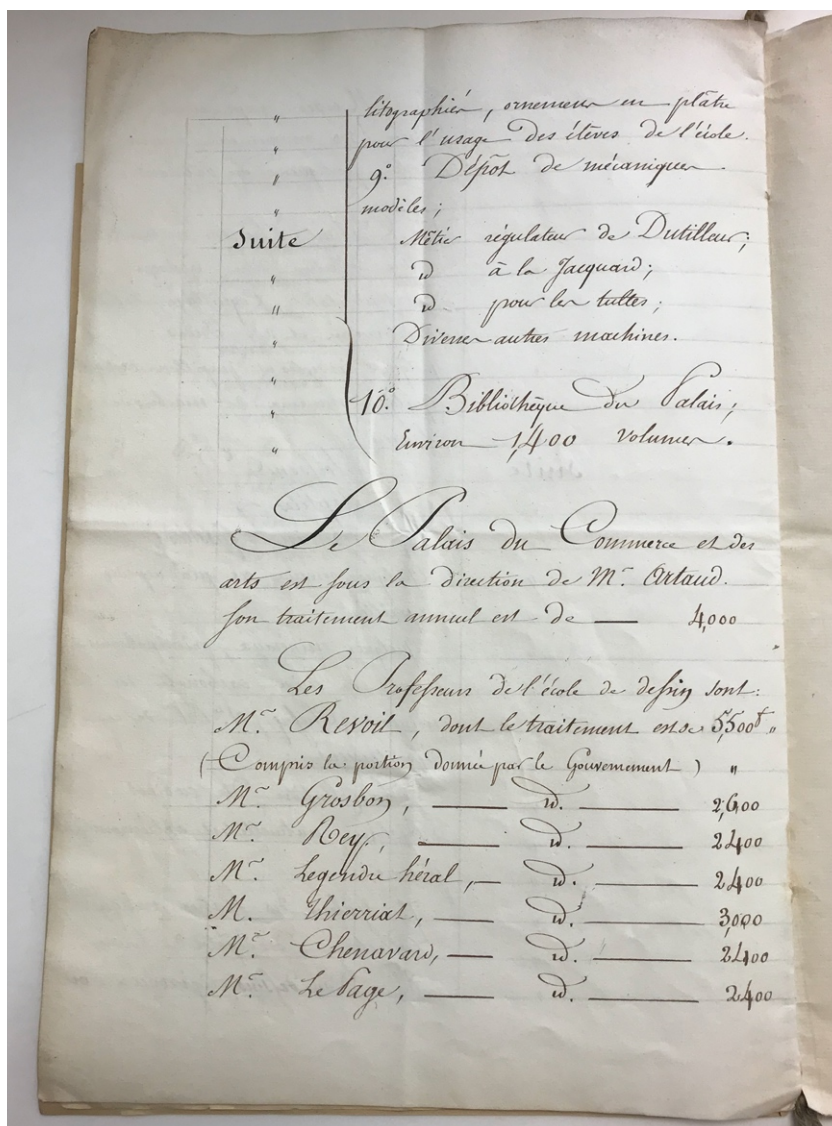


	appliqué à la sculpture et la sculpture.
	5. ^e Un cours de Physique expérimentale;
Suite	6. ^e Un cabinet et un cours d'histoire naturelle;
de	7. ^e Un musée de tableaux, de statues et bustes en marbre;
la	8. ^e Un musée lapidaire;
Designation	9. ^e Une galerie de plâtres;
	10. ^e Un dépôt de mécaniques;
	11. ^e Une bibliothèque publique;
des	12. ^e Une école d'arts et métiers fondée par le Major général Martin.
	Ce Bâtiment renferme encore:
Établissements	1. ^e La salle de la bourse;
	2. ^e Les salles de réunion de la chambre de commerce.
	3. ^e Celle pour les séances et la bibliothèque de l'académie royale des sciences et belles lettres;
	4. ^e Celle pour les séances des sociétés savantes, d'agriculture, de médecine, de pharmacie, &c.
	5. ^e Des cabinets particuliers de

Designation du Etablissement	Travail pour le principal peintre ou artistes auquel la ville en conçoit gratuitement la jouissance.
4. frais de 1 ^{er} Etabliss ^t	De 1807 à 1827, la Ville de Lyon a dépensé en frais de 1 ^{er} établissement environ 400,000 f.
"	"
"	"
"	On peut diviser les dépenses annuelles en plusieurs sections.
"	L'édification proprement dite de bâtimens coûte environ, — 4,000 f.
"	L'école royale par la Ville, 20,500 "
"	De dessin par le Gov ^t , 10,000 "
"	Le cours de chimie, — 5,000 "
"	Le cours de géométrie pratique, — 1,080 "
5. dépenses d'entretien	Le cours d'anatomie, — " "
"	Le cours de Physique, — 1,560 "
"	Le cours d'histoire naturelle, — 3,000 "
"	Le Conservatoire des arts & manufactures, " "
"	Le musée des tableaux, le " "
"	musée lapidaire, la Bibliothèque 7,800 "
"	Acquisition de tableaux, — 5,000 "
"	Dotations aux sociétés savantes, 2,400 "
"	Ecole d'arts et métiers, 10,200 "
"	Dist. de médailles, confect. de bustes 3,000 "

	1. ^o Tableaux: Environ 130 dont
	quelques uns donnés dans l'origine
	par le gouvernement tout de l'école
	italienne; le surplus est de l'école
Désignation	flamande ou de l'école lyonnaise.
Sommaire	Les principaux sont:
des	L'ascension de S. Jérôme donné par S.
objets	S. N ^o VII; l'adoration des Rois,
renfermés	par Rubens; S. Jérôme et S.
dans	Dominique par le même; la Circumcision
6. ^o le	par Lequardier.
Palais	Il serait difficile de mettre un
du	prix aux tableaux qui renferme
Commerce	musée de Lyon.
et	2. ^o Un cabinet d'antiques contenant
des	des bronzes grecs et romains;
arts.	3. ^o Un médaillon: Environ 800
	médaillon dont la plus grande partie
	est en bronze; ce médaillon est très important.
	4. ^o Statues ou bustes en marbre.
	Une statue de S. André, par M. Lott;
	Une d. d'Europe, par M. Legendre hérald.
	Une d. de la Seine, par M. Vietty;
	Deux bustes par M. Charpentier;
	Deux d. par M. Legendre hérald
	Une d. par M. Foyatier.

	5. ^o Musée Lapidaire :
	Environ 100 monuments réunis
	sous la portique du bâtiment.
	6. ^o Cabinet d'histoire naturelle :
	Une collection dite Géologie
	départementale ; Coquillage de la
	Méditerranée et de l'Indes ;
	quelques insectes et papillons exotiques ;
	quelques moinesaux de marbres de
	France ;
	Poissons ;
	Reptiles ;
	Objets fossiles ;
	Quelques oiseaux ou quadrupèdes
	empaillés ;
	Quelques minéraux, principalement
	de ceux de cuivre carbonaté des
	mines de Chépy, S. ^o Bel de ce
	département ;
	La collection du cabinet
	d'histoire naturelle est extrêmement
	peu.
	7. ^o Galerie des Plâtres antiques ;
	Collection des dépôts de l'homme.
	8. ^o Divers dessins originaux ou



Le Professeur de Chimie est M.
 Lippier, au traitement de 3000 f.
 Le Professeur de Géométrie, M.
 Prevot, 850
 id. d'anatomie, M. Reyjon - gratis
 id. de Physique, M. Labareau, 1200
 id. d'histoire naturelle, M. "

Moultou de fontenille, 2000

Les professeurs de l'école d'arts et
 métiers sont :

M. Labareau aux appointements de 5000

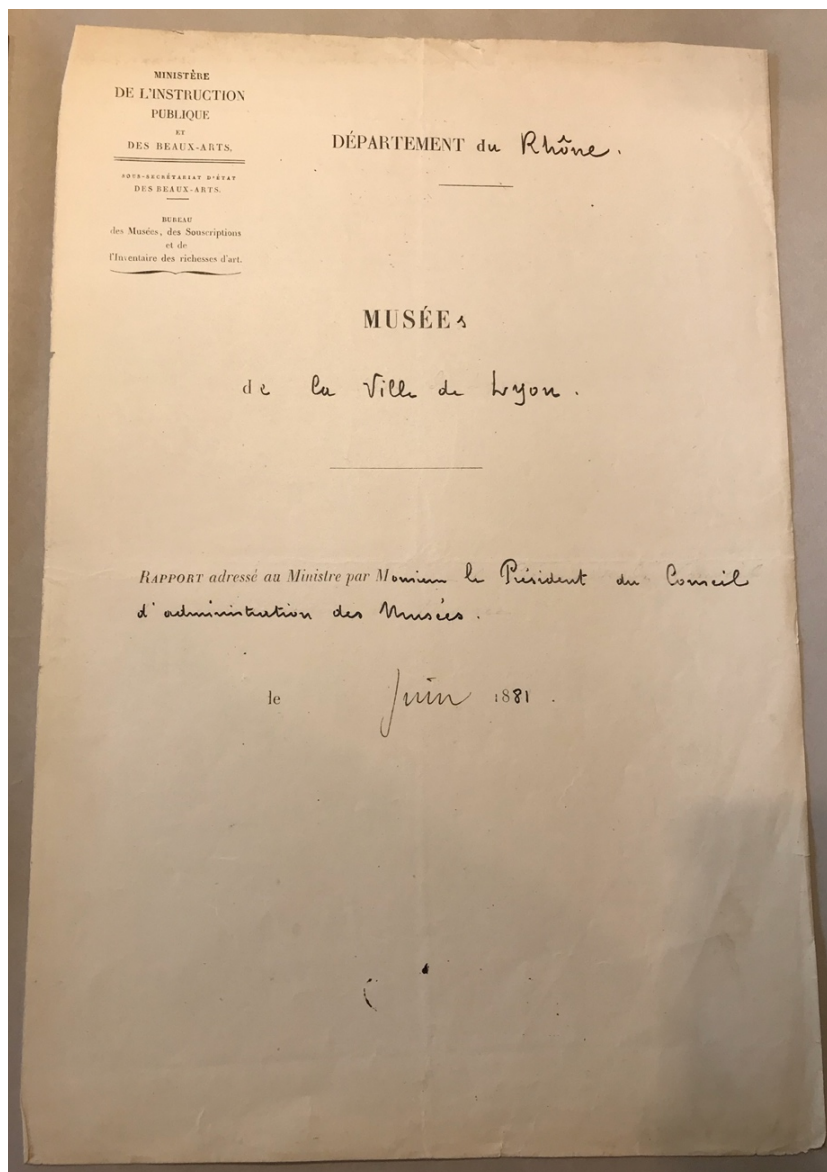
M. Rey, id. 2400

Je souhaite, Monsieur le Comte, avoir
 pleinement satisfait à la demande que vous
 m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Agreez, Monsieur le Comte,
 l'assurance de la haute considération avec
 laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et
 très-obéissant serviteur,
 Le Maire de la Ville de Lyon,
 J. L. de la Roche

Annexe 4. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Département du Rhône, Musée de la Ville de Lyon, Rapport adressée au Ministre par le Président du Conseil d'Administration des Musées, juin 1881, Lyon (Rhône) Rapports d'inspection, F/21/4508/B, Archives Nationales de France



Musées de la Ville de Lyon.

1. ORIGINE.

A quelle époque le musée a-t-il été fondé?	En 1802. Administré par le Conservatoire des Arts jusqu'en 1806. Il fut définitivement organisé à cette époque (le premier conservateur François Arlaud fut nommé par décret du 3 octobre 1806).
Par quel décret ou arrêté?	Arrêté du 1 (Renaissance) n° 2 (21 janvier 1802) approuvé par le Ministre de l'Intérieur le 20 Mars 1802 (8 août) de la même année.
Au moyen de quels donations, legs ou allocations?	On a une donation de tableaux appartenant à la ville; les débris du Cabinet de la Bibliothèque et les collections du gouvernement (14 mars 1805 et 7 septembre 1805).
Quel nom porte-t-il?	Musée du Palais des Arts.

2. ORGANISATION. — ADMINISTRATION.

Le musée est-il national, départemental ou communal?	Communal.
Appartient-il à une société savante?	-
Est-il administré par un directeur ou un conservateur spécial, ou par une commission?	Par trois conservateurs, placés sous la haute direction d'un Conseil d'administration composé de vingt membres.
État nominatif du personnel administratif.	Conservateur des Musées de Peinture, gravure et sculpture moderne - M. A. Chânes. - des Musées d'épigraphie, numismatique, glyptographie et des Antiquités - M. P. Bissard. - des Musées du Moyen Age et de la Renaissance - M. J. B. Girard.
État numérique des surveillants et gardiens.	4 gardiens - les jours où le musée est ouvert au public, le service des surveillances est assuré par un commandant de gardiens de la Paix.
Combien de jours par semaine, de quelle heure à quelle heure, le musée est-il ouvert au public?	Les Musées sont ouverts au public les jours de dimanche, ainsi que les jours de fête, de onze heures du matin à quatre heures du soir - les étrangers sont admis tous les jours.
Y a-t-il des jours réservés pour les artistes?	Tous les jours excepté les jours de dimanche et jours de fête.

4. RESOURCES.

[illegible]

SUITE DE L'INVENTAIRE.

ÉTAT NUMÉRIQUE DES OBJETS APPARTENANT AU MUSÉE.

1 ^{re} Peintures.	850.
2 ^{re} Dessins, aquarelles, miniatures, etc.	122.
3 ^{re} Gravures et lithographies.	30,000.
4 ^{re} Sculptures : — I. Antiques.	246.
— II. du moyen âge.	18.
— III. de la Renaissance.	21.
— IV. des temps modernes.	94.
— V. Moulages divers.	102.
— VI. Médailles et cires.	34,063.
5 ^{re} Ouvrages d'art décoratif : Antiques.	2,150.
— du moyen âge.	10.
— de la Renaissance.	232.
— des temps modernes.	11.
— I. Céramique.	1,685.
— II. Tapisseries et étoffes.	28.
— III. Mobilier.	21.
— IV. Orfèvrerie et bijouterie.	603.
— V. Ivoires.	107.
— VI. Armes et vêtements.	351.
— VII. Objets divers.	1,500.
6 ^{re} Fragments d'architecture, inscriptions, etc.	1,274.

Nota. Joindre à ce rapport un plan du local occupé par le Musée.

OBSERVATIONS.

En 1878, la ville de Beyrouth commença la réorganisation complète de sa Mairie. L'importante travaux de réfection et d'installation ont été entrepris dans ce but au Palais des Arts. Ce Travail commença en 1879 on avait auparavant achetés que dans le conseil de l'année précédente, ils comprennent : la reconstruction des pontons de l'année électorale ; la construction d'un 2^e étage dans la partie du Palais situés au sud ; ainsi que celles des escaliers monumentaux ; la création de nouvelles salles pour les Tableaux arabes, les Dessins et la gravure ; des travaux de consolidation pour la distribution des eaux dans toute la partie de l'Afrique ; etc, etc.

De nombreux muséumiers ont été appelés dans les différents musées par la nouvelle administration de Mexico. Beaucoup d'ouvrages du grand musée de peinture avaient été plus ou moins brisés & les retours en collections, cette délicate opération est terminée (ou presque) & avec les plus grands succès. Le commerce d'y a deux ans, elle est maintenant complètement terminée. Les cadres ont presque tous été redressés, ceux qui étaient en mauvais état ont été remplacés. Plusieurs salles nouvelles ont été construites & aménagées, elles renferment les collections numismatiques & géologiques, la statuaire & les sculptures en marbre, albâtre ou pierre des époques de Mexico. Ayco & de la Région mexicaine, les musées de la Région mexicaine & les sculptures, en bois. L'ancien musée général a été subdivisé comme il le sera maintenant de la Région mexicaine & de l'époque républicaine. Une collection est de même pour les musées de plus de 5.000.000. Les fonds de numismatique de monnaie ont été établis & sont chaque fois augmentés continuellement, en somme, rien n'a été négligé pour assurer la conservation & l'augmentation de la collection qui depuis sa fondation présente une extension considérable.

des Municipalités provinciales et municipales de quinquante institutions pour le développement artistique de la Ville et les crédits pour les arts. Nous regrettons d'ajouter que la Municipalité de Bygon ont été moins favorablement traités par l'Etat. Depuis longues années, nos Maires ne s'attendent à l'Etat que de deux ou trois subventions, qui encombrent inutilement nos salles d'opéra trop complètes des acquisitions de premières valeurs que l'Etat a faites nos dernières acquisitions, ont été réservées à des Maires de provinces secondaires, à des villes qui ne font point de sacrifices pour les arts. L'Administration des Maires ville de Montréal de vouloir bien transmettre les observations respectueuses qui elle avait dessein de faire à cet égard et au nom de l'intérêt qui lui sont confies, à M^{re} le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts. ✓ P. 1.

Le Président du Comité
d'ad. f. g. s. m. s. s.

Annexe 5. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Inspection des Musées des Départements, Enquête de 1887. Questionnaire. Musée municipale de Lyon, Lyon (Rhône) Rapports d'inspection, F/21/4508/B, Archives Nationales de France

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS
Direction des Beaux-Arts
BUREAU
DE L'ENSEIGNEMENT
ET DES MUSÉES

8304308234

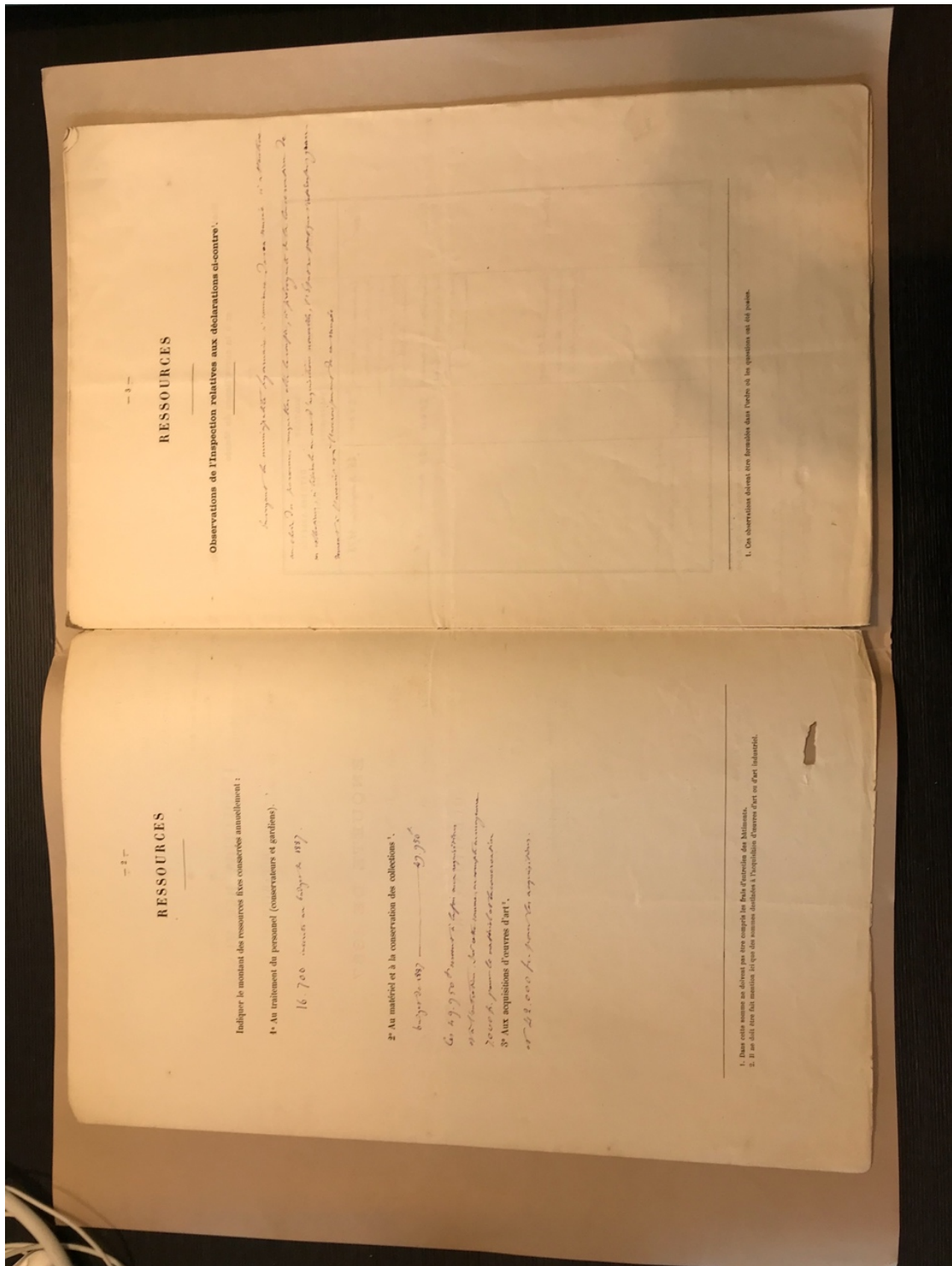
INSPECTION DES MUSÉES
DES DÉPARTEMENTS

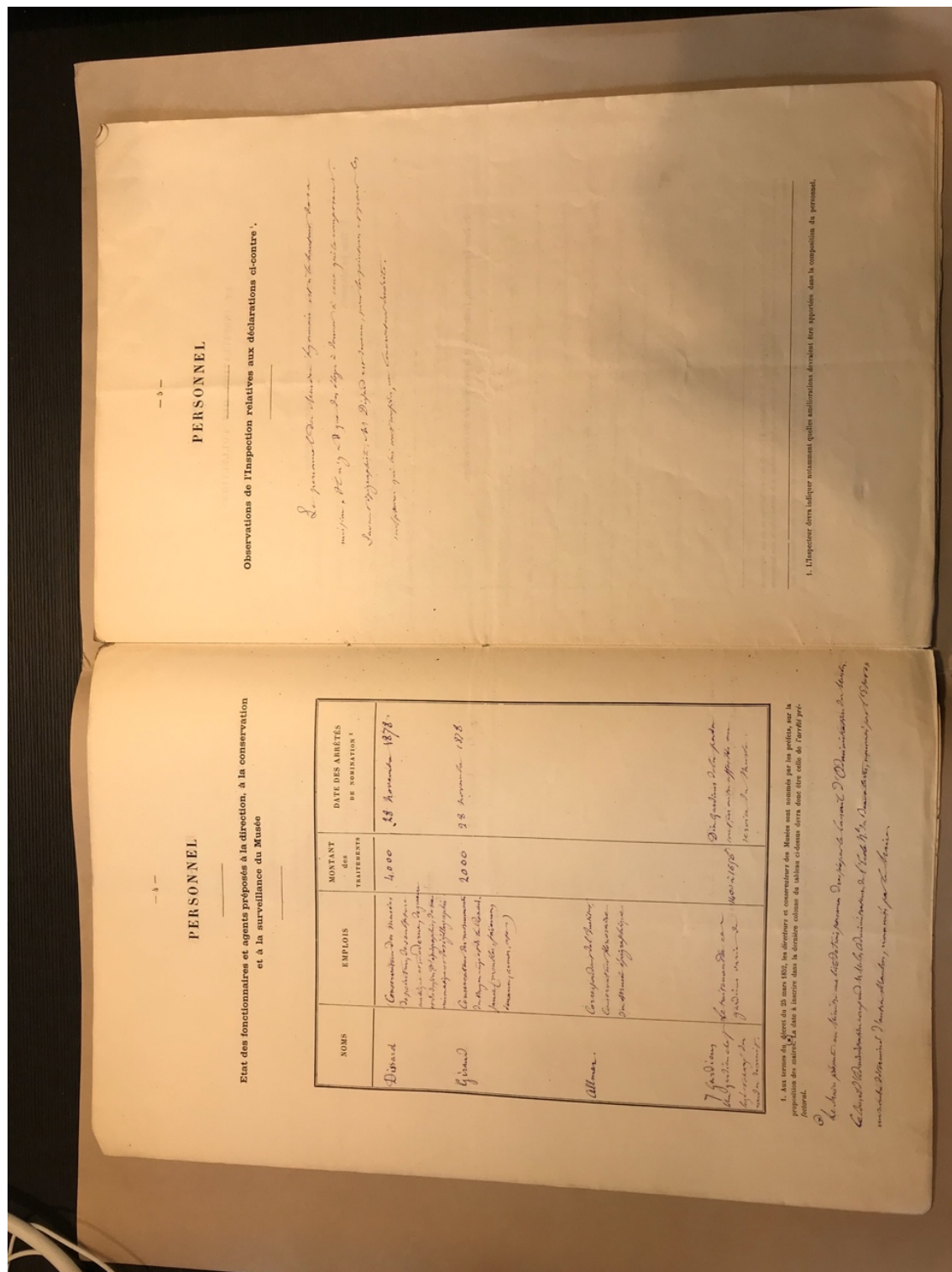
ENQUÊTE DE 1887

QUESTIONNAIRE¹

Musée : municipal de lyon

1. Les pages 2, 4, 6 et 8 doivent être remplies par l'administration du Musée.
2. Municipal ou départemental.





Annexe 6. Note de facture pour l'édition de la *Notice des antiquités égyptiennes du Musée de Lyon* de Théodule Déveria en 1857, Augustin Thierriat ou Ambroise Comarmond (?), Lyon, Comptabilité générale, 78 WP/16, Archives Municipales de Lyon

#

Lota. —

La facture du 30 Juin portait notre
10 feuilles à 80. — 800. —

Le prix du tiré à part fait pour
Monsieur Déveria de Paris = Notice des antiquités
Égyptiennes du musée de Lyon —
4 feuilles = à f 25. — 100. „

Contretures & Brochure — 30. „ } 130. „

930. —

cette facture a été intégralement acquittée. nous n'avons pas fait figure
dans le décompte général qui poud 800. par les 10 feuilles, afin de simplifier
le tableau de la composition du ~~tableau~~ volume —

Annexe 7. Facture de l'Imprimerie Louis Perrin à la Ville de Lyon, Lyon, 7 décembre 1877, annotation manuscrite par Edme-Camille Martin-Daussigny, Directeur du Musée le 11 décembre 1877, Comptabilité générale, 78 WP/16, Archives Municipales de Lyon

IMPRIMERIE LOUIS PERRIN
RUE D'AMBOISE, N° 6, A LYON

F° _____

Pour payer à Lyon, comptant, sans escompte.

B^e

La Ville de Lyon nous doit

1877				
Dec 7	3000	Notice des tableaux exposés dans la galerie du Musée de Lyon — en 10 fasc.		
		6 ftes à 260 fr. l'une	1560	"
		65 heures de correction à 0,80 l'une	52	"
	3000	Courantes imprimées	68	"
			1680	"
		Certifié sincère & conforme à nos écritures		
		Lyon 11 Décembre 1877		
		<i>Edme-Camille Martin-Daussigny</i>		

Le Soussigné Directeur des Musées Certifie que les trois mille exemplaires de la notice des tableaux exposés dans la galerie du Musée de Lyon, ont été imprimés d'une manière satisfaisante et mis en la disposition du Musée par M^{rs} Louis Perrin et Marinet. En conséquence, il a bien à payer aux dits M^{rs} Louis Perrin et Marinet, la somme de mille sixcent quatre-vingt francs sur le crédit extraordinaire voté par le Conseil Municipal dans la séance du 19 Juin 1877, crédit

Lyon, ce 11 Décembre 1877.

L. C. Martin - Dautigny

$$\begin{array}{r} 100 \\ 100 \\ \hline 200 \\ 100 \\ \hline 300 \end{array}$$

Annexe 8. Lettre d'Ambroise Comarmond au Maire de la Ville de Lyon Édouard Réveil, Lyon, 17 juin 1850, Comptabilité générale, 78 WM/16, Archives Municipales de Lyon

Lyon, le 17 juin 1850

N^o 60

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la facture de la somme qui reste due à M. R. Dumoulin et Renet. Comme vous le voyez, par la lettre qu'ils me chargent de vous remettre, cette dette est très ancienne.

Je vous prie, Monsieur le Maire, si la chose est possible, de la faire porter au Budget supplémentaire de la Ville; car le Budget des Musées archéologiques, qui a été diminué des deux tiers et se trouve réduit à 1000, a été épuisé à payer d'autres comptes.

Vous m'avez demandé, Monsieur le Maire, le coût du brochage et du tirage des planches du premier Volume. Le brochage revient à 25^{fr} et les planches 150^{fr} le millier. Dans l'intérêt de l'ouvrage et par économie pour la Ville, j'ai l'honneur de vous faire les observations suivantes.

Les deux Volumes qui ne contiendraient en tout que 60 pages, en verraient très bien être reliés en un seul Volume, et les planches seraient placées

*Comptabilité
N^o 60*

*manuscrit
le 19 juin 1850*

à la fin de ce Volume unique qui ne devait point
trop graver.

Ensuite, la disposition des planches est telle, qu'elle nous
impose l'obligation de les placer à la fin de l'ouvrage.

Lorsque les planches ont été exécutées, nous
avons été obligés de choisir dans les Estiqués,
sans ordre de nos, tous les objets qui y sont
représentés, et cela était indispensable, pour
pouvoir les remplir utilement et de manière à
être agréables à l'œil. La disposition des planches
étant ainsi faite, il en résulterait que pour rendre
complet le 1^{er} Volume, il faudrait qu'elles fussent
toutes placées à la suite; alors elles comprendraient
la représentation des antiquités qui ne sont décrites
que dans le second Volume; il est donc rationnel
que toutes les planches soient mises à la fin de
la seconde partie de cet ouvrage.

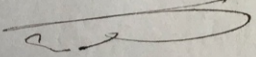
Je me bornerai donc, Monsieur le Maire,
à faire brocher un exemplaire de la partie imprimée,
pour vous la soumettre, afin que vous puissiez juger
de l'opportunité de mes observations.

J'ai espéré, que vous en concluez la nécessité de
l'achèvement de ce catalogue important, sans
l'intérêt de la ville.

J'aillez, Monsieur Le Maire, agréer l'expression
de mes sentiments dévoués et respectueux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur Le Maire,

Votre très humble et
très obéissant serviteur
A Commanche


ANNEXE 9. Lettre des imprimeurs Dumoulin et Ronet au Maire de Lyon Édouard Réveil, Lyon, 17 juin 1850, Comptabilité générale, 78 WP/16, Archives Municipales de Lyon

à Monsieur le Maire de la Ville de Lyon

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire présenter par
Monsieur Courmoulin conservateur des musées archéologiques
de la ville de Lyon, la notice de la partie de la Description
du Musée lapidaire qui a été imprimée.

Cet ouvrage est interrompu depuis le mois de Février 1841.
Celle date vous indique assez, Monsieur le Maire, que notre travail
est déjà ancien, et combien nous désirons d'en toucher le prix.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect

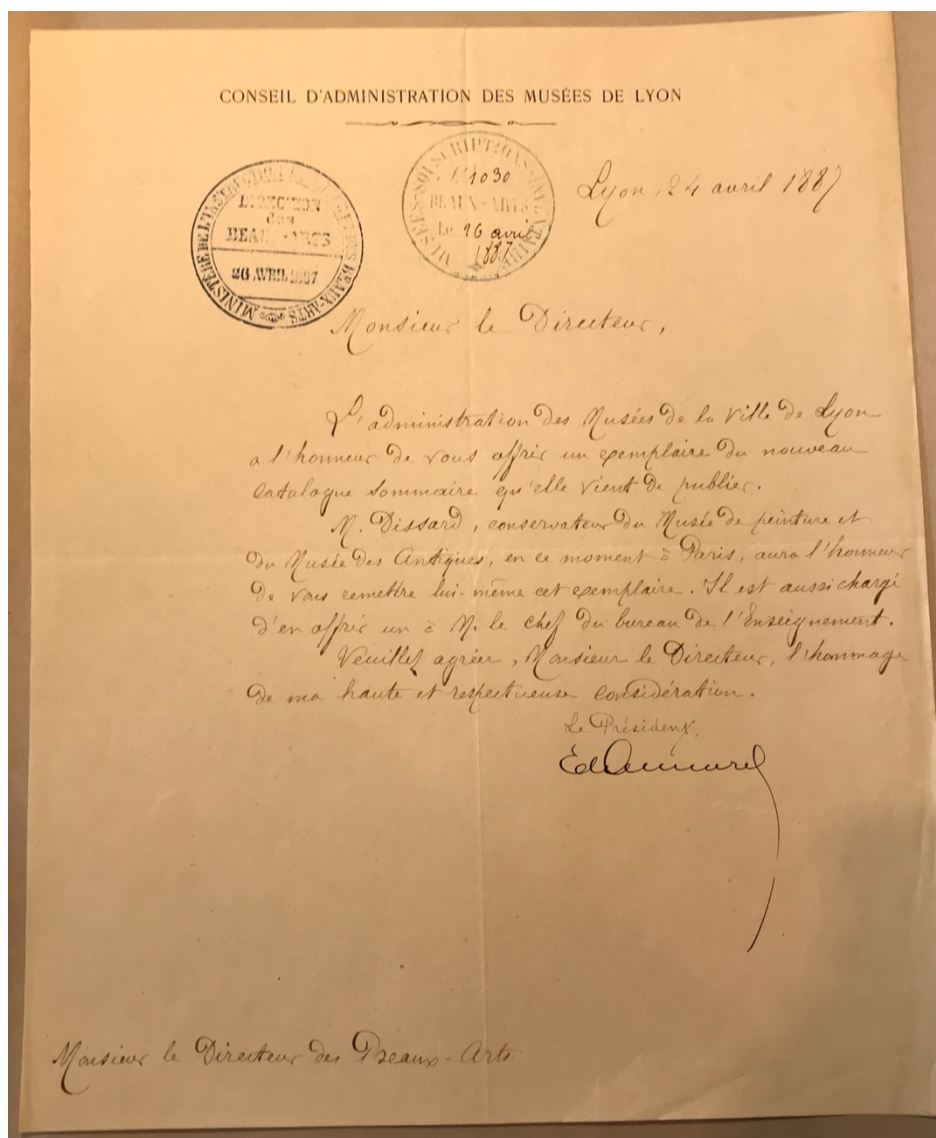
Monsieur le Maire,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs,
Dumoulin & Ronet

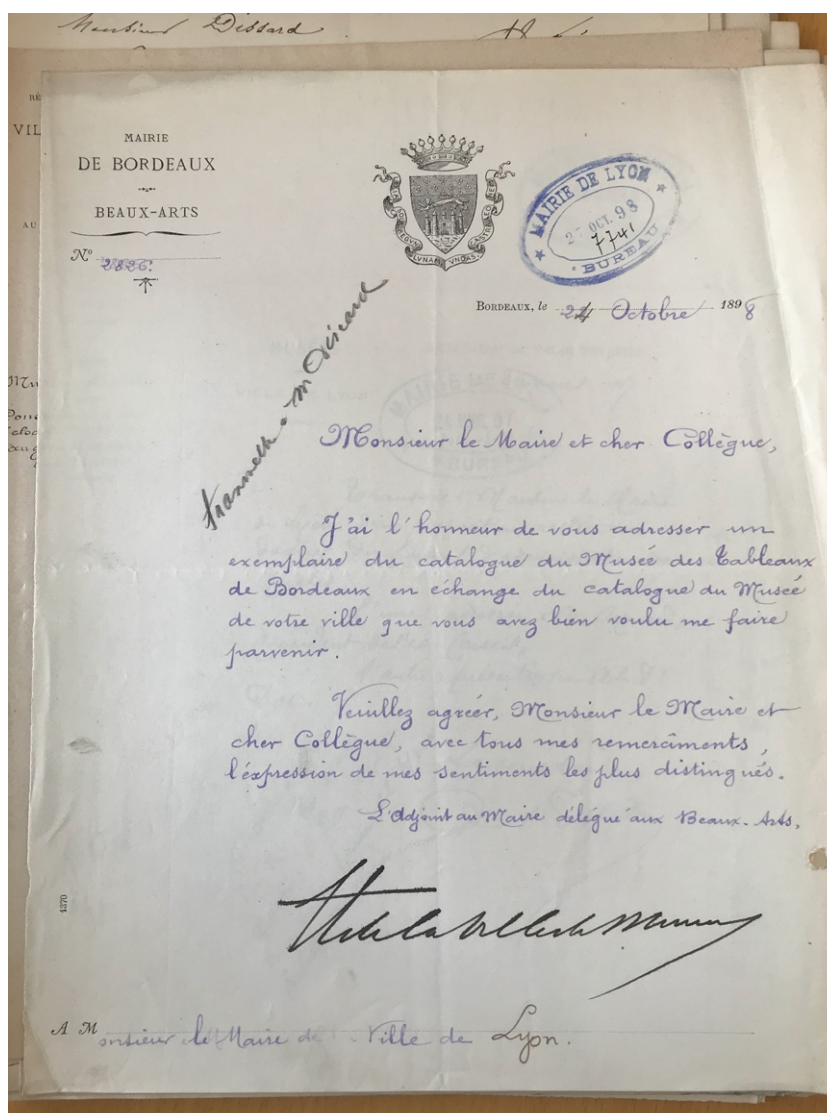
Lyon, le 17 juin 1850.

Imprimeurs, Libraires, rue de la Paille

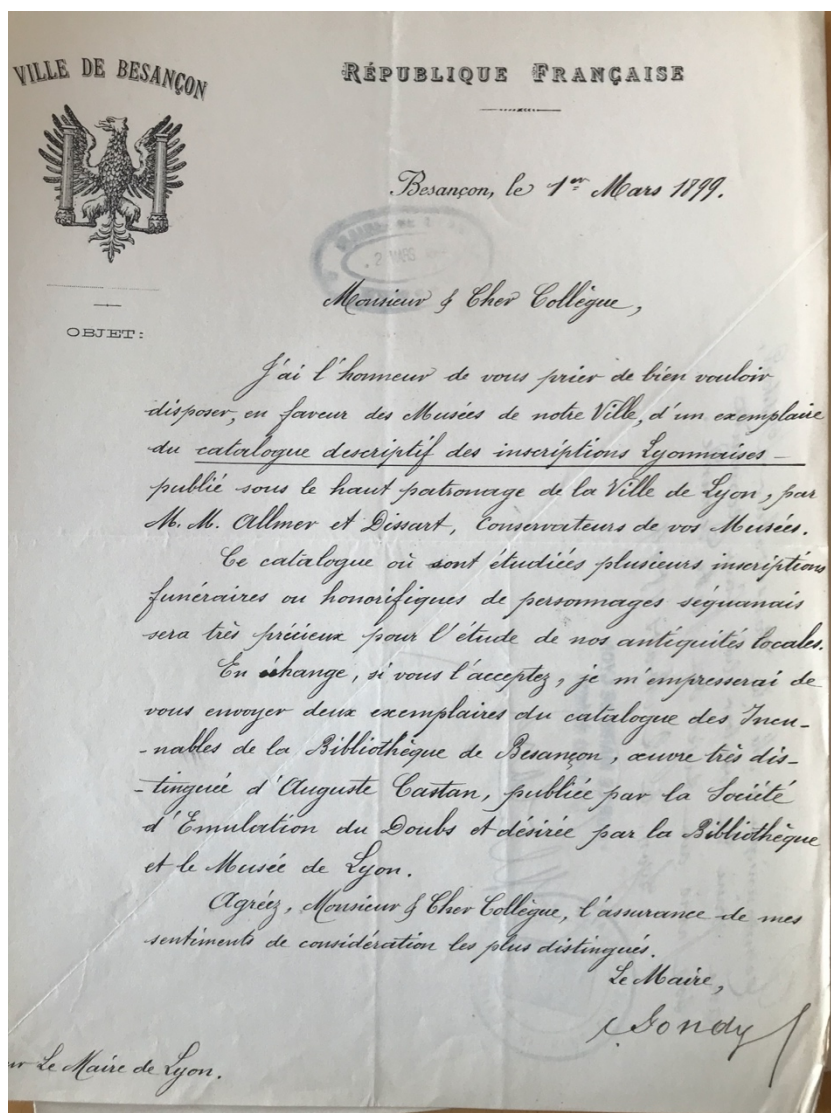
Annexe 10. Lettre du Président du Conseil d'Administration des Musées de Lyon Édouard Aynard à Monsieur le Directeur des Beaux-Arts, Lyon, 24 avril 1887, Lyon (Rhône) Rapport d'inspection, F/21/4508/B, Archives Nationales de France



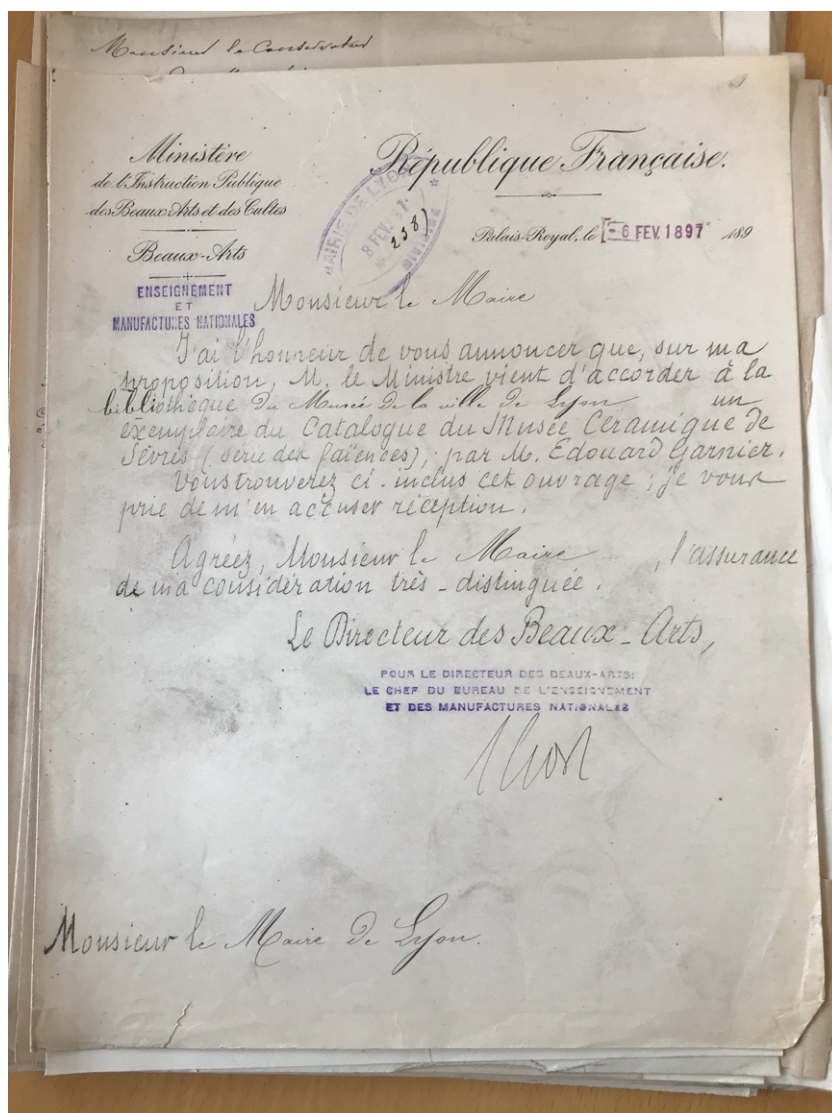
Annexe 11. Lettre de l'adjoint au Maire délégué aux Beaux-Arts de la Ville de Bordeaux au Maire de la Ville de Lyon, Bordeaux, 24 octobre 1898, Administration générale, 78 WP/2, Archives Municipales de Lyon



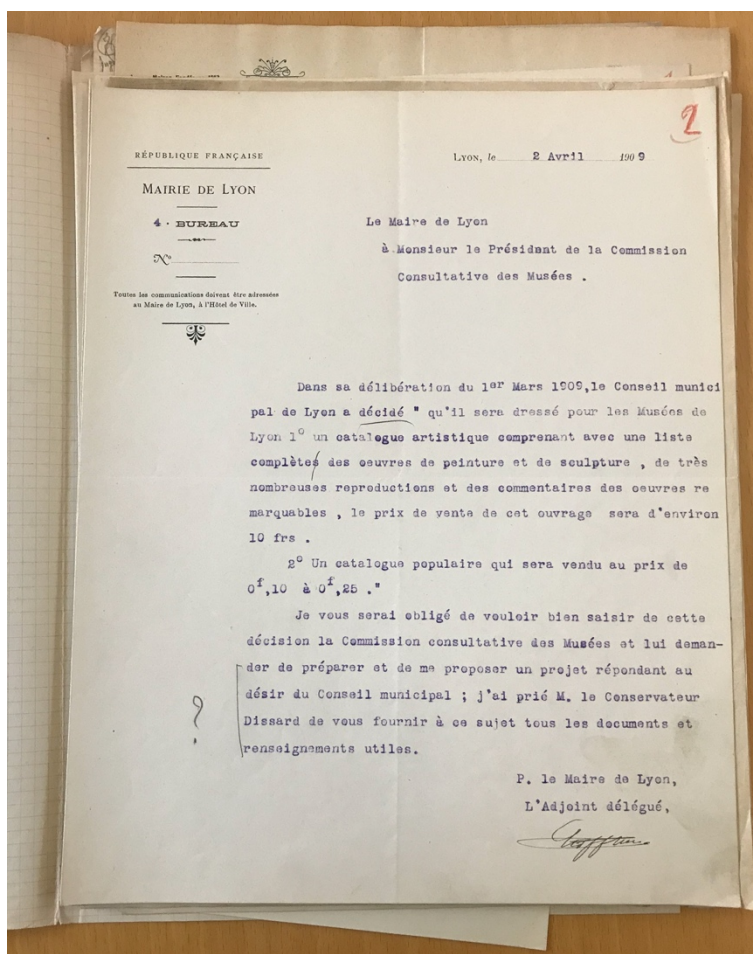
Annexe 12. Lettre du Maire de la Ville de Besançon au Maire de la Ville de Lyon, Besançon, 1^{er} mars 1899, Administration générale, 78 WP/2, Archives municipales de Lyon



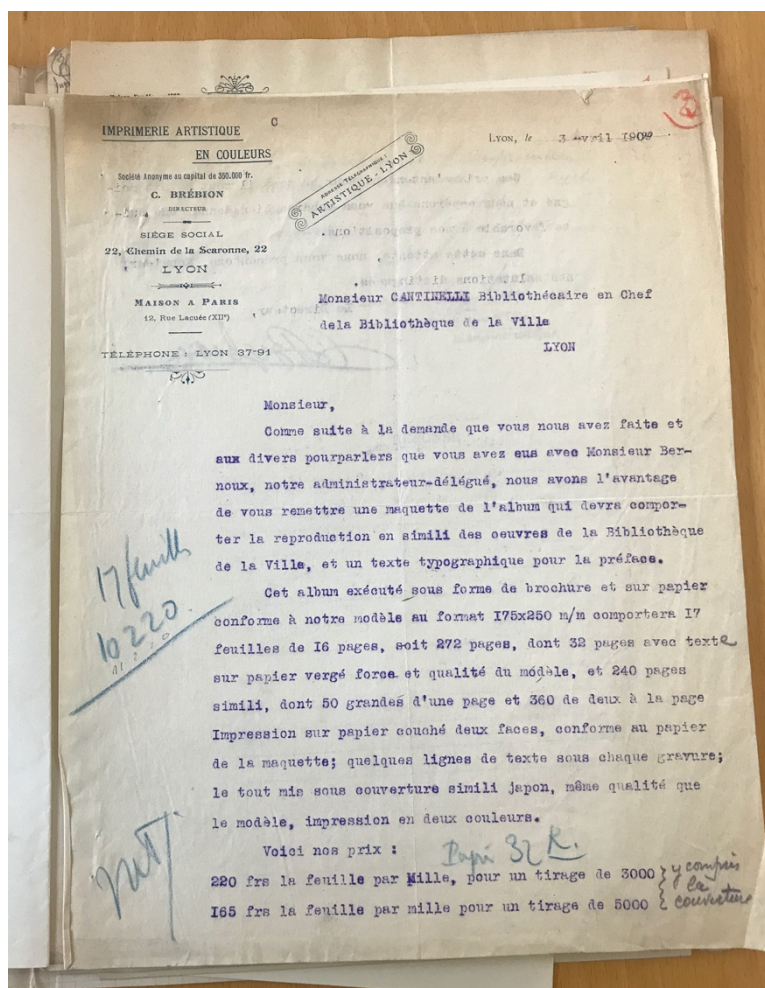
Annexe 13. Lettre du Directeur des Beaux-Arts au Maire de Lyon, Paris, 6 février 1897, Administration générale, 78 WP/2, Archives Municipales de Lyon

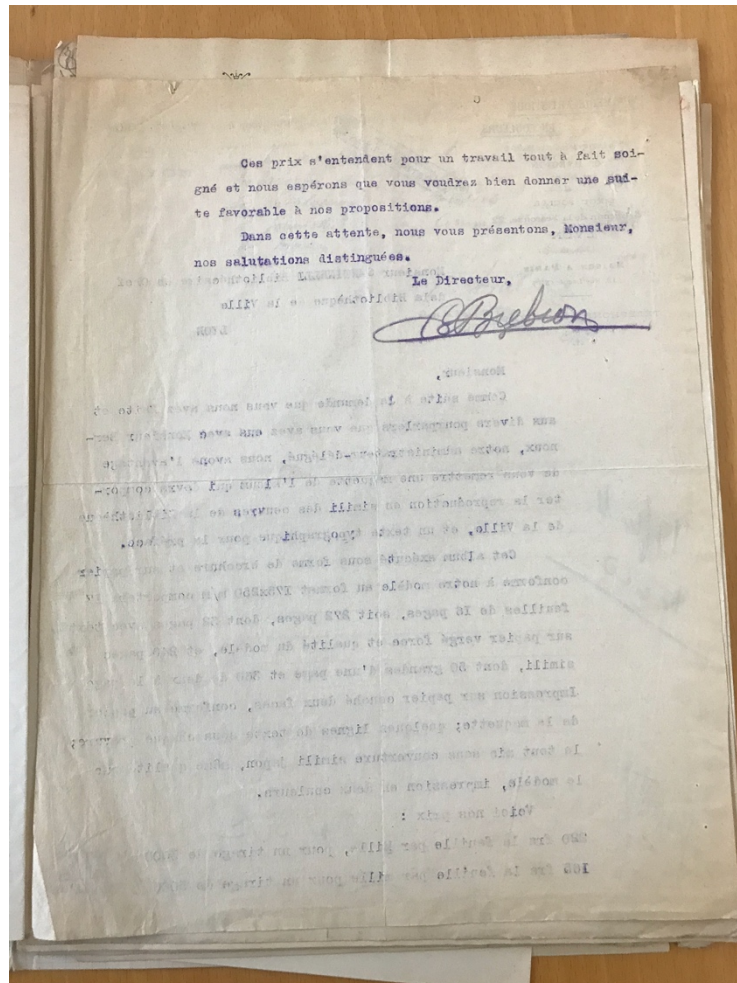


Annexe 14. Lettre du Maire de la Ville de Lyon au Président de la Commission Consultative des Musées, Lyon, 2 avril 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon



Annexe 15. Lettre du Directeur de l'Imprimerie artistique en couleurs à Richard Cantinelli, Bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, Lyon, 3 avril 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon





Annexe 16. Lettre des Imprimeries Réunies Delaroche et Schneider au Maire de la Ville de Lyon, Lyon, 2 avril 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon

n. 600

M. Rolot

IMPRIMERIES RÉUNIES
Anciennes Maisons
Delaroche & Schneider
8, Rue Rachais, 8
(Place de l'Abondance)
Téléphone: 38-40

Bureau
85 Rue de la République
Téléphone: 1-60
LYON

Lyon, le 2 Avril 1909

je prie la Commission de l'histoire de la ville
d'examiner une proposition que j'ai eu
l'honneur de faire à Monsieur le Maire,
et de lui faire connaître les conditions
avantagées pour la ville,
concernant la publication de l'ouvrage.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que, comme suite à notre entretien du 26 Mars, et, en
conformité avec votre Rapport au Conseil Municipal,
j'entreprends la publication d'une série de Catalogues
des Musées de Lyon, pouvant se décomposer ainsi :

1°.- Deux Albums consacrés l'un à la Peinture et
à la Sculpture, l'autre aux bronzes antiques et aux
objets d'art (Moyen-Age, Renaissance). Chacun de ces
Albums comprendra environ 400 figures tirées sur beau
papier couché et sera suivi du Catalogue complet des
Musées. Le prix de vente de chacun de ces volumes sera
de 10 francs.

2°.- Le Catalogue complet des Musées, en un volume
spécial. Ce Catalogue que je m'engage à livrer à la
Ville au prix de 0,60 pourra être mis en vente au
prix de un franc.

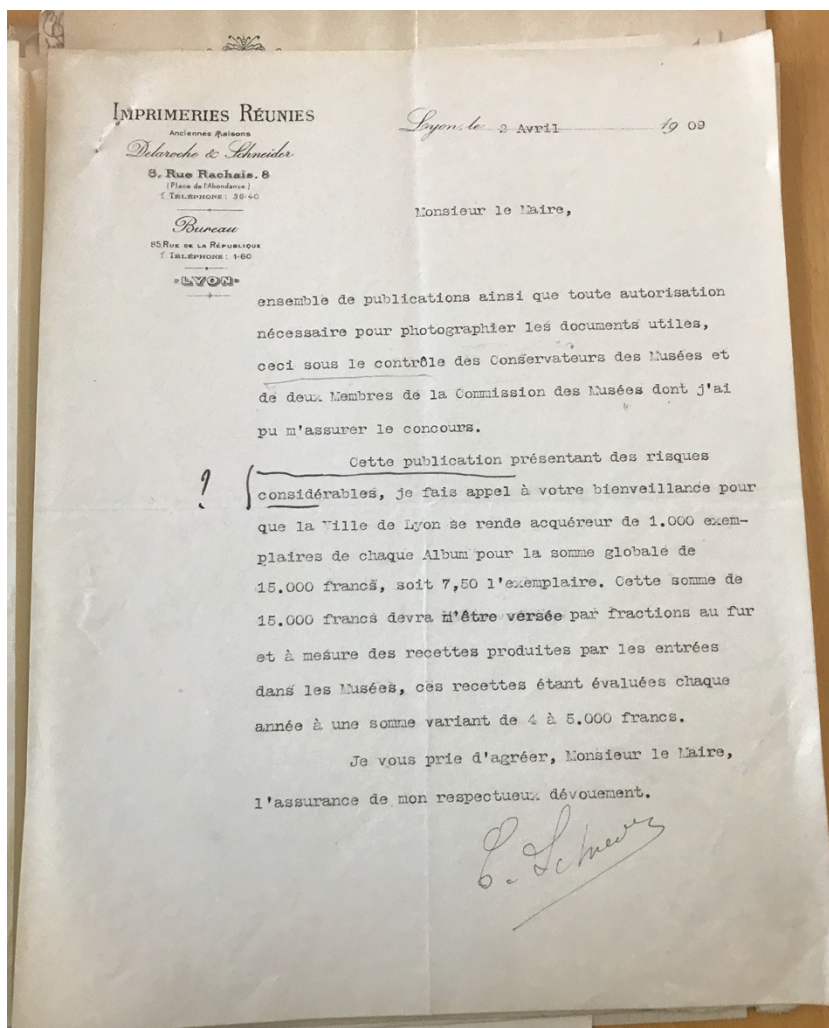
3°.- Un Catalogue sommaire ou Guide du Musée,
mis en vente au prix de 0,10 et cédé par moi à la
Ville au prix de 0,08.

Je vous demande l'exclusivité pour cet ensemble.

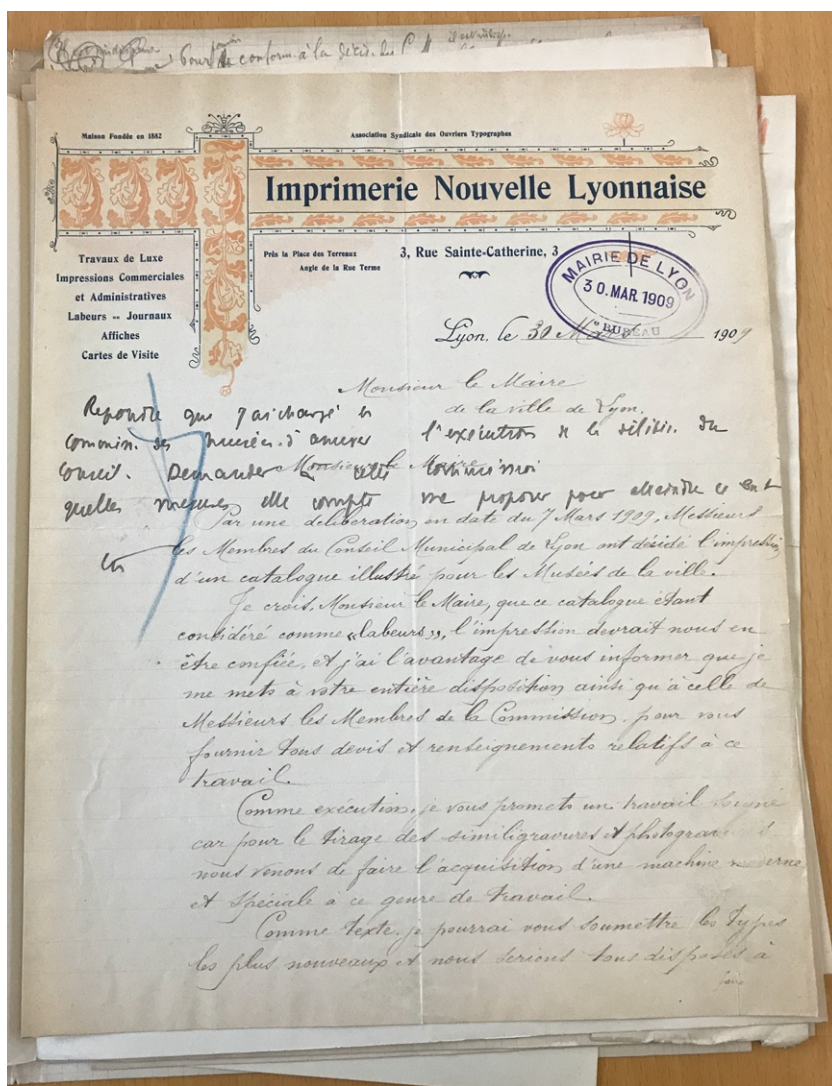
*et aux règlements
de l'administration
je prie la
Commission de
l'histoire de la ville
de faire connaître
si un contrat
peut être préparé
dans ce sens.*

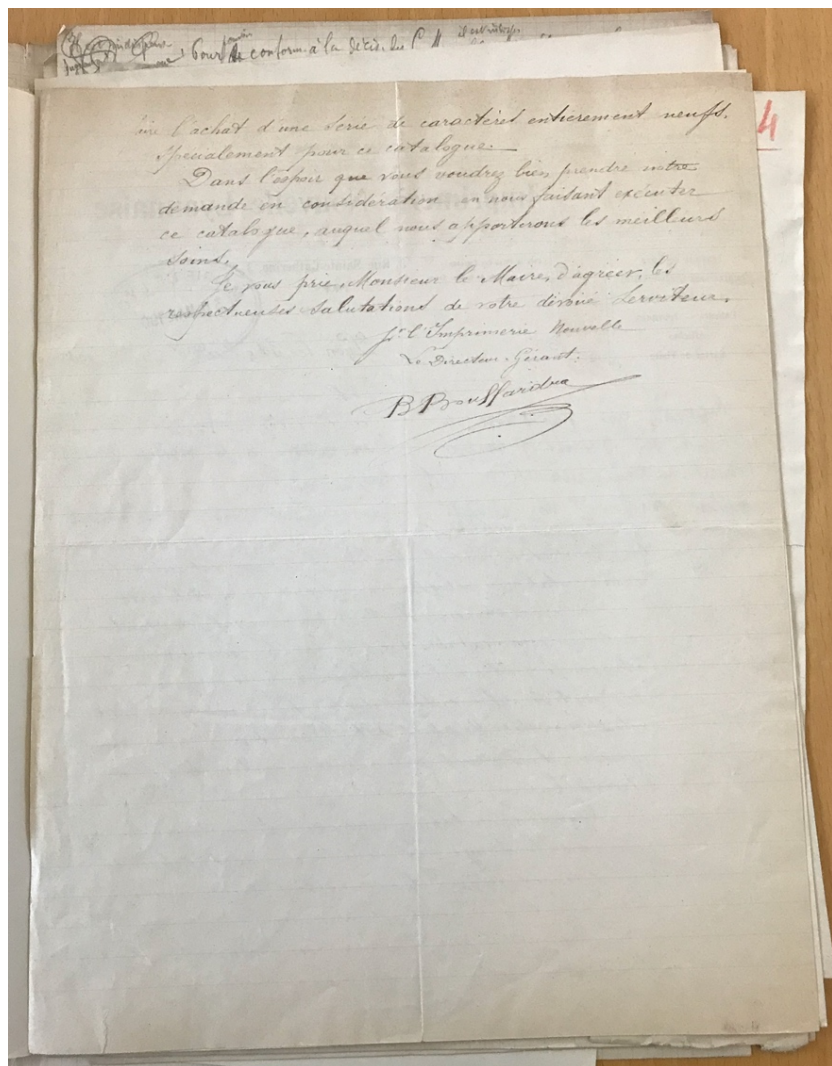
Lucy

4266

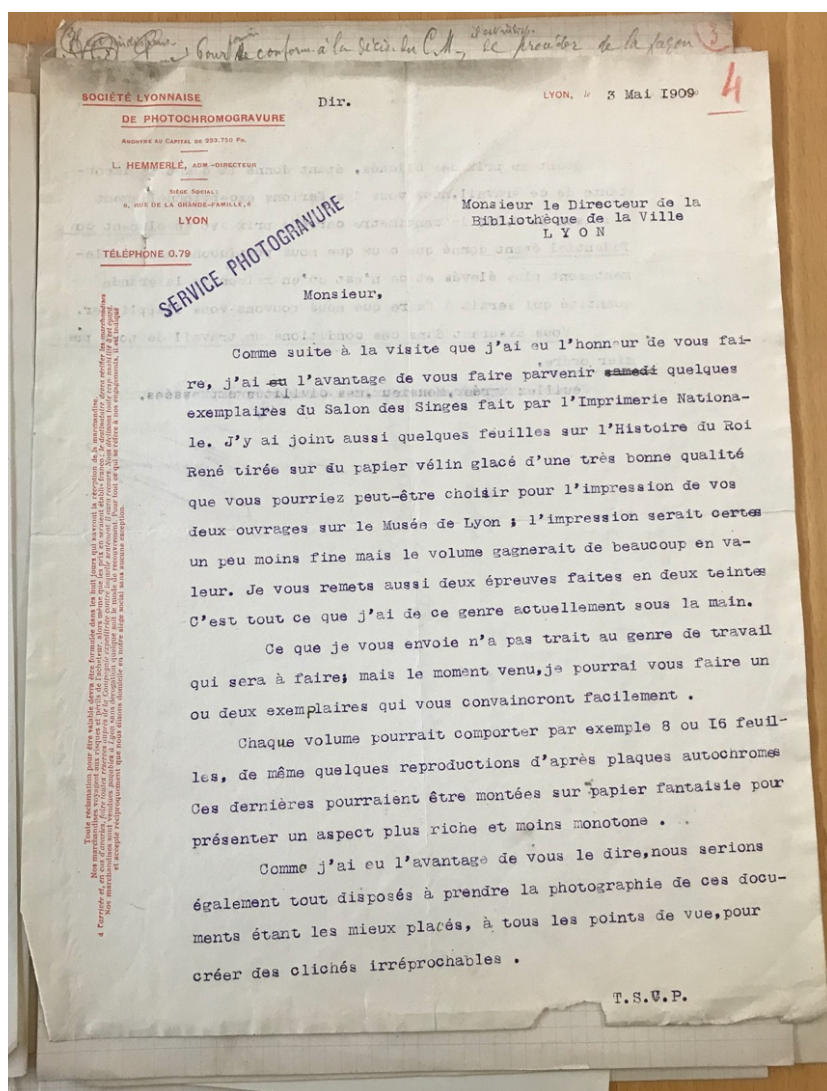


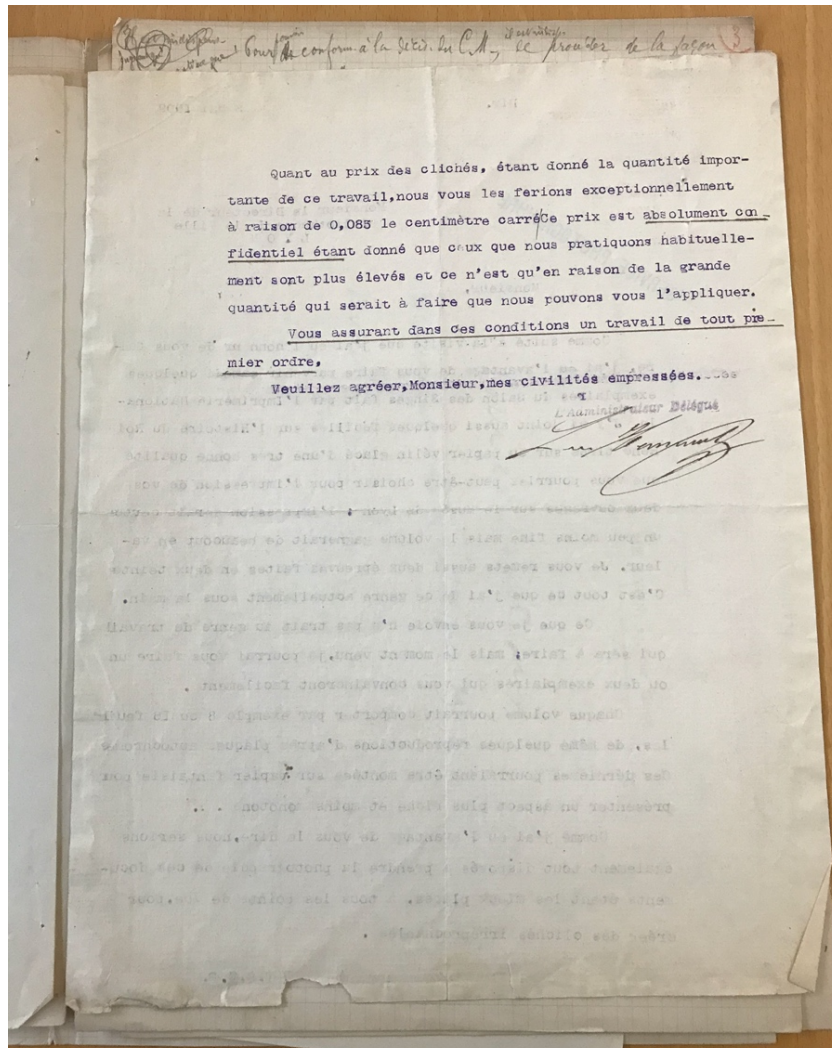
Annexe 17. Lettre du Directeur-Gérant de l'Imprimerie Nouvelle Lyonnaise au Maire de la Ville de Lyon, Lyon, 30 mars 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon



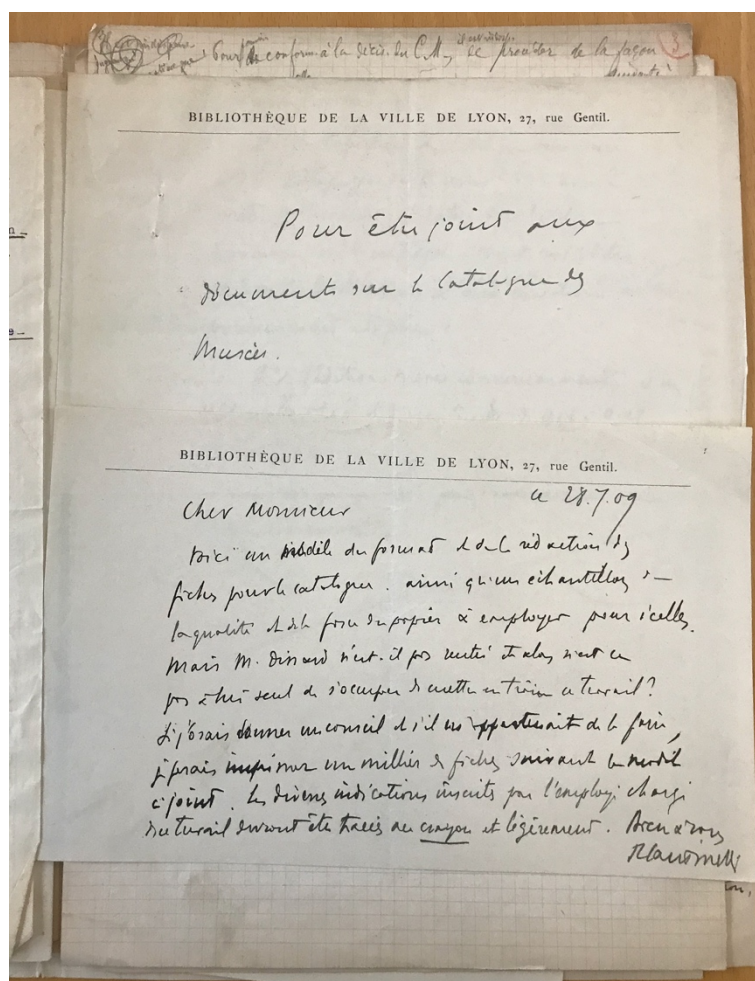


Annexe 18. Lettre de la Société Lyonnaise de Photochromogravure au Directeur de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, Lyon, 3 mai 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon

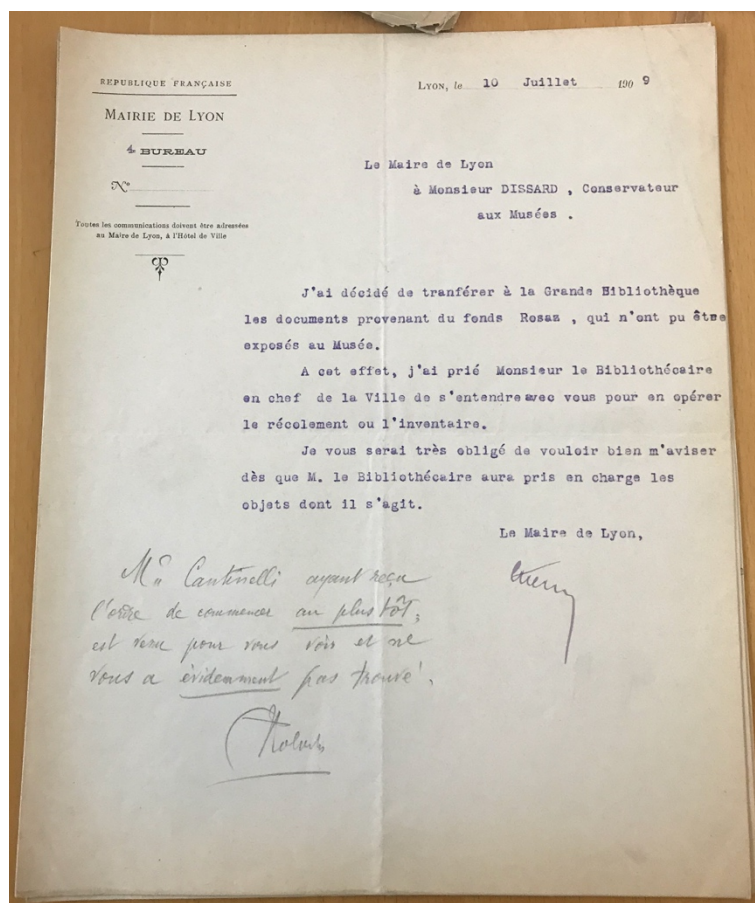




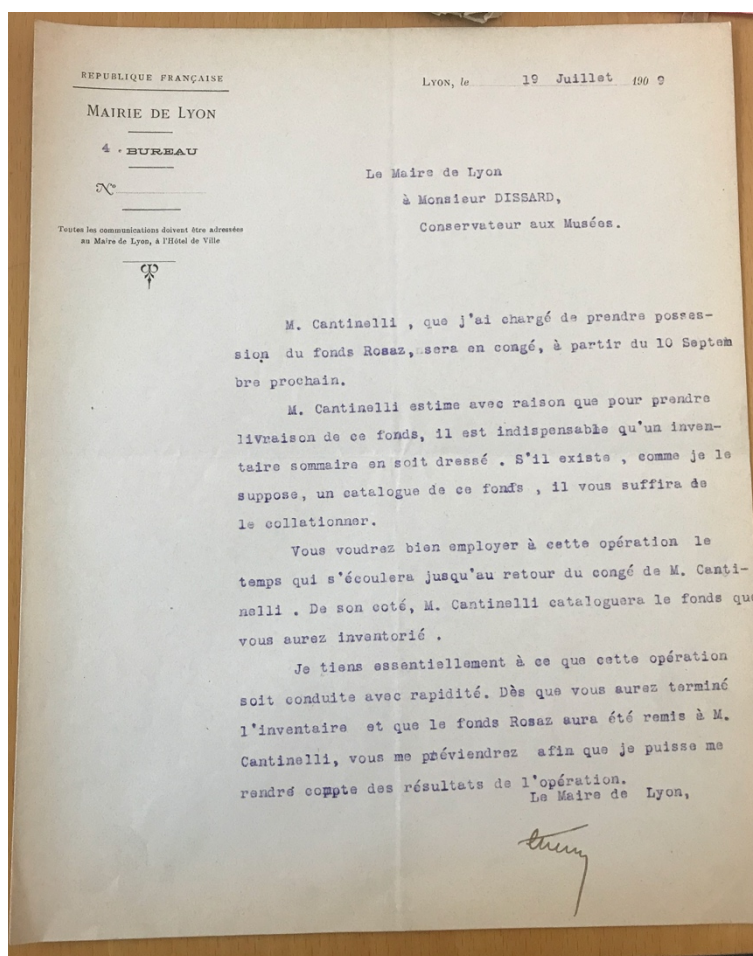
Annexe 19. Lettre de Richard Cantinelli à un destinataire inconnu, Lyon, 28 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon



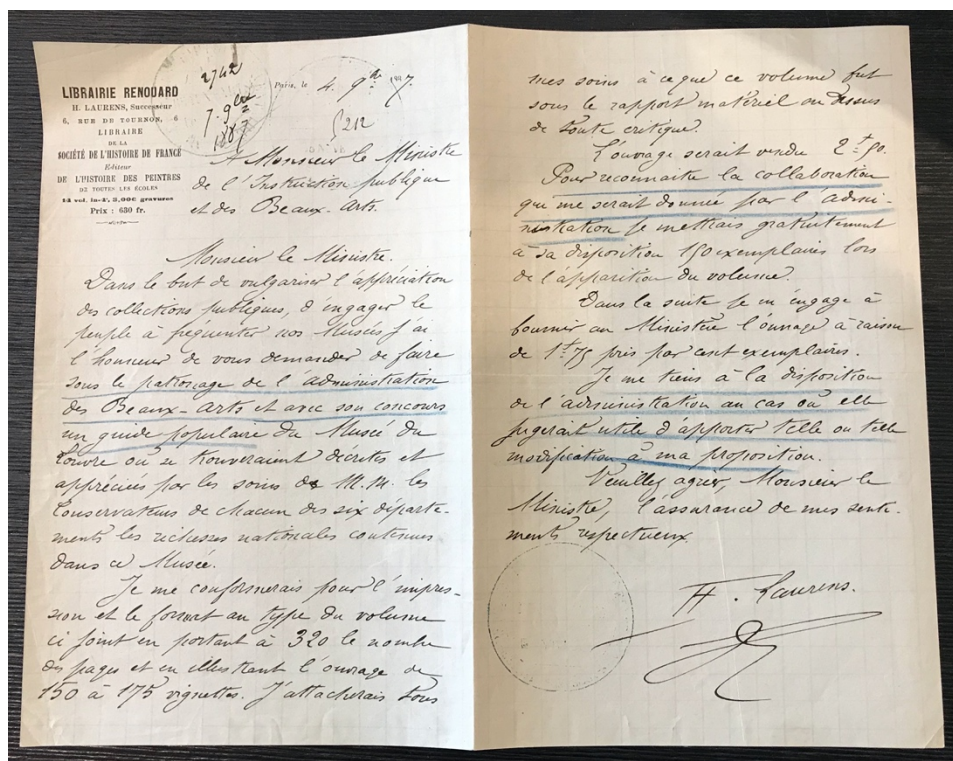
Annexe 20. Lettre du Maire de la Ville de Lyon à Paul Dissard, Conservateur aux Musées, Lyon, 10 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon



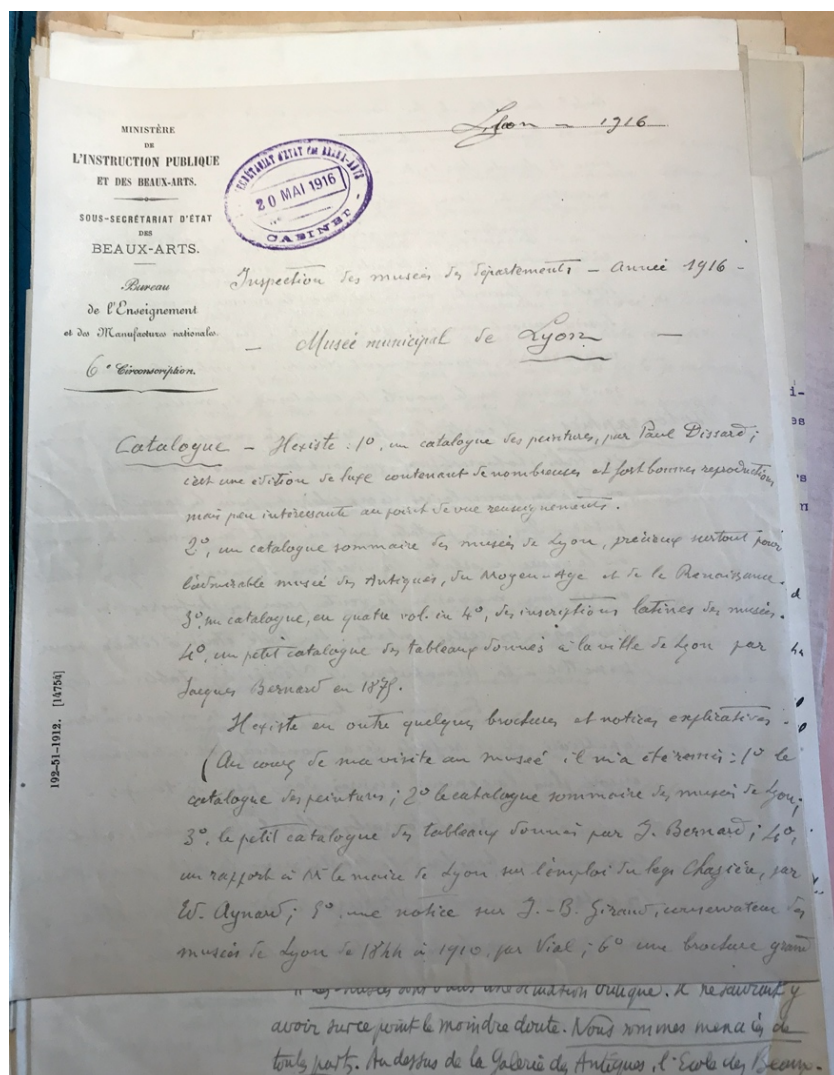
Lettre du Maire de la ville de Lyon à Paul Dissard, Conservateur aux Musées, Lyon,
19 juillet 1909, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon



Annexe 21. Lettre d'Henri Laurens au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris, 4 novembre 1887, F/21/4427, Archives Nationales de France



Annexe 22. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Inspection des Musées des Départements, Rapport d'inspection de l'année 1916, Lyon (Rhône) 1911-1920, F/21/4520/A, Archives Nationales de France



in-l^o : la toilette et les romances, et de son principal objet
en os trouver sans la famille de Lyon, par L. L. Cradec,
avec 12 planches, son texte. J'ai déposé ces ouvrages au
ministère de Beau-Arts.

Ajoutons qu'une série de catalogues partiels en pri-
vée ont été en cours de rédaction. Cette série comprendra une
série de fascicules sur la peinture, la gravure, la sculpture et les
dessins auront une part prépondérante. Les petits ouvrages de
vulgarisation, abondamment illustrés et destinés au grand public,
sont conçus sur le modèle du catalogue de musée de Nantes.

Photographies - Il existe dans les réserves du musée un grand nombre
de cartes photographiques qui sont la propriété de la ville et dont
on tire les exemplaires, le cas échéant, pour les savants et le
public. Des cartes postales sont en vente au musée. Au moment
où la guerre a éclaté la Direction de musée de Lyon allait
ouvrir un magasin de vente pour ses photographies, ses
moulages, ses cartes postales. Un traité était à l'étude pour
permettre à la Manufacture de Sévres d'établir un dépôt.

En somme les moyens de vulgarisation,
de publicité et de recherche sont nombreux et intéressants, seront
encore plus largement assurés dans peu de temps.

Les photographes officiels du musée, ce sont d'abord
ceux qui ont bénéficié de traités avec la ville pour l'illustration.
Les catalogues sont : Braun, de Paris, et Sylvestre, 1,
rue Bonnet à Lyon, éditeur de la très-belle série de

Oeuvre de premier ordre - La collection de la ville contenait de nombreux
œuvres de premier ordre ou d'un intérêt tout particulier: tableaux,
sculptures, médailles, objets en porcelaine, archéologiques. Dans mes
visites au musée j'ai noté les principales de ces œuvres, mais,
pour ne pas donner des indications précises, les renseignements intéressants
et sûrs, j'ai prié le distingué conservateur du Musée de Toulouse
de faire certaines recherches et de m'adresser une liste complète des
œuvres intéressantes. Dès que j'en aurai reçu cette liste je m'empresse-
rai de vous l'adresser et vous voudrez bien la joindre à ce rapport.

Observations générales — Dans ces derniers années — depuis la nomination de M. Truchon comme conservateur — ce beau musée a subi de nombreuses et heureuses transformations. Grâce à l'activité intelligente du conservateur, grâce aussi à une administration municipale très attentive au perfectionnement de son musée, les collections de la ville de Lyon sont aujourd'hui mieux installées, et mieux abritées, les moyens de publicité et de vulgarisation sont plus largement assurés. Les améliorations importantes sont en cours d'exécution ou à l'étude.

Parmi les aménagements réalisés, tout particulièrement je tiens à signaler plus particulièrement l'installation des peintures et des dessins, portraits et gravures dans les salles occupées autrefois par le Muséum. Il a été procédé à cette installation avec beaucoup de goût. Les œuvres, toutes intéressantes et parfois pourtant peu connues, jusqu'à ces dernières années, dans

avoir sur ce point le moindre doute. Nous sommes menés à la fois à la droite de la Gauche et à l'extrême Gauche de la Gauche.

les archives, les musées, sont groupés par époque et mis en valeur.

En outre de ma visite, d'inspection, j'ai félicité l'administration du musée des améliorations réalisées, en cours d'exécution ou à l'étude, mais j'ai tenu aussi à appeler son attention sur certaines améliorations, dont la réalisation s'impose. Je vous propose, 1^o, le transfert de l'Académie de Lyon, actuellement bien malencontreusement située entre la galerie des sciences et la galerie archéologique; 2^o le transfert si désirable de l'École N^o 17, dans le quartier de Lyon. Cette école, située au-dessus même du musée, présente les plus sérieux dangers d'incendie aux collections de la ville; 3^o, la transformation du système de chauffage, système actuellement insuffisant et coûteux.

Les ressources particulières de ce musée, déjà considérables, viennent de s'augmenter d'une somme de 200.000 fr. léguée par la marquise Visconti. Les revenus annuels de cette somme auront été affectés à l'achat d'objets d'art.

Inspecteur de l'Enseignement
de Besançon et de la Haute-Saône

J. Legrand

avoir sur ce point la moindre doute. Nous sommes menés par la
toute autre. Au-dessus de la Galerie de l'Antiquaire, l'École des Beaux-Arts.

Annexe 23. Minute de Lettre du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, Paris, 24 novembre 1913, Dossier 2 Albertville-Lyon, F/21/4500, Archives Nationales de France.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS
BEAUX-ARTS

Musee de Lyon

ANALYSE DE LA LETTRE

MINUTE DE LETTRE

Du 24 NOV 1913 1911
107

Le Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts

à M. André Joubin, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Mon cher ami,

J'ai été bien en peine d'appeler mon attention sur M. Tocellan, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, qui était candidat au poste de conservateur des musées de Lyon.

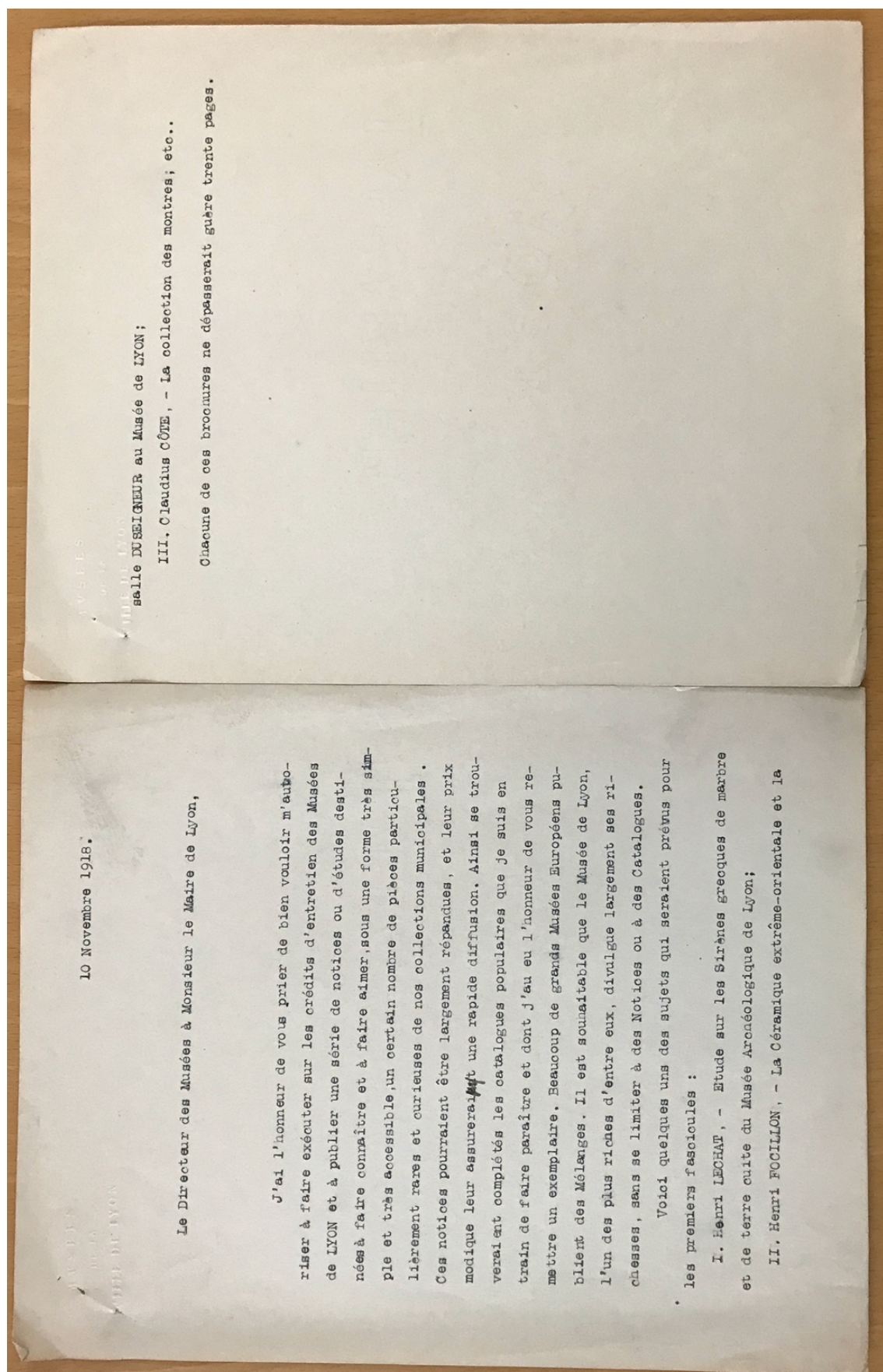
J'ai rappelé de son amener que M. Tocellan a été nommé à ce poste par arrêté préfectoral du 14 octobre dernier, confirmant à Paris par décret par la Commission d'examen des titres des candidats.

Cordialement

Rédigé par M.

Expédié par M.

Annexe 24. Lettre du Directeur des Musées de Lyon Henri Focillon au Maire de la Ville de Lyon, Lyon, 10 novembre 1918, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon.



10 Novembre 1918.

Le Directeur des Musées à Monsieur le Maire de Lyon,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à faire exécuter sur les crédits d'entretien des Musées de LYON et à publier une série de notices ou d'études destinées à faire connaître et à faire aimer, sous une forme très simple et très accessible, un certain nombre de pièces particulièrement rares et curieuses de nos collections municipales. Ces notices pourraient être largement répandues, et leur prix modique leur assurerait une rapide diffusion. Ainsi se trouveraient complétés les catalogues populaires que je suis en train de faire paraître et dont j'ai eu l'honneur de vous remettre un exemplaire. Beaucoup de grands Musées Européens publient des Mélanges. Il est souhaitable que le Musée de Lyon, l'un des plus riches d'entre eux, divulgue largement ses richesses, sans se limiter à des Notices ou à des Catalogues.

Voici quelques uns des sujets qui seraient prévus pour les premiers fascicules :

I. Henri LECHAT, - Etude sur les Sirènes grecques de marbre et de terre cuite du Musée Archéologique de Lyon;

II. Henri FOCILLON, - La Céramique extrême-orientale et la

MUSÉES
VILLE DE LYON
salle D'ENSEIGNEMENT au Musée de LYON;

III. Claudius CÔTE, - La collection des montres, etc..

Chacune de ces brochures ne dépasserait guère trente pages.

Annexe 25. Lettre d'Henri Laurens au Maire de la Ville de Lyon Édouard Herriot, Paris, 12 décembre 1918, Vie des œuvres, 1400 WP/9, Archives Municipales de Lyon.

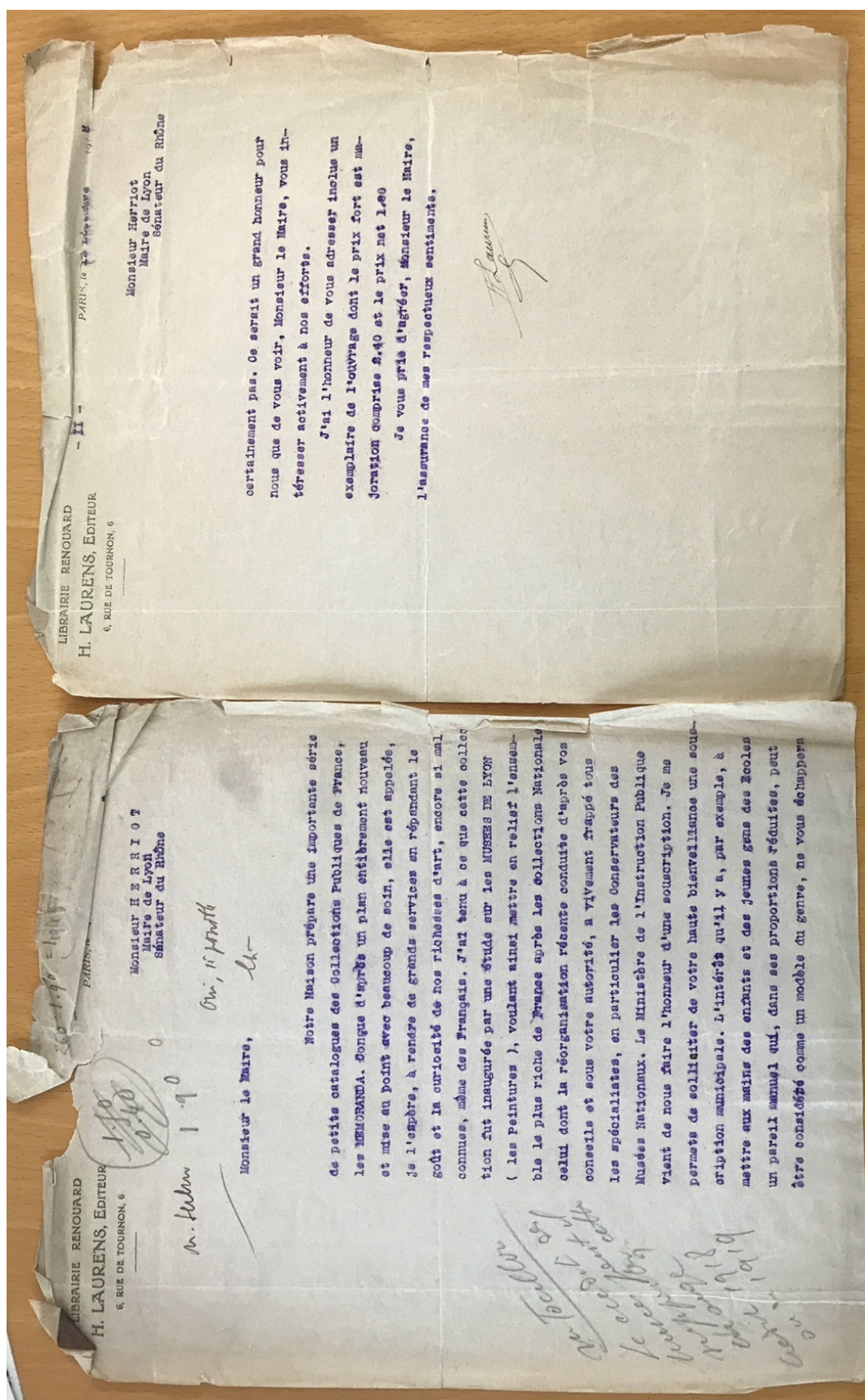


TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 - De l'usage du terme catalogue dans les titres des publications de musées.	37
Tableau 2 - Représentation du nombre d'ouvrages désignés comme des catalogues sur l'ensemble des publications de chaque musée	37
Graphique 1 - Spécialisation des catalogues.	39
Figure 1 - Page de titre et dédicace de l' <i>Analyse des différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans l'Hôtel de Ville de Toulouse</i> , RIVALZ Pierre, 1775, feuillet 1 et 3 Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France	49
Figure 2 - Page de titre de la <i>Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée national du Louvre</i> , VILLOT Frédéric, 1849, feuillet 1 Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France	54
Figure 3 - Page de titre du <i>Catalogue du Musée plastique de la Société française d'archéologie de Caen</i> , CAUMONT Arcisse de, 1860, feuillet 1 Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France	57
Tableau 3 - Tableau récapitulatif des publications des Musées de Lyon	74
Figure 4 - Pages de titre des notices de 1815, 1830 et 1837	83
Figure 5 - Pages de titres des notices de 1840, 1850, 1856 et 1870 Sources : Bibliothèque numérique Numelyo et photographies personnelles	86
Figure 6 - Comparaison des tailles de la <i>Notice des tableaux exposés dans la grande galerie du Musée de Lyon</i> en 1870 à droite et la <i>Galerie des peintres lyonnais</i> en 1859 à gauche, 1C/307806 et 1C/303400, Archives municipales de Lyon	88
Figure 7 - Page de titre de la notice <i>Galerie des peintres lyonnais</i> , THIERRIAT Augustin, 1851 Source : Bibliothèque numérique Numelyo	89
Figure 8 - Page de titre de la <i>Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée de Lyon</i> , MARTIN-DAUSSIGNY Edme-Camille, 1877 Source : Bibliothèque numérique Numelyo	92
Figure 9 - Planche 15, Imprimerie Storck, Lyon dans COMARMOND Ambroise, <i>Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon</i> , 1855-1857. Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France	100
Figure 10 - Planche 28, Imprimerie Louis Perrin, Lyon dans COMARMOND Ambroise, <i>Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon</i> , 1855-1857. Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France	101

Figure 11 - Planche 18, Imprimerie Storck, COMARMOND Ambroise, *Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon, Dumoulin, 1846-1854. Source : Bibliothèque numérique Gallica, Bibliothèque Nationale de France. 102

Figure 12 - Première de couverture du *Catalogue sommaire des Musées de la Ville de Lyon*, 1887, SM 590, Archives municipales de Lyon 105

Figure 13 - Page de titre du *Catalogue sommaire des Musées de la Ville de Lyon*, 1887, SM 590, Archives municipales de Lyon 106

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE. LE MUSÉE EN FRANCE, ENTRE PARIS ET LA PROVINCE	13
De la constitution de la collection publique nationale	13
Les biens nationaux	15
Les premiers catalogues parisiens	18
De la répartition de la collection publique nationale	21
Des dispositions révolutionnaires à l'arrêté consulaire du 14 fructidor an IX	21
Rapports, enquêtes et inspection des musées de province	23
Les musées de province : une typologie particulière	26
Aux origines des musées de Lyon	29
Le dépôt de l'ancienne abbaye des Dames de Saint-Pierre	29
Les conservateurs et la collection des musées de Lyon	31
Expansion et division des institutions culturelles	32
Cartographie éditoriale des musées de province	34
Méthode d'analyse	35
Questions de vocabulaire	40
Les éditeurs privés	41
DEUXIÈME PARTIE. LE CATALOGUE DE COLLECTIONS : QU'EST-CE QUE C'EST ?	45
Enjeux formels : typologie et modèles	46
Le musée de Toulouse : les premiers catalogues de province	46
Frédéric Villot : l'élaboration d'un modèle pour le catalogue de peinture	51
Arcisse de Caumont : un modèle pour l'archéologie et les antiques ?	55
Enjeux administratifs : l'absence d'un cadre législatif clair	59
Philippe de Chennevières-Pointel : un essai de définition	59
L'inspection des musées de province	62
Le rapport-enquête d'Henri Lapauze 1905-1908	64
Le catalogue : définition d'une œuvre culturelle	67
Un objet de médiation et de communication scientifique	67
Vers une définition du catalogue de collections	69
TROISIÈME PARTIE. LE CAS DES MUSÉES DE LYON, ENTRE CULTURE LOCALE ET ENVERGURE NATIONALE	73
Les premières publications lyonnaises au XIX^e siècle	79
François Artaud : entre la tenue de l'inventaire et l'édition de notices	79
Augustin Thierriat : la continuité éditoriale	84
Edme-Camille Martin Daussigny : la dernière notice des Musées de Lyon	91
Les catalogues des musées de Lyon	96
Le catalogue des antiques : l'élaboration d'un modèle lyonnais au XIX ^e siècle	96
Le premier catalogue raisonné des musées de Lyon	104
Un projet inachevé : le catalogue de 1909	110

Nouvelles dynamiques éditoriales : la disparition progressive du catalogue de collections	115
La prise d'importance des initiatives privées	115
René Jullian : un projet éditorial d'envergure au milieu du XX ^e siècle	119
 CONCLUSION	 123
 SOURCES	 129
Archives municipales de Lyon.	129
Archives départementales du Rhône.	131
Archives nationales de France.	132
Bibliothèque Municipale de Lyon.	133
 Liste des catalogues	 133
Musées de Lyon	133
Autres musées	137
 BIBLIOGRAPHIE	 139
Imprimeries, librairies et éditions lyonnaises au XIX ^e siècle	139
Édition et musées	139
Histoire des musées de France : musées parisiens et musées de province	140
Le musée des Beaux-arts de Lyon	141
 SITOGRAFIE	 143
 ANNEXES	 145
 TABLE DES ILLUSTRATIONS	 201
 TABLE DES MATIERES	 203